

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☒ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☒ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☐ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
								☒			
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

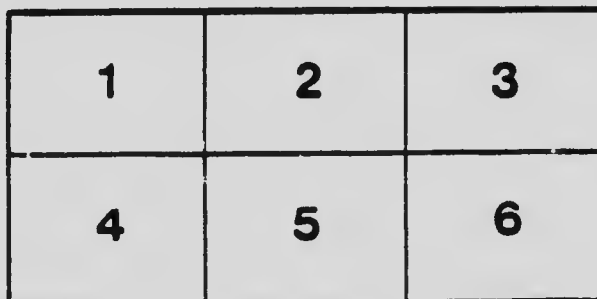
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

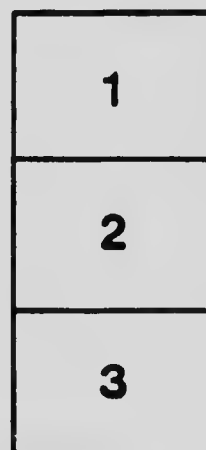
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

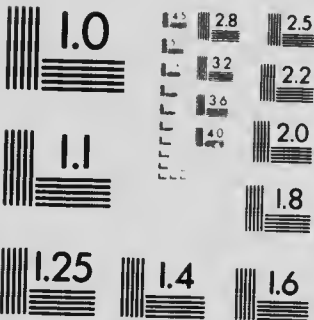
Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

ANSI and ISO TEST CHART No. 2



APPLIED IMAGE Inc

2500 KENNEDY BLVD. SUITE 100
MILWAUKEE, WISCONSIN 53234
TEL: 414/764-1000 FAX: 414/764-1001



3

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
DU
PEUPLE CANADIEN

A.-J. DE BRAY

Licencié du degré supérieur en Sciences Commerciales et Consulaires,
Docteur en Sciences Politiques et Diplomatiques,
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

~~~~~  
Le XIX<sup>e</sup> siècle a été le siècle des  
Etats-Unis; le XX<sup>e</sup> sera le siècle du  
Canada.

**SIR WILFRID LAURIER**

~~~~~  
MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
79, RUE SAINT-JACQUES, 79

100

100

100

100

A

SIR LOMER GOUIN

ce livre est dédié.

DU MEME AUTEUR :

La Belgique et le Marché asiatique. — Vol. in-8
384 pages. Polleunis, Bruxelles, 1903.

Essai sur la nécessité de la création d'une société d'encouragement pour le commerce belge d'exportation. — Br. in-8 36 pages. Polleunis, Bruxelles, 1904.

Le Bilan industriel et commercial de la Belgique 1830-1905. — Br. in-8. Institut supérieur de Philosophie. Louvain, 1905.

Du rôle de l'initiative privée en matière d'expansion.
— Br. in-8. Hayes, Bruxelles, 1905.

Les installations maritimes comparées des ports de Liverpool et d'Anvers. — Vol. in-8 168 pages. Polleunis, Bruxelles, 1908.

L'enseignement de la Géographie commerciale et industrielle à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal. — Br. in-8. Québec, 1911.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

PAGES

SOMMAIRE. — Travaux similaires sur les pays étrangers. — But de l'ouvrage. — Plan adopté.	13
---	----

I. LE MOUVEMENT ECONOMIQUE

SOMMAIRE. — La population. — Son accroissement. — Le recensement de 1911. — Répartition de l'augmentation. — La population rurale et la population urbaine. — Le problème agraire. — Sa solution. — Les colons temporaires. — Comparaison avec les Etats-Unis. — Causes de l'augmentation des Etats-Unis au XIXe siècle. — La population de l'avenir. — Importance croissante de l'immigration américaine. — L'immigration en général. — Caractère nouveau de la colonisation. — La population du Canada à la fin du XXe siècle.	15
---	----

Le commerce. — Le commerce intérieur. — Son état actuel. — Nécessité de le développer. — Récentes tentatives en vue de son développement. — Le commerce de transit. — Ses avantages. — Insuffisance des statistiques. — Le commerce extérieur. — Son essor extraordinaire. — Examen des pays de provenance et de destination. — Examen des produits constituant le trafic extérieur. — Le commerce considéré par provinces. — Les échanges avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni. — La question des tarifs. — La politique commerciale. — Un grave problème à résoudre. — Les échanges avec la France et avec l'Allemagne. — Avec la Belgique et avec la Suisse. — Ce que montrent les diagrammes. — Notre balance du commerce. — Intérêt qu'il faut lui accorder. — Nécessité de se tourner vers l'industrie. — Le marché américain et le marché anglais. — Insuffisance des autres débouchés. — Réflexions que suggère l'étude de notre commerce extérieur. — Danger de la situation actuelle. — Moyen de se prémunir contre ce danger. — Nécessité de répartir notre production sur les marchés. . . .	33
--	----

II. LES RESSOURCES ECONOMIQUES

SOMMAIRE. — Les ressources agricoles. — Importance primordiale des entreprises agricoles aux Etats-Unis. — Remarquable essor des ressources agricoles du Canada. — La culture du blé. — Valeur de la production. — La loi des grains. — Le trafic considérable des produits agricoles. — Essor de la grande culture. — Progrès de l'élevage. — Développement de l'industrie laitière. — La culture fruitière. — L'avenir de l'agriculture. — Raisons des progrès futurs. — Les surfaces utilisées. — L'œuvre du ministère de l'agriculture. — L'enseignement agricole. — Travaux du comité permanent de l'agriculture et de colonisation.	64
Les ressources forestières. — Les richesses en forêts. — Le commerce des bois. — Les industries forestières. — Mesures de conservation. — Action des pouvoirs publics. — L'enseignement forestier.	74
Les pêcheries. — Raison de leur importance. — Les progrès réalisés. — Les progrès par province. — Le commerce des produits des pêcheries. — L'augmentation de l'outillage. — Action des pouvoirs publics. — Création d'une commission spéciale des pêcheries.	77
Les ressources minières. — La valeur des produits miniers. — Essor remarquable de l'industrie minière. — Le trafic des produits miniers. — La production minière des provinces. — Action des pouvoirs publics. — Leur développement dans l'avenir.	80
Les industries. — L'essor industriel. — Statistique des progrès réalisés. — Statistique des principaux produits manufacturés. — Valeur de la production. — Comparaison entre les provinces. — Répartition des industries dans le pays. — Nécessité de se tourner vers l'industrie. — La houille blanche. — Les richesses du Canada en pouvoirs hydrauliques. — La consommation de la houille et l'épuisement des houillères. — Les pouvoirs hydrauliques et l'air industriel. — L'avenir des industries canadiennes. — Dangers à éviter.	85

III. L'OUTILLAGE ECONOMIQUE

SOMMAIRE. — Mise en valeur des ressources naturelles. — Nécessité de l'outillage économique. — Mouvement universel en faveur de son amélioration.	99
--	----

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Les routes. — Leur rôle économique. — Le réseau routier canadien. — Raisons de son développement tardif. — La renaissance de la route. — Les transports automobiles. — Les progrès réalisés récemment. — Les grands projets de création et d'amélioration. — L'action des pouvoirs publics. 100

Les chemins de fer. — Leurs progrès dans le monde. — Situation comparée du Canada. — Leur nécessité dans un pays ayant une telle étendue. — Le début des voies ferrées. — Ce qu'elles sont aujourd'hui. — Les transeonti-nentaux. — Un nouveau trait d'union entre l'est et l'ouest. — Statistiques diverses relatives aux chemins de fer. — L'action des pouvoirs publics. — Ce qu'ils ont fait du Ca-nada. — Ce qu'ils en feront dans l'avenir. 104

Les postes et télégraphes. — Le service postal. — Statistiques montrant son essor. — Le service télégra-phique. — Progrès réalisés. — La télégraphie sans fil. — Sa haute utilité. — Le service téléphonique. 115

Les voies navigables. — Le système de navigation. — Les travaux qui ont été nécessaires. — Les canaux cana-diens. — Les progrès réalisés. — Répercussion sur le trafic international. — Statistique des transports par canaux. — Les frais de construction. — Parallèle entre les routes par New-York et Montréal. — Nécessité de veiller à l'amélio-ration des transports par canaux. — Le canal de la baie Georgienne. — Ses avantages. — La rivalité entre la route du St-Laurent et le New-York State Barge Canal. — Le transport des céréales. 117

Les ports. — Leur importance. — Leur outillage. — Les progrès réalisés. — Nécessité de s'imposer des sacrifices pour les améliorer. — L'action des pouvoirs publics. — Les exemples de l'étranger. — Le port de Montréal. — La con-currence avec New-York. — L'outillage en vue du transport des céréales. — Quelques autres ports canadiens. — Les progrès du mouvement de la navigation. 129

Bilan de l'outillage économique. — Son dévelop-pement est un facteur indispensable d'expansion.

IV. LES INSTITUTIONS ECONOMIQUES

SOMMAIRE : — Raisons de la création de nom-breuses institutions. — Action parallèle des pouvoirs pu-blics et de l'initiative privée. 137

Les chambres de commerce. — Leur rôle. — Les progrès dus à leur initiative. — Organisme d'étude et de documentation. — Les modes d'organisation. — La fédération des chambres de commerce. — Action collective. — Les chambres de commerce à l'étranger. — Les avantages des congrès internationaux.	140
L'Office national du commerce extérieur. — Exposé du fonctionnement de l'office français. — Ses divers services. — Ses publications. — Ses résultats. — Les avantages que l'on tirerait d'une telle institution au Canada. . .	143
Les conseillers du commerce extérieur. — Organisme complément de l'office national. — Conditions requises pour être nommé conseiller. — Services que rend cet organisme.	147
Le conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Exposé de leur fonctionnement dans les principaux pays. — Leur utilité. — Opportunité de la création d'une telle institution en Canada.	148
Le service consulaire. — Sa mission. — Importance d'un service bien organisé au point de vue du développement économique. — Examen de la question au point de vue canadien. — Insuffisance de ce qui existe actuellement. — Nécessité d'une représentation commerciale compétente. — Vœux des chambres de commerce. — Progrès réalisés. — Création d'un département des Affaires Etrangères. — Ce que devrait être le corps consulaire canadien. — Le recrutement des consuls. — Leur carrière devrait se poursuivre sur place. — Les consuls-marchands. — Mouvement général réclamant leur suppression. — L'inspection consulaire. — La rédaction des rapports consulaires. . . .	150
Les expositions. — Ce qu'elles furent dans le passé. — Ce qu'elles sont aujourd'hui. — Les progrès réalisés à la suite des expositions. — La participation du Canada aux expositions. — But poursuivi. — Résultats obtenus. — Evolution des expositions canadiennes. — Utilité de la création d'un comité canadien des expositions à l'étranger. — Avantages des participations collectives. — Réunion récente de Berlin. — Avantages qui résulteraient de l'organisation d'une exposition universelle et internationale au Canada. — Une exposition du cinquantenaire.	168

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Les musées commerciaux et industriels. — Leur origine. — Les avantages et les inconvénients. — Leur mission. — Les exemples de l'étranger. — Le musée commercial et industriel de Montréal.	175
L'Office de documentation économique. — Nécessité d'une bonne documentation. — Son rôle. — Difficulté de se procurer une sérieuse documentation. — Les documents officiels. — La documentation dans les consulats. — Les grandes lignes de l'organisation d'un tel office. — Institutions étrangères ayant un but analogue. — Ce que devrait être un office de documentation. — Comment il remplirait sa mission.	179
L'Office de statistique. — Ce qu'est la statistique dans la documentation. — Nécessité d'avoir des statistiques mieux faites. — L'œuvre de l'Institut international de Statistique. — Création d'un office central. — Utilité d'un accord international.	188
L'éducation économique. — L'instruction est la matière première du progrès. — Le développement économique. — Les humanités anciennes et les humanités modernes. — Nécessité de tourner les jeunes énergies vers les études modernes. — Les exigences du commerce et de l'industrie modernes. — L'enseignement technique. — Son but et ses résultats. — Intervention du gouvernement fédéral. — L'enseignement commercial. — Son but et ses résultats. — Exemple des pays qui doivent leur essor économique à ces enseignements. — Quelques appréciations sur l'éducation économique. — Ce qui a été fait au Canada. — L'initiative de la Province de Québec. — Nécessité de poursuivre l'œuvre commencée.	191
Commission permanente d'étude des moyens d'expansion. — Nécessité d'obtenir la cohésion dans l'action de toutes les institutions économiques. — Les liens qui les unissent. — Le but qu'elles doivent atteindre. — Utilité d'un plan d'ensemble et d'un organisme central.	215

V. L'AVENIR ECONOMIQUE

SOMMAIRE. — Exposé des résultats de la première décade du XXe siècle. — Les perspectives d'avenir.	219
---	-----

D I A G R A M M E S

	PAGES
Mouvement de la population de quelques pays.	17
Commerce extérieur du Canada.	43
Volume du commerce extérieur par pays.	47
La balance du commerce.	55
Répartition du commerce extérieur par pays.	60
Répartition du commerce extérieur par catégories de produits.	61
Répartition de la surface utile du Canada.	71
Valeur de la production des pêcheries.	79
Valeur des produits manufacturés par groupes d'industries.	86
Valeur de la production de chaque groupe d'industries.	89
Augmentation de la valeur de la production par province.	90

INTRODUCTION

SOMMAIRE. — Travaux similaires sur les pays étrangers. — But de l'ouvrage. — Plan adopté.

Durant ces dernières années, plusieurs auteurs se sont attachés à exposer le développement économique de certains pays, que la nature a remarquablement dotés de ressources naturelles, et bénéficiant d'une heureuse situation géographique, ce qui eut pour conséquence de leur assurer un essor commercial et industriel rapide.

En se livrant à ces travaux, tous n'avaient pas le même but. C'est ainsi que G. Blondel, en publiant trois éditions d'un livre justement remarqué *L'Essor industriel et commercial du Peuple allemand*, a eu pour but de montrer aux Français, à l'aide d'un parallèle saisissant, les méthodes employées par les peuples germaniques pour se hisser au premier rang parmi les puissances économiques. C'est un cri d'alarme et une leçon et en bien des endroits nous pourrions en prendre notre part.

C. Wright en publiant l'ouvrage *L'Evolution industrielle des Etats-Unis*, et J. Machat avec *Le Développement économique de la Russie* ont eu pour but de mettre en lumière un essor rapide et de montrer les circonstances dans lesquelles il s'est produit.

Enfin, C. Smeesters en écrivant *L'Essor industriel et commercial du Peuple belge* a voulu montrer que le développement du royaume de Belgique a été plus rapide que tout autre, en étudier les causes et puiser des leçons pour les progrès de l'avenir.

En écrivant *L'Essor industriel et commercial du Peuple canadien*, nous n'avons d'autre but qu'un but éducatif, celui de montrer ce que le Canada était hier, ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera demain, si comme tout le fait prévoir, on rencontre une union des bonnes volontés. Cet exposé mettra en lumière son essor, comparable à celui des régions les plus privilégiées et laissera pressentir les progrès qu'il peut attendre du XXe siècle.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Dans une telle étude, qui est un exposé de la vie économique d'un pays, il est indispensable de faire entrer en ligne de compte des éléments bien complexes et de les examiner dans leur ensemble, si l'on veut donner une appréciation impartiale. Nous avons essayé de réunir une partie de ces éléments dans ce volume et d'en tirer des conclusions. Parfois même, celles-ci étaient si naturelles que nous avons pu nous en abstenir.

Un autre plan aurait pu être adopté ; ces éléments auraient pu être classés en deux catégories, la première comprenant ceux qui résultent de l'exploitation directe des ressources naturelles, comme les produits de l'agriculture, de l'élevage, des pêcheries, des mines, des forêts ; la seconde étant la résultante de cette exploitation et comprenant le mouvement de la population, le trafic et les organisations propres à l'activer, le mécanisme financier, le prix de la main d'œuvre, les voies et moyens de transports, en un mot l'outillage économique.

Un tel travail ne mérite guère que par la vulgarisation de documents et statistiques très éparpillés, émanant des sources les plus diverses, trop ignorés du public qui a cependant intérêt à les connaître, mais ils sont si nombreux que beaucoup échappent à son attention ; nous les avons recueillis et classés, nous avons choisi ceux qui nous ont semblé les plus instructifs en vue de publication, en y joignant parfois une analyse des faits et de leurs causes ainsi que les enseignements pratiques qui s'en dégagent. Bien des questions qui ne sont que signalées, mériteraient un développement impossible à donner, car à elles seules, elles justifieraient un ouvrage.

Puissions-nous par ces quelques pages, montrer ce qu'il est possible de faire du Canada, concentrer les énergies pour arriver à cette possibilité et apporter ainsi une modeste contribution à l'expansion économique de la patrie canadienne !

LE MOUVEMENT ECONOMIQUE

SOMMAIRE. — La population. — Son accroissement. — Le recensement de 1911. — Répartition de l'augmentation. — La population rurale et la population urbaine. — Le problème agraire. — Sa solution. — Les colons temporaires. — Comparaison avec les Etats-Unis. — Causes de l'augmentation des Etats-Unis au XIXe siècle. — La population de l'avenir. — Importance croissante de l'immigration américaine. — L'immigration en général. — Caractère nouveau de la colonisation. — La population du Canada à la fin du XIXe siècle.

Le commerce. — Le commerce intérieur. — Son état actuel. — Nécessité de le développer. — Récentes tentatives en vue de son développement. — Le commerce de transit. — Ses avantages. — Insuffisance des statistiques. — Le commerce extérieur. — Son essor extraordinaire. — Examen des pays de provenance et de destination. — Examen des produits constituant le trafic extérieur. — Le commerce considéré par provinces. — Les échanges avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni. — Nécessité de se tourner vers l'industrie. — La question des tarifs. — La politique commerciale. — Un grave problème à résoudre. — Les échanges avec la France et avec l'Allemagne. — Avec la Belgique et avec la Suisse. — Ce que montrent les diagrammes. — Notre balance du commerce. — Intérêt qu'il faut lui accorder. — Le marché américain et le marché anglais. — Insuffisance des autres débouchés. — Réflexions que suggère l'étude de notre commerce extérieur. — Danger de la situation actuelle. — Moyen de se prémunir contre ce danger. — Nécessité de répartir notre production sur les marchés.

La population. — La première question qui s'impose à l'examen de quiconque étudie la situation économique d'un pays, est celle du mouvement de la population. "Il y a un rapport étroit, écrit avec raison M. Blomlœ, entre les faits qui touchent à la population et ceux qui concernent l'industrie et le commerce. Le développement du commerce entraîne celui de l'industrie, et comme conséquence, l'accroissement de la population à laquelle l'industrie fournit du travail". (1)

(1) G. BLONDEL, — *L'Essor industriel et commercial du Peuple allemand*, 3e édition p. 24.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Voici les chiffres révisés du recensement de 1911, comparés avec ceux de celui de 1901. (1)

PROVINCES	1911	1901	MOUVEMENT	
			absolu	p. c.
Alberta.....	374,663	73,022	+ 301,641	+ 413,08
Colombie Britannique.....	392,480	178,657	+ 213,823	+ 119,86
Manitoba.....	455,614	255,211	+ 200,403	+ 78,52
Nouveau-Brunswick.....	351,889	331,120	+ 20,769	+ 6,27
Nouvelle-Ecosse.....	492,338	459,574	+ 32,764	+ 7,13
Ontario.....	2,523,274	2,182,947	+ 340,327	+ 15,58
Ile du Prince-Edouard.....	93,728	103,259	— 9,531	— 9,23
Québec.....	2,002,712	1,648,898	+ 353,814	+ 21,46
Saskatchewan.....	492,432	91,279	+ 401,153	+ 439,48
Yukon.....	8,512	27,219	— 18,707	— 68,73
Territoires du Nord-Ouest.....	7,196	20,129	— 2,933	— 18,91
Total.....	7,204,838	5,371,315	1,833,523	34,13

Voici de plus, les moyennes décennales de l'accroissement de la population canadienne depuis 1870 :

1870-79	3,815,126
1880-89	4,494,863
1890-99	5,016,605
1900-09	6,106,247
1910	7,204,838

Le chiffre de la population qui était de 3,371,594 en 1868 est passé d'après le recensement de 1911, à 7,204,838, soit une augmentation de 3,833,244 habitants. Cette augmentation correspond à un accroissement moyen annuel de 91,260 habitants, ce qui donne un taux extraordinairement élevé de 27 pour 1000. (2) Une période de 40 ans a suffi pour doubler la population du Canada. C'est en effet en 1908 que la population atteignait le double de celle de 1868, soit exactement 6,949,504 habitants.

Le croît si rapide de la population canadienne est un phénomène dont il importe de faire ressortir les conséquences au point de vue économique. Nous ne pensons pas que les statistiques du recensement d'aucun pays, accusent un taux d'accroissement aussi élevé. M. Blondel signale l'accroissement de la population allemande comme remarquable, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 10,7

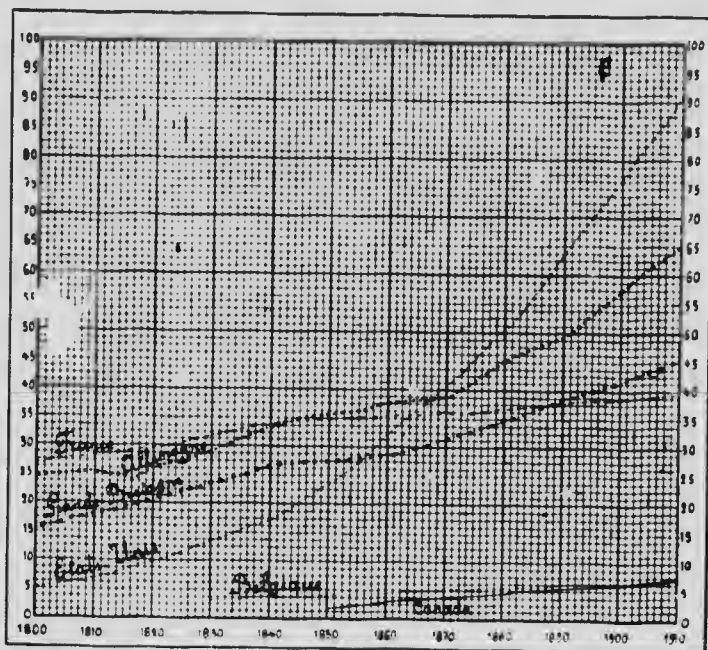
(1) CINQUIÈME RECENSEMENT DU CANADA. SUPERFICIE ET POPULATION. — Ottawa, 1912.

(2) L'accroissement moyen de la période décennale précédente avait été de 17,9.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

pour 1000 habitants pendant la période 1885-1890 (1), et M. Pierre Leroy-Beaulieu écrit que l'accroissement de la population allemande est formidable avec un taux moyen annuel de 17 pour 1000, durant la période 1905-1910, surtout comparé avec l'augmentation de la population française qui n'a été que de 1.7 durant la même période (2).

M. C. Smeesters, dans l'ouvrage *L'Essor industriel et commercial du Peuple belge*, cité plus haut, estime que le développement de la population belge depuis 1830, époque de



MOUVEMENT DE LA POPULATION DE QUELQUES PAYS.

la constitution du royaume, est extraordinaire ; cependant elle n'a qu'un taux moyen de 11 pour 1000 habitants et avec ce taux il faut une période de 90 années pour que la population soit doublée.

En jetant un coup d'œil sur le graphique ci-dessus, on remarque que la courbe du Canada se relève plus rapide-

(1) En Europe, l'accroissement moyen annuel est de 7 pour 1000.

(2) V. ÉCONOMISTE FRANÇAIS du 16 décembre 1911 : *La Population de l'Empire d'Allemagne d'après le dernier recensement* de janvier 1912 ; *La Population française d'après le recensement de 1911*.

ment que celle de la Belgique et que, d'après les chiffres des derniers recensements qui viennent d'avoir lieu simultanément dans les deux pays, la population canadienne ne tardera pas à dépasser la population belge. (1)

Le recensement décennal qui vient d'avoir lieu en Australie accuse une augmentation de 681,204 habitants pour cette période, la population passant de 3,773,801 habitants à 4,455,005. Le rapprochement est instructif car le Commonwealth, qui marche à grands pas, se propose d'employer les méthodes usitées par le Canada, pour accélérer le mouvement de l'immigration, contre lequel des mesures restrictives avaient été prises dans la crainte d'avilir la main-d'œuvre.

Il faut observer que, si l'on ne tient compte que de l'augmentation normale, c'est-à-dire de celle résultant de l'excédent des naissances sur les décès, la progression peut se calculer comparativement en tant pour mille, en raison du chiffre initial, mais dans un pays neuf, offrant de meilleures perspectives d'avenir, il y a un autre facteur qui est l'immigration. L'augmentation de population qui lui est due est aléatoire ; elle dépend des conditions économiques du monde et forcément les pays naissant à la vie économique se trouvent dans des conditions favorables. C'est ainsi que l'Europe a fourni plus de 20 millions d'habitants aux États-Unis dans le cours du XIX^{ème} siècle. Encore, faut-il savoir mettre en relief par une propagande bien comprise (2) s'adressant à ceux que l'on a dénommés "les colons désirables", se trouvant dans les conditions voulues de réussite. A tout prix, il convient d'éviter les autres, devant devenir des déclassés, après avoir éprouvé d'amères

(1) Population d'après le recensement de 1911.

PAYS	POPULATION	Augmentation de 1901 à 1911	
		Chiffres absolus	proportion p. c.
Canada	7,201,838	1,833,212	34,13
Belgique	7,423,284	730,236	10,91

(2) Nous avons vu avec plaisir les débats de la Chambre des Communes, en la séance du 16 février 1912, relativement à cette question ; il s'en dégage que l'on est d'accord pour continuer à faire connaître le Canada dans les pays susceptibles de nous procurer les meilleurs colons.

REPARTITION DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION

déceptions, et faisant ensuite du tort à la colonisation saine, par l'exposé des prétendus griefs qu'ils ont contre le pays; ils oublient que ce n'est pas le pays qui ne convient pas, mais que ce sont eux qui ne conviennent pas au pays.

L'augmentation de la population canadienne a été remarquable surtout dans l'ouest; la population de ces provinces s'est accrue non seulement par un courant intense d'immigration, mais par une grande partie de Canadiens de l'est, ce qui, comme le dit fort justement M. A. Métin, a formé dans l'ouest une "colonie de colonie." (1)

Bien que ces chiffres dénotent un taux d'accroissement extraordinaire, ils ont été une déception pour beaucoup. Se basant sur l'augmentation signalée par les statistiques officielles de l'immigration, ils s'attendaient à voir la population dépasser les huit millions. Les déçus n'ont pas manqué d'en accuser les procédés de relèvement. Sans doute, on ne peut nier que beaucoup d'agents recenseurs étaient en dessous de leur tâche; pour bien remplir celle-ci, une somme d'activité, de dévouement et d'intelligence qui a fait défaut maintes fois, était nécessaire. Le questionnaire était considérable et son remplissage exigeait des agents compétents et expérimentés. Même on rapporte que des municipalités peu satisfaites ont refait elles-mêmes des recensements et ont obtenu des résultats bien différents. (2)

D'où vient dès lors que rien que l'immigration apporte des chiffres supérieurs à ceux de l'augmentation durant la période décennale, soit 1,844,481 auquel l'accroissement dû à la natalité doit venir encore s'ajouter?

En faisant la part des erreurs probables, pour ne pas dire certaines, il est clair qu'une bonne partie de l'immigration signalée n'a été que momentanée et de là un déchet qui a pu être considérable et duquel on ne tient pas compte. Combien en effet n'y a-t-il pas de ces immigrants qui s'en

(1) A. MÉTIN. *La Colombie Britannique*.

(2) Ainsi Winnipeg aurait au delà de 15,000 habitants d'après le recensement de la municipalité, au lieu de 132,035; Moosejaw en aurait 3,000 de plus que 13,823, chiffre indiqué; d'après le relevé municipal, Maisonneuve aurait 26,035 habitants au lieu de 18,684.

sont retournés chez eux (1) ou sont passés aux Etats-Unis, ou encore sont décédés ? C'est difficile à établir et ce n'est que par l'organisation méthodique de l'état-civil qu'il y aurait possibilité d'avoir des données absolument certaines.

D'après les statistiques citées, le nombre de familles qui était de 1,070,747 en 1901, est passé à 1,488,353 soit une augmentation de 417,606.

Il est intéressant de voir comment se répartit l'augmentation constatée. Il ressort des données officielles que l'augmentation est faible dans les provinces maritimes et qu'il y a même recul pour l'Île du Prince-Edouard. Cela s'explique, ces provinces étant très boisées, l'immigration ne s'y arrête pas et même, les cultivateurs natifs préfèrent aller s'établir dans les provinces de l'ouest. Néanmoins, ces provinces conservent une population beaucoup plus dense que les autres. (2)

Dans le Québec, province française, la natalité est très élevée, malheureusement, le taux de la mortalité infantile est également très élevé et réduit le croît qui résulte de cette natalité. Le mouvement d'émigration qui se faisait depuis quelques années vers les villes américaines a été enrayé et bon nombre de ces émigrés sont revenus, soit dans l'ouest canadien, soit dans le Québec, des territoires y ayant été ouverts à la colonisation.

L'Ontario retient plus les immigrants que le Québec, surtout par ses régions minières nouvellement exploitées. C'est à cela, et au nombre des habitants du Québec passant l'Ottawa et s'établissant dans son nord-ouest, que l'Ontario doit son maintien au premier rang des provinces.

Enfin, l'augmentation est extraordinaire dans les provinces de l'ouest, notamment pour la Saskatchewan et l'Alberta. Les terres noires de ces régions sont d'une fertilité étonnante et donnent un rendement supérieur en céréales, aux terres voisines des Etats-Unis.

(1) Les statistiques américaines indiquent le nombre de refusés et d'émigrés quittant le pays endéans les trois ans de leur arrivée.

(2) V. le tableau page 22.

POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement a fait des efforts louables pour assurer au pays une saine immigration. Un rapport officiel donne des chiffres intéressants relativement aux sommes dépensées par le Canada pour favoriser l'immigration, et au nombre des immigrants venus dans le pays ; il dit : " Au cours des dix dernières années, le Gouvernement a dépensé pour l'immigration une somme totale de \$8,402,598, les sommes annuelles variant entre \$499,000 en 1901, et \$1,079,129 en 1911. Le montant total des sommes dépensées dans les Îles Britanniques, pour favoriser l'immigration, a été de \$1,768,138 ; le nombre total des immigrants au cours des mêmes dix années a été de 1,715,326, dont la répartition par province s'établit comme suit : Provinces Maritimes, 71,358 ; Québec, 248,604 ; Ontario, 397,690 ; Manitoba, 298,369 ; Saskatchewan et Alberta, 502,702 ; Colombie Britannique, 185,950 ; destination inconnue, 10,653. "

L'examen des chiffres des populations rurale et urbaine fait naître quelques réflexions.

En 1901, le chiffre de la population rurale était de 3,349,516 et celui de la population urbaine de 2,021,799.

En 1911, ces chiffres étaient devenus respectivement 3,924,394 et 3,280,444. (1) C'est-à-dire que durant cette période décennale l'augmentation a été de 574,878 pour la population rurale, soit 17.16 p.c., et de 1,258,645 pour la population urbaine, soit 62.25 p.c. En d'autres termes, en 1901 pour 100 habitants vivant dans les villes il y avait 165 habitants vivant dans les campagnes, tandis qu'actuellement pour 100 habitants vivant dans les villes, il n'y a plus que 119 habitants vivant dans les campagnes.

(1) Voici la comparaison avec la partie continentale des États-Unis :

POPULATION	CANADA		ÉTATS-UNIS	
Rurale,	3,924,394	54,5	49,348,883	53,7
Urbaine.....	3,280,444	46,5	42,623,383	46,3
Totaux	7,204,838	100	91,972,266	100

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Il est très instructif de voir le mouvement des populations rurale et urbaine dans chaque province. Voici des chiffres à cet égard :

PROVINCES	MOUVEMENT DE LA POPULATION	
	Rurale	Urbaine
Alberta.....	+ 180,327	+ 121,314
Colombie Britannique.....	+ 100,318	+ 113,505
Manitoba.....	+ 70,611	+ 129,892
Nouveau Brunswick.....	— 1,493	+ 22,262
Nouvelle Ecosse.....	— 53,981	+ 56,745
Ontario.....	— 52,184	+ 392,511
Ile du Prince-Edouard.....	— 9,546	+ 15
Québec.....	+ 39,951	+ 313,863
Saskatchewan.....	+ 287,338	+ 113,815
Yukon.....	— 13,430	— 5,277
Territoires du Nord-Ouest.....	— 2,933	—

D'après cette statistique, on remarque que dans toutes les provinces l'augmentation porte sur la population urbaine et que pour quatre d'entre elles, comme pour le Yukon et les territoires du Nord-Ouest, dans lesquels il n'y a pas de population urbaine, la population rurale est en diminution. La perte qui est particulièrement sensible dans l'Ontario est changée en gain dans le Québec, ce qui laisse supposer que dans cette dernière province, les pouvoirs publics s'intéressent davantage au peuplement des campagnes.

Le cas du Manitoba doit attirer l'attention. Cette province agricole voit se porter sa population vers les villes et le mouvement ne pourrait continuer dans ce sens, sans porter préjudice à son avenir qui est dans la culture.

L'accroissement de population durant les dix dernières années a donc été pour les trois quarts environ au profit des villes. La division s'établit comme suit pour chaque province :

PROVINCES	POPULATION		Total	Densité (par mille carré)
	Rurale	Urbaine		
Alberta.....	232,726	141,937	374,663	1,93
Colombie-Britannique.....	188,796	203,684	392,484	1,09
Manitoba.....	255,249	200,365	455,614	6,18
Nouveau-Brunswick.....	252,342	39,547	292,889	12,61
Nouvelle-Ecosse.....	306,210	188,128	494,338	22,98
Ontario.....	1,194,785	1,328,489	2,523,274	9,67
Ile du Prince-Edouard.....	78,758	14,970	93,728	41,91
Québec.....	1,032,618	970,094	2,002,712	5,69
Saskatchewan.....	361,067	131,365	492,432	1,95

AUGMENTATION DE LA POPULATION

Le tableau suivant montre les progrès réalisés en un temps relativement court, par bon nombre de cités dont plusieurs semblent être surgies de terre:

VILLES	PROVINCES	POPULATION		
		1911	1901	1891
Montréal (1).....	Québec.....	470,480	267,730	219,616
Toronto (1).....	Ontario.....	376,638	208,040	181,216
Winnipeg (1).....	Manitoba.....	136,635	42,340	25,679
Vancouver (1).....	Colombie Britannique..	100,401	27,010	13,709
Ottawa (1).....	Ontario.....	87,062	59,928	44,154
Hamilton (1).....	Ontario.....	81,969	52,634	48,959
Québec.....	Québec.....	78,190	68,840	63,090
Halifax.....	Nouvelle-Ecosse.....	46,619	40,832	38,437
London.....	Ontario.....	46,300	37,972	31,977
Calgary.....	Alberta.....	43,704	4,396	3,876
St-Jean.....	Nouveau-Brunswick.....	42,511	40,711	39,179
Victoria.....	Colombie Britannique..	31,660	20,919	16,841
Régina.....	Saskatchewan.....	30,213	2,249	—
Edmonton.....	Alberta.....	24,900	2,626	—
Brantfort.....	Ontario.....	23,132	16,619	12,753
Kingston.....	Ontario.....	18,874	17,961	19,263
Maisonneuve.....	Québec.....	18,684	3,958	—
Peterborough.....	Ontario.....	18,360	11,239	9,717
Hull.....	Québec.....	18,222	13,993	11,264
Windsor.....	Ontario.....	17,829	12,153	10,322
Sydney.....	Nouvelle-Ecosse.....	17,723	9,909	2,427
Glace Bay.....	Nouvelle-Ecosse.....	16,562	6,945	2,459
Fort William.....	Ontario.....	16,493	3,633	—
Sherbrooke.....	Québec.....	16,405	11,765	10,110
Berlin.....	Ontario.....	15,196	9,747	7,425
Guelfph.....	Ontario.....	15,175	11,496	10,537
Westmount.....	Québec.....	14,579	8,856	3,076
St Thomas.....	Ontario.....	14,054	11,485	10,366
Brandon.....	Manitoba.....	13,839	5,620	3,778
Moosejaw.....	Saskatchewan.....	13,823	1,558	—
Trois Rivières.....	Québec.....	13,691	9,981	8,334
New-Westminster.....	Colombie Britannique..	13,199	6,499	6,678
Stratford.....	Ontario.....	12,946	9,959	9,500
Owen Sound.....	Ontario.....	12,658	8,776	7,497
St. Catherine.....	Ontario.....	12,484	9,946	9,170
Saskatoon.....	Saskatchewan.....	12,004	113	—
Verdun.....	Québec.....	11,629	1,898	296
Moncton.....	Nouveau-Brunswick.....	11,345	9,026	8,762
Port-Arthur.....	Ontario.....	11,220	3,214	—
Charlottetown.....	Ile du Prince-Edouard..	11,198	12,080	11,373
Sault Ste-Marie.....	Ontario.....	10,984	7,169	2,214
Chatham.....	Ontario.....	10,770	9,068	9,052
Lachine.....	Québec.....	10,699	5, 61	3,761
Galt.....	Ontario.....	10,299	7,866	7,536

Ces chiffres sont frappants. Sept villes qui n'existaient pas il y a vingt ans et n'étaient que des bourgades, il a dix ans, ont aujourd'hui ensemble une population de plus de 117,000 habitants. D'autres ont vu leur population s'accroître dans des proportions dont on ne peut trouver des exemples qu'aux États-Unis.

(1) Faubourgs non compris.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Le Canada compte actuellement 107 cités ayant une population supérieure à 4000 habitants, et formant ensemble la population urbaine.

La désertion des campagnes justement déplorée, est un fait économique constaté dans toutes les contrées de grande activité industrielle. On a remarqué que la densité de la population s'accroît, là où elle est la plus dense et qu'elle diminue, là où elle est la plus faible. Partout l'industrie a réclamé la main-d'œuvre et provoqué cet exode qui, envisagé d'une façon générale, n'est nullement un symptôme alarmant, mais qu'il convient cependant de ne pas perdre de vue, car une trop grande rupture d'équilibre pourrait être la source de crises économiques.

Les raisons de la désertion des campagnes sont multiples: (1) comme nous allons le montrer, outre le taux plus élevé des salaires industriels, citons le développement du service civil, l'essor des chemins de fer à un double point de vue, d'abord par les situations nombreuses d'employés nécessaires à leur administration, (1) ensuite par la facilité des communications entre les villes et les campagnes; bien d'autres raisons existent encore parmi lesquelles le régime fiscal, la concurrence aux produits agricoles, l'attrait des retraites.

Le dépeuplement s'est produit presque partout de façon identique et ce mouvement économique n'a pas échappé aux gouvernants qui en ont compris tous les dangers et se sont efforcés de prendre des mesures en vue de l'enrayer. C'est ce que l'on a appelé le "problème agraire," problème qui s'est posé un peu partout et a fait naître dans la plupart des parlements le "parti agrarien." On est d'accord pour reconnaître l'influence considérable qu'exerce le résultat des récoltes des céréales et des fourrages et la répercussion de ce résultat sur le mouvement économique général. Certains ont même accusé la sécheresse de l'été 1911, qui avait amené la rareté de ces cultures et par suite du bétail, d'être la cause initiale de la vie chère.

(1) V. REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE du 15 octobre 1912, l'art. *La désertion des campagnes*, par J. Meline, ancien ministre de l'Agriculture de France et président du congrès agricole international qui aura lieu à Gand en 1913. Il y est question de l'émigration américaine en Canada.

LE PROBLÈME AGRAIRE

Les mesures dont il est question ont varié selon les pays. En France, la partie rurale de la population est en diminution, les villes de plus de 30,000 habitants ayant une augmentation de 475,442 sur une augmentation totale de 549,264 accusée par le dernier recensement. On y a créé une société nationale de protection de la main-d'œuvre agricole, syndiquant les agriculteurs français.

En Angleterre, de 1881 à 1901 la population rurale, vivant de l'exploitation du sol, est passée de 800,000 à 560,000. En 1907, le bill "Small holdings and allotments act" fut voté par la Chambre des Communes, non sans qu'il eût été vivement discuté et considéré même dans certains milieux, comme une atteinte au droit de propriété.

Ailleurs, dans des terres où le morcellement était une entrave à la culture intense, la culture des céréales n'était plus suffisamment rémunératrice, les pouvoirs publics, par l'éducation et parfois par la protection, s'efforcèrent de lui substituer les cultures industrielles ou maraîchères, la fructiculture ou encore les élevages les plus divers.

Un autre moyen fut le transport pour ainsi dire gratuit de la main-d'œuvre (1) venant quotidiennement s'utiliser dans les centres industriels. Grâce à ces déplacements faciles et peu coûteux, des familles entières ont maintenu leur résidence dans la partie rurale et ont continué à s'y occuper des travaux agricoles, au lieu de se déplacer parce que le chef ou plusieurs de ses membres se venaient au travail industriel.

Voici quelques statistiques, de date un peu plus ancienne, dont le rapprochement des statistiques du recensement est très éducatif et jette le jour sur les causes de l'augmentation plus rapide de la population urbaine. (2)

(1) Le coût approximatif de ces tickets, dits "abonnements ouvriers," est de \$0.01 pour 11 milles et un tiers environ, sur les chemins de fer belges.

(2) RECENSEMENTS ET STATISTIQUES. *Population du Canada par industries et professions*. Ottawa 1910.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

C'est d'abord la statistique de la répartition des professions qui se lit comme suit :

PROFESSIONS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Agriculture.....	707,997	8,940	716,937
Service domestique.....	175,647	102,207	277,755
Pêcheries.....	25,040	14	25,054
Forêts et bois.....	17,113	—	17,113
Manufactures.....	319,021	70,852	389,873
Mines.....	36,896	12	36,908
Commerce et transports.....	216,462	17,774	234,236
Professions libérales.....	55,807	38,832	94,639
Divers.....	4,297	116	4,413
TOTAUX	1,558,180	238,748	1,796,928

Voici ensuite, tirés des mêmes sources, des chiffres représentant le capital, les recettes, les produits des catégories productives, c'est-à-dire dont le travail fournit des articles pouvant être mis sur le marché :

PROFESSIONS	Capital engagé	Recettes	Valeur des Produits
Agriculture.....	1,787,102,634	148,252,073	363,176,384
Pêcheries.....	11,208,564	5,143,614	19,768,449
Forêts et bois.....	—	5,220,663	51,082,689
Manufactures.....	446,911,487	142,302,984	481,053,375
Mines.....	104,489,976	18,958,938	47,956,862
TOTAUX	2,349,717,657	319,878,272	962,987,759

Enfin, les statistiques suivantes montrent l'évaluation des salaires :

PROFESSIONS	REMUNERATION EVALUEE		
	Hommes	Femmes	Total
Agriculture.....	146,944,777	1,307,296	148,252,073
Service domestique.....	47,829,536	14,067,606	61,897,142
Pêcheries.....	5,142,214	1,400	5,143,614
Forêts et bois.....	5,220,663	—	5,220,663
Manufactures.....	128,610,126	13,692,858	142,302,984
Mines.....	18,956,058	2,880	18,958,938
Commerce et transports.....	108,928,008	4,237,144	113,165,152
Professions libérales.....	37,774,642	10,063,254	47,839,876
Divers.....	1,665,732	2,040	1,687,772
TOTAUX	501,071,756	43,336,478	544,408,234

Ces statistiques méritent que l'on s'y arrête. Il faut considérer le nombre de personnes se vouant aux travaux agricoles et le nombre de celles employées dans les manu-

LES COLONS TEMPORAIRES

fictures, la rémunération évaluée pour chacune des catégories, et enfin, le capital engagé, les recettes et la valeur des produits.

On remarque par la statistique des professions que l'agriculture occupe beaucoup plus de personnes que les autres branches de l'activité, mais il y a lieu d'observer que l'industrialisation du pays, en d'autres termes, la transformation sur place des nombreux produits naturels en produits manufacturés, concentre dans les villes une population de plus en plus dense.

On comprend que les salaires industriels attirent vers les agglomérations et sont un mirage faisant désertier les campagnes, bien que la vie au grand air soit plus saine que celle à l'air vicié des manufactures.

Ces constatations sont un indice signalant que les carrières industrielles et commerciales ont plus d'attraits. Il faudrait s'efforcer de faire marcher de pair l'agriculture et l'industrie qui en est à sa première phase. Mais, retenons-le, dans l'avenir, la population urbaine se développera fatalement plus rapidement que la population rurale, car il y a place pour de nombreuses entreprises industrielles, qui s'établiront à proximité des agglomérations et feront appel à la main-d'œuvre.

Les exploitations agricoles et minières occupent, il est vrai, une population flottante d'immigrants, et il serait intéressant d'en connaître le nombre, comme aussi de connaître le nombre de régnicoles se déplaçant de province à autre, selon les saisons et leurs travaux.

M. C. Fidel, Secrétaire de la Société d'Etudes coloniales et maritimes, (1) commentait naguère l'immigration italienne aux Etats-Unis, en se basant sur un rapport de l'ambassade d'Italie à Washington. L'analogie qui existe au point de vue immigration, entre le Canada et les Etats-Unis, permet de penser que ce qui est dit pour le second pays, s'applique au premier, car il est certain que la mentalité des immigrants est la même, en deça et en delà du 45ème. La statistique apprend que, de 1900 à 1906, rien que par mandats-poste, les Italiens ont envoyé dans leur pays \$50,716,668 soit \$29,54 par tête. De plus, 40 p. c. de l'immigration

(1) FRANCE-AMÉRIQUE. *L'émigration italienne aux Etats-Unis*. No de février 1912.

gration italienne (1) retourne passer l'hiver en Europe, y emportant les économies réalisées. Voilà sans doute une colonisation, qui sans être "non désirable," n'est pas "très désirable," pour employer les expressions consacrées.

Le jugement de Léon Say sur l'émigration a singulièrement perdu de son crédit. "Le départ de 10,000 émigrants par an, a-t-il dit, équivaut à la perte d'une armée de 10,000 hommes, qui tous les ans serait engloutie avec armes et bagages, en passant la frontière." Ceci démontre que la science économique peut avoir des principes qui doivent varier avec l'évolution économique universelle. Aujourd'hui, on n'est pas loin d'énoncer, en certains pays, un principe absolument inverse. Tout est relatif. M. Russe, de son côté, a publié une étude (2) dans laquelle il évalue à un demi-milliard de francs les sommes expédiées chaque année en Italie par les émigrés. Ces sommes aident, écrit-il "à la nourriture des familles, au paiement des impôts, au développement de l'industrie, à l'amélioration de l'agriculture". C'est parfait pour la mère-patrie de ces émigrés, mais quelle est la situation du pays où ceux-ci ont fixé leur résidence temporaire? Ils trouvent sans doute là une main-d'œuvre indispensable, mais n'est-il pas de leur intérêt d'empêcher autant que possible cette émigration passagère et surtout cette exportation de capitaux?

Les pays colonisants ont intérêt à voir s'établir des colons s'attachant à la terre qui les fait vivre, y concentrant leurs intérêts et y faisant fructifier les capitaux accumulés par une épargne fort louable, et que les pouvoirs publics pourraient peut-être encourager. C'est pourquoi la Federal Immigration Commission de Washington, a proposé certaines mesures dictées par le souci de conserver au pays, des capitaux s'expatriant trop aisément et qui pourrait servir à la mise en valeur de nouvelles ressources. L'une de ces mesures restrictives est l'exclusion de journaliers non accompagnés de leurs familles, et s'attachant tout naturellement moins au sol. L'Italie, peut-être plus que les autres pays envoyant des immigrants, fait de grands efforts pour que ses nationaux ne se laissent pas absorber par le milieu

(1) Le nombre des émigrants Italiens aux Etats-Unis est de 1,717,095.

(2) BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE NANCY, No de mai et juin 1912, *Note sur l'émigration italienne*.

COMPARAISON AVEC LES ETATS-UNIS

dans lequel ils émigrent, pour qu'ils conservent leur langue et leur sentiment national. " Il sera fort intéressant, conclut M. C. Fidel, de voir comment les ardents efforts de l'Italie en vue de maintenir l'*italianità* parmi ses immigrants aux Etats-Unis, pourront se concilier avec la politique du gouvernement fédéral relative à l'immigration. " Ce sera surtout intéressant pour nous, qui trouverons peut-être là une profitable leçon.

On s'est plu à faire la comparaison entre les Etats-Unis et le Canada, à un siècle de distance. Qu'est cette comparaison au point de vue de la population? L'émigration européenne a fourni 20 millions d'habitants aux Etats-Unis durant le XIXe siècle, avons-nous dit. Examinons ce qu'étaient les Etats-Unis, peu après l'indépendance. En n'envisageant que la partie continentale, le territoire n'avait en 1800 que 867,980 milles carrés; il en a aujourd'hui 2,973,890. Voici d'ailleurs un tableau montrant pour chaque décade, depuis la constitution de la fédération, l'augmentation de la population, celle du territoire par suite de l'addition des nouveaux Etats et le chiffre de la densité: (1)

ANNEES	POPULATION		SUPERFICIE (en milles carrés,
	absolue	relative	
1790	3,929,214	4.5	867,980
1800	5,308,483	6.1	867,980
1810	7,239,881	4.3	1,685,865
1820	9,638,453	5.5	1,713,788
1830	12,866,020	7.3	1,753,788
1840	17,069,453	9.7	1,753,788
1850	23,191,866	7.9	2,944,337
1860	31,433,321	10.9	2,973,965
1870	38,558,371	13.0	2,973,965
1880	50,155,783	16.9	2,973,965
1890	62,947,714	21.2	2,973,965
1900	75,994,575	25.6	2,973,965
1910	91,972,266	30.9	2,973,890

Par ces chiffres, le redressement de la courbe sur le graphique de la page 17 est remarquable, mais il est dû à d'autres causes qu'à l'augmentation de la natalité et à l'immigration, modes habituels de développement; les étoiles du drapeau se sont multipliées au point d'en faire une cons-

(1) THIRTEENTH CENSUS OF THE UNITED STATES, taken in the year 1910, Washington, United States Census Office.

tellation (1) donc les annexions ou cessions territoriales ont contribué pour une bonne part dans la progression constatée.

A ces accroissements de territoires correspondent des accroissements de population. Dans un récent ouvrage, M. Paul Leroy-Beaulieu s'occupe du mouvement de la population aux Etats-Unis (2) sans tenir compte de leur constitution, ce qui nous semble assez important ; c'est ainsi que les additions faites durant la dernière décennie du siècle ont élevé le chiffre de la population de 8,000,000 d'habitants, mais ces sources d'augmentation sont anormales et doivent forcément se tarir. Aussi on peut croire que les statistiques ne signaleront plus d'aussi fortes augmentations et qu'un fléchissement se produira dans l'avenir, quand il n'y aura plus que les chiffres de l'augmentation normale.

Déjà, les associations ouvrières font entendre des plaintes au sujet d'une certaine immigration faisant une vive concurrence à la main-d'œuvre américaine ; elles sont entrées en campagne, s'opposant à l'entrée libre aux Etats-Unis, et il est hors de doute que les résultats s'en feront sentir. (3)

Le Canada ne peut espérer voir sa population s'accroître grandement par voie d'accession (4) et quelque soit le taux de la natalité, quelque soit le courant d'immigration, il semble peu probable qu'il voie se clore le XXI^{ème} siècle avec une population équivalente à celle qu'avaient les Etats-Unis à la fin du XIX^{ème}, bien qu'ayant en 1910 une population légèrement supérieure à celle des Etats-Unis en 1810.

(1) Les treize colonies anglaises qui formèrent l'Union en 1776 étaient : le New Hampshire, le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut, le New-York, le New-Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Georgie.

(2) PAUL LEROY-BEAULIEU, *La Question de la Population*, pp. 105 et suivantes.

(3) QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES. Numéro de mars 1912. V. un intéressant article sur cette question de M. M. Dewavrin, *La législation sur l'immigration et la restriction de la main-d'œuvre étrangère aux Etats-Unis*.

(4) Le Dominion a été constitué par le British North America Act, passé au parlement impérial en 1867 et unissant 4 provinces. Les autres vinrent s'y adjoindre ultérieurement. Il semble qu'il n'y a guère que Terre-Neuve et le Labrador qui pourraient devenir une accession territoriale pour le Canada.

IMPORTANCE DE L'IMMIGRATION AMÉRICAINE

Il est vraisemblable que l'immigration va aller en s'accroissant, sans que l'on puisse être certain du même afflux, ce qui ne serait cependant pas impossible. (1) En presque tous les pays d'Europe, les populations s'écrasent sur une terre qui ne peut plus les nourrir et à chaque recensement une densité plus grande est accusée ; en d'autres, elles végètent sur une terre stérile et les yeux se tournent naturellement vers le Nouveau-Monde exutoire spacieux et fertile dans lequel se déversera le trop plein. (2)

Le Canada présente, et présentera de plus en plus dans l'avenir des conditions de réussite plus certaines que les Etats-Unis ; le champ est moins exploité, (3) la concurrence moins grande, et l'on pourrait presque dire, les ressources naturelles plus considérables. Aussi on peut s'attendre à voir l'immigration se diriger de préférence vers la terre canadienne. Bien mieux, les Etats-Unis même, amènent un fort courant d'émigrants, ce qui a alarmé les autorités américaines au point de leur inspirer des mesures pour restreindre l'exode des fermiers venant s'établir au Canada. (4) Les conditions économiques de l'ouest américain sont moins favorables pour de multiples raisons et expliquent que l'immigration s'accroisse. (5) Voici, d'après le *Wall Street Journal* de New-York, le nombre des émigrants des Etats-Unis passés au Canada, avec le montant des capitaux qu'ils possédaient, durant les sept dernières années :

ANNEES	EMIGRANTS	CAPITAUX
1906	93,782	10,119,927
1907	56,687	10,635,699
1908	57,124	13,161,369
1909	90,996	14,579,551
1910	124,602	26,440,544
1911	131,114	46,356,889
1912	138,880	34,788,000

(1) V. L'ECONOMISTE FRANÇAIS, une série d'art. de M. Pierre Leroy-Beaulieu, sur *L'émigration européenne et l'immigration dans tous les pays neufs au cours des dernières années*.

(2) La densité de la population n'est que de 1.93 par mille carré tandis qu'elle est de 20.1 aux Etats-Unis.

(3) LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE du 28 décembre 1912, V. l'excellent article sur cette question de M. H. Lorin, *L'immigration et la Colonisation en Argentine*.

(4) Voici les chiffres montrant l'importance de l'immigration américaine : *Inscription des homesteads* : 12,485 sur un total de 44,479 inscriptions (année 1911). — *Immigration* : 133,710 Américains sur un total de 303,091 émigrants en 1910 et 131,114 sur un total de 350,374 en 1911.

(5) V. un intéressant article dans LE MARCHÉ, *Le déclin agricole des Etats-Unis au profit du Canada*.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Si le Canada ne peut s'accroître, par les accessions territoriales, comme l'ont fait les Etats-Unis, dans l'avenir, il peut, semble-t-il compter plus que les Etats-Unis sur l'immigration, parce qu'il a ce que l'on a appelé une meilleure "réceptivité." (1)

Il est intéressant de constater qu'une nouvelle politique se fait jour en Europe. C'est celle de la colonisation par une émigration systématisée. Par cette politique les émigrants ne sont pas des unités égarées, ils forment des groupements compacts, ayant leurs écoles, leurs journaux, conservant leurs langues et leurs religions, tout en suivant les lois et usages des pays où ils ont fixé leur résidence.

Les gouvernements d'Europe, hormis la France qui est dans une situation particulière, ne voient pas d'un mauvais œil et encouragent cette sorte de colonisation, pénétration pacifique, fournissant des débouchés, les nationaux du dedans restant en relations suivies avec ceux du dehors. C'est un moyen d'expansion par lequel ils font sentir leur influence, servent leurs intérêts matériels et plusieurs font des efforts en vue de le développer. Les Allemands les premiers sont entrés dans cette voie. Personne n'a mieux exposé leur but que M. Lamprecht quand il écrivit : (2) " On commence à voir dans l'émigration une importante manifestation de la nation considérée comme un tout organique, et de plus en plus on s'est rendu compte qu'elle ouvre à l'exportation de la mère-patrie des marchés favorables,

(1) Statistique de l'émigration totale aux Etats-Unis et au Canada d'après le *Statistical Abstract of the United States* et le *Fifth Census of Canada*.

ANNEES	ETATS UNIS	CANADA
1900	648,512	49,149
1901	487,918	67,149
1902	648,743	67,379
1903	857,046	128,361
1904	812,870	130,331
1905	1,026,499	146,266
1906	1,100,735	189,064
1907	1,285,341	121,667
1908	728,870	262,469
1909	751,786	146,908
1910	1,011,570	303,091
1911	878,587	350,374

(2) K. LAMPRECHT. *Zur Jungsten deutschen Vergangenheit*, p. 597.

LE COMMERCE INTÉRIEUR

qu'elle élève le rendement de la navigation allemande et grâce à une tendance toujours plus forte à se transformer en émigration momentanée, suivie plus tard de retour, elle apporte à la mère-patrie les plus profitables expériences en même temps que des capitaux. "

Le consul d'Angleterre à Dusseldorf constatait que "les milliers d'Allemands répandus aujourd'hui dans toutes les parties du monde formeront une province étrangère à la mère-patrie et que cela favorise singulièrement l'exportation des produits nationaux. "

Cette nouvelle politique de laquelle nous pourrions profiter est de nature à nous amener une excellente classe de colons.

Si le Canada qui progresse cependant rapidement, (1) ne peut espérer pour le commencement du XXIème siècle, avoir une population comparable à celle que les Etats-Unis avaient au commencement du XXème, d'autres éléments qui ont fait défaut au monde durant une bonne partie du XIXème, permettront un développement plus rapide, qui pourrait même conduire plus loin au point de vue du bien-être public. Nous voulons dire : l'outillage économique, fruit de l'expérience et de l'instruction.

Le commerce intérieur. — Dans tous les pays, on s'efforce de favoriser les industries nationales et il serait aisé de montrer par de nombreux exemples, que l'on prend toutes les mesures possibles pour que la consommation leur accorde ses préférences, et dans ces mesures nous n'entendons même aucunement viser la protection douanière, qui cependant n'a d'autre but.

Dans un pays comme le Canada, en cette matière aussi, la distance est l'obstacle à vaincre. Les consommateurs de l'ouest ignorent les producteurs de l'est et vice-versa. Le consommateur ne sait pas, que les industries nationales fournissent ce dont il a besoin et le producteur n'a pas d'agent dans les milieux de consommation, le renseignant sur les affaires possibles et les moyens de conquérir les marchés. Deux faits récents montrent qu'il n'a pas échappé aux intéressés que le marché national ne réclame pas de la production nationale, tout ce qu'il pourrait lui

(1) V. LA QUESTION DE LA POPULATION, par Paul Leroy-Beaulieu. Chap. III. L'accroissement de la population parmi les Franco-canadiens.

réclamer. Un groupement de producteurs d'Alberta s'est réuni pour former une exposition itinérante, pour organiser à grands frais un wagon-exposition, devant montrer dans tous les centres des autres provinces les productions agricoles remarquables de cette région. (1)

D'autre part, le Pacifique Canadien a formé un train-exposition qui de son côté est allé dans l'ouest afin d'y faire connaître les produits des industries de l'est. Ce train comprenait une série de wagons contenant les produits d'une centaine d'industries nationales, totalement ignorées des colons de l'ouest. (2) Il s'agissait de leur montrer que les industries canadiennes sont en état de fournir des articles d'excellente qualité, souvent dans de meilleures conditions que les articles d'importation américaine ou européenne. L'expédition était accompagnée de plusieurs conférenciers munis d'appareils de projections, ayant pour mission de mettre en relief le développement industriel du pays. Ce train-exposition a fait des arrêts de un, deux ou trois jours, selon l'importance des endroits où tous les manufacturiers se sont efforcés par cette occasion de trouver des agences. Cette exposition a obtenu un vif succès et l'on peut augurer qu'il en résultera une plus grande consommation de produits "made in Canada."

Somme toute, voici deux tentatives significatives. Elles revèlent l'initiative des intéressés voulant par la meilleure des publicités, par les expositions, faire connaître ce qu'ils possèdent ; il est à souhaiter qu'elles soient suivies d'autres qui aient pour résultat d'activer le mouvement du commerce intérieur. (3)

Il serait très intéressant de pouvoir se rendre compte du mouvement de ce commerce, mais les éléments d'appré-

(1) Ce wagon-exposition est passé à Montréal au commencement de mars 1912.

(2) Ce train est parti dans le courant de mai 1912 et aurait été demandé par la *Canadian Home Market Association*; l'espace a été disputé par les industriels désireux de faire connaître leurs produits.

(3) Les résultats ont dû être excellents puisque, répondant à notre souhait, un nouveau train-exposition est organisé au moment où ce travail est sous presse. Ce train comprend 14 wagons, contenant des échantillons de la production industrielle des principaux centres producteurs de l'est. (20 mai 1913).

LE COMMERCE DE TRANSIT

ciation font totalement défaut et il est difficile, si pas impossible, de faire un relevé suffisamment exact, pour qu'il puisse fixer les idées. Dans les milieux intéressés, on est porté à croire que les échanges interprovinciaux ne sont pas ce qu'ils pourraient être.

La commission nommée pour étudier les améliorations à apporter aux statistiques officielles, a fait quelques suggestions signalant les avantages qui résulteraient du relèvement et de la publication de statistiques interprovinciales ; (1) il est à souhaiter qu'il y soit donné suite. Actuellement on peut se faire une idée approximative du trafic en étudiant les statistiques des transports et celles du mouvement financier qui s'effectue principalement lors du paiement des récoltes, mais c'est insuffisant.

Le commerce de transit. — Le transit, sans être à proprement parler un commerce, présente des avantages tels que l'on ne saurait faire trop pour le développer. Le plus important de ces avantages, c'est de procurer des revenus qui souvent ont assuré l'existence de l'industrie des transports. Des lignes de chemins de fer, des lignes de navigation ont trouvé dans le transit des ressources sans lesquelles elles n'auraient pu exister, et rendre les services qu'elles ont rendus au commerce intérieur et extérieur.

Le commerce de transit a donc multiplié les voies de communication et plus loin nous verrons toute l'importance de l'extension de cette partie de l'outillage économique, indépendamment de la rémunération du travail et du capital engagé dans l'industrie des transports. Ici aussi des statistiques complètes constitueraient une documentation bien utile.

Voici un tableau montrant, par catégories, la valeur des marchandises en transit, ayant subi un transbordement à Montréal durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1911, ainsi que les pays de provenance et de destination :

(1) V. REPORT ON DEPARTMENTAL COMMISSION ON THE OFFICIAL STATISTICS OF CANADA, p. 20. *Interprovincial Trade*.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

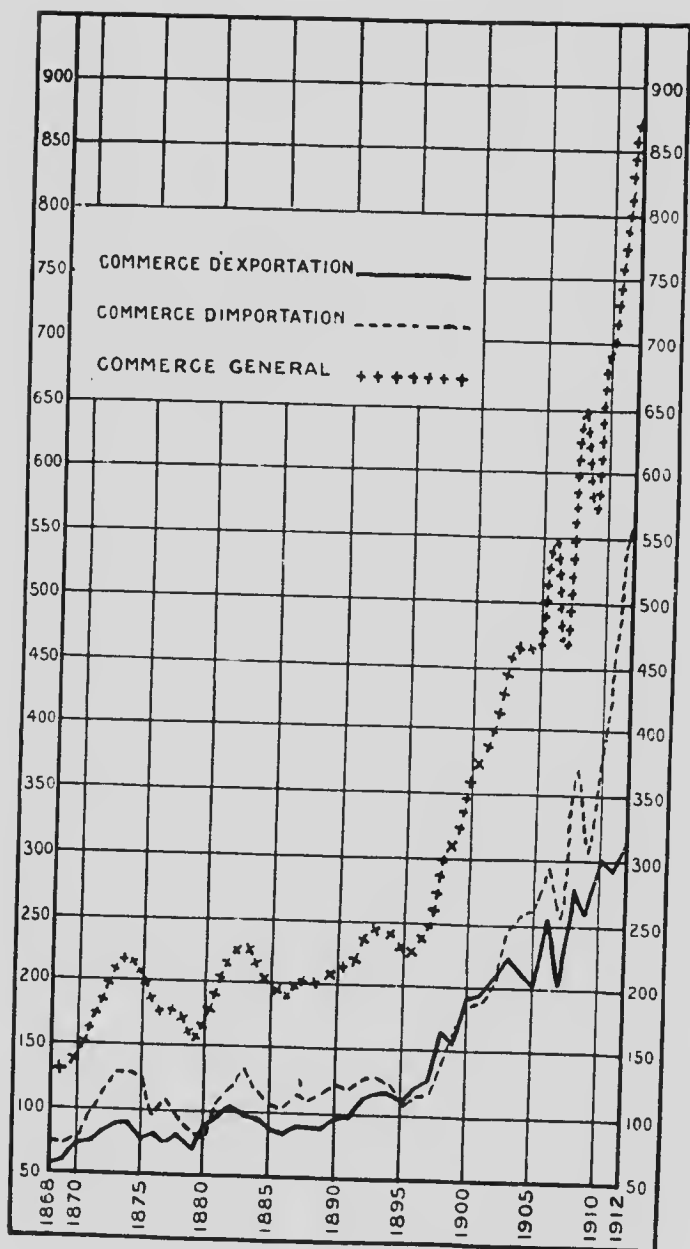
PAYS DE PROVENANCE	PRODUITS					
	MINIERS	PÊCHERIES	FORÊT	ANIMAUX	AGRICOLÉS	MANUFACTURES
Grande-Bretagne.....	39,064	37,085	15,448	93,773	204,634	2,554,291
Etats-Unis.....	14,970	—	221,385	8,459,902	882,570	2,193,180
Belgique.....	—	2,397	—	—	14,779	3,078,176
Terre-Neuve.....	—	750	—	—	—	1,800
Allemagne.....	—	6,300	—	255	26,739	238,662
Chili.....	—	—	—	—	—	379,919
Hollande.....	—	—	2,250	—	3,475	30,793
France.....	—	625	—	—	500	1,943
Japon.....	—	—	—	—	—	3,439
Mexique.....	—	—	—	—	—	681
Italie.....	170	—	—	—	—	170
Chine.....	—	—	—	—	—	96
Turquie.....	—	—	—	—	—	806
TOTAUX	54,034	47,157	238,083	8,553,930	1,132,697	8,483,906

PAYS DE DESTINATION	PRODUITS					
	MINIERS	PÊCHERIES	FORÊTS	ANIMAUX	AGRICOLÉS	MANUFACTURES
Grande-Bretagne.....	7,506	—	160,917	7,985,175	780,691	774,643
Etats-Unis.....	39,064	47,157	17,698	130,808	249,885	6,267,503
Belgique.....	7,464	—	800	—	15,760	362,875
Est Africain.....	—	—	36,304	40,846	14,240	336,331
Nouvelle Zélande.....	—	—	3,449	—	—	354,400
Autriche.....	—	—	8,972	—	—	263,919
Allemagne.....	—	—	—	209,560	27,298	29,308
Hollande.....	—	—	—	67,076	11,861	71,101
Terre-Neuve.....	—	—	1,368	120,465	22,962	16,745
Amérique du Sud.....	—	—	8,975	—	—	—
Indes occidentales.....	—	—	—	—	—	3,635
Cuba.....	—	—	—	—	—	6,046
Suisse.....	—	—	—	—	—	500
Labrador.....	—	—	—	—	—	1,800
Japon.....	—	—	—	—	—	639
Autriche-Hongrie.....	—	—	—	—	—	147
St-Pierre.....	—	—	—	—	—	211
France.....	—	—	—	—	—	4,043
TOTAUX	54,034	47,157	239,083	8,553,930	1,132,697	8,483,906

Il serait très intéressant de connaître la totalité des marchandises transitant sur le territoire national ; le relevé ne présenterait peut-être pas de bien grandes difficultés.

Le commerce extérieur. — Les statistiques du commerce extérieur du Canada, pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1912 accusent une sensible augmentation sur les années précédentes. Cela s'explique. Au développement intense de la population que nous avons montré, devait natu-

LE COMMERCE EXTÉRIEUR



COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA (en millions de piastres).

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

rellement correspondre au développement intense du mouvement des échanges, cette population produisant, consommant et échangeant. Le graphique ci-devant montre l'accroissement du commerce extérieur du Canada depuis la constitution de la confédération jusqu'à 1912.

Voici les chiffres des importations et des exportations totales, pris pour chaque période quinquennale depuis l'année 1870 : (1)

ANNEES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	COMMERCE GENERAL
1870	73,573,490	71,814,339	145,387,829
1875	77,886,979	123,670,283	200,957,262
1880	87,911,458	86,489,747	174,401,205
1885	89,238,361	108,941,486	198,179,847
1890	96,749,149	111,858,241	218,607,390
1895	123,638,803	110,781,682	234,420,485
1900	191,894,723	189,622,513	381,517,236
1905	203,316,872	266,834,417	470,151,289
1910	301,358,529	392,852,692	693,211,221
1911	297,146,365	472,247,540	769,443,905
1912	315,317,350	559,320,544	874,637,894

Ce sont là des chiffres qui permettent d'affirmer que, comparativement, l'essor commercial du Canada ne le cède en rien à l'essor des pays les mieux placés, au point de vue du développement économique. La progression a été constante et remarquable, et cela particulièrement dans le cours des quinze dernières années, le commerce général ayant augmenté de 300 p. c. environ durant cette période. On s'achemine vers le milliard qui pourra bientôt être atteint si l'on conserve la même progression. (2)

Il est éducatif de voir les chiffres de plus près, de se rendre compte du mouvement par pays ainsi que des articles d'importation et d'exportation.

Voici des statistiques comparatives intéressantes, montrant les importations et les exportations canadiennes en 1901 et en 1911, l'augmentation absolue et celle p. c., la participation p. c. dans le commerce total, (3) auxquelles nous ajoutons les moyennes décennales des principaux pays :

(1) RAPPORT DU MINISTÈRE DU COMMERCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1912. Ottawa 1912.

(2) Les chiffres provisoires parus au moment où ce travail est sous presse, font pressentir que le milliard sera dépassé pour l'année fiscale 1912-1913.

(3) RAPPORT DU MINISTÈRE DES DOUANES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1911. Ottawa 1912.

IMPORTATIONS

PAYS	ANNÉE FISCALE		AUGMENTATION		PARTICIPATION		MOYENNES DECENNA- LES
	1901	1911	absolue	p. c.	1901	1911	
Empire britannique							
Royaume-Uni.....	42,966,128	110,585,004	67,618,876	157.38	22.92	23.93	16,801,178
Australasie.....	164,416	1,645,797	1,481,381	900.99	.09	.36	
Inde anglaise.....	1,374,776	4,374,487	2,999,711	218.19	.73	.95	
Guyane anglaise.....	125,682	3,793,201	2,667,519	2,918.09	.07	.82	
Antilles anglaises.....	1,279,952	6,478,356	5,198,404	406.14	.69	1.40	
Terre-Neuve.....	624,616	1,818,307	1,193,697	191.11	.33	.39	
Autres possessions angl.	132,194	786,682	732,498	1,591.63	.13	.18	1,317,750
Total	46,667,758	229,520,844	82,853,086	177.54	21.97	28.03	
Pays étrangers							
République Argentine.....	263,353	2,304,967	2,041,604	775.23	.14	.49	2,507,230
Autriche-Hongrie.....	289,387	1,347,565	1,058,178	365.96	.15	.29	
Belgique.....	3,783,919	3,630,346	1) 153,579	1) 4.06	2.63	.79	
Brsil.....	347,555	924,047	576,492	165.87	.19	.19	
Cuba.....	343,374	1,655,654	712,280	48.21	.18	.23	
Inde orient. hollandaise.....	324,797	1,818,082	1,493,285	459.76	.17	.39	
France.....	5,568,177	11,755,307	6,252,130	113.61	2.94	2.54	7,149,219
Allemagne.....	6,677,959	10,087,199	3,409,240	51.05	3.57	2.18	7,960,909
Hollande.....	839,995	1,849,915	1,000,920	119.16	.45	.39	1,105,566
Italie.....	543,942	1,021,865	477,863	87.81	.29	.22	666,294
Japon.....	1,620,865	1,424,938	804,073	49.61	.87	.52	2,425,330
Mexique.....	17,760	494,968	477,208	2,686.98	.01	.17	
Espagne.....	813,411	1,127,534	314,123	38.61	.44	.24	875,135
Suisse.....	607,716	3,149,787	2,542,071	418.31	.33	.68	2,661,238
Etats-Unis.....	115,971,092	228,465,437	168,494,345	145.29	62.06	61.57	162,844,862
Autres pays étrangers.....	2,262,171	5,071,950	2,809,779	452.33	1.21	1.68	75,501,018
Total	140,210,473	332,520,486	192,310,013	137.16	75.03	71.97	
TOTAL GÉNÉRAL	186,878,231	462,041,330	275,163,099	147.24	100.00	100.00	271,127,535

EXPORTATIONS

Empire britannique							
Royaume-Uni.....	105,328,956	136,962,971	31,634,015	30.03	51.15	47.23	122,949,602
Australasie.....	2,311,405	5,946,929	2,735,524	118.34	1.19	1.71	2,595,194
Afrique anglaise.....	1,986,965	2,364,869	1,267,904	116.64	.56	.81	
Guyane anglaise.....	372,757	622,735	249,978	67.00	.19	.21	
Antilles anglaises.....	1,925,047	4,590,736	2,665,689	138.47	.99	1.58	
Terre-Neuve.....	2,257,399	3,874,670	1,917,271	71.64	1.16	1.34	2,442,670
Autres possessions angl.	97,526	684,097	1,786,569	1,593.40	.05	.24	
Total	113,380,057	154,137,007	40,756,950	35.94	58.29	53.15	
Pays étrangers							
République Argentine.....	279,560	3,021,508	2,742,148	980.88	.14	1.04	
Autriche-Hongrie.....	1,101	156,911	155,830	14,153.50	.00	.05	
Belgique.....	2,806,142	2,773,113	32,098	1) 1.17	1.44	.96	2,389,546
Brsil.....	572,361	1,032,829	460,468	80.45	.29	.36	
Cuba.....	578,013	1,845,169	1,267,156	219.23	.30	.64	
France.....	1,581,331	2,782,092	1,200,761	75.93	.81	.96	1,857,416
Allemagne.....	2,141,552	2,663,017	521,465	24.35	1.10	.91	1,918,921
Hollande.....	187,378	1,397,019	1,209,661	645.56	.10	.73	338,850
Italie.....	315,063	379,270	64,207	20.37	.16	.13	464,648
Japon.....	188,683	619,989	431,306	228.54	.10	.21	1,161,321
Mexique.....	72,498	1,268,150	1,195,652	1,649.22	.04	.44	
Russie.....	45,681	1,176,571	1,120,890	2,475.62	.02	.41	
Suisse.....	739	22,673	21,934	2,968.07	.00	.01	91,275
Etats-Unis.....	70,406,841	112,680,693	42,273,855	60.04	36.26	38.85	86,164,450
Autres pays étrangers.....	1,952,143	4,102,675	2,091,532	41.34	1.01	1.39	12,061,328
Total	81,129,086	135,863,203	54,734,117	67.47	41.71	46.85	
TOTAL GÉNÉRAL	194,509,143	290,000,210	95,491,067	49.09	100.00	100.00	235,414,880

(1) Diminution

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Voici les chiffres indiquant le mouvement des échanges par pays durant les cinq dernières années : (en milliers de piastres.)

PAYS		1908	1909	1910	1911	1912
ROYAUME-UNI	Importations	94,959	70,683	95,350	109,936	116,907
	Exportations	154,484	133,745	149,634	136,965	151,853
ETATS-UNIS	Importations	210,653	180,027	225,502	284,935	356,354
	Exportations	113,521	92,604	113,151	119,397	129,534
FRANCE	Importations	9,902	8,197	10,110	11,564	11,744
	Exportations	1,807	3,175	2,641	2,782	2,123
ALLEMAGNE	Importations	8,163	6,050	7,935	10,947	11,090
	Exportations	2,375	1,477	2,501	2,663	3,814
BELGIQUE	Importations	2,381	1,902	3,240	3,614	3,686
	Exportations	1,379	3,927	2,900	2,773	3,752
PAYS-BAS	Importations	1,426	1,273	2,010	1,821	2,423
	Exportations	855	7,246	1,938	1,397	7,782
AM. DU SUD	Importations	3,088	4,784	6,217	7,334	10,533
	Exportations	4,468	3,478	4,745	5,150	4,825
AUSTRALIE	Importations	—	—	—	—	—
	Exportations	2,873	2,769	4,583	3,926	3,947
CHINE, JAPON	Importations	2,905	2,627	2,981	3,106	3,112
	Exportations	1,706	1,779	1,971	1,150	902
INDES-Occ.	Importations	8,301	8,092	7,337	9,036	8,490
	Exportations	4,544	4,534	5,948	6,567	6,960
TERRE-NEUVE	Importations	1,777	1,938	1,466	1,818	1,841
	Exportations	3,409	3,552	3,971	3,875	4,284
AUTRES PAYS	Importations	14,872	12,931	16,882	18,739	21,295
	Exportations	6,486	9,223	8,437	10,552	10,614
Totalx		650,792	571,268	693,210	769,444	874,537

Les principales marchandises constituant le trafic extérieur du Canada durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1912, sont les suivantes :

PRODUITS EXPORTES	VALEUR	TOTAUX
Produits Miniers		41,510,582.
Amiante.....	2,097,814.	
Charbon.....	4,467,197.	
Cuivre.....	5,646,206.	
Or.....	7,211,438.	
Nickel.....	3,743,920.	
Argent.....	15,908,813.	
Divers.....	—	
Produits des Pêcheries.		16,815,192.
Morue.....	4,291,542.	
Homard.....	3,082,778.	
Salmon.....	3,380,178.	
Divers.....	—	

LES PRODUITS CONSTITUANT LE TRAFIC EXTÉRIEUR

PRODUITS EXPORTES (Suite)	VALEUR	TOTAUX
Produits Forestiers.		41,104,887.
Bois de pin.....	1,428,492.	
Epinette.....	6,013,051.	
Lattes.....	1,732,294.	
Madriers et planches.....	19,342,100.	
Voliges.....	1,180,905.	
Bardeaux.....	1,481,488.	
Divers.....	—	
Animaux et leurs Produits.		49,220,897.
Bétail plus d'un an.....	4,118,031.	
Cuir, peaux, fourrures.....	5,088,004.	
Beurre.....	2,100,203.	
Fromages.....	21,059,845.	
Lard.....	7,521,294.	
Divers.....	—	
Produits Agricoles.		115,454,486.
Pommes.....	5,104,301.	
Orge.....	1,324,300.	
Blé d'Inde.....	5,732,001.	
Avoine.....	4,065,578.	
Froment.....	64,690,325.	
Farines.....	26,037,992.	
Céréales préparées.....	2,311,788.	
Foin.....	6,375,491.	
Lin.....	2,842,242.	
Divers.....	—	
Produits Manufacturés.		42,508,985.
Moissonneuses.....	1,433,697.	
Gomme.....	2,257,216.	
Produits chimiques.....	1,074,670.	
Aciers et produits.....	1,117,634.	
Cordages.....	1,104,364.	
Semelles.....	1,441,585.	
Aluminium.....	2,356,807.	
Imprimés.....	3,299,209.	
Automobiles.....	2,039,993.	
Bois de pulpe.....	5,094,305.	
Lainages.....	1,127,234.	
Divers.....	—	
Articles divers		1,101,122.
Monnaies et lingots		7,601,999.
Total des Exportations.		315,317,250

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

PRODUITS IMPORTÉS	VALEUR	TOTAUX
Produits Miniers.		
Charbon de toutes sortes.....	40,681,261.	49,343,015.
Minerais.....	4,406,174.	
Diamants.....	2,621,851.	
Divers.....		
Produits des Pêcheries		
		2,531,921.
Produits Forestiers.		
Billes de chemin de fer.....	1,115,132.	15,217,275.
Chêne.....	2,449,542.	
Pitchpin.....	1,929,925.	
Planches et billots.....	4,988,519.	
Divers.....		
Animaux et leurs Produits.		
Animaux vivants.....	2,875,507.	30,182,174.
Œufs.....	1,659,019.	
Bœuf.....	1,038,138.	
Lard, etc.....	1,476,287.	
Cuir et peaux, fourrures brutes.....	12,889,875.	
Laines brutes.....	1,555,395.	
Divers.....		
Produits Agricoles.		
Maïs.....	12,684,955.	68,347,048.
Froment.....	2,837,706.	
Jute.....	1,219,620.	
Foin, etc.....	3,539,577.	
Légumes.....	1,085,448.	
Coton brut.....	7,932,467.	
Talc non manufacturé.....	4,432,682.	
Thé et Café vert.....	4,921,224.	
Fruits.....	6,850,715.	
Divers.....		
Produits Manufacturés.		
Livres et imprimés, papeterie, etc.....	6,414,304.	367,586,383.
Produits chimiques.....	1,016,750.	
Porcelaine.....	1,764,973.	
Meubles et objets en bois.....	3,760,692.	
Fourrures.....	1,007,628.	
Verre à vitres.....	2,111,416.	
Chaussures en cuir.....	2,791,832.	
Armes à feu.....	1,125,247.	
Chapeaux et berrets, ganterie.....	3,493,953.	
Fers et aciers (fonte).....	3,511,856.	
Machines diverses, automobiles.....	44,229,867.	
Joaillerie, orfèvrerie.....	2,769,942.	
Obj. manufacturés (fer et étain).....	13,267,285.	
Toiles crées, linoléums, etc.....	1,349,074.	
Rubans, soieries, etc.....	6,265,765.	
Whisky.....	2,399,637.	
Sucres, mélasses, etc.....	16,635,860.	
Draps, lainages, etc.....	16,286,075.	
Gomme.....	2,005,179.	
Tissus de jute.....	1,062,173.	
Cuivre et étain en barres.....	8,350,798.	
Pétrole.....	2,270,374.	
Objets en caoutchouc.....	4,250,374.	
Cotons, (tissus, vêtements, broderies	15,715,349.	
Lin, (tissus, dentelles, etc.).....	2,818,418.	
Fers et aciers (profilés et laminés).....	16,187,987.	
Divers manufacturés.....		
Articles divers		
Monnaies et lingots.....		274,877.
		26,033,851.
Total des Importations.		559,320,544

LE COMMERCE CONSIDÉRÉ PAR PROVINCE

Il est intéressant de voir comment le commerce extérieur se répartit entre les provinces. Voici les chiffres se rapportant au trois dernières années: (en milliers de piastres)

PROVINCES	1910			1911			1912		
	Exportations	Importations	Com. général	Exportations	Importations	Com. général	Exportations	Importations	Com. général
Ontario.....	90,287.	171,026.	261,313.	93,945.	207,201.	301,166.	108,554.	240,262.	348,816.
Québec.....	126,378.	128,737.	255,116.	123,725.	141,379.	265,096.	123,104.	164,349.	287,453.
Nouvelle-Ecosse.....	19,557.	14,735.	34,293.	20,001.	16,748.	36,749.	23,569.	19,285.	42,854.
Nouveau-Brunswick.....	32,110.	10,829.	42,940.	28,273.	11,473.	39,747.	28,979.	11,953.	40,933.
Manitoba.....	4,192.	25,713.	29,896.	3,134.	34,855.	37,989.	3,302.	44,223.	47,526.
Colombie Britannique.....	25,068.	27,091.	52,159.	23,016.	38,692.	61,709.	20,272.	49,345.	69,618.
Ile du Prince-Edouard.....	441.	653.	1,095.	436.	656.	1,092.	583.	703.	1,286.
Alberta.....	161.	5,948.	6,109.	365.	9,094.	9,459.	52.	13,878.	13,931.
Saskatchewan.....	2,912.	6,125.	9,038.	4,456.	11,024.	15,081.	4,621.	14,266.	18,888.
Yukon.....	247.	962.	1,199.	221.	1,076.	1,298.	2,275.	962.	3,227.
Colis postaux.....		49.	49.		55.	53.		99.	99.
TOTAL.....	301,358.	391,852.	693,211.	297,196.	472,247.	769,443.	315,317.	559,320.	874,637.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Plusieurs enseignements se dégagent de l'examen des statistiques. Elles font constater que les Etats-Unis sont, et demeurent, le fournisseur le plus important du Canada et que d'autre part, le Royaume-Uni est son principal acheteur. De là, les Etats-Unis et le Royaume-Uni



EXPORTATIONS



IMPORTATIONS



prennent une place à part dans l'étude du commerce extérieur canadien, dont ils se partagent plus des huit dixièmes et l'on ne peut séparer l'étude des relations commerciales existant entre ces pays et le Canada. Cette situation domine la politique commerciale canadienne qui rencontre la

LES ÉCHANGES AVEC LES ETATS-UNIS ET LE ROYAUME-UNI

et doit résoudre, des différences que les politiques des autres pays ne rencontrent pas et n'ont pas à résoudre.

Voici, rapprochés pour la comparaison et pour montrer les progrès réalisés durant la dernière période décennale, les chiffres montrant le volume des échanges avec ces deux pays et avec le reste du monde, l'augmentation absolue et p. c., ainsi que la participation p. c. en 1902 et durant la dernière année fiscale :

IMPORTATIONS

PAYS DE PROVENANCE	1902	1912	AUGMENTATION		PARTICIPATION p. c.	
			Absolute	p. c.	1902	1912
Royaume-Uni.....	49,213,762	116,907,622	67,693,860	137.5	24.2	20.9
Etats-Unis.....	120,807,050	356,354,478	235,547,428	191.9	59.6	63.7
Autres pays.....	32,770,783	80,049,044	53,278,261	162.5	16.2	15.4
TOTAUX	202,791,595	559,320,544	356,518,949	170.8	100	100

EXPORTATIONS

PAYS DE DESTINATION	1902	1912	AUGMENTATION		PARTICIPATION p. c.	
			Absolute	p. c.	1902	1912
Royaume-Uni.....	117,320,221	151,833,413	34,513,192	29.3	55.4	48.1
Etats-Unis.....	71,197,684	220,534,634	149,336,950	211.1	32.2	38.3
Autres pays.....	23,122,381	42,949,203	19,826,822	85.7	12.4	13.6
TOTAUX	211,640,286	315,317,250	103,676,964	49.4	100	100

COMMERCE GENERAL

PAYS	1902	1912	AUGMENTATION		PARTICIPATION p. c.	
			Absolute	p. c.	1902	1912
Royaume-Uni.....	166,533,983	268,740,435	102,206,452	61.4	40.1	30.7
Etats-Unis.....	192,004,734	476,889,112	284,884,378	148.3	46.5	54.5
Autres pays.....	55,893,164	128,998,247	73,105,083	131.2	13.4	14.8
TOTAUX	414,431,881	874,627,794	460,195,913	112.2	100	100

Durant la dernière année fiscale, les Etats-Unis ont donc fait avec le Canada un commerce se chiffrant par 476.889.112 piastres, soit 120.534.634 pour nos exportations et 356.354.478 pour nos importations.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

C'est donc une balance de \$235,819,844 en faveur des Etats-Unis, c'est-à-dire 107,950,683 piastres de plus qu'en 1908, année où la différence fut la plus forte. (1)

En comparant ces chiffres avec ceux de 1902, on remarque une augmentation de 194,9 p. c. pour les importations et de 69,3 p. c. pour les exportations. A un autre point de vue on constate que la république américaine importe 63,7 p. c. des importations totales du Canada et que nous envoyons chez nos voisins du sud 32,2 p. c. de nos exportations totales. On conçoit qu'une frontière commune de plus de 3,000 milles favorise le mouvement des échanges entre les deux pays, les voies de communication les plus diverses la traversant, constituant autant de traits d'union, mais il conviendrait de donner une impulsion qui soit de nature à mettre mieux en équilibre les plateaux de notre balance du commerce. C'est autant par la diminution des importations de produits qui peuvent se fabriquer dans le pays, que par l'augmentation de nos exportations, que cet équilibre doit s'établir.

Le trafic vers l'Angleterre se fait dans un autre sens. Tandis que les importations ont été de 116,907,022 piastres durant la dernière année fiscale, les exportations ont été de 154,833,413 piastres, donnant un mouvement total d'échanges de 268,740,435 piastres et une balance favorable de 34,826,391, soit cependant une réduction assez importante sur l'année 1902, qui nous a donné une balance favorable de 68,406,199 piastres.

L'augmentation du commerce total est de 61,4 p. c., les importations étant augmentées de 137,5 p. c. et les exportations de 29,3 p. c. Quant à la participation dans le commerce général, on remarque que la part de l'Angleterre n'est plus que de 30,7 p. c., soit 20,9 aux importations et 48,1 aux exportations.

Donc, le pourcentage de l'augmentation du trafic avec les Etats-Unis est plus élevé, tant pour nos importations que pour nos exportations et la participation de la république américaine dans le double mouvement des échanges, importations et exportations, progresse au détriment de la

(1) D'après le *Statistical abstract for United States 1911*, publié par le Department of Commerce and Labor de Washington, les chiffres pour 1911 sont de \$269,806,013 aux exportations et \$100,863,418 aux importations, soit un excédent d'exportations de \$168,942,515.

NÉCESSITÉ DE SE TOURNER VERS L'INDUSTRIE

participation anglaise, attaquée même par le reste du monde, pour lequel les statistiques accusent une légère augmentation.

La principale conclusion à en tirer, c'est que le consommateur canadien se procure ce dont il a besoin au mieux de ses intérêts. Dans l'état actuel des choses, les Etats-Unis ont le bénéfice de la situation géographique. Le voisinage les avantage. Ils n'ont pas leurs importations grevées d'un fret et d'assurances, dont les taux sont souvent rendus excessifs par les ententes supprimant le libre jeu de la concurrence. Les statistiques montrent qu'ils inondent le marché canadien de produits manufacturés. Par suite de ces avantages certaines importations sont presque un monopole pour eux. Les concurrents ne parviennent pas à les supplanter malgré la faveur d'un tarif préférentiel. Même à prix de revient égal, dans bien des cas, le fournisseur voisin sera préféré, l'acheteur pouvant se rendre plus facilement sur place et n'ayant pas les ennuis d'une longue attente, car on connaît les irrégularités des livraisons européennes. Ajoutons que le voisinage les favorise davantage encore durant la période hivernale, à cause de la fermeture de la navigation.

Des modifications tarifaires ne peuvent guère apporter de changements sans qu'il en résulte une hausse qui, en dernière analyse, serait payée par le consommateur canadien. Il y a plus, cette hausse, qu'elle se produise sur les denrées alimentaires ou sur les matières premières, doit fatalement avoir pour résultat un relèvement des prix de revient de nos produits manufacturés. Déjà actuellement ils luttent difficilement sur les marchés étrangers; si le coût en était plus élevé, la lutte leur serait impossible et ils devraient se contenter du marché national pour tout débouché. Serait-ce là un débouché suffisant? Il est permis d'en douter. Emparons-nous de l'industrie! s'est-on écrié. Ce cri est plutôt un cri d'alarme qu'un engagement. Oui, emparons-nous de l'industrie, qu'elle soit agricole, manufacturière ou extractive, car elle est la clé de l'avenir économique! Négliger l'industrie, c'est risquer de compromettre cet avenir. L'industrie se commercialise chaque jour davantage, les méthodes économiques modernes tendront de plus en plus à la suppression des intermédiaires, elle em-

piète de plus en plus sur un terrain jusqu'ici réservé au commerce. Il importe donc de se tourner vers elle, mais la première condition, c'est de fournir par une politique commerciale bien comprise, des débouchés pour les produits de ces industries. Cette politique est sollicitée d'une part par les Etats-Unis, qui avec un marché de près de cent millions de consommateurs semblent être le débouché naturel du Canada, et d'autre part, par le Royaume-Uni avec lequel le Canada a des liens. Et ici l'on se trouve devant un dilemme angoissant. Ou il faut prendre des mesures douanières qui auront pour conséquences inévitables de compromettre l'avenir économique du pays en restreignant ses débouchés naturels, ou il faut prendre des mesures qui peuvent sembler moins favorables aux intérêts de l'Empire. Mais qui oserait prétendre que l'intérêt de l'Empire n'est pas d'avoir une colonie autonome, riche, prospère, devenant une puissance économique, plutôt que d'avoir une colonie végétant et n'ayant aucune puissance, ni de production, ni de consommation ?

Les intérêts nationaux varient selon que les régions sont industrielles ou agricoles et souvent ils seront en opposition : les uns comme les autres désirent voir de plus larges débouchés. Il semble que la solution se trouve dans des concessions mutuelles, faites en tenant compte des nécessités économiques des deux régions.

Une brochure publiée récemment donne d'intéressants détails sur la convention qui avait été projetée avec les Etats-Unis (1). Elle reproduit la correspondance, donne des renseignements circonstanciés sur le mouvement commercial entre les deux pays.

Ces renseignements se modifieront bientôt. Les élections ont appelé le parti démocrate au pouvoir et son premier soin sera la révision du tarif douanier conformément à son programme. Les démocrates ont toujours combattu le régime protectionniste à outrance, car en bien des cas ce régime était devenu prohibitionniste, favorisant les excès des trusts qui, débarrassés de la concurrence étrangère, exploitaient à leur fantaisie la masse des consommateurs. Ce parti s'était fait le champion de l'intérêt général contre l'intérêt privé. Ce n'est pas qu'il venille le libre-échange absolu. Le nouveau président M. Wilson a déclaré au lendemain de

(1) *Relations douanières entre les Etats-Unis et le Canada*, Correspondance et exposés, Ottawa 1911.

LA QUESTION DES TARIFS

l'élection : " Nous devons agir avec précaution et prudence, comme des gens qui savent ce qu'ils font et non comme ceux qui sont épris d'une théorie. " Un changement brusque pourrait amener de graves perturbations dans la vie économique, aussi n'est-il question dans le message présidentiel que de modifier les tarifs en vue de permettre la libre concurrence et d'empêcher les abus du protectionnisme. Le message admet même, les droits protecteurs, à côté des droits fiscaux, pourvu qu'ils soient modérés et ne facilitent pas la création de monopoles. La réforme douanière se fera donc progressivement, par étapes. (1) Le premier pas est fait ; c'est le point de départ d'une nouvelle phase de la vie économique américaine. (2)

Il semble qu'en Canada, l'on n'attache pas toute l'importance qu'il faudrait à cet événement qui est cependant gros de conséquences. Le percement de l'isthme de Panama, aura moins d'effet sur la vie économique canadienne que le changement de politique commerciale des Etats-Unis. On peut presque prévoir que ce sera le fait le plus important du premier quart du XXe siècle.

Quelle répercussion peut avoir chez nous ce changement de la politique douanière de nos voisins ? Que pourra-t-il en résulter dans le mouvement de nos échanges avec les Etats-Unis et avec l'Angleterre ? Celle-ci menacée dans ses industries, là par le développement des industries européennes, ici par le développement des américaines, sent les marchés du monde lui échapper et comme conséquence, traverse une crise d'impérialisme que lui commande son intérêt ; le salut, estime-t-on dans certains milieux, est dans l'union douanière britannique et rien ne doit être ménagé pour y arriver. Malheureusement les intérêts de la métropole et ceux des colonies ne se confondent pas toujours ; des divergences se produisent et des accords arrachés ou obtenus à l'aide de subtilités ne peuvent être durables. Le commerce ne fait guère de sentiment et s'il en fait, ce ne peut être que d'une façon passagère et quoi qu'il advienne il suit toujours son cours naturel. (3)

(1) L'ECONOMISTE FRANÇAIS, Novembre 1912. V, part. *Les élections américaines et leurs conséquences*, de M. Paul Leroy-Beaulieu.

(2) V. THE ECONOMIST du 12 avril 1913. *The new-american tariff*.

(3) V. REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, No 3 et 4, Septembre-Octobre 1912, notre article la *Politique commerciale de l'Angleterre*.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

L'accord commercial ébauché avec les Etats-Unis et connu sous le nom de réciprocité a été rejeté par le peuple canadien. A l'écart des discussions, on peut le juger sans passion, et l'appréciation suivante semble en être dénuée : (1). " Le peuple Canadien en rejetant le traité dit de réciprocité, négocié par le gouvernement libéral, a agi par sentimentalité beaucoup plus que par intérêt raisonné et bien entendu. Le rejet de la " réciprocité " par le peuple canadien n'est pas autre chose qu'un acte de foi britannique. Toute autre explication peut être intéressante ou séduisante. Celle-là seule est la vraie. Les Canadiens d'origine anglaise ont cru que l'abaissement de la muraille douanière entre les Etats-Unis et le Canada compromettrait le commerce britannique et surtout le commerce du Royaume-Uni avec le Canada. Ils ont cru que le développement des échanges entre le Canada et les Etats-Unis aboutirait à l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Devant l'apparition de ce fantôme, la ferveur du sentiment britannique a fait taire tout raisonnement et la réciprocité a été rejetée. Anciennement hier, elle surgira demain plus nécessaire, plus indispensable, plus impérieuse que jamais. Il n'est plus possible de maintenir entre deux pays dont les analogies économiques sont si évidentes et qui sont séparés par une ligne idéale de près de cinq mille kilomètres, où la géographie physique n'entre pour rien, il n'est pas possible, disons-nous, de maintenir " ad aeternum " entre ces deux pays, une muraille douanière, aussi haute et aussi épaisse que celle qui sépare aujourd'hui le Canada des Etats-Unis. Cette muraille, il est vrai, protège les industriels canadiens contre la concurrence des industriels américains sur le marché canadien, mais le jour n'est certainement pas loin où, les industriels du Canada comprendront que l'abaissement de cette muraille, s'il les met en concurrence, au Canada même, avec la production industrielle des Etats-Unis, leur ouvrira en revanche, aux Etats-Unis, les débouchés autrement étendus que ceux sur lesquels ils peuvent aujourd'hui compter. Dans l'état actuel, c'est-à-dire en présence de cette muraille douanière, les industriels américains, gênés dans

(1) LE CANADA ET LA GRACE. Volume publié par la Chambre de commerce française de Montréal, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. V. Fart, *Le Commerce extérieur du Canada*, p. 135.

LE MARCHÉ AMÉRICAIN ET LE MARCHÉ ANGLAIS

la diffusion de leurs produits au Canada, vont être amenés les uns, après les autres, à fonder au Canada des usines succursales de leurs usines des Etats-Unis. Ils y trouveront des forces hydro-électriques en abondance et toutes sortes de facilités de transport. Les Canadiens commenceront par applaudir à cette invasion de capitaux américains et à ce développement rapide de l'activité industrielle du Canada ; mais le jour viendra où l'on s'apercevra : 1° que les dividendes de ces entreprises industrielles sont entièrement versés à des capitalistes des Etats-Unis ; 2° que les établissements et organisations industrielles du Canada sont en majorité des industries américaines. A ce moment-là, cette même ferveur britannique dont nous parlions tout à l'heure et qui a renversé hier le projet de réciprocité commerciale, abaissera la muraille douanière, préférant accueillir les produits américains plutôt que de voir le Canada envahi par les capitaux et surtout par les capitaines d'industrie des Etats-Unis.

Cette citation est un peu longue, mais est un exposé assez net de la situation et son importance l'excuse. D'après l'auteur de cet article, la crainte de l'annexion aurait donc fait prendre des mesures qui auront pour résultat un envahissement pacifique plus lent, mais plus effectif.

Le loyalisme envers l'Empire est chose excellente ; le Canada a grandi sous l'égide de la couronne, mais ce loyalisme ne peut être poussé jusqu'au suicide national. C'est ce qu'affirmait nettement le maire d'Edmonton lors de la réception de S. A. R. le Gouverneur Général en disant : " Nous nous rendons compte qu'il nous incombe, si nous sommes loyaux à nos meilleurs vœux, d'employer toutes nos énergies à élargir nos frontières commerciales, afin d'atteindre tous les marchés qui sont prêts à recevoir la production toujours croissante de notre sol, afin que notre population sache qu'elle n'est régie que par des lois économiques et commerciales équitables, et afin qu'elle puisse obtenir les meilleurs résultats possibles de son industrie. C'est ainsi, et ainsi seulement, que le loyalisme et le contentement seront placés sur une base permanente et durable. "

Les mêmes sentiments ont été exprimés de la façon suivante : " Le Canada a évidemment atteint le point, où par suite de l'influence de l'ouest il ne peut plus risquer de

remonter son tarif et de devenir un pays protectionniste à outrance. La concession faite pour le ciment en est l'indice et tout le monde doit admettre que le tarif actuel est le maximum possible, si l'on ne veut pas que l'ouest bouge. Toute modification future au tarif devra donc être faite en descendant. Un groupe de consommateurs suggérait tout dernièrement l'idée que le Gouvernement maintienne ou non des droits de douane, d'acheter pour leur consommation des articles américains de préférence aux articles canadiens sous le prétexte que l'équivalent des droits de douane dont ceux-ci sont surélevés, étant destiné à aller dans les poches de nos manufacturiers de l'est, ils préfèrent verser les droits au trésor en important des États-Unis et plus tard, recevoir leur part des rentrées douanières, dans la répartition budgétaire pour travaux publics ou autres objets.

" Lorsque les esprits en sont venus à ces dispositions vengeresses, les choses sont terriblement avancées et il y a lieu, sinon de s'alarmer pour l'avenir, au moins de chercher une solution. "

Il ne faut pas se le dissimuler, le Canada se trouve là devant le problème le plus grave qu'il puisse avoir à résoudre, car de sa solution dépend son existence même comme puissance économique.

Le commerce franco-canadien a progressé d'une façon remarquable ; il est passé de \$8,061,042 en 1902 à \$1,009,411 en 1912. Nous avons vendu à la France pour \$2,123,705 durant la dernière année fiscale, tandis, qu'en 1902 le montant de nos ventes n'était que de \$1,388,848. Nos achats en France sont passés de \$6,672,194 à \$11,885,706 pendant les mêmes années. La moyenne décennale 1901-1911 accuse les chiffres suivants :

Importations \$8,699,169

Exportations 2,135,606

Commerce total \$10,834,774

De vigoureux efforts ont été tentés de part et d'autre pour activer le mouvement de nos échanges avec la France. Une convention commerciale, dont on peut attendre les meilleurs résultats, a été signée récemment, non sans qu'elle n'ait donné lieu à de vives controverses, en France du moins, qui ont fait l'objet d'une excellente étude de M.

LES ÉCHANGES AVEC LA FRANCE ET AVEC L'ALLEMAGNE

Montpetit, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. (1)

Les progrès du commerce avec l'Allemagne ne sont pas moins dignes de retenir l'attention et amènent les mêmes constatations. Nos exportations sont passées de \$2,692,578 en 1902 à \$3,814,914 en 1912 et nos importations de \$10,823,169 à \$11,146,746, ce qui produit un commerce général de \$13,515,747 en 1902 passé à \$14,961,660 en 1912.

Pour la moyenne décennale, nous trouvons les chiffres suivants :

Importations.	\$8,921,733
Exportations.	2,185,223
Commerce total.	\$11,106,956

Bien que ces chiffres soient légèrement supérieurs à ceux de notre commerce avec la France, la courbe de nos échanges avec ce dernier pays, durant la dernière décade, se redresse plus vivement. Si les progrès avec la France ont été plus marquants, le volume du commerce avec l'Allemagne a été plus considérable durant les dix dernières années, et cela malgré une guerre de tarifs qui a pris fin le 1er mars 1910, par l'octroi réciproque du tarif minimum à la suite d'un accord provisoire. Le tarif allemand est moins élevé que le tarif français et il est hors de doute que le gouvernement allemand va s'efforcer d'obtenir des avantages pour le commerce de ses nationaux au Canada. Les effets de l'accord provisoire n'ont pas tardé à se faire sentir, le mouvement des échanges, en 1911, tant des importations que des exportations, a presque doublé comparé à celui de 1909 et l'on peut augurer de nouveaux progrès.

La Belgique est certainement appelée à avoir un mouvement d'échanges plus actif avec le Canada. D'après le tableau de la p. 39 on constate que c'est le seul pays dont les importations sont en diminution, étant tombées de \$3,783,919 à \$3,630,340 respectivement pour les années 1901 et 1911. Il y a également diminution des exportations canadiennes vers la Belgique comme vers l'Espagne. En ne considérant que les chiffres de 1912, on remarque qu'ils sont plus élevés que ceux de la moyenne décennale mais que

(1) *REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE. Les deux conventions commerciales franco-canadiennes.* Vol. 1, pp. 171 et 251.

le volume des échanges comparé au volume total est en diminution. Les importations belges en Canada ne sont que 0,79 des importations totales et les exportations canadiennes en Belgique ne sont que 0,96 des exportations totales. Après la France et l'Allemagne, la Belgique a conclu en juin 1910, un accord provisoire lui accordant le bénéfice du tarif intermédiaire ; il n'y avait donc pas plus d'entraves au commerce belge qu'au commerce avec les autres pays. Le développement moins rapide ne peut guère être imputé qu'à un manque de documentation de part et d'autre.

Il est un autre petit pays dont les progrès réalisés durant la dernière période décennale sont absolument remarquables, c'est la Suisse. Nos exportations sont passées de \$759 à \$22,673 et nos importations de \$607,716 à \$3,144,787 (1). Ce développement extraordinaire n'a pas échappé au gouvernement de la république helvétique qui se propose de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer sa continuation, entre autres par l'organisation méthodique d'un service consulaire ; on se rend compte également, dans ce pays si actif, de tous les avantages qui résultent d'un tel service quand il est bien organisé.

Notre commerce extérieur avec les autres pays est groupé et ne présente rien de remarquable, si ce n'est que pour chacun de ces groupements, la balance du commerce nous est nettement défavorable. (2)

C'est là un fait significatif qui doit attirer l'attention et la retenir. Le diagramme ci-après met clairement cette situation en lumière. Pour la dernière année fiscale nos importations ont dépassé nos exportations de 244,003,194 piastres. Sans doute, ce n'est pas là l'indice d'une mauvaise situation économique, surtout pour un pays neuf, cependant, cela dénote une situation qu'il convient de surveiller.

Pour des raisons diverses qu'il n'est pas opportun d'examiner ici, la balance du commerce est même fréquemment, mais légèrement, défavorable aux pays riches ; bénéficiant d'une situation acquise, ils achètent plus qu'ils ne

(1) V. tableau p. 39.

(2) L'expression "défavorable" est employée, parce que c'est celle adoptée par les économistes pour désigner une telle situation.

NOTRE BALANCE DU COMMERCE

PORTUGAL	259,542	
ITALIE	1,146,822	114,564
ESPAGNE	1,273,211	285,091
TERRE NEUVE	1,841,887	902,375
HOLLANDE	242,590	1,782,726
CHINE & JAPON	3,112,982	2,123,705
SUISSE	3,459,000	2,123,705
BELGIQUE	3,459,000	2,123,705
ALLEMAGNE	3,459,000	2,123,705
INDES OCCID.	8,490,878	3,947,015
AMER. DU SUD	10,533,370	4,284,313
ALLEMAGNE	11,090,005	4,284,313
FRANCE	11,744,664	4,284,313
AUTRES PAYS	15,159,062	6,900,940
		10,145,918

ROYAUME UNI
\$116,907,022

\$151,853,413

ETATS UNIS \$356,354,478

\$120,534,634

IMPORTATIONS : \$559,320,544

EXPORTATIONS : \$315,317,250

DIAGRAMME MONTRANT LA DIFFERENCE ENTRE LE VOLUME DES IMPORTATIONS ET CELUI DES EXPORTATIONS.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

vendent. En la matière, l'Etut est comparable à un particulier qui, sur le point de commencer une entreprise, s'outille au préalable ; il est évident que les dépenses d'installation première, d'abord considérables, se réduiront progressivement pour amener enfin une équivalence relative entre les dépenses et les recettes. Pour les pays qui se trouvent dans ces conditions, la balance du commerce ne signifie pas grand chose et même il se pourrait que la différence accusée soit encore plus élevée, car à côté du mouvement commercial indiqué par les chiffres des statistiques, il y a d'autres mouvements de valeurs qui sont impondérables. Ce sont les frais de transport, les dépenses effectuées par les touristes visitant le pays, les marchandises envoyées par colis postaux, celles échappant aux investigations douanières, les objets et valeurs introduits avec les immigrants, etc. (1) Même en ne considérant que les statistiques, seules bases de nos commentaires, de nombreuses inexactitudes se glissent fatuellement dans les relevés dressés d'après les déclarations douanières, l'évaluation des marchandises étant faite sur des bases différentes. Comme résultat on a constaté par la totalisation des statistiques que le monde entier importe plus qu'il n'exporte ! Que devient dès lors la fameuse balance du commerce ? Il est de toute évidence qu'il devrait y avoir équivalence entre le total des importations et celui des exportations.

Voici d'ailleurs d'après le bureau des statistiques du département du Commerce et du Travail de Washington, les chiffres du mouvement commercial universel : (en millions de piastres) (2)

ANNEES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL
1896	8,807,000	7,716,000	16,523,000
1901	10,839,000	7,625,000	20,464,000
1904	12,811,000	11,322,000	24,133,000
1907	15,988,000	14,341,000	30,429,000
1910	17,633,000	16,007,000	33,630,000
1911	18,900,000	17,000,000	35,900,000

(1) V. BRANTS. *Les grandes lignes de l'économie politique*. V. sur cette question T. II p. 65.

(2) Cette statistique est le résultat de la totalisation des importations et des exportations des divers pays. Indépendamment de l'intérêt qu'elle présente pour la démonstration du fait que nous affirmons, elle est intéressante à considérer car elle montre que le mouvement des échanges internationaux a doublé dans un espace de 15 ans.

NOTRE BALANCE DU COMMERCE

Si la balance du commerce ne signifie pas grand chose, cela ne veut pas dire qu'il ne faille en tenir aucun compte ; il convient d'examiner chaque cas en particulier. Il y a une distinction à faire entre les vieux pays et les pays nouveaux, selon les expressions employées pour désigner les pays dont les richesses sont exploitées depuis longtemps et ceux misant à la vie économique. Ceux-ci sont exposés à des crises, pouvant aller jusqu'à compromettre l'avenir, si l'excédent de leurs importations sur leurs exportations ne résulte pas d'achats faits en vue du développement de l'outillage économique, si des capitaux étrangers n'affluent pas pour la mise en valeur des ressources naturelles, si le chiffre de la population n'est pas en augmentation constante. En ce qui concerne le Canada, c'est en ce moment la période d'organisation ; à l'augmentation rapide de la population, doit correspondre un développement de l'outillage économique, une mise en valeur du pays. Il faut créer des voies de communication, de nouveaux districts ruraux, de nouvelles villes, avec tous les travaux publics et tous les perfectionnements modernes pour l'établissement des nouveaux venus. Il faudra plusieurs années encore avant que ce ne soit terminé et qu'ainsi l'écart constaté dans la balance du commerce disparaisse. Toutefois, tout en reconnaissant que les importations ont servi à l'organisation économique du pays et que cette organisation amène une population croissante, on ne peut s'empêcher de constater que cet écart est considérable (1).

Il faut remarquer que la balance du commerce nous est défavorable dans tous nos échanges internationaux, hormis dans ceux que nous faisons avec le Royaume-Uni, avec Terre-Neuve et avec la Belgique.

Avec Terre-Neuve, la chose s'explique : les importations de l'île voisine ne pouvant être bien considérables tandis que les fournitures canadiennes, qui souvent sont des réexportations, doivent naturellement être beaucoup plus élevées et consister en majeure partie en produits manufacturés.

(1) De plus, il est persistant, le mouvement des échanges durant les 44 dernières années étant établi comme suit :

Importations \$7,283,665,152.

Exportations \$6,231,055,767.

Soit une balance défavorable de \$1,052,611,385 piastres.

Avec la Belgique, l'avantage est insignifiant et il semble accidentel. Pour le dernier exercice, près des trois quarts de nos exportations vers ce pays sont inscrits sous une seule rubrique : le blé.

Il n'y a que la balance de notre commerce avec le Royaume-Uni qui soit régulièrement en notre faveur pour un montant appréciable, mais ici même, il convient de ne pas perdre de vue, que le déclin de cette balance tend à prendre une position horizontale et penchera dans le sens contraire des que les consommateurs Anglais y trouveront le moindre intérêt (1). Déjà cette balance nous est moins favorable, ayant diminué de 50 p. c. en quelques années, les bois suédois, les beurres et les lards danois, etc., faisant mieux l'affaire des consommateurs de Grande-Bretagne. (2) Notre avantage n'est plus que de \$34,946,391 après avoir atteint 72,105,330. Les produits que nous exportons sont les blés pour près de 60 millions, dans lesquels on compte pour \$800,000 non produits en Canada. Les fromages pour près de 24 millions, le lard pour près de 7 millions et demi, le bétail pour 3 millions et un quart et le beurre pour un million et trois quarts seulement. Nous importons surtout des manufacturés, cotonnades, lainages, machines, etc.

Avec les Etats-Unis, le défaveur de la balance s'accroît davantage, le dernier exercice donnant \$235,849,844. Les articles importés qui contribuent à créer cette situation sont les charbons, pour près de 20 millions, les machines les plus diverses, les fers et aciers et les objets manufacturés en métal pour la plus grande partie. Il faut remarquer que ce sont principalement les marchandises pondéreuses, le coût du fret contribuant à faire disparaître les avantages que procure le tarif préférentiel. Quant à nos exportations on les trouve sous les rubriques, bois divers pour environ 15 millions, cuirs et peaux pour plus de 7 millions, foin pour plus de 5 millions, bois de pulpe pour plus de 3 millions.

Le diagramme de la p. 44 fait ressortir la participation du commerce des principaux pays au commerce général

(1) V. REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE, Septembre-Octobre 1912, notre article *La politique commerciale de l'Angleterre*.

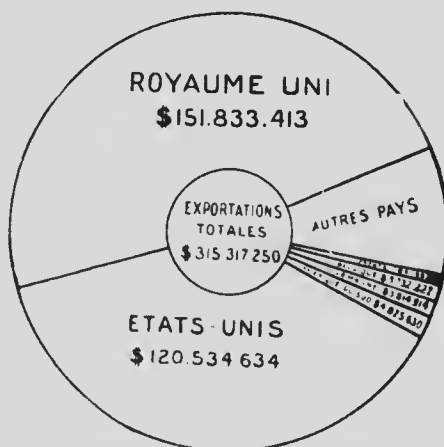
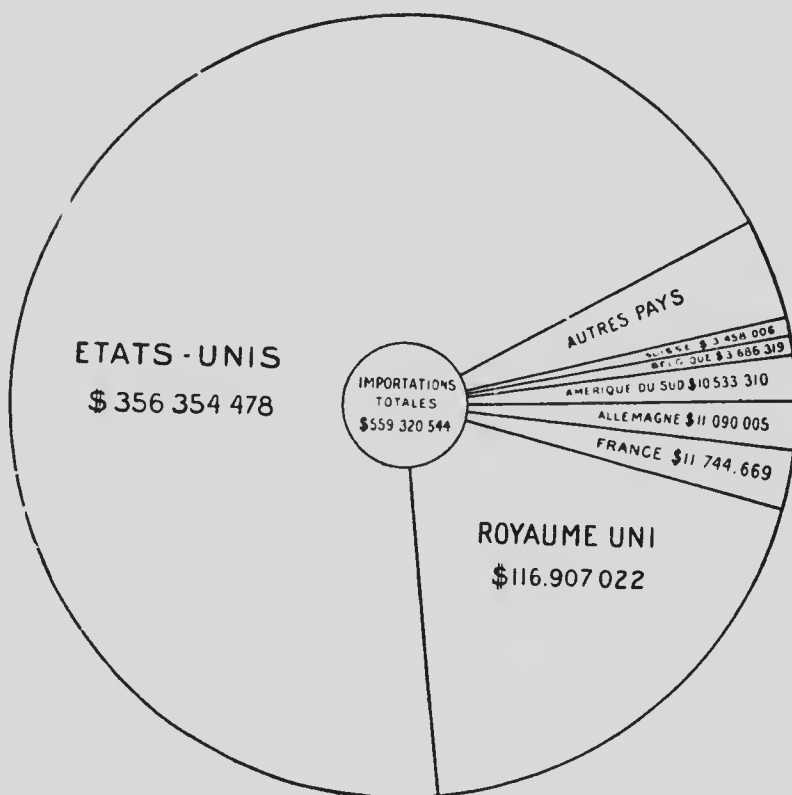
(2) V. MONITEUR OFFICIEL DU COMMERCE du 13 février 1913, la communication du Ministre de France à Copenhague *L'exportation des produits agricoles danois en 1912*, montrant les progrès des exportations vers l'Angleterre.

CE QUE SUGGÈRE L'ÉTUDE DE NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR

et montre la proportion existant entre eux comme aussi la différence entre les importations et les exportations, c'est-à-dire la balance du commerce. On remarque que les États-Unis et le Royaume-Uni accaparent presque la totalité du commerce extérieur canadien. Ce sont donc les courants commerciaux vers ces pays qu'il faut travailler pour améliorer progressivement notre balance du commerce, et à cette fin la politique commerciale canadienne devrait être orientée de façon à fournir les débouchés indispensables au développement économique, tant pour les produits agricoles de l'ouest que pour les produits manufacturés de l'est. Et c'est en laissant le commerce suivre son cours naturel, sans entraves ni contraintes, toutefoix en conservant les mesures indispensables au maintien du système économique, que ces débouchés lui seront assurés. Il est frappant de constater que les trois quarts de nos importations consistent en produits manufacturés et les trois quarts de nos exportations, en matières premières. Et ces trois quarts sont loin d'être équivalents, puisque la totalité de nos exportations est bien en dessous de la totalité de nos importations, rien que de produits manufacturés. Les diagrammes montrant la répartition de notre commerce extérieur par pays comparent le volume des importations et celui des exportations, pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1912, et en les considérant, il ne faut pas une longue méditation pour se convaincre de la nécessité de manifester nous-mêmes, afin de diminuer nos importations de produits manufacturés. Tandis que nous exportons quantité de matières premières, qui ne sont pas même pour la plupart des demi-fabrics, nous importons les produits manufacturés avec ces matières premières et laissons échapper les profits de la fabrication. C'est là une anomalie. Nous devons prendre des mesures pour que nos produits industriels, concurremment à nos produits agricoles, non seulement diminuent la valeur de nos importations par leur placement sur le marché indigène, mais augmentent nos exportations par leur placement sur les marchés étrangers.

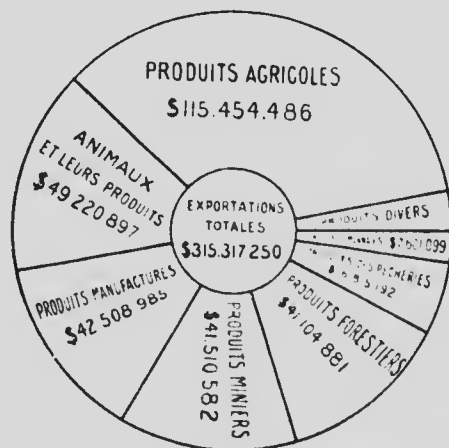
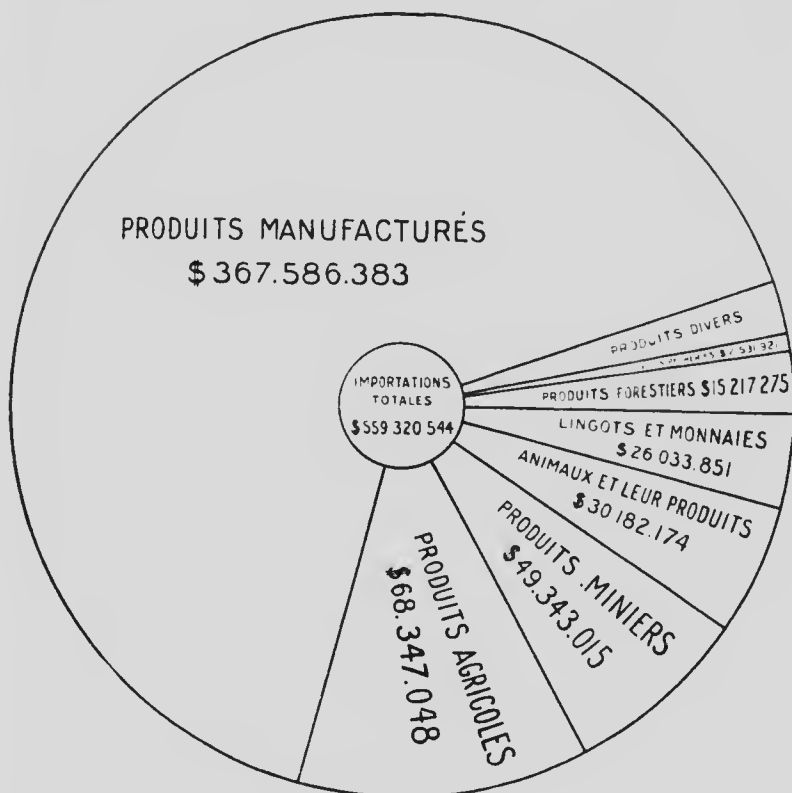
Que penserait-on des aptitudes commerciales d'un cultivateur qui ayant vendu toute sa production de blé à des acheteurs résidant au loin, viendrait ensuite leur dire : "Maintenant, fournissez-moi de la farine." Il est de toute

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN



REPARTITION DE NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR PAR PAYS

CE QUE MONTRENT LES DIAGRAMMES



REPARTITION DE NOTRE COMMERCE PAR CATEGORIES DE PRODUITS

évidence que ce cultivateur aurait dû conserver ce qui lui était nécessaire. Outre le profit de fabrication qui lui échappe, il devra payer des frais de transport à l'aller et au retour. Mieux, pourquoi ce cultivateur n'aurait-il pas envisagé la fourniture de farine à son entourage immédiat ? Son prix de revient plus avantageux que celui des concurrents éloignés, puisqu'il bénéficie du montant des frais de transport, devrait le lui permettre et il réaliserait de ce chef un double bénéfice. Telle est cependant l'image d'un pays exportant une quantité considérable de matières premières et important des produits, manufacturés en grande partie avec ces mêmes matières.

De l'exposé plus haut, que des diagrammes font nettement ressortir, on peut tirer deux conclusions :

1 *Les trois quarts de nos importations sont des produits manufacturés et plus des trois quarts de nos exportations sont des produits naturels.* Notre attention doit être retenue par les avantages qu'il y aurait à transformer nous-mêmes ces produits naturels en produits manufacturés, notamment en assurant à ceux-ci des débouchés.

2 *Les huit dixièmes de notre commerce extérieur, tant des importations que des exportations, se font avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni.* Les raisons de cette situation sont communes. Notre politique commerciale devrait tendre à nous assurer de plus larges débouchés et à activer le mouvement des échanges sur les autres marchés.

Il faut remarquer que cette situation n'est pas exempte de dangers. Dans l'état actuel des choses, presque toute notre production est destinée à deux marchés. A-t-on réfléchi aux conséquences désastreuses qu'entraînerait la fermeture de l'un de ces marchés ? Il en résulterait une crise dont on ne saurait prévoir l'étendue et les suites, mais qui arrêterait pour longtemps l'essor économique du pays. Supposons qu'une crise économique éclate en ces pays, supposons une guerre, ne fût-ce qu'une guerre de tarifs, ou même moins que cela, supposons que ce soit l'intérêt de l'un ou de l'autre des pays vers lesquels se dirige toute notre exportation de créer des droits prohibitifs sur nos produits ; ils n'hésiteraient pas un instant et que deviendraient les industries et le commerce canadiens ? Un organe appréciant les travaux parlementaires de la première

NÉCESSITÉ DE RÉPARTIR NOTRE PRODUCTION

session du 12ème Parlement, s'exprime ainsi : " Dans le domaine du commerce extérieur, l'attention se porte principalement sur les négociations entamées à Ottawa entre le gouvernement canadien et les délégués des Antilles anglaises pour l'établissement d'un régime de préférence commerciale entre le Dominion et ces colonies.

" On ne cherche pas à dissimuler que ces négociations tendent à un but infiniment plus vaste qui serait l'établissement d'un régime douanier de préférence entre l'Angleterre, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud et quelques autres colonies anglaises de moindre importance. Une commission royale doit être prochainement nommée à Londres conformément aux résolutions adoptées en juin dernier par la conférence impériale.

" Déjà les Etats-Unis semblent prendre ombrage du projet d'accord ébauché entre le Canada et les Antilles anglaises et des mesures de représailles sont réclamées *contre ces derniers pays*. "

Vraie ou pas vraie, cette éventualité est une possibilité, et il en est d'autres. Ce danger est donc réel, car nul ne peut prévoir ce que réserve l'évolution économique du monde ; le protectionnisme semble renaître en plusieurs points ; des unions douanières pourraient se créer ; des nécessités nouvelles pourraient surgir ; des événements politiques peuvent modifier la face de l'univers.

Pour être à l'abri de ce danger, il faudrait établir une répartition mieux proportionnée de notre production nationale sur tous les marchés, et divers moyens, dont il sera question sous le titre des institutions économiques, se présentent à cette fin.

Il faut ajouter qu'un vigoureux mouvement vers l'industrie mettrait en valeur les richesses naturelles du pays, en même temps qu'il donnerait plus de variété à nos produits et, par le libre jeu de la loi des échanges, apporterait un équilibre satisfaisant à notre balance du commerce.

LES RESSOURCES ECONOMIQUES

SOMMAIRE. — **Les ressources agricoles.** — L'importance primordiale des entreprises agricoles aux États-Unis. — Remarquable essor des entreprises agricoles au Canada. — La culture du blé. — Valeur de la production. — La loi des grains. — Le trafic considérable des produits agricoles. — Essor de la grande culture. — Progrès de l'élevage. — Développement de l'industrie laitière. — La culture fruitière. — L'avenir de l'agriculture. — Raisons des progrès futurs. — Les surfaces utilisées. — L'œuvre du ministère de l'agriculture. — Enseignement agricole. — Travaux du comité permanent de l'agriculture et de colonisation. **Les ressources forestières.** — Les richesses en forêts. — Le commerce des bois. — Les industries forestières. — Mesures de conservation. — Action des pouvoirs publics. — Enseignement forestier. **Les pêcheries.** — Raison de leur importance. — Les progrès réalisés. — Les progrès par province. — Le commerce des produits des pêcheries. — L'augmentation de l'outillage. — Action des pouvoirs publics. — Création d'une commission spéciale des pêcheries. **Les ressources minières.** — La valeur des produits miniers. — Essor remarquable de l'industrie minière. — Le trafic des produits miniers. — La production minière des provinces. — Action des pouvoirs publics. — Leur développement dans l'avenir. **Les industries.** — L'essor industriel. — Statistique des progrès réalisés. — Statistique des principaux produits manufacturés. — Valeur de la production. — Comparaison entre les provinces. — Répartition des industries dans le pays. — Nécessité de se tourner vers l'industrie. — La houille blanche. — Les richesses du Canada en pouvoirs hydrauliques. — Les pouvoirs hydrauliques et l'avenir industriel. — L'avenir des industries canadiennes. — Dangers à éviter.

Les ressources agricoles. — Comme les États-Unis industriels sont venus après les États-Unis agricoles, le Canada industriel vient après le Canada agricole. Cette évolution est naturelle, au fur et à mesure que l'homme a pris possession de territoires nouveaux, il a demandé à la terre le nécessaire à sa subsistance et a livré le surplus au trafic.

Les statistiques américaines antérieures à 1850 ne sont que des estimations et ne peuvent être prises comme base de comparaison. Voici des chiffres montrant les progrès réalisés aux États-Unis dans ces deux branches de l'activité.

ESSOR DES ENTREPRISES AGRICOLES

En 1850, le capital investi dans les entreprises industrielles était de \$533,245,354 et l'évaluation en 1909 était de \$8,530,260,992.

En 1850, le capital investi dans les entreprises agricoles s'élevait à \$1,067,349,570 et l'évaluation en 1909 pour la partie continentale des Etats-Unis s'élève à \$40,991,449,090.

Donc en prenant pour base d'appréciation la valeur des capitaux, et il en serait de même pour le nombre de personnes employées, (1) l'agriculture est toujours de beaucoup la première des ressources aux Etats-Unis.

On peut affirmer qu'il en sera de même au Canada, où l'on n'est guère qu'à la première phase du développement. Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle qu'il a été possible de tirer parti des terres de l'ouest. Leur mise en valeur demandait le développement de l'outillage économique. La création des chemins de fer et des canaux a permis que les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta deviennent une région agricole, grande source de richesses du pays.

L'agriculture occupera la première place, indéfiniment, pourrait-on dire, parce que si l'évolution industrielle est plus rapide actuellement, c'est en raison de ce qu'elle est à ses débuts ; elle devra ralentir et les courbes des progrès futurs de ces deux branches de l'activité ne tarderont pas à devenir parallèles. Des considérations sur cette question ont été faites dans une récente brochure, intéressante à lire et contenant un diagramme montrant comparativement la production agricole et la production minière des provinces du Canada, durant l'année 1911 (2).

La culture des céréales qui s'est développée le plus rapidement est de beaucoup la principale et cependant, le Canada n'occupe que le dixième rang parmi les pays producteurs (3).

(1) V. STATISTICAL ATLAS OF THE UNITED STATES, donnant les résultats du douzième recensement et STATISTICAL ABSTRACT OF THE UNITED STATES pour faire la comparaison à divers points de vue.

(2) V. H. LAURYS, *Les ressources agricoles de la Province de Québec*.

(3) D'après un cartogramme publié par le Bureau of Statistics of the United States Department of Agriculture, donnant la moyenne de la production quinquennale pour la période 1904 à 1908.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Voici les chiffres de cette production (*en millions de bushels*) ainsi que le rendement par hectare cultivé : (1)

PAYS	PRODUCTION	RENDEMENT PAR HECTARE
Etats-Uns.....	656	9.2
Russie.....	513	6.2
France.....	329	13.8
Indes anglaises.....	302	7.5
Autriche-Hongrie.....	224	13.2
Italie.....	166	10.5
Argentine.....	153	7.1
Allemagne.....	137	19.8
Espagne.....	110	8.1
Canada.....	106	12.4
Autres pays.....	—	—
Production mondiale	3,251	—

Le Canada se trouve parmi les quelques pays exportateurs de blé, produisant donc plus qu'ils ne consomment.

La statistique suivante montre l'augmentation continue de ces exportations : (*en boisseaux*).

ANNEES	QUANTITE	VALEUR
1890.....	422,274	—
1895.....	8,825,689	—
1900.....	16,841,650	11,995,488
1905.....	14,700,315	12,386,743
1910.....	49,741,350	52,609,351
1911.....	49,754,629	49,896,924
1912.....	66,541,022	64,690,325

L'ensemble des céréales exportées en 1912 est de 87,304,385 boisseaux, valant 76,501,671 piastres. Quant à la production, voici les principaux chiffres :

ESPECES	SURFACES CULTIVÉES (acres)	QUANTITES (minuts)	VALEUR
Blé.....	9,758,400	189,236,000	123,522,000
Avoine.....	9,216,900	386,943,000	116,596,000
Orge.....	1,115,200	46,947,000	20,405,000
Sorgo.....	—	3,136,000	—
Lin.....	1,677,800	25,149,000	19,626,000

Le commerce des grains est facilité par un service bien organisé de transport et d'emmagasiner et rien n'est ménagé pour l'améliorer. Le nombre et la capacité des éleveurs a continuellement progressé et ils sont munis du

(1) V. ANNUAIRE INTERNATIONAL DE STATISTIQUE AGRICOLE 1910. Rome 1912, publié par l'Institut international d'agriculture donnant la production des céréales en tous pays, ainsi que la superficie cultivée durant les trois dernières années et la moyenne quinquennale 1906-1910.

PROGRÈS DE LA GRANDE CULTURE

mécanisme le plus perfectionné. (1) Les chiffres suivants montrent les progrès de cette partie de l'outillage :

ANNEES	ELEVATEURS	MAGASINS	CAPACITE
1900	426	97	17,879,352
1905	1,065	53	50,690,700
1910	1,782	38	77,901,100
1911	1,885	32	81,927,700
1913	2,016	31	89,514,900

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi intitulé la *Loi des Grains du Canada*, dont l'application pourra donner d'excellents résultats. Cette loi prévoit la création d'une commission des grains relevant du ministre du commerce et ayant pour mission essentielle de s'intéresser à tout ce qui concerne l'entreposage, le transport, la conservation, l'inspection des grains. La mise en application de cette loi, pourrait aider à conserver une bonne réputation aux grains canadiens sur les marchés étrangers, comme aussi d'éviter un coût excessif des frais résultant des manipulations. Le projet de loi a en annexe une série de documents se rapportant à la manutention des grains.

Mais ce n'est pas seulement pour le blé que l'on constate des progrès étonnants ; il y a progrès actuellement pour tous les produits agricoles de grande culture, la culture fruitière et l'élevage, qui ne doivent pas se laisser éclipser par les grains et méritent certainement d'attirer l'attention, étant une source appréciable de richesses pouvant parfaitement, et demandant même à être produites complètement.

Voici un tableau comparatif montrant les progrès réalisés par les récoltes de grande culture, durant les dernières périodes décennales :

ESPECES	1871	1881	1891	1901	1911
Blé.....bois.	16,723,873	32,350,268	42,223,372	55,572,368	215,851,800
Orge....."	11,496,038	16,844,868	17,222,756	29,224,360	40,641,000
Avoine....."	42,489,453	70,493,131	83,628,202	151,497,407	348,187,600
Seigle....."	1,064,358	2,097,180	1,341,325	2,316,793	2,694,400
Maïs blé-d'Inde)....."	3,802,830	9,025,142	10,711,380	25,875,919	18,772,700
Sarrasin....."	3,726,184	4,901,147	4,994,871	4,547,159	8,155,500
Pois et fèves....."	10,126,364	13,749,662	15,623,579	13,210,270	5,691,700
Pommes de terre....."	47,330,187	55,368,790	53,490,857	55,362,635	66,023,000
Navets....."	27,892,736	48,251,414	49,679,636	76,075,642	84,933,000
Graine tr. et herbe fourr."	348,605	324,317	346,030	288,275	—
Foin et trèfle.....ton.	3,818,641	5,053,008	7,693,732	6,852,731	12,694,000
Houblon.....lbs.	1,711,789	905,207	1,126,230	1,004,216	—
Tabac....."	1,595,932	2,527,962	4,277,926	11,266,732	13,090,000

(1) Le département de l'intérieur vient de publier une carte montrant la situation des éleveurs. Le tableau annexé donne une capacité totale de 109,182,000 bushels, pour l'ensemble des éleveurs du Canada.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Les produits de l'élevage sont également en progrès, hormis ceux de la race ovine qui pourraient cependant donner un bon rendement par l'importation de sujets qui contribueraient à son amélioration.

ESPECES	1871	1881	1891	1901	1911
Chevaux de plus de 3 ans, nombre	643,171	857,855	1,068,584	1,304,910	2,266,400
Chevaux de moins de 3 ans, ..	193,572	261,503	461,988	272,583	—
Vaches laitières..... " ..	1,251,209	1,595,800	1,857,112	2,408,677	2,876,600
Autres bêtes à cornes	1,373,081	1,919,189	2,263,474	3,167,774	2,210,000
Moutons..... " ..	3,155,509	4,048,678	2,563,781	2,510,230	2,387,300
Porcs..... " ..	1,366,083	1,207,619	1,733,850	2,353,828	2,792,200
Volailles..... " ..	—	—	14,105,102	17,922,658	—
Ruches d'abeilles..... " ..	144,791	—	199,288	189,986	—

Les industries laitières qui dérivent de l'élevage accusent également les plus grands progrès ; d'après une récente publication du ministère d'agriculture (1), leur recensement pour l'année 1910 a donné les résultats suivants :

INDUSTRIES LAITIÈRES	BEURRE	FROMAGE	BEURRE ET FROMAGE	LAIT CONDENSÉ
Nombre de districts	151	125	71	9
Nombre de fabriques.....	1,035	2,154	436	11
Valeur des bâtiments.....	1,959,983	1,931,267	706,658	385,071
Valeur de l'outillage.....	1,937,549	1,524,261	687,840	544,578
Nombre de machines et moteurs	1,210	1,772	472	18
Nombre de chevaux-vapeur.....	11,492	13,485	4,211	607
Nombre de patrons	76,579	70,778	22,766	904
Nombre de jours en opération.....	238,280	365,372	103,505	3,119
Livre de lait convert. en beurre.....	917,903,274	—	151,455,757	—
Liv. de crème convert. en beurre.....	48,328,974	—	2,767,529	—
Liv. de lait convert. en fromage.....	—	1,724,132,011	398,819,979	—
Beurre fabriqué du lait.....	41,591,048	—	6,851,499	—
Beurre fabriqué de la crème.....	15,208,161	—	838,690	—
Fromage fabriqué.....	—	162,450,802	37,453,403	—
Valeur du beurre fabriqué.....	13,726,946	—	1,870,861	—
Valeur du fromage fabriqué.....	—	27,524,021	4,063,103	—
Montant payé aux patrons.....	11 802,705	—	1,625,644	—
Montant payé aux patrons.....	—	10,299,855	3,540,566	—
Nombre de personnes employées.....	2,044	3,189	914	356
Total des jours de service.....	451,031	531,337	198,090	106,772
Salaires et gages.....	690,347	739,030	272,398	170,350
Liv. de lait reçues à la fabrique.....	—	—	—	69,264,000
Liv. de lait condensé fabriqué.....	—	—	—	27,831,596
Liv. val. du lait reçu à la fab.....	—	—	—	838,912
Liv. valeur du lait condensé.....	—	—	—	1,813,971
Liv. val. des autres produits.....	—	—	—	900

Voici d'autres tableaux montrant, par provinces, l'accroissement de la production des industries laitières :

(1) CINQUIÈME RECENSEMENT DU CANADA, Bulletin II, Ottawa, 27 décembre 1912.

ESSOR DES INDUSTRIES LAITIÈRES

BEURRE (1)

PROVINCES	1900		1910	
	Livres	Valeur	Livres	Valeur
Alberta.....	406,120	82,630	2,149,121	533,422
Colombie-Britannique.....	395,808	105,690	1,206,202	420,683
Manitoba.....	1,557,010	292,247	2,050,487	511,972
Nouveau-Brunswick.....	287,814	58,589	749,633	212,205
Nouvelle-Ecosse.....	334,211	68,686	354,785	88,481
Ontario.....	7,559,542	1,527,935	14,085,635	3,379,063
Ile du Prince-Edouard.....	56,220	118,402	670,808	156,478
Québec.....	24,625,000	4,916,756	41,682,678	9,961,732
Saskatchewan.....	339,014	70,037	1,548,696	381,809
CANADA	36,066,739	7,240,972	64,098,165	15,645,845

FROMAGE (2)

PROVINCES	1900		1910	
	Livres	Valeur	Livres	Valeur
Alberta.....	27,693	3,970	193,479	23,473
Colombie-Britannique.....	—	—	—	—
Manitoba.....	1,289,413	124,025	694,713	81,403
Nouveau-Brunswick.....	1,892,686	187,106	1,166,243	129,677
Nouvelle-Ecosse.....	568,147	58,321	264,243	29,977
Ontario.....	131,967,612	13,440,987	136,093,951	14,769,566
Ile du Prince-Edouard.....	4,457,519	449,400	3,293,755	354,378
Québec.....	80,630,199	7,957,621	58,171,091	6,195,254
Saskatchewan.....	—	—	26,730	3,396
CANADA	220,833,269	22,221,430	191,904,205	21,587,124

Pour montrer l'essor des industries laitières, faisons observer que la valeur de vente du lait condensé en 1900 était de \$269,520 et en 1910 de \$1,814,871.

D'autre part, la valeur totale du beurre, du fromage et du lait condensé en 1900 était de \$29,731,922 et en 1910 de \$39,017,840, soit une augmentation de 31, 33 p. e. pour la période décennale.

La culture fruitière apporte un sérieux appoint à l'ensemble des productions de la terre. Les pommes canadiennes ont une réputation universelle parfaitement méritée et les exportations vont grandissant. Il est vrai que les gouvernements de toutes les provinces susceptibles de produire le pommier, ont institué des vergers de démonstration ou d'expérimentation, où des études sont faites en vue de l'amélioration des produits, pour montrer les procédés

(1) Le prix moyen de vente par livre était en 1900 de cents 20,0766 et en 1910 de cents 24,1828.

(2) Le prix moyen de vente par livre était en 1900 de cents 10,0625 et en 1910 de cents 10,7987.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

les plus effluents de culture, pour obtenir des fruits sachant supporter les transports, etc.

Les autres cultures fruitières sont également progressives : (1)

ESPECES	1871	1881	1891	1901	1911
Pommes.....boiss.	6,305,315	13,377,655	7,519,913	18,626,186	10,384,985
Pêches....."	—	—	41,637	545,415	543,485
Poires....."	—	—	229,240	531,837	494,474
Prunes....."	—	—	266,350	557,875	475,949
Cerises....."	—	—	192,369	336,751	224,785
Pyers....."	358,963	841,219	320,641	70,394	56,358
Raisins.....livres	1,126,402	3,896,508	12,352,331	24,302,634	36,999,296
Petits fruits pintes	—	—	—	21,707,791	24,468,311

La valeur des fruits exportés en 1912 est de 5,982,153 piastres.

Toutes ces statistiques montrent que l'essor de l'agriculture est extraordinaire et les suivantes le mettent peut-être encore plus nettement en évidence. Elles montrent l'augmentation de la valeur des produits agricoles et celle de la superficie cultivée durant la dernière période décennale. (2)

ANNEES	VALEUR	SUPERFICIE
1900	360,000,000	30,065,556
1910-11	565,712,000	32,853,000
Augmentation....	205,712,000	2,788,556

Voici un autre tableau donnant la valeur des propriétés agricoles et celle de la production en 1901 :

PROPRIÉTÉS	PRODUCTIONS
Terres et bâtiments.....	Récoltes de grande culture.....
Outils et machines	Fruits et légumes.....
Chevaux.....	V. annuelle de jeunes arbres.....
Vaches laitières	Vente annuelle de bétail..
Autres bêtes à cornes.....	Produits des animaux.....
Moutons	abattus à la ferme.....
Porcs	Produits laitiers.....
Volailles.....	Laine.....
Abeilles.....	Eufs.....
	Miel et cire.....
	Sucre d'érable.....
CANADA	CANADA

(1) Les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta ne sont pas comprises dans cette statistique.

(2) Voir l'ensemble des numéros de la STATISTIQUE MENSUELLE, publication du Ministère de l'Agriculture, donnant des renseignements à tous les points de vue sur le Canada agricole.

EXTENSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

En se basant sur ces données, le capital constitué par les propriétés agricoles donne un revenu supérieur à 20 p.c. Pour la comparaison, nous eussions voulu les mêmes statistiques pour l'année 1911.

L'accroissement est donc considérable et cependant on peut s'attendre à des augmentations plus grandes encore dans l'avenir. Si l'on jette les yeux sur une carte agricole du pays, on constate que les surfaces cultivables tiennent une bien grande place comparativement aux surfaces cultivées et qu'il reste un espace immense pour donner de l'extension aux exploitations agricoles.

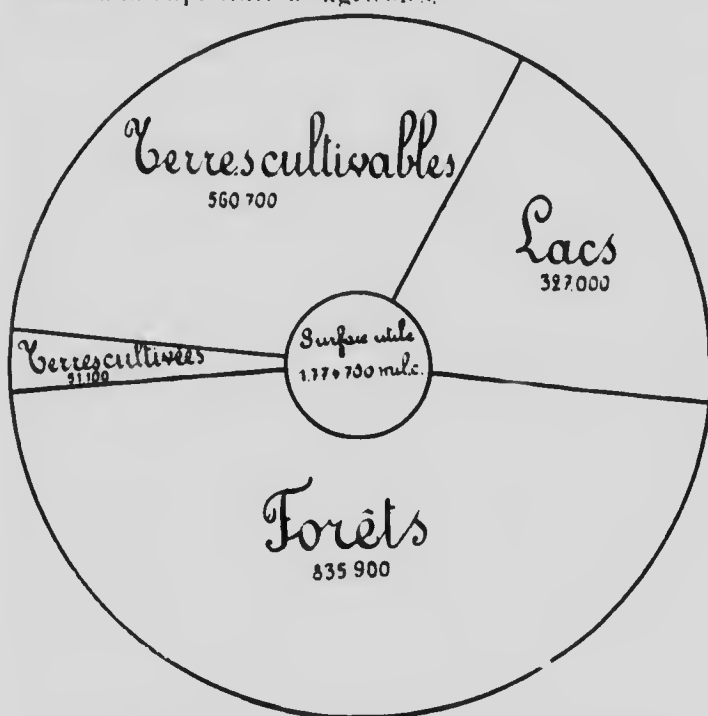


DIAGRAMME MONTRANT COMMENT SE RÉPARTIT LA SURFACE UTILE DU CANADA

Par l'accroissement de la population, les surfaces cultivées vont continuer à augmenter annuellement au détriment des surfaces cultivables. Le diagramme ci-dessus montre comment se répartit l'étendue utile du territoire canadien, le reste comprenant la partie stérile et la zone glaciaire.

D'après ce diagramme, on constate que les possibilités de culture pour l'avenir sont considérables, puisqu'il y a moins d'un dixième de la surface cultivable qui est cultivée.

Il est une autre raison de progrès, c'est l'obtention d'un plus grand rendement, devant résulter de soins plus conformes aux prescriptions de la science agricole, à apporter aux cultures. Le tableau de la page 66 donne, d'après l'Institut International d'Agriculture de Rome, la moyenne du rendement en quintaux par hectare, dans les pays ayant une production supérieure à celle du Canada. A ce point de vue, en tenant compte de la Belgique qui a un rendement de 24 et du Royaume-Uni de 21, le Canada, avec 12.4 se classe sixième parmi tous les pays du monde ; il y a donc de grands progrès à réaliser et ils devront être le fruit de l'enseignement agricole et des mesures prises par le gouvernement pour l'instruction des cultivateurs. Un fait qui est remarquable, c'est que les pays accusant le plus fort rendement sont ceux où la science agricole a la plus grande diffusion.

C'est en 1852 que fut créé le ministère fédéral de l'agriculture. A cette époque, les voies de communication faisaient défaut et les terres de l'est seules étaient cultivées. En conséquence, l'activité du ministère de l'agriculture ne fut pas bien considérable ; et il en fut ainsi pendant longtemps, même après la création de la confédération, car ce n'est guère que vers 1876 que ce département ministériel a commencé à donner des résultats tangibles. Le rôle du ministère de l'agriculture, devenu si important, est d'enseigner et de documenter. Les débuts furent pénibles. Il s'agissait de vaincre la routine des cultivateurs et cela se fit par l'organisation de fermes expérimentales, d'écoles d'agriculture, de vergers de démonstration, d'expositions régionales, de distributions de primes, de concours et de conférences agricoles. Les publications du ministère ont largement contribué à l'éducation ; partout on a repandu à profusion des brochures et monographies renseignant sur les méthodes modernes de culture. (1)

(1) Les provinces et en tout premier lieu celle de Québec, ont fait de vigoureux efforts dans le même sens. V. REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, Vol. II pp. 26 et suivantes, ce que dit M. le professeur H. Laureys dans son article *Les ressources agricoles de la province de Québec*, sur bon nombre d'institutions subventionnées par les gouvernements et sur les résultats qu'elles ont produits.

ŒUVRE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Divers organismes ont été créés concernant au même but. En 1890, le service de l'industrie laitière et de la réfrigération fut institué et depuis lors jusqu'à ce jour, il n'est pas d'année qui n'ait apporté la création d'un service nouveau ou l'amélioration d'un service ancien.

L'organisation d'un service sérieux d'inspection a rendu d'éminents services, en empêchant l'exportation de produits douteux et en conservant ainsi un bon renom aux produits d'origine canadienne, chose indispensable sur les marchés.

Par ses autres services intéressants relevant du département de l'Agriculture, il faut signaler les expositions à l'étranger, dont nous montrerons ailleurs les avantages et les résultats.

Il faut aussi mentionner celle d'un comité spécial étudiant les questions agricoles. Ses travaux sont extrêmement intéressants et son troisième rapport contenait des renseignements sur des termes de démonstration, sur l'association d'exportateurs de grains au Canada et son œuvre, sur le système des termes expérimentales fédérales, sur le développement de l'industrie de la volaille et sur l'immigration, les marchés de termes et domestiques. (1)

Pour se rendre compte de l'importance actuelle des ressources agricoles, il convient de consulter les statistiques relatives au commerce extérieur (2) ; on constatera que les progrès de ce dernier sont dus principalement au développement des exploitations agricoles.

Si l'on considère le diagramme de la p. 60 montrant les exportations du Canada pour la dernière année fiscale, on remarque que les produits agricoles prennent près du tiers du total ; en y comprenant les produits de l'élevage, dérivant de l'agriculture, près de la moitié, et en y ajoutant encore les produits forestiers, qui à certains égards pourraient être considérés comme une richesse produite par la terre, on approche des trois quarts — soit \$205,780,270 sur \$315,317,250.

(1) V. RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION POUR 1911-1912, Ottawa.

(2) V. tableau des exportations et des importations des produits agricoles, pp. 41 et 42, ainsi que les diagrammes montrant leurs volumes relatifs.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Les importations des mêmes produits s'élèvent à près du cinquième des importations totales soit 8113,716,497 sur 8559,320,544.

Ces observations et ces chiffres, que l'on pourrait multiplier, mettent en évidence le rôle important que joue la production de la terre dans la vie économique du pays.

Mais cet essor n'est qu'à ses débuts et les moins crédules en seront rapidement convaincus, s'ils veulent se donner la peine d'étudier le passé, de voir le présent et de faire des deductions pour l'avenir. Sans verser dans les erreurs des physiocrates, on peut affirmer que l'essor commercial et industriel du peuple canadien ne se poursuivra que pour autant que l'on s'attachera à la terre, aussi les pouvoirs publics ne sauraient prêter une trop sérieuse attention au développement de cette partie des ressources naturelles.

Les ressources forestières. Les plus anciennes et non les moins importantes de toutes les ressources naturelles canadiennes, sont les ressources forestières. D'après les statistiques fournies par le service des forêts du ministère de l'intérieur, on a coupé, en 1909, dans les forêts canadiennes, 2,896,000,000 de pieds cubes de bois, évalués à 166,000,000 de piastres. En voici le détail :

CATEGORIES	QUANTITÉ	VALEUR
Bois scié, lattes et bardoux.....	840,000,000	87,500,000
Bois de chauffage.....	1,430,000,000	45,000,000
Pieux, piquets et barres.....	280,000,000	11,000,000
Bois de pulpe.....	150,000,000	10,000,000
Traverses, tendues.....	125,000,000	5,000,000
Tonnellerie.....	28,000,000	2,500,000
Billots ronds exportés.....	20,000,000	1,000,000
Bois rond pour mines.....	20,000,000	1,000,000
Bois de charpente carrés.....	3,000,000	1,000,000
Écorces canadiennes.....	—	1,000,000
Produits divers.....	10,000,000	1,000,000
TOTAUX.....	2,906,000,000	166,000,000

Le Canada est le pays le plus riche du monde en forêts. (1) D'après les évaluations faites récemment par le service plus haut indiqué, la superficie totale couverte par les forêts serait de 500 à 600 millions d'acres dont 300 à 400 millions de bois de taille vendable. Environ un quart de cette superficie couvre la province de Québec. (2) Par ces

(1) A. Sur le diagramme de la p. 71 comment se répartit l'étendue utilisable du territoire canadien et la part prise par les forêts.

(2) A. ce qu'en dit M. le professeur H. LACHRY, dans sa brochure *Les Richesses économiques de la Province de Québec*, pp. 21 et suivantes.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE

chiffres, les forêts canadiennes ont plus d'étendue que les forêts des autres continents, en considérant les espaces boisés de tous les pays qui les composent. L'exploitation forestière et toutes les industries qui en dérivent constituent une richesse incalculable pour le pays et l'on ne peut guère donner que des évaluations. Quoi qu'il en soit, le montant des exportations des produits forestiers durant les dernières décades ont été les suivantes :

ANNÉES	EXPORTATIONS	ANNÉES	EXPORTATIONS
1881	21,960,012	1910	47,517,033
1891	24,282,015	1911	45,597,599
1901	30,069,857	1912	41,161,887

L'industrie de la pulpe ou bâte de bois, servant à la fabrication du papier, a contribué pour une bonne part au développement des exploitations forestières. Voici la statistique de la production en 1912 : (1)

PROVINCES.	Bois employé.	Valeur	Moyenne par corde	Pulpe produite.	Fabriques en activité.
Quebec.....	578,855	3,386,705	5.85	918,840	24
Ontario.....	173,903	1,235,343	7.10	284,514	11
Nouvelle-Ecosse.....	26,176	113,209	4.32	52,352	7
Nouveau-Brunswick.....	59,041	287,060	5.52	59,050	4
Colombie-Britannique.....	35,067	193,265	5.51	59,508	2
TOTAL.....	866,042	5,215,582	6.02	1,365,264	48

Voici de plus le chiffre des exportations de pulpe pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1912 :

PULPE MÉCANIQUE

PAYS	VALEUR	QUANTITÉ (cwt)
Etats-Unis.....	2,831,329	3,728,141
Royaume-Uni.....	672,441	1,295,427
TOTAL.....	3,503,770	5,023,568

PULPE CHIMIQUE

PAYS	VALEUR	QUANTITÉ
Etats-Unis.....	1,585,615	831,483
Royaume-Uni.....	1,920	706
TOTAL.....	1,587,535	832,189

Les exportations ont progressé récemment pour les raisons suivantes : Il y a quelques années le papier canadien faisait une vive concurrence au papier américain, aux

(1) FOREST PRODUCTS OF CANADA, 1912. *Pulpe et Papier*, par le département de l'intérieur.

Etats-Unis même, mais les producteurs américains parvinrent à le faire frapper d'un droit d'entrée qui rendit les importations canadiennes difficiles ; d'autre part, les usines américaines importaient le bois de pulpe canadien pour leurs usines. En 1910, à la suite de cette façon d'agir, le gouvernement de la province de Québec qui est la grande productrice de bois de pulpe, interdit l'exportation de ce bois ; privées de matières premières, les industriels américains ont dû importer la pulpe canadienne. Les Etats-Unis sont devenus tributaires du Canada pour la presque totalité de leurs importations de pulpe servant à la fabrication du papier destiné à leurs journaux, qui en consomment d'importantes quantités. Ces importations ont été de 55,563 tonnes sur un total de 59,789 en 1912.

Si l'on tient compte de ce que les autres pays producteurs sont de moins en moins en état d'exporter, on remarque que l'exploitation des forêts doit être une source progressive de richesses pour le pays et particulièrement pour la province de Québec. (1)

L'immensité de la superficie couverte de forêts semble rendre cette richesse inépuisable. Une exploitation inconsiderée pourrait cependant tarir cette source de revenus, aussi est-ce avec beaucoup de raison que le gouvernement fédéral, comme ceux des provinces, ont pris des mesures de conservation afin que l'exploitation soit méthodique, évitant ainsi les erreurs commises aux Etats-Unis.

En commentant les chiffres de coupe données plus haut, l'Annuaire du Canada (2) émet l'opinion, qui semble fort judicieuse, qu'un gaspillage énorme de bois, doit exister. Une source considérable de perte résulte des feux de forêts. La commission de conservation des ressources naturelles, créée par la loi du 19 mars 1909, a fait d'intéressantes suggestions, (3) qui ont montré le bien fondé et ont fait compléter des mesures qui avaient déjà été prises pour se prémunir, autant que possible, contre ces incendies trop souvent dus à l'imprudence, comme contre la

(1) En 1911, le revenu des terres a été de 1,329,928 piastres.

(2) ANNUAIRE DU CANADA 1911, *Trouvaille de l'année*, p. XXVIII.

(3) PREMIER RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES. La commission fait paraître une publication mensuelle, *Conservation of the Natural Resources*, contenant d'intéressants enseignements sur toutes les ressources naturelles.

LA PRODUCTION DES PÊCHERIES

coupe déréglée. (1) Elle a de plus invité le gouvernement à établir des réserves nationales. Indépendamment d'une vaste réserve faite par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux en ont établi d'importantes. (2)

Ajoutons qu'à dater de 1907, des écoles forestières ont été successivement créées, à Toronto, à Québec et à Frédéricton et que des cours sont donnés au collège d'agriculture de Guelph. Aux États-Unis, la première de ces écoles date de 1898 et elles sont aujourd'hui au nombre de 22.

Les pêcheries. Une autre source importante de richesses réside dans les pêcheries. Étant donné le développement des côtes, les rivières et les nombreux lacs, les pêcheries canadiennes sont les plus étendues de l'univers et comme elles sont aussi peuplées les plus peuplées, il est assez naturel que l'industrie de la pêche ait progressé rapidement. Elle n'attendait que des moyens de transport accélérés et mieux appropriés pour prendre le plus grand essor. Par suite de la construction de wagons frigorifiques et de wagons citernes pour le transport de poissons vivants, les provinces centrales ont pu se procurer les produits nationaux et l'exportation en a été facilitée.

Les chiffres suivants montrent les progrès de la valeur des produits de la pêche par période décennale :

1870, . . .	6,577,391	1900, . . .	21,557,639
1880, . . .	14,499,979	1910, . . .	29,629,170
1890, . . .	17,714,902	1911, . . .	29,965,433

Voici d'après les rapports officiels la valeur de la production par province pour 1912 : (3)

PROVINCES	PRODUCTION	AUGMENTATION	DIMINUTION
Colombie Britannique...	13,657,125	4,513,890	—
Nouvelle-Écosse.....	9,367,550	—	751,095
Nouveau-Brunswick.....	4,886,157	752,013	—
Ontario.....	2,265,156	179,315	—
Québec.....	1,868,176	17,661	—
Île du Prince d'Édouard...	1,196,396	12,688	—
Manitoba.....	1,113,486	—	189,263
Saskatchewan.....	139,476	—	33,467
Alberta.....	111,825	—	6,540
Alberta.....	102,325	19,865	—
TOTAL CANADA.....	3,665,872	5,687,432	986,095
Augmentation.....	—	4,702,439	—

La Canadian Forestry Association exerce une action efficace pour la conservation des forêts.

Les réserves de la province de Québec sont à elles seules couvertes sept fois plus grandes qu'elles du reste du Canada.

(3) CANADIAN ANNUAL REPORT OF THE DEPARTMENT OF MARINE AND FISHERIES, 1911-1912.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Dans ce total, de la dernière année, la part des pêcheries maritimes est de 830,812,875 et celle des pêcheries de l'intérieur de 83,821,997.

Ces chiffres accusent un progrès considérable sur les années précédentes. Ce qui est remarquable, c'est non seulement que l'augmentation est constante, mais que la majeure partie de cette production provient des eaux du vial ou de la mer territoriale et qu'elle comprend de nombreuses espèces de poissons.

L'Annuaire du Canada contient un tableau intéressant montrant la valeur comparée des importations et des exportations depuis 1868. Les exportations passent de 3,357,000 piastres à 15,657,000, le plus haut chiffre atteint et les importations de poissons imposables pour la consommation de 21,325 piastres ont dépassé le million pour la première fois en 1911, tandis que les non imposables penchent plutôt vers la diminution.

Le commerce du poisson se chiffre comme suit pour l'année fiscale 1912 : 2^e

Exportations, valeur totale 816,701,678

Importations, valeur totale 2,360,163

Les pays s'approvisionnant au Canada sont principalement les États-Unis, pour près de 5 millions, c'est-à-dire plus du double de tous les pays de l'Empire britannique réunis qui ne demandent que pour 82,232,285. Viennent ensuite la France, le Brésil, etc.

Enfin il est intéressant de constater que le capital engagé dans l'industrie de la pêche, en comprenant la valeur des bateaux et des engins de pêche, est passé de 83,936,782 en 1880, à 820,932,901 en 1911.

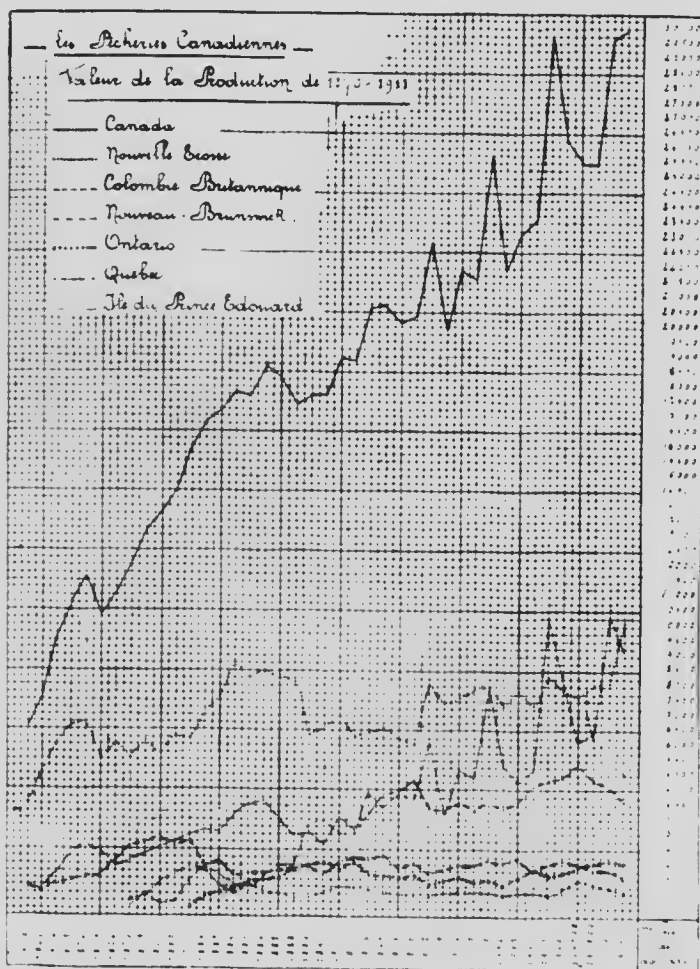
L'outillage employé dans l'industrie de la pêche s'est considérablement amélioré. En 1880 les embarcations de pêche étaient au nombre de 26,117 dont 1,181 navires et 25,266 barques. Aujourd'hui, elle utilise 1618 navires et 36,761 barques et il faut remarquer que les voiliers sont graduellement remplacés par des chalutiers à vapeur ou à gazoline.

1. V. GUYOT, *Le Commerce de Poisson*, Vol. I, p. 261, l'art de M. H. Leclercq sur *Les Pêcheries*, qui nous a donné les emprunts, c'est-à-dire la part de la production générale et par province, depuis 1870.

2. Pour quantités, l'espèce voir le rapport annuel plus haut cité.

LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE

Autre constatation, le nombre d'hommes employés, pêcheurs et ouvriers travaillant dans les homarderies et les poissonneries, qui était de 84,364 en 1895 est devenu 91,132 en 1911.



UN TABLEAU MONTRANT LA VUE DE LA PRODUCTION DES PÊCHES PAR PROVINCE.

L'industrie de la pêche fournit donc du travail à plus de 90,000 ouvriers et assure ainsi la subsistance à une partie importante de la population, si l'on tient compte des familles de ces ouvriers.

Dans cette industrie aussi le rendement a été progressif, mais il convenait de ne pas tarir cette source de richesses par une exploitation peu réfléchie et de prendre des mesures pour la conservation des pêcheries en vue de l'avenir ; les pouvoirs publics n'y ont pas manqué.

Le ministère de la marine et des pêcheries a créé des établissements d'élevage pour tous les poissons, il s'est préoccupé de la création de réserves naturelles et de la surveillance des pêcheries, des études ont été poursuivies pour la pisciculture et l'ostréiculture et même pour l'élevage du homard, qu'une pêche intensive épuisait graduellement, un musée des pêcheries a été institué, etc.

Récemment, il a institué une commission spéciale désignée sous le nom de Fisheries Advisory Board, composée de plusieurs fonctionnaires auxquels sont adjoints des représentants des différentes branches de l'industrie des pêcheries des côtes de l'Atlantique et du Pacifique et des eaux intérieures. (1) Cette commission doit étudier toutes les questions qui touchent aux intérêts des pêcheries et a pour mission de fournir des renseignements pratiques de nature à guider les travaux administratifs.

Ces quelques observations sur les pêcheries canadiennes, sont l'indice d'une progression remarquable et sans crainte de se tromper, elles permettent d'affirmer que la courbe de ce progrès continuera sa marche ascendante.

Ressources minières. Ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'attention s'est portée sur les richesses minières du Canada. Il n'y a guère qu'un demi-siècle que des explorations, très superficielles, ont été faites et actuellement il existe encore bien des régions peu ou pas connues. Cela se conçoit ; les premiers colons ont concentré toute leur activité à la terre pour lui faire fournir le nécessaire à leur subsistance ; il est rationnel que les exploitations agricoles aient pris place avant les exploitations minières et même, que celles-ci aient encore été devancées par les exploitations forestières. Il n'en a pas été autrement dans toutes les parties du monde, au fur et à mesure que les hommes en prenaient possession.

(1) Toutefois les provinces de Québec et d'Ontario ne sont pas représentées, les pêcheries y étant du ressort des gouvernements provinciaux.

ESSOR DE LA PRODUCTION MINIÈRE

Toutefois, si l'on consulte une carte minière, on constate que l'on trouve en Canada presque toutes les matières minérales et qu'elles s'y trouvent en grande quantité. (1)

En tenant compte des conditions spéciales dans lesquelles l'industrie minière s'est trouvée, son essor est des plus remarquables, les chiffres de la valeur de la production ayant progressé comme suit : (en piastres) (2)

1887.....	10,321,331	1900.....	64,420,877
1888.....	12,518,894	1901.....	65,797,911
1889.....	14,013,113	1902.....	63,231,836
1890.....	16,763,353	1903.....	61,749,513
1891.....	18,976,616	1904.....	60,082,771
1892.....	16,623,415	1905.....	60,078,999
1893.....	20,035,082	1906.....	79,286,697
1894.....	19,331,158	1907.....	86,865,202
1895.....	20,505,917	1908.....	85,557,101
1896.....	22,474,256	1909.....	91,831,441
1897.....	28,485,023	1910.....	105,040,958
1898.....	38,412,431	1911.....	103,220,000
1899.....	49,234,005	1912.....	133,127,000

Le mouvement du trafic des produits miniers s'est accru dans les mêmes proportions que la production : en voici les chiffres pour 1911-1912 : (3)

EXTORTIONS	VALEUR	IMPORTATIONS	VALEUR
Amiante.....	\$ 2,097,814	Charbon de toutes sortes.....	\$40,681,261
Charbon.....	4,467,197	Minéraux.....	1,906,174
Cuivre.....	5,446,206	Or.....	2,611,854
Or.....	7,211,438	Divers.....	—
Nickel.....	3,743,920		
Argent.....	15,908,813		
Divers.....	—		
TOTAL.....	11,510,582		49,599,115

On remarque que les charbons constituent la majeure partie des importations, (4) malgré l'augmentation considérable de la production indigène signalée d'autre part. Les statistiques du commerce montrent qu'une bonne partie des produits miniers est exportée ; le temps viendra où ils seront travaillés sur place, ce qui aura pour conséquence de décupler la production minière.

(1) GEOLOGY AND ECONOMIC MINERALS OF CANADA, publié par le Département des mines, avec 2 excellentes cartes et de nombreuses gravures.

(2) Rapport sommaire de la direction des mines, du 1^{er} janvier des es pour l'année terminée le 31 décembre 1910. Ottawa 1912.

(3) — Sont seuls indiqués les produits dont la valeur du total est supérieure à un million. Les autres sont sous la rubrique "divers".

(4) V. plus loin ce qui est dit de la corrélation existant entre la consommation de la houille et le développement industriel.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Les statistiques non révisées pour l'année 1912 viennent d'être publiées. Elles accusent une forte augmentation sur l'année antérieure, dont voici le détail :

PRODUITS	1911	1912
Cuivre.....	6,886,398	12,709,311
Or.....	9,781,077	12,559,443
Fer.....	12,307,125	14, 50,999
Plomb.....	8 7 717	1,697,554
Nickel.....	10,239,623	13,452,463
Argent.....	17,555,272	19,425,656
Amiante.....	2,943,198	2,979,384
Charbon.....	26,167,646	36,349,299
Gypse.....	993,391	1,320,883
Gaz naturel.....	1,917,678	2,311,126
Pétrole.....	357,073	345,050
Sel.....	413,004	459,582
Ciment.....	7,611,537	9,083,216
Terre glaise.....	8,359,933	9,343,321
Chaux.....	1,517,599	1,717,771
Pierres.....	4,328,757	4,675,851
Divers.....	2,112,843	3,361,017
TOTAL.....	163,220,000	183,127,000

L'augmentation la plus remarquable est celle du charbon. La consommation, et par suite le prix de la houille est un indice bien caractéristique de l'activité industrielle. La production de la fonte, également en progrès, est un autre indice. Ainsi voici, pour l'année 1910, la production de fonte de fer des principaux pays : *(en tonnes)*

Etats-Unis.....	26,123,000
Allemagne et Luxembourg.....	12,645,000
Grande-Bretagne.....	9,976,000
France.....	3 632 000
Russie.....	2 871,000
Autriche-Hongrie.....	1,947,000
Belgique.....	1,632,000
Canada.....	688,000
Suède.....	443,000
Espagne.....	400,000
Italie.....	208,000

Dans les chiffres de la production données plus haut, il est intéressant de remarquer que la progression porte sur toutes les matières minérales existant dans le pays.

Dans la province de Québec (1) c'est l'exploitation de l'amiante, dont les usages industriels sont de plus en plus nombreux, qui tient de loin la tête ; dans l'Ontario,

(1) V. REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, Vol. 1, p. 209, l'étude très complète de M. A. Pollard, *Les ressources minérales de la Province de Québec*.

PROGRÈS DE LA PRODUCTION MINIÈRE DANS LES PROVINCES

ce sont le cuivre, le nickel et l'argent, tandis qu'en Nouvelle-Ecosse et en Colombie Britannique, la houille est la principale matière minière extraite.

La participation des provinces dans la production des mines est telle qu'indiquée ci-après : (1)

PROVINCES	1910		1911 (2)	
	VALEUR		VALEUR	
	ABSOLUE	P. C.	ABSOLUE	P. C.
Ontario.....	43,538,078	40.76	42,672,904	41.72
Colombie Britannique.....	42,478,572	22.92	21,237,801	20.76
Nouvelle-Ecosse.....	14,195,730	13.29	15,354,928	15.01
Québec.....	8,270,136	7.74	9,087,698	8.88
Alberta.....	8,996,210	8.42	6,104,110	6.26
Territoires du Nord-Ouest.....	4,704,174	4.46	4,619,592	4.52
Manitoba.....	1,500,359	1.10	1,684,677	1.65
Saskatchewan.....	498,122	0.17	618,379	0.60
Nouveau Brunswick.....	581,942	0.54	611,597	0.60
TOTAL.....	106,823,623	100.00	102,291,686	100.00

Les progrès réalisés sont mis en lumière par le tableau suivant :

	ANNÉES		AUGMENTATION	
	1890	1911	ABSOLUE	P. C.
Ontario.....	9,819,557	42,672,904	32,853,347	334.5
Québec (3).....	2,585,633	9,087,698	6,502,065	251.5
Colombie Britannique.....	12,653,860	21,237,801	8,583,941	67.9
Autres provinces.....	—	—	—	—
CANADA.....	49,234,065	102,291,686	53,057,621	107.7

Cette importance acquise par les industries minières justifiait la création d'un ministère des mines qui fut organisé à Ottawa, en 1907, afin de centraliser tout ce qui est relatif à l'exploitation du sous-sol. Les pouvoirs publics se sont fait un devoir de faire connaître les richesses minérales du pays par l'envoi de missions chargées d'études géologiques, de voyages d'exploration, par la publication de rapports, documents, statistiques, etc. Il faut mentionner la série de monographies publiées avec beaucoup de

(1) V. aussi H. LAUREYS, *Les richesses économiques de la Province de Québec*, le diagramme de la production minière du Canada, pp. 3 et suivantes.

(2) La diminution de 1911 est due à la grève prolongée qui eut lieu dans l'Alberta et la Colombie Britannique, laquelle a provoqué la fermeture de la fonderie de Granby.

(3) Les chiffres non révisés pour 1912, de la production minière de la province de Québec, viennent d'être publiés. La valeur de la production est passée à \$11,017,016, ce qui est un sérieux progrès sur 1911.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

soins et contenant d'instructives illustrations. De même, la participation aux expositions a largement contribué à faire connaître ces richesses insoupçonnées à l'étranger. Indépendamment d'une sérieuse documentation fournie par le ministère fédéral, les gouvernements provinciaux ont institué divers organismes dans le même but. (1)

Les pouvoirs publics ont voulu faire surgir dans le pays une puissante industrie minière et c'est à une publicité bien comprise que l'on doit les progrès constatés. Les richesses naturelles étant connues, les industriels en entreprirent l'exploitation et amenèrent les capitaux nécessaires. C'est par le même procédé que l'essor se poursuivra.

L'opinion de toutes les autorités qui ont porté leurs études et leurs recherches sur cette question du développement de cette partie de la production, est que l'on ne fait que débiter. "Le développement est bien d'être arrivé à son point culminant, écrit M. J. Obalski. La construction de la ligne du Grand Nord Pacifique a provoqué de nouvelles découvertes de charbon dans le Yellow Head Pass (Colombie Britannique) et des découvertes d'or dans le Portland Canal (Colombie Britannique). Dans le nord, des nouveaux territoires sont ouverts et l'on ne peut prévoir des maintenant quelles surprises nouvelles nous sont réservées dans ces immenses régions à peine explorées". (2)

Après avoir étudié les richesses minières du sous-sol canadien (3) et en tenant compte de celles supposées, on peut conclure que l'essor de l'industrie minière va se poursuivre avec le développement de l'outillage d'extraction et de traitement, et surtout avec le développement des voies de communication qui vont d'une part, permettre l'exploitation des mines inexploitées en raison des difficultés d'accès, et d'autre part amener la découverte de mines non-

(1) Le ministère des mines et des pêcheries de Québec, déploie beaucoup d'activité en vue de faire connaître les richesses minières exploitées et exploitables de cette province.

(2) *LE CANADA ET LA FRANCE. Les richesses minières du Canada. Les progrès des mines au cours des 30 dernières années.*

(3) Voir l'ATLAS DU CANADA la carte minéralogique ainsi que de nombreux cartogrammes publiés tant par les gouvernements provinciaux que par le fédéral. Voir aussi la bibliographie très complète et en général avec cartes et abondamment illustrée, qui est constituée par les rapports publiés sur les principaux produits miniers comme sur les principales régions minières.

L'ESSOR INDUSTRIEL

velles dans des régions peu explorées et que l'on suppose très minéralisées.

Les industries. — Bénéficiant de ressources naturelles abondantes et variées, d'une force motrice dont nous montrerons les avantages, le Canada devait naturellement prendre un essor industriel extraordinaire et devenir un pays manufacturier par excellence.

La transformation s'accomplit en ce moment ; elle n'est qu'à ses débuts et cependant les progrès réalisés durant la dernière période décennale sont dignes d'être remarqués. Voici une statistique les faisant ressortir à divers égards. Le bulletin contient des détails secondaires et les instructions données aux agents permettant de leur accorder créance. (1)

	1900	1910	AUGMENTATION	
			ABSOLUE	P. C.
Nombre d'établissements	14,650	19,218	4,568	31.18
Capital investi	446,916,487	1,247,583,600	800,667,122	179.15
Nombre d'employés à salaire	30,691	44,977	13,386	43.61
Salaires payés	23,676,146	43,779,715	20,103,569	84.91
Nombre d'employés à gages	308,482	471,126	162,644	52.72
Gages payés	89,573,204	197,228,701	107,655,497	120.19
Valeur des matières premières	266,527,858	601,509,018	334,981,160	125.68
Valeur de la production	481,033,375	1,165,975,639	684,922,264	142.38

Les chiffres qui se trouvent dans la colonne augmentation peuvent dispenser de tout commentaire. Le diagramme ci-après, emprunté à une récente étude très fouillée de M. le professeur Laureys (2) fait nettement ressortir le progrès réalisé durant la période qui s'est écoulée entre les deux recensements de 1900 et 1910.

La statistique suivante, groupant les industries en catégories, montre les progrès réalisés dans les différentes branches de l'activité. Les industries groupées dans ces catégories sont au nombre de 300, tandis qu'au recensement précédent elles n'étaient que 264. Voici des statistiques à leur sujet :

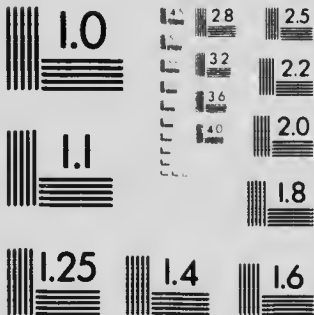
(1) V. CINQUIÈME RECENSEMENT DU CANADA. *Manufactures du Canada pour l'année 1910 d'après le recensement pris à la date du premier juin 1911.* Ottawa, 1912.

(2) V. REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE. Vol. II, p. 319. *Notre industries manufacturières.*



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

ANSI and ISO TEST CHART No. 2



APPLIED IMAGE Inc.

100 North Main Street
Rochester, NY 14609
Tel: (716) 462-1000
Fax: (716) 462-1001

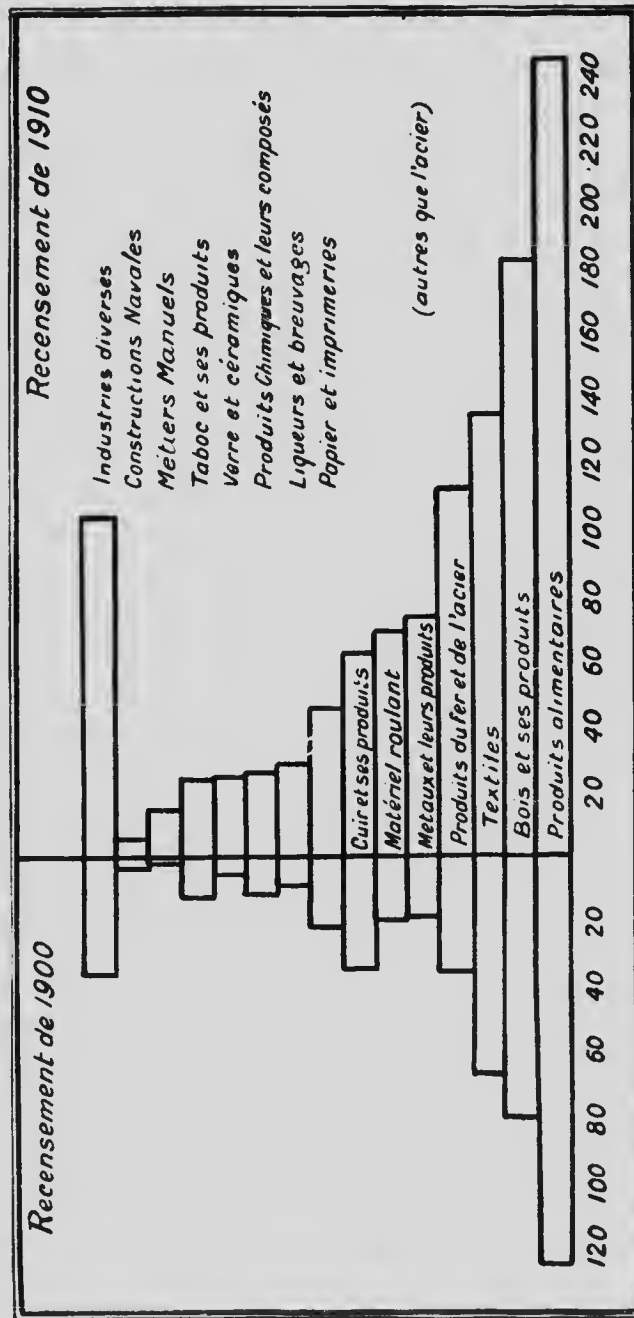


DIAGRAMME MONTRANT L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DES PRODUITS MANUFACTURÉS, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, PENDANT LA PÉRIODE 1900-1910. (En millions de piastres).

PROGRÈS DES DIVERSES CATÉGORIES D'INDUSTRIES

CATEGORIES D'INDUSTRIES	Eta- blisse- ments.	Capital investi	Employés à gages.	Gages payés	Coût des matières premières	Valeur de la production
Produits alimentaires	6,985	133,044,523	52,730	14,492,568	175,453,460	245,069,321
Prod. textiles.	1,444	108,787,407	72,672	26,703,826	72,128,136	135,902,441
Prod. sidérurgiques	824	123,561,319	48,558	25,792,388	52,152,103	113,640,610
Autres métaux	341	67,133,540	17,502	9,776,371	33,609,447	73,241,796
Bois et dérivés	4,999	259,889,715	110,049	39,379,739	94,052,429	184,630,376
Cuir et dérivés	399	48,788,803	22,742	9,644,403	34,394,189	62,850,412
Papiers et imprimés ..	773	62,677,612	22,894	10,866,721	16,956,697	40,458,053
Liqueurs et boissons ..	260	43,237,757	4,688	2,649,284	7,774,183	28,936,782
Prod. chimiques et dér.	178	26,926,124	5,274	2,393,971	14,059,022	27,798,833
Verres et céramiques ..	771	45,859,507	17,699	7,745,345	3,632,905	25,781,860
Tabacs et dérivés	173	21,659,935	8,763	3,325,011	12,129,806	25,329,323
Voitures diverses	465	49,397,096	35,778	19,543,003	34,520,154	69,712,114
Constructions navales ..	172	10,351,765	4,414	2,332,240	2,135,229	6,575,417
Industries diverses	1,011	235,148,003	38,537	18,486,946	43,037,199	104,618,560
Métiers manuels	423	11,120,403	8,826	4,097,785	5,173,750	14,829,741
TOTAUX	19,218	1,247,583,609	471,126	197,228,701	601,509,018	1,165,975,639

La valeur de la production est un indice de l'importance industrielle et la statistique apprend que 150 établissements ont une puissance de production supérieure à un million de piastres et que pour 14 d'entre eux, la production est supérieure à 5 millions. La production pour 1910, se répartit comme suit entre les 19,218 établissements :

CLASSEMENT	ETA- BLISSE- MENTS	EM- PLOYÉS	VALEUR DE LA PRODUCTION	MOYENNES	
				des em- ployés.	de la production
Moins de \$200,000.	18,121	255,920	431,336,533	14.1	23,803
200,000 à 500,000.	716	98,496	219,099,372	137.6	306,065
500,000 à 1,000,000.	231	67,641	156,519,094	292.8	677,572
1,000,000 à 5,000,000.	136	73,480	261,081,166	540.3	1,919,715
5,000,000 et plus.	14	19,666	97,939,474	1,404.7	6,995,977
TOTAUX ET MOYENNES	19,218	515,203	1,165,975,639	26.8	60,671

La répartition de la production manufacturière est bien mise en évidence par le diagramme ci-après emprunté à l'étude plus haut citée.

La comparaison entre provinces est également instructive. Toutes, elles se signalent par une mise en valeur de leurs ressources naturelles. Les jeunes provinces de l'ouest marchent à pas de géant et le pourcentage de leur augmentation donne des chiffres très élevés comme 1,330 p. c. pour l'Alberta, 871 p. c. pour la Saskatchewan. Voici les renseignements statistiques permettant de juger les progrès réalisés par chacune des provinces entre les deux derniers recensements :

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PECTLE CANADIEN

PROVINCES	ETABLISSE- MENTS		CAPITAL INVESTI		EMPLOYES		SALAIRES		MATIERES PRE- MIERES & DEMI FABRICATS		VALEUR DE LA PRODUCTION	
	1900	1910	1900	1910	1900	1910	1900	1910	1900	1910	1900	1910
Alberta et Sask ..	105	463	1,089,870	36,538,227	1,168	10,250	456,763	6,301,945	1,121,342	12,746,043	1,964,987	25,120,958
Col. Britannique	392	651	22,901,892	123,627,321	11,454	33,312	5,456,538	17,240,670	7,246,084	29,917,753	19,447,778	65,204,235
Manitoba.....	324	439	7,539,691	47,941,540	5,219	17,325	2,419,549	10,912,866	7,955,504	30,499,829	12,927,439	53,673,609
Nouv.-Brunswick	919	1,158	20,741,170	36,125,012	22,158	24,755	5,748,990	8,314,212	10,814,014	18,516,086	20,972,470	35,422,302
Nouvelle-Ecosse..	1,118	1,480	34,586,416	79,596,341	23,284	28,795	5,613,571	10,628,955	13,161,677	26,058,315	23,592,513	52,706,184
Ontario.....	6,543	8,001	214,972,275	595,394,608	161,757	238,817	56,548,286	117,645,784	138,230,100	297,580,125	241,333,486	579,810,225
Piedm.-Edouard	334	442	2,681,766	2,013,365	3,864	3,762	445,998	531,017	1,319,068	1,816,804	2,326,708	3,136,470
Quebec.....	4,845	6,584	142,403,407	326,646,925	110,329	158,207	30,556,055	69,432,967	86,679,779	184,374,053	158,287,994	350,901,656
CANADA	14,650	19,218	446,916,487	1,247,583,669	389,173	515,203	113,249,350	241,008,416	268,527,858	601,569,018	481,053,375	1,165,975,639

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DANS LE PAYS

Les progrès à porter à l'actif des provinces sont rendus bien visibles par le diagramme de la page 90 également emprunté à l'étude déjà citée de M. Lanreys :

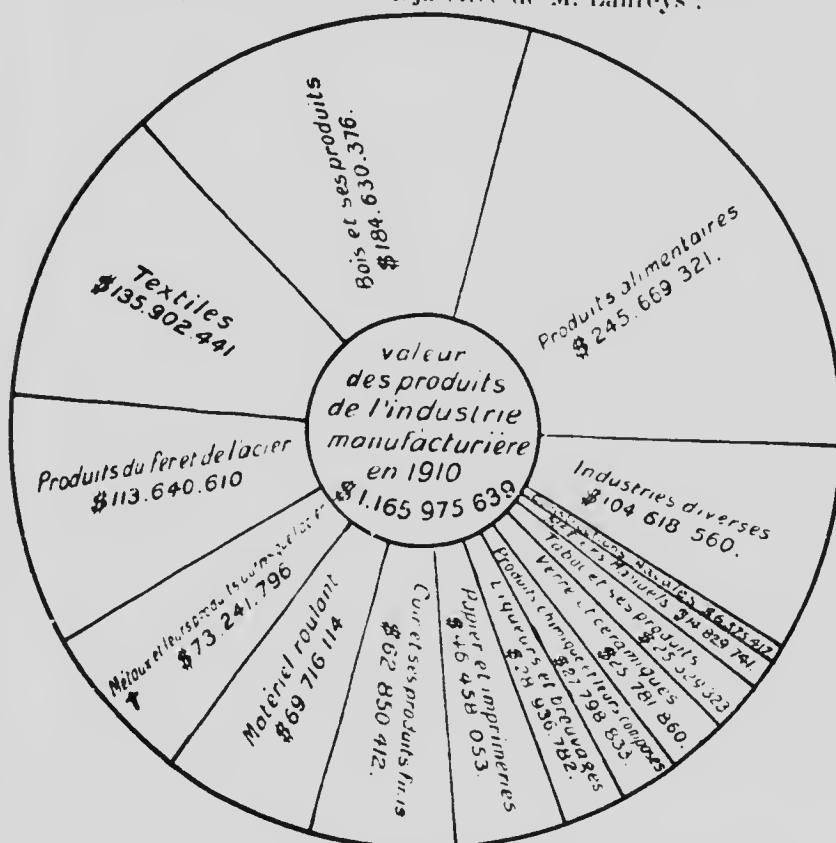


DIAGRAMME MONTRANT LA VALEUR DE LA PRODUCTION DE CHAQUE GROUPE D'INDUSTRIES EN 1910.

La répartition de la production industrielle dans le pays est intéressante. Voici un tableau suggestif montrant comment les principales villes se partagent cette production et dans quelle mesure elles ont progressé :

VILLES	1890	1900	1910
Montréal.....	\$71,307,644	\$77,211,030	\$188,881,848
Toronto.....	44,963,922	58,415,498	154,306,948
Hamilton.....	14,044,521	17,122,346	55,125,946
Winnipeg.....	5,611,240	8,616,248	39,400,608
Ottawa et Hull.....	10,109,343	10,820,738	28,183,632
Québec.....	14,800,360	12,779,546	17,149,385
Brantford.....	4,280,999	5,564,695	15,866,229
Vancouver.....	1,895,216	4,000,152	15,070,105

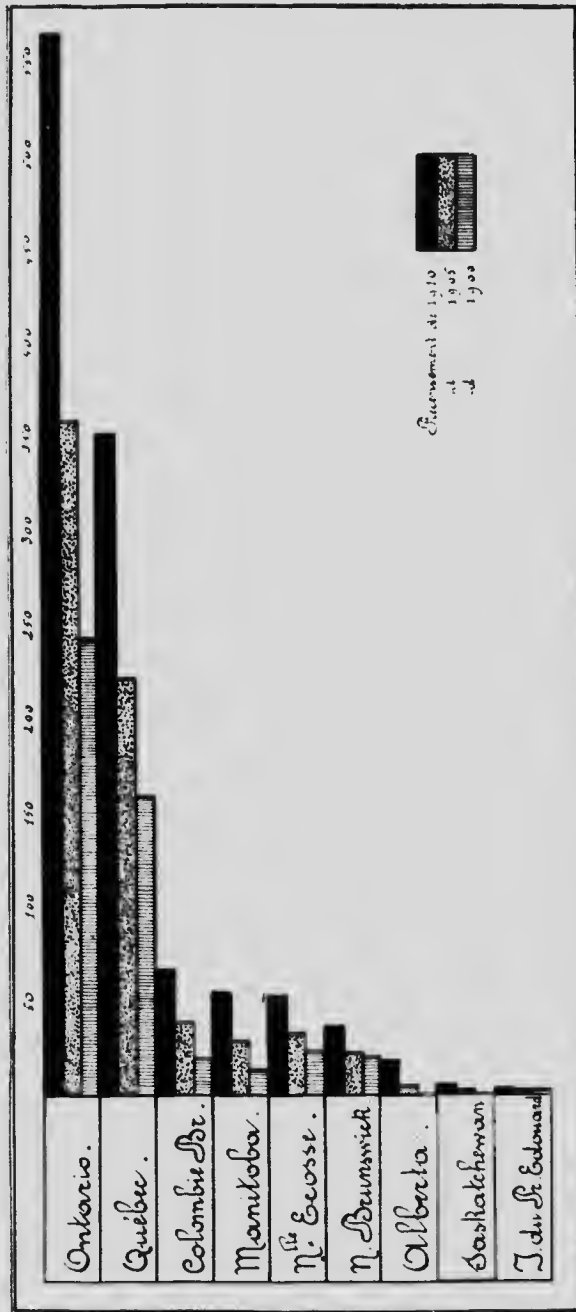


DIAGRAMME MONTRANT L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE POUR CHAQUE PROVINCE, D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE 1900-1905-1910. (En millions de piastres).

EVENTUALITÉ DE L'ÉPUISEMENT DES HOUILLÈRES

Ces quelques statistiques ont montré que l'essor industriel du Canada avait été d'une rapidité extraordinaire. Les possibilités industrielles sont cependant encore illimitées. Une des principales causes du développement futur que l'on prévoit est la possession de forces hydrauliques, source d'énergie mise à contribution par l'industrie et dont on commence seulement à tirer parti. Si par suite du relief du sol, les rivières canadiennes ne constituent pas un réseau de voies navigables pouvant être utilisé pour les transports sans de nombreux travaux d'art (1), par leurs chutes, elles procurent à un autre point de vue, un élément des plus précieux, qui est une généreuse compensation : la puissance hydraulique.

On a dit que la houille est le pain de l'industrie, en raison de ce que sa combustion procure l'énergie. Les chutes d'eau produisant l'énergie de leur côté, ont été appelées la houille blanche. C'est le pain noir et le pain blanc et, au sens propre, celui-ci est d'ordinaire le préféré. Y a-t-il des raisons pour qu'il en soit de même au figuré ?

On s'est demandé quelle pouvait être la quantité de houille extraite depuis que les charbonnages sont en exploitation et si l'épuisement des houillères était une éventualité à envisager. D'après les calculs des statisticiens, l'extraction mondiale pour 1911 serait d'environ 1,300,000,000 de tonnes. Les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne ont fourni ensemble près de 80 p. c. de cette production.

A eux seuls, les Etats-Unis extraient près de 40 p. c. et leur production houillère s'est accrue de près de 100 p. c. en une dizaine d'années.

D'après M. E. Théry, dans "L'Economiste européen," la production anglaise a été approximativement de 269 millions et demi de tonnes en 1910, valant deux milliards 670 millions de francs, dont près d'un quart, soit 63 millions de tonnes, a été exporté. Les houillères anglaises ont produit 304,518,927 tonnes en 1911 et de 1873 à 1910, elles avaient produit 1 milliard 234 millions de tonnes.

(1) V. pp. 118 et suiv. les travaux qui ont dû être exécutés par suite de la différence des niveaux.

La production allemande qui était de moins de 150 millions de tonnes en 1899, est passée à plus de 259 millions de tonnes en 1911. (1)

D'autre part "The Economist", dans un article contenant d'intéressantes remarques sur la production charbonnière, estime que la consommation universelle en 1911, serait de 957,891,000 tonnes, chiffre qui n'avait jamais été atteint. 2) De tels chiffres font réfléchir, surtout si l'on tient compte des besoins croissants, non seulement pour la consommation industrielle, mais pour la consommation nécessaire au fonctionnement de l'outillage économique. La quantité de houille consommée pour fournir l'énergie aux chemins de fer et aux steamers du monde doit être énorme et ces moyens de transport prennent de jour en jour une plus grande extension. (3) La consommation universelle est donc croissante malgré l'augmentation continuelle du nombre d'usines hydro-électriques. M. Buron a attiré l'attention sur cette question quand il écrivait "on est toujours porté à se demander si l'Angleterre, les Etats-Unis, la Belgique ou la France ne sont pas à la veille d'être épuisées en houille ou si les difficultés croissantes de l'exploitation des puits houillers ne rendront pas franchement la production houillère impossible surtout avec la concurrence que les pays neufs pourront opposer" (4).

Il ne faut même pas envisager l'éventualité de l'épuisement complet des houillères, mais de l'épuisement au point où les difficultés d'extraction rendront les frais d'exploitation trop élevés et déjà actuellement le prix des charbons suit une courbe ascendante. On constate que la productivité de l'ouvrier mineur est décroissante tandis que d'autre part, presque partout, la législation sociale impose des charges à l'industrie, comme le minimum des salaires, la réduction des heures de travail, etc.; cet état de choses a pour conséquence une hausse du prix de revient des char-

(1) La production canadienne est de 11 à 12 millions de tonnes et le commerce extérieur se chiffre comme suit (année 1911-1912):

Importations : 11,213,315 tonnes valant \$30,347,608.
Exportations : 2,315,171 tonnes valant \$ 6,011,065.

(2) V. THE ECONOMIST du 1er février 1913, *The World's Coal*. De son côté l'ECONOMISTE FRANÇAIS a publié récemment un art. *Le charbon dans le monde* de M. E. Lozé évaluant la consommation mondiale à 1200 millions de tonnes.

(3) On peut évaluer la consommation quotidienne d'un grand steamer à 7 ou 800 tonnes de combustible. Ainsi par exemple, un croiseur cuirassé du type Waldeck Rousseau en consomme 790 tonnes, quand les machines développent la puissance nécessaire pour atteindre une vitesse de 23 nœuds.

(4) E. BURON, *Les richesses du Canada*, p. 251.

LES RICHESSES EN POUVOIRS HYDRAULIQUES DU CANADA

bons et par contre-coup une augmentation du prix de tous les produits manufacturés, d'où encore élévation du coût de la vie. Malgré la découverte de charbonnages nouveaux qui déjà auront pour effet de déplacer les centres de production, car les nombreuses industries pour lesquelles la houille est indispensable s'établiront là où elles trouvent leur pain, il semble que fatalement il doit arriver un moment où les exploitations ne rendront plus. Il est incontestable que la vie économique moderne réclame une énergie motrice de plus en plus considérable. Sans aucun doute, le fléchissement de la production houillère se produira graduellement, sans quoi, la plus grave des crises économiques en résulterait, et c'est graduellement d'ailleurs que se fait l'utilisation de la houille blanche. On se souvient, qu'en 1911, une grève des ouvriers mineurs anglais, de courte durée cependant, a suffi pour paralyser la vie économique de l'Angleterre. Au sujet de ce pays, un savant anglais, Sir W. Ramsay disait naguère : " Notre provision de houille en Angleterre sera complètement épuisée dans 175 ans et qu'est cela dans la vie d'une nation ? Lorsque le prix s'en élèvera par suite de l'épuisement des houillères, nous serons menacés par la famine et la misère. "

M. le chanoine Choquette, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, a établi un parallèle saisissant entre l'énergie hydraulique et celle obtenue par la consommation de la houille, dans une conférence faite au Montreal Canadian Club, dans laquelle il disait, entre autres choses judicieuses sur cette question : " Un million de chevaux exigent 36,000 tonnes de charbon par 24 heures ! C'est cet énorme montant d'énergie qui est dissipé chaque jour par le Saint-Laurent ! Où sont les charbonnages qui pourraient fournir aussi aisément une telle source d'énergie, non seulement pour un jour, mais pour un siècle, mais indéfiniment ? " (1)

Les pays industriels sont les pays houillers et leurs industries ont leur siège dans la région des bassins miniers. C'est ce qui a fait affirmer que l'avenir industriel est réservé aux pays riches en houille blanche. A cet égard, le Canada bénéficie d'une situation privilégiée. Les forces hydrauliques du Dominion sont immenses et réparties sur toute

(1) Extrait d'une conférence donnée au Montreal Canadian Club sous le titre *The mechanical reserve energy of the province of Quebec*.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

l'étendue de son territoire. On ne possède guère que des approximations dont les suivantes sont acceptables et bien certainement en dessous de la réalité :

PROVINCES	NOMBRE DE CHEVAUX-VAPEUR	
	EXISTANT	UTILISE
Québec (sans l'Ungava).....	6,900,000	75,000
Ontario.....	4,308,479	331,157
Colombie Britannique.....	2,065,500	75,100
Alberta.....	1,144,000	1,333
Territoires du Nord-Ouest.....	600,000	—
Manitoba.....	504,000	18,000
Saskatchewan.....	500,000	—
Yukon.....	470,000	3,000
Nouveau-Brunswick.....	150,000	—
Nouvelle-Ecosse.....	54,300	13,000
CANADA	16,694,279	514,890

Rien que le Saint-Laurent, dans sa traversée de la province de Québec et ses nombreux affluents qui sont coupés de nombreuses chutes et rapides, fournissent une énorme force hydraulique, actuellement presque entièrement inexploitée. (1)

D'après la commission de conservation on peut estimer l'ensemble des forces hydrauliques du Canada à environ 17 millions de chevaux-vapeurs ; la quantité de chevaux-vapeurs développée en 1910 et les industries qui en font usage sont les suivantes :

PROVINCES	Energie électrique	Papeteries et pulperies	Autres industries	TOTAL
Ontario.....	400,683	57,575	74,008	532,266
Québec.....	191,252	76,926	31,975	300,153
Nouvelle-Ecosse.....	1,875	12,000	1,397	15,272
Nouveau-Brunswick.....	3,400	3,050	3,315	9,765
Ile du Prince-Edouard.....	50	—	450	500
Manitoba.....	48,250	—	50	48,300
Saskatchewan.....	—	—	45	45
Alberta.....	7,300	—	—	7,300
Colombie Britannique.....	88,145	8,500	1,275	100,920
Yukon.....	2,000	—	—	2,000
CANADA	742,955	158,051	115,515	1,016,521

La commission de conservation a publié un substantiel volume (2) contenant de nombreux renseignements sur

(1) V. PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION DU RÉGIME DES EAUX COUVRANTES. Québec 1912, p. 13.

(2) LES FORCES HYDRAULIQUES DU CANADA, par L. Denis et A. White, Ottawa 1911, avec de nombreuses gravures hors texte. Le rapport est accompagné d'une pochette contenant six cartes se rapportant aux forces hydrauliques du Canada.

LES POUVOIRS HYDRAULIQUES DANS LE MONDE

ces questions, détaillant les richesses des provinces et établissant un parallèle entre les Etats-Unis et le Canada. Celui-ci aurait une étendue d'eau approximativement deux fois et demi plus grande, ce qui ne veut nullement dire que ce soit là la proportion existant entre les forces hydrauliques canadiennes et américaines. Comme les auteurs le font observer, il faut user d'une grande prudence dans l'emploi des données, la détermination des ressources hydrauliques n'est pas aisée et l'on se base beaucoup plus sur des évaluations que sur des chiffres qui sont le fruit de relevés rigoureusement exacts. (1)

Les chiffres donnés ne peuvent pas être acceptés trop facilement, et surtout il faut bien se garder de les prendre comme base pour établir des rapports mathématiques devant conduire à des déductions trop optimistes. Non seulement il faut faire la part de l'exagération, mais il faut compter que des forces hydrauliques sont inutilisables en raison de ce qu'elles se trouvent dans des endroits peu accessibles où des exploitations industrielles ne pourraient avantageusement être installées, tout en tenant compte du transport aisé de l'énergie électrique.

Aux Etats-Unis, la quantité de chevaux-vapeurs développés serait de 5,356,680 et d'après un rapport de la National Conservation Commission, c'est à ce développement que l'on doit attribuer une bonne part de l'essor in-

(1) Avec ces réserves, voici les chiffres de la puissance hydraulique dont pourraient disposer les principaux pays :

Grande-Bretagne...	963,400
Allemagne...	1,425,000
Suisse...	300,000
Italie...	500,000
France...	5,800,000
Autriche-Hongrie...	6,460,000
Suède...	7,500,000
Norvège...	7,500,000

Voici, pour rapprocher de ces chiffres, d'après *Le Moniteur des Travaux matériels*, du 23 février 1912, le nombre de chevaux-vapeur utilisés :

Norvège...	920,000
France...	650,000
Italie...	565,000
Suède...	480,000
Allemagne...	340,000
Espagne...	300,000
Suisse...	183,000
Angleterre...	30,000
Hongrie...	20,000

dustriel. (1) Ces chiffres appellent les mêmes réserves et il en faut encore davantage pour la quantité disponible évaluée à 230,800,000 chevaux-vapeurs. Il est vrai que le rapporteur laisse entendre que c'est là un maximum possible, le jour où le combustible deviendrait à un prix prohibitif, et que ce maximum est obtenu par un système de barrage et de réservoirs.

Après avoir établi à l'aide de statistiques et d'une sérieuse documentation le bilan des ressources dont le Canada dispose et mis en lumière l'ensemble des progrès réalisés, on peut prévoir ce que le XXe siècle sera pour ce pays au point de vue industriel, si l'on sait donner à l'activité l'orientation qu'il convient.

Il n'est pas possible d'envisager dans une telle étude tout ce qui est relatif à la vie économique et il est même des points importants dont il ne peut être question. Toutefois, touchant immédiatement à l'essor industriel et pouvant le compromettre, signalons les ententes, qu'elles soient de l'un ou de l'autre des facteurs de la production, capital ou travail. Quand elles ne sont pas tempérées par la plus large liberté, ces conventions suppriment le libre jeu de la concurrence pour les produits comme pour la main-d'œuvre, et ces abus du droit d'association peuvent mettre l'avenir économique en péril, surtout, si de l'établissement de tarifs et de la législation, résultent une protection fixant automatiquement un niveau aux prix des denrées et aux salaires.

Sans doute l'association est l'essence même de l'organisation économique contemporaine, mais ce droit, qu'il s'agisse du droit qu'exercent les industriels (2) ou les ouvriers se syndiquant ne peut aller jusqu'à l'abus.

La cherté de la vie a des causes diverses, mais en dernière analyse, c'est dans ces abus que se trouve sa raison prédominante. Or cette cherté de la vie est un facteur défavorable à l'activité commerciale et industrielle. Il est intéressant de lire les remarques faites à ce sujet par M. A. Picard, président de la commission permanente des valeurs

(1) PAPERS ON THE CONSERVATION OF WATER RESOURCES, Washington, 1909. "It is also true that the presence of great powers in large numbers in this region has encouraged such development."

(2) V. dans le BULLETIN DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE COMMERCIALE ET CONSULAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, Année 1902, notre étude sur cette question *Des ententes entre producteurs*.

de douane, dans l'introduction du rapport sur l'activité économique de la France en 1911. Il y joint un tableau comparant les prix des principaux produits alimentaires depuis 1881 à 1911. (1)

Par suite de la solidarité existant entre les différentes branches de l'industrie, les ententes ont pour conséquence une surélévation générale des prix. Comme résultat, les prix de revient sont grevés d'un coût trop élevé des matières premières et de la main-d'œuvre, ce qui est de nature à compromettre l'existence de bien des industries, par l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent de lutter contre la concurrence, de produire pour l'exportation, d'augmenter le volume des échanges internationaux.

Que l'on y prenne garde ! Tout l'avenir économique est là. Donc le problème est plus grave qu'on ne le pense généralement et sa solution n'est pas aisée. (2) Remarquons que tous les pays producteurs ont à le résoudre et que ceux qui sauront prendre les mesures les plus efficaces, bénéficieront de grands avantages dans la lutte pour la conquête des débouchés, donc au profit de leur essor économique.

Résumons ce point important : L'essor commercial et industriel du peuple canadien exige des débouchés pour les produits naturels et manufacturés.

Ces débouchés ne sont possibles que par la production à bas prix.

Telles que conçues, les ententes mettent dans l'impossibilité d'obtenir une production à bas prix.

Nous avons déjà touché le premier de ces points en parlant du commerce extérieur et en montrant l'urgence qu'il y a, à ce que le Canada se tourne vers l'industrie.

(1) V. ce rapport publié comme supplément au MONITEUR OFFICIEL DU COMMERCE du 31 octobre 1912.

(2) On sait que les États-Unis ont dû légiférer pour réprimer les abus de gigantesques concentrations industrielles. C'est un danger à éviter. Il en est un autre, les syndicats ouvriers produisant les mêmes résultats : une élévation factice des prix.

Au moment où ce travail est sous presse, paraît la seconde édition de l'ouvrage fort intéressant de M. De Celles : LES ÉTATS-UNIS, *Origine des Institutions — Développement*. Le chapitre quarante-sixième contient sous le sous-titre *Question Sociale*, de très judicieuses observations sur l'état des relations qui existent entre les facteurs de la production.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Quoi qu'il en soit, grâce à la houille blanche, (1) à ses nombreuses ressources naturelles et il faut ajouter à son outillage économique qui se développe, l'avenir industriel du Canada n'est guère problématique. L'essor constaté par la comparaison des statistiques du commerce et de la production va se poursuivre et, fortes de ces avantages, les industries canadiennes vont vraisemblablement se développer au XXe siècle, peut-être plus rapidement que les industries américaines ne se sont développées dans le cours du siècle précédent.

(1) Des exemples frappants sont fournis par les pays scandinaves et par la Suisse. Ce dernier pays, bien que ne produisant pas une tonne de houille est parvenu à implanter des industries remarquables, en utilisant l'énergie hydraulique qu'il trouve dans ses chutes d'eau.

L'OUTILLAGE ECONOMIQUE

SOMMAIRE. — Mise en valeur des ressources naturelles. — Nécessité de l'outillage économique. — Mouvement universel en faveur de son amélioration.

Les routes. — Leur rôle économique. — Le réseau routier canadien. — Raisons de son développement tardif. — La renaissance de la route. — Les transports automobiles. — Les progrès réalisés récemment. — Les grands projets de création et d'amélioration. — L'action des pouvoirs publics.

Les chemins de fer. — Leurs progrès dans le monde. — Situation comparée du Canada. — Leur nécessité dans un pays ayant une telle étendue. — Le début des voies ferrées. — Ce qu'elles sont aujourd'hui. — Les transcontinentaux. — Un nouveau trait d'union entre l'est et l'ouest. — Statistiques diverses relatives aux chemins de fer. — L'action des pouvoirs publics. — Ce qu'ils ont fait au Canada. — Ce qu'ils en feront dans l'avenir.

Les postes et télégraphes. — Le service postal. — Statistiques montrant son essor. — Le service télégraphique. — Progrès réalisés. — La télégraphie sans fil. — Sa haute utilité. — Le service téléphonique.

Les voies navigables. — Le système de navigation. — Les travaux qui ont été nécessaires. — Les canaux canadiens. — Les progrès réalisés. — Répercussion sur le trafic international. — Statistique des transports par canaux. — Les frais de construction. — Parallèle entre les routes par New-York et Montréal. — Nécessité de veiller à l'amélioration des transports par canaux. — Le canal de la baie Georgienne. — Ses avantages. — La rivalité entre la route St-Laurent et le New-York State Barge Canal. — Le transport des céréales.

Les ports. — Leur importance. — Leur outillage. — Les progrès réalisés. — Nécessité de s'imposer des sacrifices pour les améliorer. — L'action des pouvoirs publics. — Les exemples de l'étranger. — Le port de Montréal. — La concurrence avec New-York. — L'outillage en vue du transport des céréales. — Quelques autres ports canadiens. — Les progrès du mouvement de la navigation.

Bilan de l'outillage économique. — Son développement est un facteur indispensable d'expansion.

Les pages précédentes ont montré combien la nature avait été généreuse envers le Canada. Plus on étudie cette région du globe, plus on constate que les ressources naturelles les plus variées s'y trouvent réunies.

Mais l'utilisation de ces ressources demande à l'homme un effort. Quelles qu'elles soient il faut les extraire du milieu où elles se trouvent, leur faire subir des

transformations, les transporter sur les lieux de consommation. C'est l'outillage économique qui permet de valoriser les produits que fournissent les trois règnes de la nature. C'est l'outillage économique qui fournit des routes, des chemins de fer, des canaux, des lignes de navigation fluviales et maritimes, des ports, avec tous les appareils, toutes les machines assurant un transport, une maintenance rapide et peu coûteuse. La question est de la plus haute importance et partout les pouvoirs publics ont secondé l'initiative privée, et au besoin se sont substitués à elle, afin que le trafic national et international ait à sa disposition les outils les meilleurs possibles, car dans la lutte économique, l'avantage décisif demeurera aux mieux outillés. Partout de nombreux organismes d'études ont été créés, ligues, fédérations, associations en vue de former l'opinion publique et d'activer le développement et l'amélioration de l'outillage économique. D'autres, non créés spécialement à cette fin, comme les chambres de commerce, les sociétés de géographie, ont néanmoins des "sections des transports" dans le même but. Signalons l'"Association nationale pour l'outillage économique de la France", qui vient de naître et de reunir un grand nombre de personnalités, en général les présidents de toutes les chambres de commerce de France, sous la présidence d'un ancien ministre du commerce (1). Signalons encore la commission extra-parlementaire de 1912, nommée par le gouvernement français et il est hors de doute que si l'on voulait les rechercher, on trouverait un grand nombre d'organismes similaires dans tous les pays.

Les routes. Il est intéressant de constater que dans les pays les plus anciens, avant la création des chemins de fer, les routes jouaient le rôle le plus considérable dans les communications. A cette époque les avantages des bonnes routes furent appréciés à leur valeur ; presque partout, elles furent construites d'une façon solide et durable, certaines mêmes nécessitèrent des travaux d'art remarquables, à tel point que beaucoup, sans même faire allusion aux antiques routes romaines, subsistent encore aujourd'hui, bien que délaissées par le grand trafic, au profit des voies ferrées. D'une façon générale, depuis quelque temps

(1) La réunion préliminaire eut lieu en mars 1912.

LA QUESTION DES ROUTES

L'entretien des routes laissait à désirer, précisément en raison des services réduits qu'elles rendaient comparativement aux services considérables qu'elles avaient rendus autrefois. Mais voici que l'automobilisme leur apporte un regain d'actualité. Partout, l'attention est attirée sur l'importance de ces voies de communication qui redeviennent internationales tout en procurant par leur utilisation de grands avantages au trafic régional. C'est pourquoi, partout on s'attache à nouveau, aujourd'hui, à améliorer les routes et à en construire de nouvelles. L'opinion publique désire voir établir des services réguliers d'automobiles pour les transports de voyageurs et de marchandises. (1) Telle est la loi du progrès. La route doit être le complément du rail, elle doit en être le prolongement, non seulement dans les régions trop accidentées, mais aussi là où le trafic n'est pas assez intense pour justifier la création de la voie ferrée. Certains pays ont multiplié les services de transports automobiles, pour éviter d'immobiliser des capitaux considérables dans la construction de voies d'intérêt secondaire. C'est un exemple à suivre, mais de bonnes routes sont indispensables. (2) Dans les vieux pays, l'automobilisme provoque la renaissance de la route, ici, il en provoquera la naissance. Dès à présent, il existe une "question des routes".

Dès le principe, on n'a pas accordé à la grande voirie canadienne l'attention qui a été donnée ailleurs à ces voies de communication. Cela se conçoit, car indépendamment des conditions climatiques exigeant des soins spéciaux dans la construction et l'entretien, ce qui devait déjà être un obstacle sérieux, il existait d'autres raisons justifiant à

(1) V. LE JOURNAL DES TRANSPORTS du 4 et du 18 janvier 1913. Part. *Les services réguliers d'automobiles*. "La route ne répond plus aux besoins du nouveau trafic qu'elle a à supporter. De même que lorsque les trains ont été plus lourds et plus rapides, il a fallu renforcer les voies et plus que doubler le nombre des traverses, de même puisque le trafic devient plus intense et plus rapide sur les routes, il faut renforcer celles-ci, les mieux entretenir et les développer."

(2) Il convient de signaler que le gouvernement français prit l'initiative de proposer la réunion de congrès internationaux de la route. Le premier eut lieu à Paris en 1908, le second à Bruxelles en 1910 et le troisième à Londres en juin 1913, sur l'initiative du gouvernement anglais. Ces congrès qui obtinrent un plein succès avaient pour but de comparer tous les efforts faits dans les différents pays pour établir des routes répondant aux exigences de la circulation des véhicules à moteur. La participation à de telles réunions procure un précieux enseignement, basé sur les expériences tentées dans la plupart des pays étrangers pour assurer la circulation routière. A l'occasion du congrès de Londres, une exposition de la route a été organisée, réunissant tout ce que la création et l'entretien des routes peut présenter d'intéressant.

certaines égards, l'inaction en la matière, à savoir : population peu dense, distances considérables et surtout création des chemins de fer. Par suite de ces raisons, les routes n'ont donc jamais eu qu'un intérêt purement local.

Mais la population augmente, des agglomérations se sont formées et on trouve intérêt à les joindre par de bonnes routes, car l'usage de l'automobile prend une rapide extension, et fait intéressant à constater, cet usage s'étend chaque jour davantage, non seulement dans les villes, mais dans les campagnes ; on prévoit l'adaptation du moteur aux véhicules les plus divers et déjà un grand nombre de fermiers les emploient pour les transports des produits de la ferme, pour leurs travaux, pour leurs camionnages, les grandes distances pouvant être couvertes beaucoup plus rapidement. L'obstacle à un emploi plus général est le coût élevé des machines automotrices, mais déjà actuellement les prix sont beaucoup plus bas qu'il y a quelques années ; il est permis de croire qu'ils diminueront encore et que le prix d'achat, comme celui de l'entretien, se réduira suffisamment pour permettre une utilisation toujours croissante. Ce ne serait d'ailleurs qu'une répétition de ce qui s'est passé avec toutes les inventions mécaniques comme la machine à coudre, la machine à écrire, la bicyclette, etc. Incontestablement les nombreux véhicules utilisés dans les fermes trouveront une force motrice plus puissante et plus économique, mettant à l'arrière-plan, la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. (1) Certains prétendent, avec raison croyons-nous, que la création de bonnes routes aurait immédiatement pour résultat une utilisation plus large des véhicules à moteur, malgré leur prix relativement élevé. Déjà le développement du tourisme est une question d'intérêt public, la plus value en résultant devant être profitable au pays, mais elle n'est pas la seule à envisager et est même la moindre : les transports à meilleur compte pour les exploitations les plus variées doivent réduire les prix de revient et mettre la production nationale en meil-

(1) Le nombre de chevaux employés à Paris n'est plus que de 72.000, soit plus du quart en moins qu'en 1900. La même constatation pourrait être faite partout.

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES DIFFÉRENTES PROVINCES

leur situation devant la concurrence. (1) La motoculture, c'est-à-dire l'application du moteur à tout l'outillage de culture, n'est que dans son enfance et l'on peut en attendre les plus grands profits. Peut-être sera-t-elle le moyen d'obvier au manque de bras dont on se plaint dans les grandes régions agricoles. Le fait n'a pas échappé aux pouvoirs publics et l'opinion commence à se former sur cette question des bonnes routes. Dans toutes les provinces, et particulièrement dans le Québec et l'Ontario, d'importants sacrifices sont consentis pour la voirie.

Le Québec, qui a 45,000 milles de routes, a porté à son budget pour 1913, 250,000 piastres pour la voirie ; en 1912 une loi dite "des bons chemins" a autorisé le gouvernement à faire un emprunt de 10 millions pour faire des avances aux municipalités et pour construire un certain nombre de routes provinciales. Il a décidé de construire la route Montréal-Québec, devant avoir 160 milles et une autre allant aux États-Unis en passant par Sherbrooke. La route Montréal-Rose's Point sera terminée prochainement et sera une excellente voie carrossable se raccordant à son point terminus à la voie américaine. Divers projets sont encore à l'étude (2) en vue de former un plan d'ensemble dans lequel les principaux centres seraient raccordés entre eux et avec les routes américaines.

L'Ontario a dépensé \$2,681,135 de 1902 à 1910 et possède actuellement plus de 50,000 milles de voies carrossables. (3)

Le Nouveau-Brunswick possède environ 14,000 milles de routes et a dépensé \$132,351 pour création et entretien en 1912.

La Nouvelle-Ecosse compte environ 18,000 milles de routes carrossables et dépense près de \$225,000 piastres par an, pour construction et entretien.

A de rares exceptions près, il y a une dizaine d'années, les routes étaient à la charge des municipalités et les

(1) V. dans L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS du 5 mai 1913, l'art. de M. D. Bellefleur *Cantons automobiles et transports industriels*. Dans un autre art. le même auteur estime qu'une route d'une dizaine de mètres de largeur peut revenir à 30,000 francs le kilomètre, tandis que le chemin de fer coûte au delà de 70,000 francs en suppression d'établissement sur un terrain facile. V. p. 114 le coût moyen de construction par mille.

(2) V. RAPPORT DU MINISTÈRE DE LA VOIRIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1912, avec cartes et gravures hors texte.

(3) V. ANNUAL REPORT OF HIGHWAY IMPROVEMENT, ONTARIO 1911. Toronto, faisant une étude comparative de la situation des provinces.

systèmes les plus variés de construction et d'entretien existaient, y compris le système consistant à ne rien faire du tout. Les gouvernements provinciaux intervinrent petit à petit, utilisant les moyens d'intervention les plus divers, ce qui eut l'immense avantage d'uniformiser au moins les grandes artères. Le moyen le plus employé, et d'ailleurs le plus efficace, est de montrer aux intéressés les avantages qu'ils retirent des bonnes routes et de leur laisser toute initiative. Toutefois, le ministre des chemins de fer et canaux vient de déposer un projet de loi, (1) donnant au gouvernement l'autorisation de subsidier et même de construire des routes, après accord préalable avec la législature de la province où les travaux sont à exécuter ; la chose peut être excellente, le tout dépend des procédés d'application. Il semble souhaitable que le pouvoir central prenne en mains ou aide la construction de la grande voirie interprovinciale ou internationale. L'existence de bonnes voies carrossables pourrait avoir des conséquences économiques qui dépasseraient toutes les prévisions, même si une légère taxe affectée à leur entretien frappait les véhicules à moteurs, qui y trouveraient grand avantage ! Cet entretien serait d'ailleurs facilité de beaucoup, s'il existait une sévère police de roulage ; les routes créées en prévision du nouveau moyen de locomotion ne devraient pas être détériorées inconsidérément par les autres véhicules et il conviendrait de prendre les mesures nécessaires à cette fin.

Pour conclure sur la question des routes, le mouvement n'est qu'à ses débuts, mais on peut augurer que cette partie de l'outillage économique national ne laissera plus longtemps à désirer et qu'avant longtemps, un réseau routier sera la source d'une activité nouvelle et de revenus pour le pays.

Les chemins de fer. — Les découvertes scientifiques de la seconde moitié du XIXe siècle, ont trouvé un vaste champ d'application dans les industries des transports, tant terrestres que maritimes. La révolution économique de cette période est due, pour la majeure partie, à ces traits d'union d'acier que le génie humain a posé entre les centres de production et ceux de consommation.

Souvent les voies ferrées ont eu des conséquences qui n'étaient guère soupçonnées et presque toujours les résur-

(1) *Loi ayant pour objet d'encourager et de favoriser l'amélioration des grandes routes*, passée en première lecture à la Chambre des Communes, le 11 décembre 1912.

LES VOIES FERRÉES DANS LE MONDE

tats espérés ont été largement dépassés. Ici, ce sont des plaines immenses qui ont pu être mises en valeur, là des industries nouvelles ont pu être établies ; ailleurs, en quelques années, des cités importantes ont été bâties.

Durant le dernier quart du XIXe siècle, toutes les nations mirent une hâte fébrile à multiplier chez elles les chemins de fer, comprenant que c'était là un facteur essentiel de leur développement économique. (1)

Voici, d'après les *Archiv für Eisenbahnwesen*, année 1910, la répartition des lignes de chemins de fer exploitées dans les cinq parties du monde au commencement de 1909. Cette statistique montre que le Canada n'est pas en mauvaise place et l'on remarquera que depuis sa publication les chiffres qui lui sont relatifs se sont sensiblement élevés :

PAYS	NOMBRE DE MILES	
Etats-Unis.....	256,869	
Canada.....	23,305	
Mexique.....	15,853	
Argentine.....	15,472	
Bresil.....	11,937	
Autres pays.....	13,760	
Total pour l'Amérique		
Allemagne.....	36,681	317,196
Russie.....	26,563	
Franco.....	30,002	
Autriche-Hongrie.....	26,192	
Angleterre.....	23,154	
Autres pays.....	51,135	
Total pour l'Europe		
Indes anglaises.....	30,571	204,027
Asie russe.....	9,199	
Japon.....	5,722	
Chine.....	4,996	
Turquie.....	3,129	
Autres pays.....	5,151	
Total pour l'Asie		
Possessions anglaises.....	8,712	58,768
Egypte.....	3,503	
Possessions diverses.....	3,323	
Algérie et Tunisie.....	3,048	
Autres pays.....	619	
Total pour l'Afrique		
Australie.....	14,461	19,205
Nouvelle-Zélande.....	2,586	
Autres îles du Pacifique.....	708	
Total pour l'Océanie		
		17,955
TOTAL POUR LES CINQ PARTIES DU MONDE		617,151

(1) V. ARCHIV FÜR EISENBAHNWESEN, 3e fascicule de 1912. Les chemins de fer du monde à la fin de l'année 1910. Le réseau des chemins de fer de l'univers s'est presque décuplé durant le dernier demi-siècle, atteignant à la fin de 1910 une longueur totale de 1,059,014 kilomètres valant 289,701 millions de francs.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PETIT CANADIEN

Le monde est donc sillonné par 517,151 milles de voies ferrées dont le coût a été de 51,000 millions de piastres.

Il convient de rapprocher cette statistique de la suivante, établie pour quelques pays à l'aide de données tirées du *Statesman's Year Book*. (1)

PAYS	LONGUEUR (EN MILLES)		
	Totale	par 1000 hab.	par 1000 m. car.
Etats-Unis.....	236,869	2.56	79.64
Allemagne.....	36,681	0.58	175.68
Russie.....	36,563	0.31	20.01
Indes anglaises.....	30,571	0.09	17.30
France.....	30,002	0.76	144.94
Autriche.....	26,492	0.50	101.50
Canada.....	23,305	3.47	6.05
Angleterre.....	23,154	0.51	190.76
Japon.....	5,722	0.11	32.08
Belgique.....	2,915	0.42	248.55

Cette statistique dénote une situation bizarre. En raison de la faible densité de sa population, (2) le Canada est de loin, le premier pour la longueur de ses chemins de fer relativement au nombre d'habitants, et de loin le dernier pour la longueur relative à sa superficie.

Dans un pays grand comme le Canada, c'est la distance qu'il fallait vaincre ; c'est par la voie ferrée qu'elle a été vaincue et elle l'est chaque jour davantage.

D'après M. Guénard, depuis 1835, le plan adopté semble avoir été modifié trois fois. "Tout d'abord l'idée maîtresse a été de mettre le Bas Canada en communication avec l'Etat de New-York, ainsi que le Haut Canada avec l'Ouest des Etats-Unis. Ensuite de 1869 jusqu'en ces dernières années, le Canada a travaillé à créer une ligne transcontinentale, puis deux, puis trois, entièrement situées sur son territoire et destinées à peupler la grande prairie canadienne et à drainer tous ses produits vers l'Atlantique. Enfin, depuis trois ou quatre années seulement, on semble entreprendre l'exploitation rationnelle du

(1) Ces chiffres sont ceux du commencement de 1909 ; aujourd'hui, trois ans après, il seraient sensiblement augmentés. Les populations sont évaluées.

(2) V. plus haut p. 22

DÉBUT DES CHEMINS DE FER CANADIENS

Canada tout entier, vers les trois océans, Atlantique, Pacifique et Glacial, dans tous les sens, et en s'inspirant de la configuration géographique. Ces dernières tendances se sont manifestées depuis longtemps sans doute dans les vieilles provinces de l'est, mais elles sont nouvelles dans l'ouest et répondent à des besoins nouveaux." (1)

Le Canadian Pacific Railway a commencé son exploitation en 1885, non sans que ce projet de transeontinental, dont il était question avant 1870, ne soit sérieusement battu en brèche et traité de folie par nombre de personnalités, même éminentes. Pensez donc ! l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba avaient ensemble à cette époque, une population de 43,228 habitants y compris les Indiens ! Ne paraissait-il pas insensé de construire une telle voie ferrée, pour desservir une telle population ! (2) On prétendait de plus que le climat était un obstacle insurmontable aux cultures. Aujourd'hui que les utopies d'hier sont devenues des réalités, on n'entend qu'appréciations flatteuses (3) ; il y a actuellement là-bas 1,326,700 habitants et cette région n'est qu'au début de son développement. L'exportation des blés qui en est la cause a été permise par le chemin de fer. Avant leur création, un baril de farine était transporté d'Ecosse à Fort Garry, par la voie de la baie d'Hudson pour 14 shillings. Aujourd'hui le transport de Liverpool à Winnipeg coûte 3 shillings 6 deniers. Avant la création du Canadian Pacific, une car-

(1) FRANCE-CANADA mars 1912. — *Les chemins de fer du Canada. Leur histoire.*

(2) Voici les chiffres de la population du Manitoba, entré dans la confédération en 1870, de l'Alberta et Saskatchewan, entrés en 1896. V. plus haut pour la population actuelle.

PROVINCES	1871	1881	1891	1901	1906
Manitoba	25,228	62,260	156,506	255,211	345,688
Territoires	18,000	37,774	66,799	164,301	443,175
TOTAUX	43,228	100,034	219,305	419,512	807,863

(3) V. la brochure de M. EBERHARD MICHAELIS, *Die Canada-Pacific-Bahn Finanzielle Entwicklung und wirtschaftliche Bedeutung*, avec une carte du C. P. R.

gaison envoyée de Winnipeg par la Red River à Liverpool, via le Minnesota coûtait 67 cents par bushel pour le transport. Aujourd'hui, le blé est envoyé du pied des Montagnes-Rochenses, à 1000 milles plus à l'ouest que Winnipeg, jusqu'à Liverpool pour 36 cents. Ces réductions de fret ont assuré des débouchés qui ont permis la culture intensive. (1)

Au Canadian Pacific sont venus se joindre le Grand Tronc et le Canadian Northern. Ce sont les chemins de fer qui ont fait naître les villes, qui ont fait pousser les moissons, qui ont créé cette partie du pays ! Quand on considère une carte des chemins de fer du Canada avec le tracé des lignes en construction et de celles projetées, on constate que le réseau s'achève, se complète. Voici plus de 28,000 milles exploités au début de 1913 et le dernier mot est loin d'être dit. Aux lignes principales allant d'un océan à l'autre, de nombreuses ramifications se grefferont dans l'avenir, et resserreront les mailles du réseau au fur et à mesure que la hardiesse des capitains ou mieux, la raison de ceux qui les possèdent, jugera que des régions agricoles, forestières ou minières peuvent être exploitées avec succès.

De nombreux embranchements devraient être construits en vue de drainer les immenses richesses dont l'exploitation sera possible quand les voies de communication seront développées. Plusieurs lignes secondaires sont projetées et parmi elles il en est une qui mérite de retenir toute l'attention, car elle pourrait devenir mieux qu'une ligne secondaire, celle de la baie James. Celle-ci est au sud de la baie d'Hudson qui est actuellement, difficilement accessible durant quelques mois seulement, après une longue navigation par le détroit d'Hudson. La région contient d'abondantes richesses minières, sans compter les pêcheries inexploitées par suite du manque de moyens de transport. Le chemin de fer de la baie James, aura bientôt comme complément un port à l'embouchure de la Nottaway à 500 milles seulement de Montréal et de Québec. Le port de l'ouest, Fort Churchill fera appel au trafic de la partie nord des provinces d'Alberta, de Saskatchewan et de Ma-

(1) THE ECONOMIST, Novembre 1912. *The cost of transportation wheat. Some results of an inquiry into railway rates in the Canadian west.*

PROGRÈS DES CHEMINS DE FER CANADIENS

nitoba (1) et cette voie utilisable durant six mois raccourcira de 600 milles la distance les séparant de l'est et sera la meilleure route pour l'exportation croissante des blés. Voici donc un nouveau trait d'union entre l'est et l'ouest, qui sera posé à brève échéance. (2)

D'autre part, ce chemin de fer constitue une voie d'accès vers l'Engava, territoire peu peuplé, mais ayant d'importantes ressources naturelles minières et forestières, en même temps que des terres pour la colonisation. L'exemple plus haut rappelle du Canadian Pacific montre que l'on peut compter sur l'avenir. Ici comme là, on peut pressentir que la voie ferrée sera l'instrument de la mise en valeur de toute cette région. (3)

Quelques statistiques montreront d'une façon éloquentes et à divers points de vue, les progrès réalisés par les chemins de fer canadiens : (4)

ANNEES	MILLES	ANNEES	MILLES
1840	16	1890	13,151
1850	66	1900	17,657
1860	2,065	1910	24,731
1870	2,617	1911	25,400
1880	7,194	1912	26,727

Le chiffre de 26,727 milles devient 34,629, si l'on tient compte des voies doubles et des voies de garage et d'évitement. Il faut ajouter qu'à la date la plus récente relevée statistique, au 30 juin 1912, 8,825 milles étaient en construction. Voici la répartition du nombre de milles par province :

(1) V. REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, No de Mai 1913, un excellent article de M. l'ingénieur P. Mercier, professeur à l'École des Hautes Études : *Les chemins de fer canadiens* exposant à divers points de vue la situation des voies ferrées au Canada.

(2) V. dans FRANCE-CANADA de Novembre 1911 un article de M. C. Warin, *L'Engava* montrant les avantages de la voie vers la baie d'Hudson.

(3) Le rapport du sous-ministre des chemins de fer pour l'année finissant le 31 mars 1912, donne des renseignements sur les embranchements du Canadian Northern, l'un à Port Nelson, l'autre à Fort Churchill.

(4) V. RAILWAY STATISTICS OF THE DOMINION OF CANADA, Exercice terminé le 30 Juin, 1912. — Ottawa 1913, auxquelles une partie de ces données sont empruntées.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

PROVINCES	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.
Ontario	7,638	7,933	8,229	8,230	8,322	8,546
Québec.....	3,516	3,574	3,663	3,795	3,882	3,883
Manitoba.....	3,074	3,111	3,206	3,221	3,406	3,520
Saskatchewan.....	2,025	2,081	2,631	2,032	3,121	3,754
Alberta.....	1,323	1,323	1,321	1,488	1,494	1,897
Colombie Britannique.....	1,686	1,733	1,796	1,832	1,842	1,855
Nouveau-Brunswick	1,563	1,569	1,547	1,522	1,548	1,545
Nouvelle-Ecosse.....	1,329	1,344	1,351	1,351	1,354	1,357
Ile du Prince-Edouard.....	267	267	269	269	269	269
Yukon.....	91	91	91	91	102	102

Le Canada a été des premiers à adopter les chemins de fer utilisant la traction électrique. Dès 1901, 674 milles ont été mis en exploitation et voici un tableau faisant ressortir les progrès réalisés depuis cette époque : *(en milles)*

LONGUEUR DES VOIES	1909	1912
Longueur de première voie principale.....	988,97	308 70
Longueur de seconde voie principale.....	215,05	94,50
Longueur totale de la voie principale.....	1,204,02	322,67
Longueur des voies d'évitement et de garage.....	83,62	20 84
Longueur totale.....	1,287,65	23,51

En tel développement est inouï, mais il importe de constater le volume des transports par voies ferrées et le matériel roulant employé :

ANNEES	VOYAGEURS	MARCHANDISES (ton.)
1880	6,462,948	9,934,858
1885	9,672,599	14,659,271
1890	12,821,262	20,787,469
1895	13,987,580	21,524,421
1900	21,500,175	35,946,183
1905	25,788,223	50,893,957
1910	35,894,575	74,482,866
1911	37,097,718	79,884,282
1912	41,124,181	89,444,331

Les tableaux ci-après donnent des indications relatives au mouvement des voyageurs et des marchandises :

L'ESSOR DES VOIES FERRÉES CANADIENNES

MOUVEMENT DES VOYAGEURS	1907	1908	1909	1910	1911	1912
Milles de chemin de fer	22,452	22,966	24,104	24,731	25,400	26,727
Nombre de voyageurs.....	32,137,319	34,044,992	32,683,309	35,884,575	37,697,718	41,124,181
Voyageurs transportés un mille (<i>milles</i>).....	2,049,530	2,081,960	2,033,001	2,466,729	2,605,968	2,910,251
Voyageurs transportés un mille par mille de chemin de fer...	80,921	80,654	84,342	99,742	102,597	108,888
Voyageurs transportés par mille de chemin de fer.....	1,431	1,482	1,355	1,451	1,460	1,539
Moyenne de milles effectués par voyageur.....	64	61	62	69	70	71
Moyenne des voyageurs par train.....	56	50	51	59	60	62
Nombre de milles parcourus par les trains de voyageurs.	30,220,461	31,450,349	32,295,730	35,022,541	36,985,911	40,440,303
Nombre de milles parcourus par les trains mixtes.....	5,971,414	6,210,807	7,061,580	6,441,440	6,277,468	6,473,882
Recettes provenant de la vente des billets (<i>pièces</i>).....	39,184,437	39,992,503	39,073,488	46,018,880	50,566,894	56,543,674
Recettes provenant du service des voyageurs (<i>pièces</i>).....	45,730,652	46,854,158	45,282,326	52,936,219	58,317,998	65,048,187
Moyenne des recettes par voyageur (<i>pièce</i>).....	1,219	1,174	1,105	1,282	1,300	1,375
Moyenne de recettes par mille (<i>cts</i>).....	1,911	1,920	1,921	1,866	1,944	1,943

INDICATIONS SE RAPPORTANT AU TRANSPORT DES VOYAGEURS

MOUVEMENT DES MARCHANDISES						
	1907	1908	1909	1910	1911	1912
Tonnes transportées.....	63,866,135	63,071,167	66,842,258	74,482,866	79,884,282	89,444,331
Tonnes transportées un mille (<i>milles</i>).....	11,687,711	12,961,312	13,160,567	15,712,137	16,048,478	19,558,190
Tonnes transportées un mille par mille de chemin de fer.....	518,486	584,378	545,991	635,321	631,829	731,776
Traction moyenne.....	183	206	197	211	200	218
Milles parcourus par les trains de marchandises.....	38,923,890	40,476,370	40,304,906	50,184,108	52,498,866	60,126,023
Milles parcourus par les trains mixtes.....	5,971,414	6,210,807	7,061,680	6,441,440	6,277,465	6,473,882
Recettes provenant des marchandises (<i>pièces</i>).....	94,995,087	93,746,635	95,714,783	116,229,894	124,743,015	148,030,269
Moyenne de tonnes par train.....	260	278	278	311	305	325
Moyenne de wagons par train.....	16.92	16.04	16.37	18.15	18.03	18.19
Moyenne de tonnes par wagon.....	15.37	17.33	16.98	17.13	16.91	17.87
Moyenne de recettes par tonne et par mille.....	815	723	727	739	777	757

PRODUITS TRANSPORTÉS

CATÉGORIES DE PRODUITS	1907		1908		1909		1910		1911		1912	
	tonnes	p. c.	tonnes	p. c.	tonnes	p. c.	tonnes	p. c.	tonnes	p. c.	tonnes	p. c.
Agricoles.....	9,521,661	16.85	9,396,967	14.91	11,963,263	17.91	12,891,351	17.31	13,860,586	17.17	17,300,945	19.34
Animaux.....	2,499,266	4.37	2,472,359	3.92	2,807,487	4.21	2,765,006	3.71	3,190,702	4.00	3,159,280	3.53
Miniers.....	18,460,172	32.68	22,636,227	35.92	23,931,061	35.81	26,152,022	35.11	28,652,236	35.87	31,467,799	35.18
Forêts.....	10,929,635	18.11	12,912,226	20.49	11,555,007	17.35	13,068,940	17.54	13,238,347	16.57	14,152,721	15.82
Manufactures.....	7,974,641	14.11	6,655,719	10.56	7,992,592	11.82	10,014,279	13.44	13,573,987	17.00	16,241,081	18.16
Marchandises.....	2,309,084	4.08	2,008,067	3.18	2,393,285	3.58	2,518,190	3.39	2,438,089	3.06	2,711,963	3.03
Divers.....	5,533,426	9.79	6,938,135	11.02	5,234,372	9.32	7,073,078	9.50	4,981,385	6.33	4,410,542	4.94

EXPLICATION — SI RAPPORTANT AU TRANSPORT DES MARCHANDISES

LES REVENUS ET LE COÛT DES CHEMINS DE FER CANADIENS

Il est intéressant de voir aussi la nature des produits transportés ainsi que le pourcentage de chaque catégorie relativement à la totalité des transports.

Il convient de remarquer que les quatre premières catégories comprennent des marchandises expédiées en vrac et que ce sont précisément ces catégories qui constituent le grands articles d'exportation du Canada.

La progression constatée dans le matériel roulant est également un indice de progression du trafic :

MATERIEL ROULANT

MATERIEL	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.
Locomotives.....	3,504	3,872	3,969	4,079	4,219	4,484
Wagonsmarchandises	107,407	115,709	117,779	119,713	127,158	140,918
Wagons voyageurs...	3,642	4,026	4,192	4,320	4,513	4,946

Les 140,918 wagons employés pour le transport des marchandises se répartissent comme suit :

ESPECES	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.
Wagons fermés.....	68,149	72,863	74,477	75,983	79,412	89,982
Wagons plats.....	20,477	21,759	21,188	20,769	21,069	22,000
Wagons à bestiaux...	4,817	5,047	5,618	5,528	5,869	6,322
Wagons à houille.....	10,358	11,616	11,721	12,680	13,768	14,715
Wagons réservoirs....	132	197	197	195	277	390
Wagons frigorifiques..	1,917	2,423	2,466	2,539	2,807	3,082
Autres.....	1,557	1,804	2,212	2,019	4,016	4,427
TOTAL	107,407	115,709	117,779	119,713	127,158	140,918

Enfin, l'indication des recettes et des dépenses est de nature à donner une idée de l'importance prise par les transports. Voici un tableau donnant des chiffres à ce sujets pour les années en regard, ainsi que le pourcentage des frais d'exploitation relativement aux recettes :

ANNEES	RECETTES	DEPENSES	P. C.
1875	19,470,539	15,775,532	81.1
1880	23,561,447	16,840,705	71.0
1885	32,227,460	24,015,351	74.5
1890	46,843,826	32,913,350	70.2
1895	46,785,486	32,749,668	69.9
1900	70,740,270	47,699,798	67.4
1905	109,467,198	79,977,575	76.2
1910	173,956,217	120,405,440	69.2
1911	188,733,494	131,033,785	69.4
1912	219,403,753	150,526,540	68.7

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Voici de plus, les sources de revenu brut pour les quatre dernières années : (en piastres).

SOURCES DE REVENUS	1909	1910	1911	1912
Voyageurs.....	39,073,488	46,018,879	50,566,893	56,543,663
Postes.....	1,723,180	1,799,887	1,869,413	1,914,720
Messageries.....	2,561,170	4,143,837	4,674,135	5,294,388
Bagages, wagons-salons, etc.	934,485	993,613	1,207,555	1,295,414
Marchandises.....	96,685,076	117,497,604	126,570,533	149,961,140
Privilèges de gares et de trains	493,895	679,061	826,251	1,086,687
Télégraphes, loyers, etc.....	2,595,038	1,823,333	3,018,709	3,307,738
TOTAUX	145,056,336	173,956,217	188,733,493	219,403,752

Pour terminer l'examen statistique de cette partie importante de l'outillage économique canadien, nous examinerons ce qu'est le capital représenté par les voies ferrées. Le montant total des obligations émises, jusqu'en 1912, est de 1,588,937,526 piastres. En ajoutant à ce chiffre le montant des subventions (1), on obtient 1,197,004,599 piastres.

L'établissement du coût exact par mille n'est guère possible. D'après des calculs faits par le département des chemins de fer, le prix de revient du mille serait de \$59,454, chiffre qui se réduirait à \$50,832 après certaines déductions. Ce prix de revient est relativement bas. Il est instructif de voir la situation des chemins de fer des principaux pays à ce point de vue ; voici un tableau fait à l'aide des statistiques les plus récentes : (en piastres).

PAYS	CAPITAL DU PASSIF	PAR MILLE
Grande Bretagne.....	6,382,296,742	275,040
Allemagne.....	3,903,848,400	109,788
France.....	3,447,466,000	139,390
Belgique.....	430,800,000	169,806
Etats Unis.....	13,508,711,173	57,976
Vietnam.....	210,244,578	60,225
Nouvelle Galle du Sud.....	22,721,478	136,876
Canada.....	1,183,998,699	59,454

(1) Indépendamment des terrains cédés, 32,040,378 acres, dont on ne peut apprécier la valeur, le montant des subventions accordées depuis 1876 jusque 1912 se répartit ainsi :

Gouvernement fédéral.....	154,075,235
Provinces.....	35,945,515
Municipalités.....	18,051,323
TOTAL	208,072,073

ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

La note de la page précédente montre que les pouvoirs publics, se rendant compte de l'importance qu'il y avait de briser les distances, ont grandement secondé l'initiative privée. " Dans aucun pays d'Europe, écrivait en 1903, Sir Lomer Gouin, alors ministre des Travaux publics, dans aucun État de la République américaine, les gouvernements ne se sont montrés aussi généreux qu'ici, envers les chemins de fer. Nous les avons dispensés de placer des gardiens aux traverses à niveaux, d'entretenir les traverses privées, de veiller à la sûreté du bétail. Nous leur avons concédé le droit d'expropriation et la liberté d'entraver l'égouttement des terres. Nous leur payons annuellement 1,300,000 piastres pour le service postal qu'ils font gratuitement aux États-Unis. Tout cela après les avoir énormément aidés de nos deniers. " (1)

Le rôle des chemins de fer a été considérable et on peut dire avec M. H. Banlig, " que le chemin de fer a joué ici plus pleinement encore qu'aux États-Unis, le rôle de promoteur de la colonisation. " (2) Nous avons montré les causes du développement de celle-ci et son avenir ; on peut donc ajouter que grâce à l'extension des voies ferrées, les débuts du XXe siècle ouvrent la porte aux plus larges, aux plus belles espérances ; nous ne sommes qu'à l'aube, nous déjà on peut prévoir ce que réserve l'avenir, ce que sera le XXe siècle.

Postes et télégraphes. — Les services des postes, des télégraphes et des téléphones peuvent être considérés comme faisant partie de l'outillage économique ; il est superflu de faire ressortir le rôle considérable qu'ils jouent dans la vie moderne. C'est en raison même de cette haute utilité que leur essor a été si rapide.

Voici une statistique montrant les progrès réalisés par le service des postes ; (3)

(1) *Le remaniement des subsides fédéraux en faveur des Provinces*, 1903.

(2) FRANCE-AMÉRIQUE, Avril 1912. — *Le développement géographique des chemins de fer aux États-Unis et au Canada*, avec une carte intéressante montrant les grandes voies ferrées du Canada.

(3) V. RAPPORT DU MINISTÈRE DES POSTES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1912, Ottawa 1913, pour renseignements statistiques divers.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

ANNEES	NOMBRE DE BUREAUX	LETTRES	CARTES POSTALES	MANDATS POSTES
1870	3,820	24,500,000	—	110,021
1875	4,892	42,000,000	—	181,091
1880	5,773	45,800,000	7,800,000	306,088
1885	7,084	68,400,000	13,800,000	499,243
1890	7,913	94,100,000	19,480,000	780,503
1895	8,832	107,565,000	24,025,000	1,002,052
1900	9,627	178,292,500	27,130,000	1,074,922
1905	10,879	285,541,000	29,941,000	1,924,130
1910	12,887	456,985,000	45,105,000	4,178,752
1911	13,324	504,233,000	49,313,000	4,840,896
1912	13,859	597,376,000	54,727,000	4,841,068

Jusqu'à 1901, le département des postes a enregistré chaque année un déficit donnant un total de 16,792,378 piastres ; en 1902 est commencée l'ère des bonis qui ont donné 7,160,635 piastres jusqu'en 1911.

Le service télégraphique du gouvernement fédéral, dont les premières lignes ont été créées en 1880 a depuis lors pris graduellement de l'extension. Voici des statistiques s'y rapportant, à la date du 31 mars 1911 :

Longueur des lignes. (Milles)	8,150
Longueur des lignes sous-marines.	256
Nombre de bureaux.	605
Nombre de dépêches expédiées.	249,915

Le service télégraphique fédéral est d'utilité publique, employé principalement pour les bulletins des pêcheries, les services des signaux et météorologique. Il a pour but la communication avec les provinces maritimes de l'Atlantique et du Pacifique, les territoires du Nord-Ouest, le Yukon. Dans ces conditions il ne peut être question d'un revenu ; ainsi en 1911, les dépenses ont été de 132,970 piastres et les recettes de 169,585.

A côté du service fédéral existent neuf compagnies autorisées. Voici des statistiques comparatives montrant les progrès réalisés durant les 10 dernières années :

ANNEES	LONGUEUR DES LIGNES (milles)	NOMBRE DES DÉPÊCHES	NOMBRE DES BUREAUX
1900	30,717	4,960,414	2,680
1911	33,905	8,663,690	3,249

Les installations des postes côtiers de télégraphie sans fil ont été faites en grande partie par le gouvernement et sont le plus souvent exploitées par la compagnie de télégraphie Marconi. Le département du service naval a pu-

LE SYSTÈME DES VOIES NAVIGABLES

blié une carte montrant les situation des stations côtières pour communication avec les navires sur les côtes de l'est et de l'ouest comme à celles des grands lacs. Ce service est également un service d'utilité publique dont les charges incombent à l'État. Celui-ci possède de plus 12 steamers qui sont munis d'installations. D'après le rapport du service naval, la radiographie a rendu d'importants services à la navigation, aussi l'usage prend-il une rapide extension ; en 1909, 84,077 dépêches furent expédiées on regnes et ce chiffre est devenu 196,250 en 1910.

L'emploi du téléphone s'est généralisé au Canada comme aux États-Unis ; fin juin 1911, le nombre d'appareils en usage était de 302,729, ce qui donne un chiffre relatif à la population 4 à 5 fois plus élevé qu'en la plupart des pays européens.

Les capitaux engagés par les compagnies du téléphone au Canada étaient de 40,043,982 piastres et durant l'année plus haut indiquée les recettes ont été de 10,068,220 piastres contre 6,979,045 de dépenses. La longueur totale des fils téléphoniques est de 687,728 milles.

Les voies navigables. — Mais les routes et les voies ferrées ne sont pas les seules, elles sont même les dernières venues, car les "routes qui marchent" les ont devancées. Lors de la pénétration les voies navigables ont offert des moyens de communication et de transport existant, ne demandant aucun effort de la part de l'homme et il est assez naturel qu'elles aient été la voie de navigation première. Quand on consulte les cartes de la densité de la population du monde, il est frappant, de voir comment les peuples se sont massés le long des cours d'eau, aux endroits que la nature semble avoir disposés à dessein pour que des agglomérations puissent s'y établir.

Au Canada, le fleuve imposant qu'est le Saint-Laurent, devait servir de base au système de navigation intérieure ; à vrai dire la nature n'y a guère été prodigue en voies de communication naturelles. Le Saint-Laurent et les grands lacs sont toutes les voies navigables et encore a-t-il fallu un travail opiniâtre en draguant et en creusant des canaux pour permettre leur navigabilité. (1)

(1) Les travaux de creusement pour créer le chenal maritime commencent à 220 milles de Montréal.

C'est de 1825 que datent les premiers projets d'amélioration de la voie du Saint-Laurent. Avant 1841, en bien des endroits, de Montréal à l'océan le chenal n'avait que 16 pieds de profondeur. Il fut proposé de creuser le chenal et d'imposer un droit de tonnage pour payer le coût du creusement. (1) En 1853 le chenal fut élargi et porté à 16 pieds. En 1865 il fut creusé à 20 pieds et élargi à 300. En 1882, la profondeur fut portée à 25 pieds et en 1888 à 27 pieds et demi. Le Canada se développant, le trafic allait croissant et cette profondeur fut bientôt jugée insuffisante par suite de la construction toujours en plus grand des navires. Pour donner satisfaction au commerce, le gouvernement fédéral porta le chenal à 450 pieds de largeur et 20 pieds de profondeur, avec l'intention de creuser jusqu'à 35 de façon à ce que les navires de 15,000 tonnes puissent venir à quai à Montréal. De plus, des améliorations ont dû être apportées à la voie fluviale, il a fallu la baliser, la draguer, l'entretenir. Et aujourd'hui Montréal, métropole canadienne qui se trouve à 986 milles de la mer, (2) est le point terminus de la navigation océanique, point vers lequel convergent toutes les voies de communication du pays. La longueur du chenal de Montréal est de 220 milles et la partie draguée a une longueur de 70 milles environ, se terminant presque entièrement en amont de Québec. La largeur varie de 450 à 600 pieds. (3) Outre le creusement du chenal d'autres améliorations ont été graduellement apportées consistant en l'installation de phares perfectionnés, de signaux maritimes de tous systèmes, (4) de postes de télégraphie sans fil, etc., des recherches scientifiques, des levés

(1) En 1888, le gouvernement décida de considérer l'entretien de la route du Saint-Laurent comme une entreprise nationale et de la livrer sans imposition au trafic. De plus, il reprit la dette qui était de plus de 3 millions de piastres.

(2) V. LA NAVIGATION DANS LA VALLÉE DU RHONE ET LES PROJETS ÉTRANGERS DE VOIES NAVIGABLES de M. N. Perrin, montrant les travaux exécutés et les projets des principaux pays d'Europe. On constate que partout on fait de grands sacrifices pour assurer le développement de cette partie de l'équipement économique.

(3) V. FORTY FIFTH ANNUAL REPORT OF THE DEPARTMENT OF MARINE AND FISHERIES FOR THE FISCAL YEAR 1911-1912, avec une excellente carte du Saint-Laurent, montrant le profil de la partie draguée entre Montréal et Québec.

(4) V. la série de cartes publiées par le ministère de la marine et des pêcheries, montrant la situation des phares, des bouées lumineuses et sonores, etc.

LES CANAUX CANADIENS

hydrographiques ont été faits. Le trafic maritime en a largement bénéficié et il en est résulté une plus grande sécurité pour la navigation, ayant en pour conséquence une diminution sensible des taux d'assurances.

Par l'utilisation des lacs et des divers canaux, Montréal est mis en communication avec la tête du lac Supérieur, par navires pouvant avoir un tirant d'eau de 14 pieds. La distance à franchir est de 1214 milles dont 73 milles de canaux, se répartissant ainsi :

SECTIONS DE NAVIGATION		MILLES
1	Canal de Lachine.....	8.50
	Lac St-Louis et Fleuve St. Laurent.....	16
2	Canal de Soulanges.....	14
	Lac St-François et Fleuve St Laurent.....	31
3	Canal de Cornwall.....	11.25
	Fleuve St-Laurent.....	5
1	Canal de la Pointe Barran.....	1.25
	Fleuve St-Laurent.....	9.50
5	Canal du Rapide Plat.....	3.66
	Fleuve St-Laurent.....	4.50
6	Canal des Galops.....	7.33
	Fleuve St-Laurent et lac Ontario.....	228
7	Canal Welland.....	26.75
	Lac Érie, Rivière Detroit, Lac St-Clair, Lac Huron, etc.	351
8	Canal du Sault Ste-Marie.....	1.25
	Lac Supérieur à Port Arthur ou à Fort William.....	272
TOTAL		
A Duluth.....		1214
A Chicago.....		1336
		1240

Il convient de noter que la différence de niveaux entre le lac Supérieur et le fleuve Saint-Laurent en amont de Trois-Rivières où l'influence des marées cesse de se faire sentir, est de 600 pieds et que 18 écluses doivent être franchies pour atteindre les niveaux extrêmes.

D'autre part, Montréal est en communication avec New-York par la rivière Richelien et le lac Champlain. La distance à parcourir est de 457 milles, dont 127 sur territoire canadien.

SECTIONS DE NAVIGATION	DISTANCES	TOTALES
	interné- diaires	
De Montréal à Sorel.....	46	46
De Sorel à l'écluse de Saint-Ours.....	14	60
De l'écluse de Saint-Ours au canal de Chambly.....	32	92
Canal Chambly.....	12	104
Du canal Chambly à la frontière.....	23	127
De la frontière au canal Champlain.....	111	238
Du canal Champlain à la jonction du canal Érié.....	66	304
De la jonction du canal Érié à Albany.....	7	311
D'Albany à New-York.....	146	457

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Pour arriver à ce résultat, le Canada s'est imposé des sacrifices considérables. Ainsi les améliorations apportées au fleuve, le creusement et l'élargissement des canaux ont occasionné jusqu'au 31 mars 1911, (1) une dépense totale de 99,311,890 piastres se répartissant comme suit :

CANAUX	CONSTRUC- TION.	ELARGIS- SEMENT	TOTAL
	\$	\$	\$
Beauharnois	1,636,690	—	1,636,690
Canillon et Grenville.....	63,054	4,119,039	4,182,093
Chambly.....	637,215	63,786	701,001
Conwall.....	1,945,625	5,289,142	7,234,767
Outbute.....	382,776	—	382,776
Lachine.....	2,589,533	10,039,277	12,628,810
Lac Saint-François.....	—	75,967	75,967
Lac Saint-Louis.....	—	298,176	298,176
Murray.....	1,218,917	—	1,218,917
Rideau.....	4,085,889	—	4,085,889
Sault-Sainte-Marie.....	4,923,330	—	4,923,330
Soulanges.....	7,228,835	—	7,228,835
Sainte-Anne.....	134,457	1,035,739	1,170,216
Fleuve Saint-Laurent et Canaux (2)....	18,442	3,451,471	3,469,913
Saint-Pierre.....	648,517	—	648,517
Saint-Ours.....	121,538	—	121,538
Tay.....	489,599	—	489,599
Trent.....	9,555,950	—	9,555,950
Welland.....	7,063,824	21,019,469	28,743,293
Williamsburg.....	1,320,656	9,161,957	10,485,613
TOTAL	44,721,907	54,586,983	99,311,890

Ces améliorations aux voies navigables ont eu sur le commerce une répercussion souvent plus considérable qu'on ne se l'imagina. Non seulement, il faut tenir compte de l'économie résultant du raccourcissement des distances à parcourir, mais aussi de l'utilisation des navires de plus fort tonnage ayant de meilleurs moyens de propulsion, ce qui a pour conséquence de diminuer le coût des frets. Il

(1) D'après les ESTIMATES FOR THE FISCAL YEAR ENDING 31 MARCH 1914, les dépenses imputables au capital sont établies comme suit :

	1912-1913	1913-1914
Ensemble des canaux	4,683,672	1,888,695
Canal Welland.....	200,000	2,000,000
TOTAL	4,683,672	3,888,695

Les dépenses imputables au revenu sont passées de 624,268 en 1913 à 644,200 en 1914.

(2) D'après un rapport du ministre de la marine, le ministère des travaux publics et celui de la marine et des pêcheries ont dépensé pour le dragage de chenal maritime 12,115,102 piastres, soit 8,358,332 pour le coût du dragage et 3,756,770 pour l'entretien.

LA QUESTION DES ASSURANCES MARITIMES

est un autre point également important à considérer, c'est l'influence sur les primes d'assurances, de lignes de navigation sur lesquelles les dangers sont réduits au minimum par un éclairage et un balisage perfectionnés, par l'installation de signaux et de postes de télégraphie sans fil, etc. On assure que ces améliorations apportées aux voies de navigation font réaliser annuellement un million d'économies aux expéditeurs ; comme résultat, les produits canadiens dégrevés de cette charge sont mieux placés pour vaincre la concurrence sur les marchés étrangers. Ainsi les taux d'assurances pour l'expédition des grains de Montréal en Angleterre ont diminué de 70 p. c. environ et pour certaines denrées alimentaires de 60 p. c. Toutefois, si l'on compare les taux d'assurances payés par Boston, New-York et Montréal, on constate que ce dernier port supporte une charge annuelle s'élevant à \$300,000, de plus que les concurrents. Les taux de primes ne sont donc pas encore réduits à leur minimum et c'est là une question que les intéressés ne devraient pas négliger.

Les statistiques ci-après montreront que les sacrifices supportés ont en comme contrepartie un essor commercial et industriel dont le pays a largement bénéficié.

On constate une progression constante dans le volume du trafic passant par les canaux canadiens. Voici le tonnage de marchandises transportées durant les dix dernières années. (1)

1903	9,203,817	1908	17,502,820
1904	8,256,236	1909	33,720,748
1905	9,371,744	1910	42,090,608
1906	10,523,185	1911	38,030,353
1907	20,543,639	1912	47,587,245

La répartition du tonnage transporté en 1911 entre les divers canaux s'est faite comme suit :

CANAUX	TONNAGE	AUGMENTATION	DIMINUTION
Sault Sainte-Marie.	39,669,655	8,717,946	—
Welland.	2,851,915	314,286	—
Saint-Laurent.	3,477,188	371,480	—
Chambly.	618,415	18,586	—
Saint-Pierre.	74,809	—	489
Murray.	170,081	6,624	—
Ottawa.	392,350	72,279	12,094
Rebec.	160,133	—	—
Trent.	77,150	19,860	—
Saint-André.	95,519	48,414	—
TOTAL	47,587,245	9,569,475	12,583

(1) V. STATISTIQUE DES CANAUX POUR LA SAISON DE NAVIGATION 1912. Publication du ministère des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 1913, donnant divers renseignements très instructifs.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Et les produits qui ont constitué le tonnage transporté durant la même année sont classés comme suit :

CANAUX	VEGE- TAX	ANI- MAUX	MANÉFA- TURES	FORE- TIERS	MINIERS	TOTAL
Sault Ste-Marie.....	4,530,792	372	975,303	54,114	34,108,074	39,669,655
Welland.....	1,205,912	678	625,569	227,684	792,072	2,851,915
St-Laurent.....	1,119,567	9,375	464,991	578,761	1,305,395	3,477,188
Chambly.....	19,706	338	11,600	426,313	161,458	618,415
Saint-Pierre.....	15,427	2,996	7,583	11,161	37,642	74,809
Murray.....	448	37	101,511	706	67,379	170,681
Ottawa.....	5,278	2,880	20,958	226,000	136,634	392,350
Beleau.....	3,995	3,151	18,814	28,642	105,531	160,133
Trent.....	2,514	361	3,459	67,489	3,325	77,150
Saint-André.....	37	—	60	14,153	81,299	95,549
TOTAL	6,963,676	20,188	2,228,948	1,634,622	36,799,811	47,587,245

Voici de plus le pourcentage du volume de ces catégories de produits durant les quatre dernières années :

CATÉGORIES DE PRODUITS	1909	1910	1911	1912
Produits agricoles.....	13.0	10.2	14.2	14.51
Produits animaux.....	1.5	1.2	1	.04
Produits manufacturés.....	5.0	5.2	6.2	4.68
Produits des forêts.....	4.9	3.9	4.0	3.43
Produits des mines.....	75.0	79.5	75.5	77.34

Ces statistiques sont éducatives et montrent comme le dit M. le professeur Haupt de l'Université de Pensylvanie, que les voies navigables constituent la méthode la meilleure et la moins chère pour promouvoir le commerce, sans même que celui-ci soit limité au transit. (1)

L'importance croissante du transport des céréales mérite que l'on examine les conditions dans lesquelles il s'effectue.

Au Sault Sainte-Marie, deux canaux ont été creusés, l'un du côté canadien de la frontière, l'autre du côté américain et les deux étant libres, le capitaine peut porter son choix sur celui qu'il préfère. Ce n'est qu'en 1909, que l'on a commencé à établir une distinction dans les relevés statistiques, entre les produits canadiens et américains.

Voici la statistique du blé canadien transporté depuis cette date, ainsi que le pourcentage du transport par les différentes voies : (en boisseaux)

(1) WATERWAYS AND COMMERCE, Avril 1913, *Our Waterway Policy*.

LE TRANSPORT DU BLÉ CANADIEN

DISTANCES	1909	1910	1911	1912
Fort William — Montréal	10,517,266	21.9	12,761,066	20.1
" " — baie Georgienne	13,384,460	27.9	6,881,234	15.6
" " — autres ports canadiens	10,149,632	21.1	11,880,666	18.7
" " — Buffalo	12,841,334	26.7	27,945,600	43.8
Duluth — Montréal	520,000	—	—	—
" — Buffalo	528,200	—	710,334	—
" — baie Georgienne	28,700	—	461,500	—
" — autres ports canadiens	75,000	1.3	—	—
" — " " américains	—	1.1	—	—
Total	48,047,833	100	63,641,900	100
Par le canal américain	9,117,328	—	1,981,481	—
GRAND TOTAL	57,165,161	57,096,279	65,623,381	109,842,013

TRANSPORT DU BLÉ CANADIEN

D'après ces chiffres, on constate un progrès marqué des transports par les voies américaines. En 1909, 70.9 p. c. du transport des blés canadiens a été fait par la voie canadienne, ce chiffre est tombé à 68.6 p. c. en 1910, à 54.4 p. c. en 1911 et à 49 p. c. en 1912.

Il y a cependant des raisons favorisant la voie canadienne. M. Stephens, ancien président de la commission du port de Montréal, écrivait naguère une brochure (1) dans

(1) CANADA'S NATIONAL TRADE ROUTE AND ITS RELATION TO CANADIAN TRANSPORTATION, 1909.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

laquelle il rappelait en debutant cette définition des transports "la clef avec laquelle un sage homme d'Etat ouvre les portes à la prospérité nationale", il y établissait un parallèle entre la route des grands lacs via New-York et celle via Montréal et d'après lui, voici les avantages de la route canadienne sur la route américaine :

1 La voie canadienne du Saint-Laurent est plus courte de 110 milles que la voie navigable américaine.

2 Par la voie canadienne il y a 212 milles en moins de navigation lente que par la voie navigable américaine.

3 Par la voie canadienne, il y a 8 pieds de plus de tirant d'eau que par la voie américaine.

4 Un navire utilisant la voie navigable canadienne peut transporter une cargaison de 72,000 boisseaux en plus qu'un navire utilisant la voie américaine.

5 Le temps nécessaire à chaque voyage est de 40 heures en moins par la voie canadienne.

6 Le temps d'ouverture de la navigation est le même.

Comme résultat pratique de ce qui précède, un bateau peut transporter par la voie canadienne au cours d'une saison, 3,514,000 bushels de plus qu'un bateau américain. Le choix de la route suivie résulte tout naturellement du montant de l'ensemble des frais de transport, intervenant pour certains produits dans une très large mesure dans le prix de revient. En 1911, 43.8 p. c. des blés canadiens ont été expédiés à New-York, via Buffalo ; or le fret Fort-William-Montréal est exactement la moitié de celui Fort-William-New-York. Cette dernière route est donc choisie en dépit du fret plus avantageux et de la distance plus courte, que présente le trajet par Montréal. Un chargement destiné à Liverpool se dirigera naturellement vers le port océanique, se trouvant sur la route la plus courte du point de départ au point de destination. Puisqu'il en est autrement, il est évident que d'autres facteurs interviennent. Dans un récent rapport le contrôleur des statistiques estimait que la route du Saint-Laurent n'est pas suivie davantage en raison de ce que les taux de fret et d'assurances de New-York vers les ports européens sont moins élevés.

Cela paraît plausible, mais il eut été plus intéressant de rechercher les causes de cet état de choses. Pourquoi le

LA VOIE DU SAINT-LAURENT

fret de New-York à Liverpool, Anvers, Le Havre ou Hambourg est-il moins élevé que celui de Montréal à ces différents ports ? (1) Est-ce le résultat de la concurrence des armements dans le port de New-York et la facilité qu'ils ont de trouver un fret de retour ? Pourquoi le taux des assurances maritimes est-il aussi désavantageux pour Montréal ? Y a-t-il possibilité qu'il en soit autrement ? Il semble que les sacrifices consentis pour l'amélioration de la route du Saint-Laurent devraient militer pour la réduction des primes.

Une récente nouvelle officielle, émanant du ministre de l'intérieur à Ottawa, annonçait que M. le professeur Barnes, aurait déclaré qu'il serait possible d'établir une navigation hivernale sur le Saint-Laurent et que les routes océaniques canadiennes ont moins de montagnes et de champs de glaces que celles de New-York et qu'elles présentent par conséquent plus de sécurité. Voici une déclaration qui pourrait être de nature à produire un plus grand tonnage disponible au port de Montréal et à exercer une certaine influence sur le taux des primes. D'ailleurs, la statistique des sinistres est là, et d'après elle, il ne semble pas qu'il y ait la moindre raison d'établir un tarif plus élevé pour le port de Montréal.

Nous signalons la facilité du fret de retour pour le transport maritime, cette question ne peut-elle être envisagée également pour le transport fluvial et le fret de retour Montréal à la tête du lac Supérieur ne peut-il se trouver aussi facilement que celui de Buffalo ? Dans la négative que pourrait-on faire soit pour fournir ce fret, soit pour compenser ce désavantage ?

L'absence de renseignements statistiques sur la navigation fluviale est déplorable et c'est justement que l'on réclame dans le rapport signalé plus haut, pour que les entreprises de navigation, qui sont des services publics,

(1) Voici les distances séparant ces ports :

DISTANCES (en milles)	LE HAVRE	LIVERPOOL	ANVERS	HAMBOURG
Montréal.....	3,102	2,766	3,281	3,548
New-York.....	2,131	3,026	3,310	3,577

soient tenues, tout comme les compagnies de chemins de fer, de fournir des renseignements détaillés sur leur trafic. Cela permettrait d'étudier cette question importante des taux de transports, d'établir des comparaisons entre les transports par voies ferrées et navigables, etc.

La question est complexe, elle est de la plus haute importance et doit retenir l'attention de ceux qui recherchent les moyens d'expansion économique au Canada. Ceux-là ne devraient pas perdre de vue que les voies de navigation actuelles semblent ne pas répondre parfaitement aux besoins, qu'elles ne présentent pas des avantages tels que leur choix s'impose. Il est un projet qu'ils doivent réclamer avec de vives instances, avec importunité même pour ne pas dire plus, c'est la création du canal de la baie Georgienne. (1) Les intérêts économiques de l'est et de l'ouest réclament son creusement qui doit rapprocher ces parties du pays, leur donner plus de cohésion.

Ce n'est pas le tout d'avoir une voie d'accès facile vers l'océan, d'avoir un port merveilleusement outillé comme l'est celui de notre métropole commerciale ; pour que l'essor se poursuive, il faut réunir les points intérieurs par une voie d'eau, développer le hinterland par l'établissement de voies navigables qui par le bon marché des transports de la batellerie, assureront un fret aux transatlantiques fréquentant le Saint-Laurent.

Les voies de communication doivent être établies d'après un plan d'ensemble, former un réseau dans lequel aucune maille ne doit être défectueuse. La première partie de ce plan a exigé de grands efforts et d'énormes sacrifices qui ont donné des résultats, puisque le trafic annuel par canaux atteint plus de 40 millions de tonnes.

Ce plan doit être complété par le canal de la baie Georgienne qui présente des avantages indiscutables. Écoutons ce qu'en dit Sir Wilfrid Laurier : " Le canal de la baie Georgienne est la route la plus courte, la meilleure et la moins coûteuse ; elle intéresse tous ceux qui habitent les rives du Saint-Laurent ; elle intéresse tous ceux qui

(1) Au moment où ce travail est sous presse, nous voyons dans LE PRIX COURANT du 27 Juin et du 4 Juillet, des remarques très fondées relatives aux canaux canadiens.

LES AVANTAGES DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

cultivent le sol et font pousser les moissons dans les plaines de l'ouest." De son côté, l'hon. M. Borden en a proclamé l'utilité en disant : " Nous désirons conserver le commerce canadien dans les canaux canadiens et continuer autant que possible la politique consistant à unir l'est à l'ouest."

En effet, indépendamment de l'avantage de présenter une route plus courte, son trajet se ferait entièrement dans les eaux canadiennes, ce qui met entièrement à l'abri de complications internationales éventuelles.

Voici la comparaison des distances avec les autres routes : (1)

ROUTES	DISTANCES (milles)	CANAUX (milles)	NOMBRE D'ÉCLUSES
Duluth—New-York (<i>Route canal Érié</i>)	1,480	354	74
Fort-William—Montréal (<i>par le canal Welland et le St-Laurent</i>).....	1,216	73	49
Fort-William—Montréal (<i>par le canal de la baie Georgienne</i>).....	934	29	28

Actuellement, il y a 4,405 milles à franchir pour joindre Liverpool à Port-Arthur en passant par Montréal. Par New-York, le trajet est de 4,929 milles. Le creusement du canal de la baie Georgienne abrègerait la route actuelle de 282 milles et en réduirait donc le parcours à 4,123 milles, ce qui donnerait 806 milles de moins que par New-York.

Indépendamment de la question des distances, il y a celle des profondeurs, de laquelle dépend le tirant d'eau des bateaux employés. Les routes actuelles n'ont que 14 pieds ce qui est insuffisant pour les bateaux des grands lacs et il sera nécessaire de les approfondir avant longtemps.

Le canal de la baie Georgienne aurait une profondeur de 22 pieds tout le long de son parcours et une longueur de 440 milles se décomposant ainsi : (*en milles*)

(1) V. CANAL MARITIME DE LA BAIE GEORGIENNE. Rapport sur le levé des plans avec cartes, plans et estimés du coût. 1908. Publication du ministère des travaux publics. Ce rapport est le résultat d'études faites conformément au désir exprimé par la Chambre des Communes en 1904. Il contient des renseignements à tous les points de vue sur ce gigantesque projet, accompagné de plans, cartes, diagrammes et gravures.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

Canal.....	28
Rivières canalisées.....	66
Rivières et lacs utilisables sans travaux.....	346

Dans la compétition existant entre les ports de New-York et Montréal, ce dernier a l'avantage de la situation géographique, étant plus rapproché à la fois des ports européens et de l'ouest canadien et même américain. Cet avantage ne peut lui être enlevé, mais il peut être contrebalancé par d'autres au profit du port américain et nous en avons signalé. Nous avons eu l'occasion de voir les travaux en cours du "New-York State barge canal", de Troy à Buffalo. Ces travaux ont coûté \$127,800,000 et ils sont absolument remarquables; si l'on n'y prend garde, le trafic pourrait être attiré par cette voie, qui sera mise en exploitation en 1915, au détriment de la voie canadienne. Nous avons montré les raisons du déclin des transports par la route du Saint-Laurent et il est permis de croire qu'il s'accroîtra prochainement quand le transport de Buffalo à New-York s'effectuera dans de meilleures conditions. La suppression du transbordement et du transport par chemin de fer de Buffalo à New-York, réduira sensiblement le coût du transport (1) et fera disparaître en partie l'avantage que Montréal possède sur ce point, avantage déjà insuffisant nous l'avons vu, pour maintenir sa suprématie. (2)

(1) Le transbordement de cargo boat à wagon élève considérablement le coût du transport. Celui-ci fait par chemin de fer est sensiblement plus élevé que par eau. Voici des exemples donnés par MM. C. Colson et L. Marlio dans un rapport *Chemins de fer et voies navigables*. Le transport d'une tonne de blé coûte : (en francs),

DISTANCES	CHEMIN DE FER	EAU
De Rotterdam à Mannheim.....	23.00	3.00
De Rotterdam à Dinsburg.....	9.30	2.5
De Hambourg à Magdebourg.....	15.50	4.00

(2) Les Américains se proposent de pousser à bout la lutte pour la suprématie; actuellement ils soulèvent le projet d'étendre le canal Érié jusqu'à Chicago par Toledo et Fort Wayne. Voici comment s'exprime sur ce sujet l'hon. M. Randall dans *Waterways and Commerce*, revue créée pour défendre les intérêts de la navigation intérieure: "It is true that the great lakes can be used from Chicago to Buffalo, but do not make a through waterway from Chicago to New York. The freight carried by lake vessels must be stopped at Buffalo and will have to be transferred to barges on the Erie Canal. The cost of this transshipping of freight from lake vessels will be as much on the average as the cost of carrying it from Chicago to Buffalo."

A, dans la même revue *Fart, Through Waterways Necessary*. *New York State barge canal should be extended to the middle West*

LE DÉVELOPPEMENT DES PORTS DU MONDE

Il y a donc urgence si l'on tient compte du temps nécessaire à la construction. Il y a aussi nécessité puisque c'est une question d'intérêt général, de laquelle dépend l'essor commercial et industriel du pays.

Les ports. - Les lignes de navigation fluviales et maritimes, les lignes de chemin de fer convergent vers des points où doivent se faire les transbordements, la manutention ; ces points sont les ports. Le port peut donc être considéré comme une vaste gare de transbordement et doit donc être outillé de façon à permettre que les travaux s'accomplissent dans les meilleures conditions et avec le plus de célérité. C'est là encore un des points importants de l'outillage économique. " La question de l'extension des installations maritimes attire l'attention de tous les pays, écrivions-nous il y a quelque temps et c'est avec raison qu'ils s'attachent à développer cette partie de leur outillage économique qui constitue l'industrie des transports, car cette branche de l'activité humaine est un auxiliaire essentiel du progrès. " (1)

En fait, partout les gouvernements prêtent une sérieuse attention (2) pour les raisons indiquées plus haut, (3) et en ces dernières années les pouvoirs publics canadiens n'ont pas négligé cette partie de l'outillage économique, c'est assez naturel. Un grand cargo-boat moderne représente un capital considérable et ce capital ne fructifie que quand il travaille ; or pour lui le travail c'est le transport et non l'escale. Il ne faut pas perdre de vue que d'énormes frais généraux doivent être supportés, même pendant la durée des escales et que si les navires sont retardés à quai ou dans les bassins par suite de l'insuffisance de l'outillage mis à leur disposition, c'est une perte

(1) V. DE BRUY, Les installations maritimes comparées des ports de Liverpool et d'Anvers, V, p. 106.

(2) *Idem*, V, la note p. 164, donnant le montant des dépenses effectuées à cette date, pour les principaux ports.

D'après un rapport présenté au *Congrès national pour la défense et le développement du commerce extérieur*, la Grande-Bretagne a dépensé en 40 ans pour ses ports 2 milliards et demi de francs ; l'Allemagne, pour Brême, Hambourg et Bremerhafen, 600 millions en 30 ans ; la Belgique 400 millions en 20 ans ; la Russie vient de tracer un programme de travaux de 580 millions.

D'après le *Bulletin de la Chambre de Commerce de Paris*, Octobre 1912, le plan d'ensemble des améliorations et agrandissements des ports de la Russie vient d'être approuvé et sa réalisation nécessitera une dépense de 90 millions de roubles.

(3) V. p. 120 répercussion sur le prix de revient.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

sécar pour les armements ; dans la mesure du possible, ceux-ci évitent de prendre les ports se trouvant dans ces conditions pour têtes de ligne ; de là résultent, dépendant successivement l'un de l'autre, rareté du tonnage, hausse des frets, augmentation des prix de revient, diminution du trafic, arrêt du développement commercial et industriel. C'est pourquoi les sacrifices consentis pour cette partie de l'équipement économique sont parfaitement justifiés. Nous avons vu plus haut les dépenses affectées pour le creusement et les améliorations aux voies navigables. Elles appellent comme complément les dépenses pour les ports. D'après les estimés pour 1914, les dépenses pour l'année fiscale en cours, seront de 9,177,000 piastres, contre 5,635,000 pour l'an dernier.

Les progrès du mouvement de la navigation maritime sont à signaler ; voici les chiffres donnant le nombre des entrées et sorties et le tonnage total. (1)

ANNEES	NOMBRE	TONNAGE
1870	18,515	5,084,873
1880	18,370	6,786,714
1890	31,124	10,328,285
1900	28,546	14,175,121
1910	29,784	20,804,312
1911	29,844	22,297,186
1912	32,866	24,589,605

Voici la statistique donnant la nationalité des navires maritimes ayant visité les ports canadiens durant la dernière année :

PAVILLONS	ENTRÉES		SORTIES		TOTAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
Royaume-Uni	8,834	9,442,776	8,898	8,518,316	17,732	17,961,092
Autriche-Hongrie	2	7,068	2	7,608	4	14,676
Belgique	4	14,398	9	27,611	13	42,009
Chili	1	2,087	1	2,087	2	4,174
Danemark	59	65,214	41	51,117	91	116,331
France	218	51,456	207	47,280	425	98,736
Allemagne	67	195,554	55	141,884	122	337,438
Hollande	7	11,078	6	8,601	13	19,682
Italie	9	9,218	12	12,826	21	22,044
Japon	111	405,435	112	405,363	223	810,798
Mexique	1	136	—	—	1	136
Norvège	490	745,717	506	768,835	996	1,514,552
Russie	18	17,053	24	24,370	42	41,423
Espagne	5	8,459	5	8,459	10	16,918
Suède	4	5,172	4	5,484	8	10,656
Uruguay	—	—	1	1,938	1	1,938
Etats-Unis	6,821	1,787,370	6,341	1,790,172	13,162	3,577,542
TOTAL	16,612	12,768,191	16,224	11,821,414	32,836	24,589,605

(1) REPORT OF THE DEPARTMENT OF CUSTOMS FOR THE FISCAL YEAR ENDED 31 MARCH 1912. Ottawa, 1912.

LE TRAFIC DES PORTS CANADIENS

Le trafic des principaux ports pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1912, s'est effectué comme suit :

PORTS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL
Galt.	19,327,015	9,271,308	28,598,323
Niagara Falls.	25,627,816	2,278,532	27,906,348
Port Arthur.	17,402,252	5,946,795	23,349,047
Toronto.	45,818	101,670,433	101,716,251
Montréal.	74,944,869	138,291,851	213,236,720
Québec.	6,641,512	11,797,423	18,438,935
Saint Jean.	14,073,690	3,710,674	17,784,364
Halifax.	15,857,184	11,996,093	27,853,277
Saint-Jean, N.-B.	21,895,963	8,590,197	30,486,160
Vancouver.	8,148,697	32,428,399	40,577,096
Winnipeg.	533,410	38,198,132	38,731,542

Le ministère de la marine et des pêcheries a publié récemment un volume abondamment illustré (1) dans lequel il donne des renseignements assez précis et à divers points de vue, sur les ports canadiens ayant enregistré un tonnage minimum de 50,000 tonnes. Ces ports sont au nombre de 37 situés sur les côtes de l'Atlantique et celles du Pacifique, sur le fleuve et le golfe Saint-Laurent, et de 34 sur les grands lacs et sur le haut Saint-Laurent.

Les progrès réalisés dans le développement des ports canadiens sont également remarquables, principalement pour le port de Montréal, la métropole commerciale, point de raccordement de la navigation fluviale et de la navigation maritime.

Le port de Montréal est administré par un bureau de commissaires ayant sous sa juridiction la partie fluviale du Saint-Laurent, s'étendant de l'amont du pont Victoria à l'extrémité nord de l'île de Montréal, soit une longueur de 17 milles. La longueur totale des quais est d'environ sept milles et demi ; cinq jetées et 14 hangars en acier, à deux étages, ont été construits le long desquels se trouvent les instruments de levage, indépendamment d'une grue flottante d'une capacité de 75 tonnes. Outre les élévateurs à grains construits par les compagnies de chemins de fer, la commission du port en a fait élever récemment et

(1) GUIDE POUR LES PRINCIPAUX PORTS DU CANADA. Ottawa 1909, avec cartes et plans.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

les a dotés du mécanisme le plus perfectionné qui existe à ce jour. (1)

Durant les dix dernières années les pouvoirs publics ont fait exécuter, pour près de 40 millions de piastres de travaux au port de Montréal et à sa voie d'accès.

Le parlement a voté récemment 5,000,000 de piastres pour l'amélioration des installations maritimes, consistant en la création de nouveaux quais pouvant recevoir 24 navires océaniques, de nouveaux hangars avec leur outillage, de deux élévateurs qui pourront contenir 3,500,000 boisseaux, prolongements de plusieurs jetées existantes ainsi que des hangars voisins, extension de la voie ferrée dans toutes les parties du port, creusement du chenal et modification de la jetée de protection.

Les travaux qui sont en voie d'exécution en ce moment feront du port de Montréal un des ports le mieux outillés. Le trafic croissant de la métropole canadienne justifie pleinement ces sacrifices. La démonstration en est simple. La situation géographique du Canada en fait la voie naturelle du transit (2) des échanges entre l'Europe occidentale et une partie des Etats-Unis et l'Extrême-Orient. Mais pour recueillir le bénéfice résultant de ce transit, il faut que l'industrie des transports mettent à la disposition du trafic un outillage aussi bien conditionné que par les autres voies.

L'extension du port, dont bénéficierait tout le pays, serait plus rapide encore si les industries maritimes pouvaient remonter sur les rives du Saint-Laurent. Aucune raison plausible ne semble s'opposer à la création de chantiers de constructions navales, si importantes au point de vue de l'essor commercial et industriel. (3) Une cale flottante de la dimension de celle qui vient d'être installée à

(1) Capacité d'ensilage des élévateurs du port de Montréal en boisseaux.

La Commission du Port.....	3,600,000
Canadian Pacific Railway.....	1,050,000
Grand Trunk Railway.....	1,100,000
TOTAL	5,750,000

(2) V. plus haut, p. 35, les avantages du commerce du transit.

(3) V. notre article REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE No de Mars 1913. *L'industrie des constructions navales.*

PROGRÈS DU TRAFIC DU PORT DE MONTRÉAL.

grands frais à Montréal (1), peut paraître superflue sans chantiers pour la réparation et la construction des navires.

Le tableau suivant montre les progrès du trafic du port de Montréal durant la dernière décade :

ANNEES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	DROITS PERÇUS
1900	62,496,431	64,071,590	8,984,885
1905	73,786,548	80,345,420	12,294,850
1910	77,501,549	107,728,050	16,325,229
1911	74,330,938	116,866,171	19,327,198
1912	74,941,869	138,191,851	19,951,815

Le mouvement du trafic durant la même période est présenté comme suit :

ANNEES	TRANSATLANTIQUES		PROVINCES MARITIMES		INTERIEUR		TOTAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
1902	436	1,072,538	322	468,731	9,395	1,883,150	10,153	3,426,522
1903	484	1,418,156	318	472,748	15,358	2,415,791	16,140	4,306,695
1904	417	1,270,640	379	586,057	10,063	2,354,975	10,859	4,211,672
1905	442	1,354,829	391	585,227	11,112	2,788,551	11,945	4,725,607
1906	439	1,380,835	381	592,388	12,557	3,095,174	13,377	5,068,395
1907	381	1,339,014	361	586,972	14,420	3,620,950	15,161	5,546,936
1908	364	1,315,688	375	642,916	12,434	3,589,124	13,173	5,548,628
1909	371	1,436,963	299	474,450	10,991	3,146,494	11,661	5,057,907
1910	411	1,658,414	336	574,808	13,636	4,327,799	14,383	6,561,021
1911	401	1,695,613	361	642,639	11,670	4,275,019	12,432	6,613,271
1912	409	1,775,487	327	628,437	12,586	4,649,767	13,322	7,053,691

Si l'on compare le port de Montréal d'il y a 25 ans avec le port de Montréal d'aujourd'hui, on est étonné des changements qui se sont opérés. Ce port bénéficie d'une heureuse situation géographique et les améliorations qui ont été apportées depuis un quart de siècle, en feraient peut-être le premier port du monde, (2) si la fermeture de

(1) La cale flottante de Montréal est la quatrième en importance parmi les cales existant au monde.

VILLES	TONNAGE	LONGUEUR (yards)
Kiel.....	40,000	656
Hambourg.....	35,000	620
Portsmouth.....	32,000	680
Montréal.....	25,000	600
Hambourg.....	25,000	525

(2) G. STEPHENS, V. Intéressant rapport donnant une description comparative des principaux ports. *Report on British and continental ports with a view to the development of the port of Montreal and Canadian transportation*, 1908.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

la navigation causée par les rigueurs de l'hiver, ne venait pas interrompre le trafic durant environ quatre mois et demi. (1)

Si les ports intérieurs ont le désavantage de voir la navigation interrompue par les glaces, ils ont d'autre part le profit d'une meilleure situation. Autrefois, l'emplacement de ports était déterminé par la topographie, les difficultés d'accostage des voiliers ne permettant pas de prendre n'importe quel endroit. Aujourd'hui, outre que la puissance des outillages permet, si c'est nécessaire, de modifier la topographie, (2) les vapeurs accostent aisément partout. Le coût du fret maritime étant de beaucoup inférieur au coût du transport par voie ferrée, il importe de transporter les produits sans les transborder, le plus près possible du lieu de consommation, afin qu'ils soient grevés du moins de frais possible. Donc, plus le port se trouvera à l'intérieur, plus son hinterland aura d'étendue, et mieux sa fonction économique sera remplie, surtout si le fleuve traverse une région peuplée et industrielle. C'est cette situation qui a assuré l'essor rapide de Hambourg, Londres, Rotterdam, Anvers, Montréal, tandis que l'on constate que Liverpool, Le Havre, Marseille, Amsterdam, New-York, maintiennent difficilement leur situation.

C'est pour cette raison que Montréal dépassera fatalement New-York. Nous avons montré ailleurs la différence des situations géographiques, Montréal se trouvant sur la route la plus directe, route qui serait raccourcie encore par le creusement du canal de la baie Georgienne. L'ouverture du canal de Panama va détourner une autre

(1) Durée moyenne des interruptions de navigation causées par les glaces dans les ports des pays du nord :

PORTS	JOURS
Montréal (Saint-Laurent).....	138
Astrakan (Volga).....	112
Albany (Hudson).....	92
Hambourg-Elbe.....	39
Galatz (Danube).....	38
Caldeneo (Rhén).....	18

(2) V. l'exemple cité pour le port de Hong-Kong, dans notre ouvrage *La Belgique et le Marché asiatique*, p. 141, "on avait devant soi la mer et derrière soi la montagne : on jeta la montagne dans la mer et sur cette base solide, on construisit des quais, des docks."

NÉCESSITÉ DE VEILLER AU DÉVELOPPEMENT DE L'OUTILLAGE

part du trafic et il est probable qu'on verra dans l'avenir un port important au sud des États-Unis, lequel se sera développé au détriment de New-York.

Il ne peut être question de passer ici en revue tous les ports canadiens et de montrer leur grand essor et ce que les pouvoirs publics ont fait pour que leur outillage réponde aux nécessités du trafic national et international. Proportionnellement à leur situation, tous ils ont pris une part dans l'extension que nous avons signalée. Actuellement plusieurs sont l'objet d'importantes améliorations, aussi on peut s'attendre à voir cet essor se poursuivre. (1)

Bilan de l'outillage économique. — Ce qui précède est en quelque sorte le bilan de notre outillage économique. Il y a énormément de fait, il reste énormément à faire. L'opinion publique est devenue attentive à cette question; elle attache un grand prix au développement de l'outillage, elle se rend compte de la valeur d'une organisation bien comprise, avec un programme d'ensemble bien établi, tant pour le perfectionnement des œuvres existantes, que pour la conception d'œuvres nouvelles. Celles-ci sont de longue haleine et ne sont fructueuses qu'avec le temps. Les exemples sont là pour le montrer. Le budget du ministère des travaux publics, dont la presque totalité est utilisée pour l'outillage national, s'est accru rapidement comme le montrent les chiffres suivants :

ANNÉES	POPULATION	DEPENSES
1868	3,785,461	1,459,560
1879	4,324,810	1,550,930
1892	4,833,239	2,084,644
1902	5,371,315	6,786,799
1912	7,204,527	13,928,666

Incontestablement les progrès réalisés sont énormes. Peut-être l'histoire universelle du commerce et de l'industrie ne fournit-elle pas un second exemple d'un tel essor, pris dans de telles conditions. Toutefois, si l'on jette un coup d'œil sur ce qui se passe chez les peuples les plus actifs, on

(1) V. LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES DU HAVRE DE QUÉBEC, et aussi la BR. THE PORT OF QUÉBEC, *its facilities and prospects*. On peut aussi utilement consulter LE GUIDE POUR LES PRINCIPAUX PORTS DU CANADA déjà signalé et l'art. Nos principaux ports de mer dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC, de Mars-Avril 1912.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

constate qu'ils améliorent leurs routes, créent des chemins de fer, creusent des canaux, perfectionnent leurs ports intérieurs et maritimes, font des sacrifices pour leurs marines et pour retenir chez eux l'industrie des constructions navales. En un mot, ils veillent à l'extension de leur outillage économique, parce qu'ils savent que c'est le facteur essentiel de leur expansion économique. Aussi, il convient que les pouvoirs publics du Canada sachent profiter de tous les progrès de la science, pour que le pays ait à sa disposition l'outillage le plus perfectionné, devant lui assurer une mise en valeur progressive de ses dons naturels.

C'est en cette matière que "gouverner, c'est prévoir".

LES INSTITUTIONS ECONOMIQUES

SOMMAIRE. — Raisons de la création de nombreuses institutions. — Action parallèle des pouvoirs publics et de l'initiative privée.

Les chambres de commerce. — Leur rôle. — Les progrès dus à leur initiative. — Organisme d'étude et de documentation. — Les modes d'organisation. — La fédération des chambres de commerce. — Action collective. — Les chambres de commerce à l'étranger. — Les avantages des congrès internationaux.

L'office national du commerce extérieur. — Exposé du fonctionnement de l'office français. — Ses divers services. — Ses publications. — Ses résultats. — Les avantages que l'on tirerait d'une telle institution au Canada.

Les conseillers du commerce extérieur. — Organisme complément de l'office national. — Conditions requises pour être nommé conseiller. — Services que rend cet organisme.

Le conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Exposé de son fonctionnement dans les principaux pays. — Son utilité. — Opportunité de la création d'une telle institution en Canada.

Le service consulaire. — Sa mission. — Importance d'un service bien organisé au point de vue du développement économique. — Examen de la question au point de vue canadien. — Insuffisance de ce qui existe actuellement. — Nécessité d'une représentation commerciale compétente. — Vœux des chambres de commerce. — Progrès réalisés. — Création d'un département des Affaires Etrangères. — Ce que devrait être le corps consulaire canadien. — Le recrutement des consuls. — Leur carrière devrait se poursuivre sur place. — Les consuls-marchands. — Mouvement général réclamant leur suppression. — L'inspection consulaire. — La rédaction des rapports consulaires.

Les expositions. — Ce qu'elles furent dans le passé. — Ce qu'elles sont aujourd'hui. — Les progrès réalisés à la suite des expositions. — La participation du Canada aux expositions. — But poursuivi. — Résultats obtenus. — Evolution des expositions canadiennes. — Utilité de la création d'un comité canadien des expositions à l'étranger. — Avantages des participations collectives. — Réunion récente de Berlin. — Avantages qui résulteraient de l'organisation d'une exposition universelle et internationale au Canada. — Une exposition du cinquantenaire.

Les musées commerciaux et industriels. — Leur origine. — Les avantages et les inconvénients. — Leur mission. — Les exemples de l'étranger. — Le musée commercial et industriel de Montréal.

L'office de documentation économique. — Nécessité d'une bonne documentation. — Son rôle. — Difficulté de se procurer une sérieuse documentation. — Les documents officiels.

La documentation dans les consulats. — Les grandes lignes de l'organisation d'un tel office. — Institutions étrangères ayant un but analogue. — Ce que devrait être un office de documentation. — Comment il remplirait sa mission.

L'office de statistique. — Ce qu'est la statistique dans la documentation. — Nécessité d'avoir des statistiques mieux faites. — L'œuvre de l'Institut international de Statistique. — Création d'un office central. — Utilité d'un accord international.

L'éducation économique. — L'instruction est la matière première du progrès. — Le développement économique est intimement lié aux progrès de l'éducation économique. — Les humanités anciennes et les humanités modernes. — Nécessité de tourner les jeunes énergies vers les études modernes. — Les exigences du commerce et de l'industrie modernes. — L'enseignement technique. — Son but et ses résultats. — Intervention du gouvernement fédéral. — L'enseignement commercial. — Son but et ses résultats. — Exemple des pays qui doivent leur essor économique à ces enseignements. — Quelques appréciations sur l'éducation économique. — Ce qui a été fait en Canada. — L'initiative de la Province de Québec. — Nécessité de poursuivre l'œuvre commencée.

Commission permanente d'étude des moyens d'expansion. — Nécessité d'obtenir la cohésion dans l'action de toutes les institutions économiques. — Les liens qui les unissent. — Le but qu'elles doivent atteindre. — L'utilité d'un plan d'ensemble et d'un organisme central.

Le commerce est, et a toujours été, la source vive de prospérité économique des peuples. Si l'on consulte l'histoire du monde, on constate ce fait dans tous les temps et dans tous les lieux. Aujourd'hui, peut-être plus que dans le passé, la valeur commerciale d'une nation dépend de l'activité, de l'intelligence, de la hardiesse, de l'initiative de ceux qui ont pour mission la conception des affaires constituant le commerce international et au préalable, la mise en valeur des ressources naturelles, objet de ce commerce.

La lutte pour les débouchés et les rivalités commerciales étant plus vives que jamais, dans tous les pays, les pouvoirs publics ou l'initiative privée ont créé divers organismes ayant un rôle important à jouer, dans le but de multiplier les échanges internationaux, d'activer l'essor industriel et commercial. Les institutions qui doivent leur existence à cette fin sont très nombreuses et ont eu des

LES INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES DANS LE MONDE

résultats plus ou moins heureux. Elles sont le plus souvent la conséquence d'efforts collectifs et elles exercent par les moyens les plus variés, une action parallèle qui semble parfois se confondre ; mais le trafic mondial se présente sous des formes si multiples, que ces organismes peuvent déployer concurremment leur activité, sans que l'on ait à craindre le double emploi, toutefois, on pourrait souhaiter plus d'entente entre eux.

La lecture du livre de M. Blondel (1), fait naître cette conviction que le développement remarquable de l'Allemagne est dû à l'organisation méthodique des institutions les plus diverses. On peut ajouter que l'étude des causes de progrès de toutes les nations amènerait des constatations identiques.

Citons quelques-unes de ces institutions qui se retrouvent en tous les principaux pays sous des noms différents, mais avec les mêmes attributions, les mêmes buts et les mêmes moyens d'action : les ministères du commerce, auxquels ont été adjoints selon les cas, l'industrie, l'agriculture, le travail (2) ; les chambres de commerce, les institutions financières, les musées commerciaux et industriels, les expositions, le service consulaire, les institutions propres à développer l'éducation économique. Ce sont encore les institutions dénommées office national du commerce extérieur, conseil du commerce extérieur, office colonial, conseil supérieur du commerce et de l'industrie, commission centrale de statistique, exportverein, commercialrath, industrie und landwirtschaftsrath, board of trade, commercial intelligence branch, business men's league, foreign trade bureau, manufacturer export association et bien d'autres.

Créées tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, les institutions qui ont donné des résultats, prises comme modèles, n'ont pas tardé à se retrouver partout ; c'est ainsi qu'elles se sont multipliées, trop souvent sans tenir compte du travail effectué par celles qui existaient.

Certaines sont dues aux pouvoirs publics, d'autres à l'initiative privée ; d'autres encore, qui ont fréquemment donné les meilleurs résultats, à la liberté subsidiaire.

(1) L'ESSOR COMMERCIAL ET INDUSTRIEL DU PEUPLE ALLEMAND, Ouv. cité.

(2) V. BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE NANCY, Mars-Avril 1913. *Rôle économique du ministère du Commerce et de l'Industrie*, Rapport fait au nom de la commission du budget.

Les chambres de commerce. — Parmi les institutions, créées dans le but de favoriser l'essor industriel et commercial, les chambres de commerce revendiquent avec raison une part importante. Elles jouent un rôle primordial dans la vie économique. En certains pays leur organisation est telle, qu'elles inspirent la confiance la plus profonde et qu'elles sont consultées sur toutes les questions législatives touchant au développement économique, sur lesquelles elles remettent des avis dûment motivés, leur opinion ayant été sollicitée. Indépendamment de cette mission consultative, elles ont une sérieuse mission active. Ainsi les chambres de commerce allemandes surveillent le fonctionnement des bourses, nomment les experts officiels, proposent les candidatures des juges consulaires, organisent des écoles de commerce moyennes et supérieures, renseignent les tribunaux sur les usages commerciaux, documentent les industriels et négociants importateurs et exportateurs, etc.

Dans un récent discours, M. Legrand, président de la chambre de commerce de Paris, a mis en relief la mission qui incombe aux chambres de commerce françaises. (1) Dès le principe, celles-ci n'ont été que des corps consultatifs et ce n'est qu'après 1832, qu'elles ont changé de caractère et ont pu créer et administrer des institutions utiles au commerce et à l'industrie.

Au Canada, de nombreuses chambres de commerce ont été organisées dans tous les centres d'affaires et plusieurs d'entre elles ont acquis une réelle autorité. (2) Une part de l'essor économique leur est due. Elles sont intervenues pour conseiller les pouvoirs publics et donner des avis souvent écoutés et même, elles ont parfois revendiqué l'adoption de mesures, la création de travaux publics, l'établissement d'institutions appelées à contribuer à la mise en valeur du pays. Il serait trop long d'énumérer les mesures efficaces dues à leur initiative. Signalons qu'elles ont préconisé la création de l'enseigne-

(1) V. BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE NANCY, *Le nouveau rôle des chambres de commerce* et de mars-avril 1913, donnant le texte de la loi de 1898 relative aux chambres de commerce.

(2) V. RAPPORT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA contenant la liste des chambres de commerce enregistrées et la date de leur fondation. Elles sont au nombre de 250 environ.

RÔLE DES CHAMBRES DE COMMERCE

ment commercial et technique, dont nous montrerons l'importance, mais ajoutons qu'il est regrettable que leur intervention se soit bornée là ; à l'étranger, particulièrement en France et en Allemagne, cet enseignement qui provoque des vocations commerciales et tourne des énergies vers les carrières des affaires, a été créé et est maintenant à charge des deniers des chambres de commerce ou tout au moins, elles le subventionnent largement. Leur activité se trouve peut-être là sur le terrain le plus utile et le plus pratique qu'il leur soit possible de trouver, puisque par là, elles préparent l'avenir.

Si les chambres de commerce canadiennes ont rendu des services, il semble cependant que leur action devrait avoir une portée plus grande et surtout plus effective. L'évolution économique du pays est rapide; elle se constate chaque jour; elle se poursuit, imposant toutes les exigences que la vie moderne a créées, donnant plus d'intensité à l'activité économique, mettant les questions qui en dérivent au premier plan. Ces questions si variées doivent être étudiées par les chambres de commerce, dont l'intervention devrait être fréquente. Elles doivent s'efforcer de signaler aux pouvoirs publics les mesures de progrès et préparer aussi une législation conforme aux intérêts du commerce et de l'industrie. Il serait instructif de voir si ces pouvoirs leur prêtent toute l'attention qu'il convient et aussi et surtout, si elles ont l'autorité nécessaire pour que leurs avis s'imposent.

Ceci dépend essentiellement de l'esprit qui les anime, de leur mode d'organisation. Il existe deux types bien distincts, l'anglais et le français. Le type anglais est remarquable en ce que les chambres de commerce sont des associations libres, n'ayant aucun caractère officiel, ayant comme ressources les cotisations des membres desquels on exige aucune condition d'admission. Les chambres de commerce d'Angleterre, du Canada, des Etats-Unis, de Belgique depuis 1875, d'Espagne, du Japon sont établies selon ces principes.

Dans le type français, les chambres dépendent du gouvernement et sont organisées conformément à la loi; elles ont un caractère officiel et elles trouvent leurs ressources dans une imposition spéciale; de plus il y a des

restrictions aux conditions d'admission, dont la principale est le paiement d'un minimum déterminé pour la patente ou taxe d'affaires. Il faut donc être industriel ou commerçant d'une certaine importance pour réunir les conditions voulues d'admission. Parmi les pays ayant adopté ce type se trouvent la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas.

Sans aucun doute les deux types présentent des avantages et des inconvénients, mais toutes choses considérées, on pourrait se demander lequel convient le mieux à notre mentalité nationale ? Traiter cette question serait sortir du cadre de notre étude, nous nous bornons à la signaler à l'attention des intéressés.

Ce fut une idée heureuse que celle de réunir toutes les chambres de la province de Québec en une fédération, avec la pensée de voir dans l'avenir une fédération canadienne. Les promoteurs, se souvenant de ce que l'union fait la force, ont voulu donner plus de poids aux revendications. À l'origine, les chambres de commerce canadiennes furent créées pour défendre des intérêts plutôt régionaux, mais l'essor commercial et industriel du pays ayant reculé leurs horizons, elles doivent avoir aujourd'hui de plus grandes visées, elles doivent considérer et défendre les intérêts généraux qui doivent être placés au-dessus des intérêts de certaines régions, ce qui ne veut nullement dire que ceux-ci doivent être négligés.

Les questions soulevées aux réunions de cette fédération montrent que celle-ci a parfaitement compris son rôle, qui est d'être en quelque sorte le parlement des chambres de commerce, portant son attention sur tout ce qui est d'intérêt général. (1) Il serait peut-être à souhaiter que les réunions soient plus nombreuses, afin que les résultats se fassent moins attendre.

La participation à des congrès internationaux de chambres de commerce, internationalise leur caractère et est de nature à amener l'adoption pour tous les pays, de mesures dont l'unification constituerait d'immenses progrès pour le trafic universel. Il n'en faut d'autres preuves que les questions mises à l'étude au cinquième congrès

(1) V. ANNuaire de 1912 de la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec.

LES CONGRÈS DES CHAMBRES DE COMMERCE

international des chambres de commerce tenu à Boston, fin septembre 1912. (1) Ces congrès ont de plus l'avantage de mettre en contact des hommes d'affaires de différents pays, car comme le faisait justement remarquer M. G. Hanotaux lors du passage de la délégation Champlain à Montréal "le moyen de plus pratique d'étendre les relations commerciales avec l'étranger est, pour les gens d'affaires, de faire plus ample connaissance."

Enfin si des chambres de commerce canadiennes pouvaient s'établir à l'étranger, dans les centres où les intérêts canadiens devraient être défendus, le commerce et l'industrie du pays en tireraient un large profit. Le rôle des chambres de commerce à l'étranger est quelque peu différent : ce sont surtout des organismes de documentation mettant en relations importateurs et exportateurs, renseignant les industriels, les capitalistes, etc. (2) Une bien grande colonie n'est pas indispensable pour qu'une telle chambre puisse être active et rendre d'importants services. Il ne faut pas nécessairement que le nombre des membres soit élevé, mais il importe de ne pas perdre de vue qu'un tel organisme doit être d'intérêt général et non favoriser les intérêts privés. Là est l'écueil. Aux avantages que présentent ces institutions et qui ont été exposés dans une brochure, (3) nous ajouterons qu'elles sont précieuses pour les consuls qui y auront souvent recours, pour répondre aux demandes de renseignements qui leur parviennent et auxquelles ils pourraient difficilement répondre sans l'avis de personnes compétentes.

Office national du commerce extérieur.—Parmi les institutions qui sont appelées à développer les relations commerciales, et dont on pourrait souhaiter la création au Canada, il faut citer un "office national du commerce extérieur." La France a institué en 1898 un tel

(1) Les actes et résolutions de ce congrès ont porté sur les questions suivantes : la fixité de la date de Pâques et calendrier uniforme, le tribunal international d'arbitrage pour différends entre particuliers et États étrangers, l'unification des législations sur le chèque, les réformes postales internationales, la statistique commerciale et constitution immédiate d'un office international, les commissaires directs à ordre, les factures consulaires, la cherté de la vie et la juridiction arbitrale en toutes matières.

(2) Il existe une quarantaine de chambres de commerce françaises à l'étranger qui sont groupées et forment une Union.

(3) *Note sur les chambres de commerce belges à l'étranger et les sociétés constituées en Belgique pour l'étude économique d'un pays étranger* par M. L. Capelle, directeur général du commerce et des consulats.

office, qui semble en être le prototype ; la Belgique se propose d'en instituer un, sous la même dénomination et modelé sur celui qui fonctionne à Paris.

En exposant à grands traits l'organisation de l'office national du commerce extérieur de la France, nous montrerons approximativement sur quelles bases un tel organisme pourrait être créé au Canada. La loi organique créant l'office prévoit son but. Il a pour mission de fournir aux industriels et négociants français, les renseignements commerciaux de toute nature pouvant concourir au développement du commerce extérieur et à l'entretien de ses débouchés. La loi lui a donné la personnalité civile, avantage précieux pour les institutions de ce genre et il a été déclaré d'utilité publique.

A la tête de l'office français se trouve un conseil d'administration composé d'un certain nombre de personnalités, dont les représentants des principales chambres de commerce françaises et les hauts fonctionnaires de différents départements ministériels. Ce conseil est présidé par le ministre du commerce et de l'industrie. A côté du conseil d'administration se trouve un comité de direction, présidé par le président de la chambre de commerce de Paris et composé de membres choisis au sein du conseil d'administration. L'office du commerce extérieur est divisé en quatre sections ayant chacune leurs attributions : la première s'occupe des publications de l'office et des renseignements sur la notoriété et l'honorabilité commerciales des maisons établies à l'étranger ; la seconde s'occupe des enquêtes et des renseignements commerciaux en général comme aussi de la communication des échantillons, la troisième a les affaires douanières et les statistiques commerciales dans ses attributions et enfin la quatrième, s'occupe de la question si importante des transports, tant par voies ferrées que maritimes.

Diverses publications constituent le principal moyen de propagande employé par l'office national du commerce extérieur. Elles se complètent et forment un ensemble qui est une sérieuse documentation économique pour ceux qui savent l'utiliser. Elles sont le *Moniteur officiel du Commerce*, la *Feuille d'informations*, les *Mon-*

ORGANISATION DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉR.

graphiques et notices commerciales et les Dossiers commerciaux.

Le *Moniteur officiel du Commerce*, qui présente un vif intérêt, se divise en deux parties, l'une officielle et administrative rédigée par les soins du ministère du commerce et de l'industrie sous les rubriques "Législation française et documents administratifs" et "Législation étrangère." Il ne s'agit évidemment que des dispositions législatives pouvant avoir de l'influence sur le développement économique. Faisant suite à la partie officielle, il faut mentionner de nombreuses communications plus courtes, d'un grand intérêt, ainsi que les rapports des agents diplomatiques et consulaires publiés en fascicules séparés. La partie non officielle contient des renseignements utiles sur les adjudications, les offres et demandes d'affaires, des extraits des rapports des consuls étrangers, une bibliographie des publications économiques, etc.

La Feuille d'informations, créée dans un but de propagande, est envoyée aux maires des villes de France et d'Algérie, où elle est affichée par les soins des municipalités. Elle est affichée également dans les gares de chemins de fer.

La section des publications de l'office fait paraître des monographies très utiles à certaines branches du commerce et de l'industrie.

Les Dossiers commerciaux sont d'une nature spéciale en ce sens, qu'ils donnent des renseignements ayant un caractère plus ou moins confidentiel. C'est une publicité restreinte. Les renseignements donnés doivent être utilisés immédiatement et perdraient de leur valeur, s'ils étaient portés à la connaissance des intéressés par la publication régulière.

Dans le second service se trouve la recherche des débouchés sur les marchés étrangers et coloniaux, les renseignements sur les matières premières que la France doit importer, l'indication des industriels et exportateurs français aux acheteurs étrangers, la centralisation et la diffusion des rapports commerciaux, la communication d'échantillons d'articles étrangers de vente courante au dehors, les voyageurs de commerce à l'étranger, les travaux publics et les adjudications à l'étranger et aux colonies, le

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

placement des jeunes français à l'étranger et les renseignements sur les conditions de la vie.

Des réceptions sont organisées dans les locaux de l'Office national du commerce extérieur, afin de mettre en présence les consuls et agents diplomatiques avec les personnes désireuses de se renseigner verbalement sur les possibilités commerciales avec les pays où ces agents sont accrédités. Il en est de même, pour les conseillers du commerce extérieur de la France.

Le troisième service s'occupant des tarifs douaniers et des conventions commerciales, des statistiques commerciales françaises et étrangères et le quatrième des transports, procurent des avantages évidents, par les avis qu'ils peuvent émettre, les conseils qu'ils peuvent donner aux importateurs et aux exportateurs.

Ajoutons que l'on souhaite voir les élèves-consuls faire un stage dans les bureaux de l'Office, afin de leur donner plus de connaissances pratiques qui leur permettraient de donner au commerce français un concours plus efficace.

Il est intéressant de constater que le budget de l'Office est seulement d'environ 250,000 francs. Le ministère du commerce et de l'industrie donne une subvention fixe de 70,000 francs et la chambre de commerce de Paris une subvention variable, provenant d'une recette d'un quart de centime additionnel à la contribution des patentes. Un grand nombre d'autres chambres de commerce versent également un subside annuel. Le reste est couvert par des souscriptions d'associations diverses ou individuelles. Il est juste de mettre en relief que l'ensemble des services rendus au commerce extérieur de France, par l'Office national du commerce extérieur est absolument remarquable, étant donné le modeste budget dont il dispose.

Bien que l'institution soit de création récente les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir et le dernier rapport (1) donne des renseignements statistiques qui en sont la preuve manifeste. Les demandes se sont multipliées au point qu'il a fallu créer un " Répertoire pour favoriser le développement de l'exportation française." Cette création a été portée à la connaissance des agents diplo-

(1) V. ANNUAIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR contenant le rapport présenté par le comité de direction au conseil d'administration, Paris, 1912.

LES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

matiques et consulaires de France, des chambres de commerce françaises à l'étranger, des conseillers du commerce extérieur de France lesquels en ont fait communication aux intéressés, ce qui a provoqué une augmentation du nombre de représentants et d'acheteurs.

Le succès a suscité des exemples. Nous avons vu que la Belgique se propose de créer sous le même nom, un organisme similaire ; ailleurs des institutions qui existaient ont subi des modifications inspirées par l'office français.

Il semble que c'est là un exemple à suivre lequel ne manquerait pas de contribuer au développement économique canadien.

Les conseillers du commerce extérieur. — En même temps qu'il créait l'office national du commerce extérieur, en vue de procurer des correspondants à cet office, le gouvernement français publiait un décret instituant les "Conseillers du Commerce extérieur de la France." Ces correspondants sont choisis parmi les industriels et négociants français, établis tant dans la métropole qu'aux colonies ou à l'étranger, y jouissant d'une grande notoriété dans les affaires d'importation ou d'exportation et ayant personnellement contribué au développement du commerce extérieur, soit par la direction de la représentation de maisons ou comptoirs, soit par l'accomplissement de missions commerciales, par des publications et des études ou l'envoi régulier d'informations commerciales. Tels sont à peu près les termes du décret instituant les conseillers du commerce extérieur de France. Ils sont suffisamment explicatifs et l'on comprend toute l'importance qu'il y a d'avoir des correspondants répartis en tous les points du monde et faisant parvenir des renseignements sur la situation des marchés, les besoins et les ressources, les améliorations à apporter pour augmenter le volume du trafic, les usages commerciaux relatifs à la vente, aux transports, aux emballages, aux paiements, aux procédés employés par les concurrents pour prendre pied sur les marchés et obtenir les faveurs de la clientèle étrangère. Quand des renseignements sont demandés directement aux conseillers du commerce extérieur, les réponses sont adressées par l'intermédiaire de l'office national, qui les transmet aux intéres-

sés après en avoir tenu note pour sa propre documentation. De cette manière l'office est lui-même renseigné et éventuellement, il pourrait répondre directement à des demandes qui lui seraient adressées.

Considérant avec raison que la présence des nationaux à l'étranger contribue efficacement à l'expansion commerciale et industrielle, un décret ultérieur a mis tous les conseillers du commerce extérieur dans l'obligation, sous peine de se voir considérer comme démissionnaire, de placer au moins deux Français dans une entreprise quelconque. L'action exercée en ce sens serait excellente. Les nationaux à l'étranger s'y créent des relations, y apprennent la langue en même temps que le genre d'affaires ; les mieux dotés d'entre eux deviennent les chefs d'entreprises parfaitement au courant, connaissant la façon de traiter les transactions commerciales et, soit qu'ils continuent à résider à l'étranger, soit qu'ils rentrent au pays, doivent naturellement rendre d'éminents services au commerce et à l'industrie. Mais, ce n'est pas chose si aisée que de placer des jeunes gens à l'étranger et la disposition prévoyant la radiation en cas de non exécution est un peu sévère, d'autant plus, que ce serait une erreur de croire que les candidats ayant les aptitudes voulues pour être conseillers du commerce extérieur, autrement que de nom, abondent. Dans certaines régions même, il doit être très difficile d'en trouver (1) et les difficultés s'accroissent si l'on attache des obligations à des fonctions absolument désintéressées et pour lesquelles il faut faire appel au dévouement. En demandant trop, on court le risque de ne rien obtenir. Les résultats l'ont démontré, aussi la mesure en question a-t-elle été rapportée. Il semble plus aisé de réclamer des conseillers du commerce extérieur résidant à l'étranger, des renseignements qui peuvent être d'une haute utilité, renseignements d'un caractère général ou sur des questions se rapportant à leurs occupations professionnelles, dans lesquelles ils ont naturellement une plus grande compétence. Ces renseignements peuvent être communiqués de leur initiative ou à la demande du ministère du commerce. Quant à la question très intéressante du placement des nationaux à l'étranger, il existe

(1) Ce n'est évidemment pas le cas pour la métropole où le nombre des conseillers est limité à 1000.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

un certain nombre d'institutions créées spécialement à cette fin et il en est qui ont déployé une activité démontrée par les résultats qu'elles ont obtenus. Citons parmi elles, la société d'encouragement pour le commerce français d'exportation, dont nous avons exposé le fonctionnement et les résultats dans une étude publiée il y a quelques années. (1) Comme aide à ces institutions, les conseillers du commerce extérieur pourraient agir doublement : 1 En donnant sur demande des renseignements sur la région dans laquelle ils résident ; 2 En donnant appui et conseils aux nationaux qui leur sont recommandés par ces institutions.

Etant le complément de l'office du commerce extérieur, la création de conseillers du commerce extérieur se recommande au même titre et pour les mêmes raisons.

Le conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Cet organisme, composé d'un certain nombre de personnalités notoirement compétentes dans toutes les questions économiques, est un corps consultatif donnant son avis sur ces questions, chaque fois qu'il en est requis. On l'a consulté avec avantage lors de l'élaboration des tarifs douaniers, de la conclusion des traités de commerce et de navigation, des modifications à apporter au service consulaire, de l'exécution de grands travaux publics, etc.

En France, le conseil supérieur du commerce et de l'industrie, qui date de 1882, est composé de 48 membres et présidé par le ministre du commerce. Il est divisé par moitié en deux sections, l'une s'intéressant aux affaires industrielles, l'autre aux commerciales. Les directeurs généraux des divers départements ministériels sont membres de droit dans les deux sections et les autres membres sont nommés par le président de la république, sur proposition du ministre du commerce et de l'industrie.

En Belgique, un tel conseil créé par un arrêté royal en 1890, a exactement les mêmes attributions. Il se compose ici de 66 membres, dont 14 pour la section de l'indus-

(1) V. *Essai sur la nécessité de la création d'une société d'encouragement pour le commerce belge d'exportation*. Bruxelles 1903. Cette étude préconise la création en Belgique d'un organisme établi sur des bases analogues à celles de l'institution similaire de France. Le gouvernement belge a nommé récemment une commission en vue d'étudier la question et les travaux et vœux émis tendent aux mêmes conclusions.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

trie et 22 pour celle du commerce. Le roi en nomme 12 dans la première section et 6 dans la seconde. Les autres sont désignés par voie élective, les électeurs étant des délégués, les commerces et industries étant groupés en un certain nombre de classes ; les délégués de classes sont au nombre de 480, chaque branche du commerce et de l'industrie en ayant un nombre proportionné à son importance, afin que chaque groupe ait une représentation relative au sein du conseil.

Des institutions similaires, *commercialrath*, ont été également créées en Allemagne, en Autriche et en Hongrie; elles y ont approximativement les mêmes attributions, toutefois, en ces derniers pays, elles remplissent de plus les fonctions de commission permanente de statistique. Les conseillers sont groupés selon les industries qui sont de leur spécialité et sur lesquels ils sont invités à émettre des avis, quand c'est utile.

Peut-être y aurait-il lieu d'examiner l'opportunité de la création d'une telle institution canadienne, il semble qu'elles ont eu des résultats appréciables, là où elles ont été organisées et ajoutons que le titre purement honorifique de membre du conseil supérieur du commerce est très recherché.

Les chambres de commerce, qu'elles soient officielles ou qu'elles soient libres comme en Canada, n'ont pas toute la similitude qu'elles semblent avoir à première vue avec l'organisme qui nous occupe. Leur principale préoccupation est de veiller aux intérêts régionaux et malgré les avantages de la fédération que nous avons montrés, il est permis de croire que toutes les questions ne seront pas toujours étudiées au mieux des intérêts généraux. Un conseil supérieur du commerce et de l'industrie permet en outre de faire un choix judicieux des personnes qui sont appelées à en faire partie, car il ne faut pas perdre de vue qu'elles auront mandat de conseiller les pouvoirs publics, dégageant en quelque sorte la responsabilité de ceux-ci ; donc les conseillers doivent réunir l'expérience et la compétence leur donnant l'autorité indispensable à l'accomplissement de leur mission.

Le service consulaire. — Un organisme auquel les pouvoirs publics semblent prêter une médiocre attention et qui pourrait être un des facteurs les plus puissants de l'es-

UTILITÉ D'UN SERVICE CONSULAIRE CANADIEN

sur commercial et industriel du peuple canadien, c'est le service consulaire.

Dans tous les pays, ceux qui ont étudié les questions relatives à l'expansion économique, s'accordent à dire que c'est là le soutien le plus important du commerce extérieur. La mission essentielle des agents du service consulaire est de documenter; or, quoi de plus utile qu'une documentation émanant d'agents se rendant compte de l'importance de leur mission et ayant les capacités voulues pour la bien remplir.

En la matière, le Canada n'a rien, ou peu s'en faut. Son commerce extérieur a grandi d'une façon remarquable, comme nous l'avons montré, et cela malgré l'absence d'une représentation commerciale sérieusement organisée. Mais il faut penser à l'avenir; la lutte pour la conquête des marchés va devenir de plus en plus vive et il convient d'être armé pour pouvoir l'affronter. Sans doute, le Canada n'avait pas dans ses attributions la nomination de consuls, considérés bien à tort comme agents diplomatiques, et il a fallu se contenter des services des consuls britanniques. S'appuyant sur ce fait que les affaires extérieures canadiennes sont purement d'ordre économique, peu à peu le commerce a pu avoir des agents ayant mission de le renseigner et l'idée de la création d'un corps consulaire canadien a été accueillie avec faveur. Qui pourrait dire le degré de développement qu'aurait atteint aujourd'hui le Canada, si depuis dix ou quinze ans seulement, il avait pu posséder dans le monde, des agents consulaires à la hauteur de leur mission, montrant là où ils auraient eu leur juridiction, les besoins et les ressources du Canada et faisant connaître au Canada, les besoins et les ressources du milieu où ils auraient été accrédités?

Indépendamment des intérêts de la Grande-Bretagne, les consuls britanniques doivent veiller à ceux de toutes les colonies. Si pour certaines prérogatives consulaires, il est possible de représenter différentes contrées, pour remplir la partie essentielle de leur mission, la représentation commerciale, il est incontestable que c'est insuffisant, que c'est nul, que c'est même nuisible.

Pour qu'un consul remplisse sa mission d'une façon efficace il est indispensable qu'il connaisse parfaitement la vie économique de son pays et celle du pays où il est accrédité.

dité. Or le commerce anglais fait déjà entendre des plaintes, beaucoup de ses représentants ne connaissant pas suffisamment l'Angleterre ! Comment est-il possible que les consuls britanniques puissent représenter le Canada, la plupart d'entre eux ne l'ayant jamais vu, ignorant tout de sa situation économique ! Une telle représentation est insupportable, car les renseignements donnés sur le pays seront forcément incomplets, s'ils ne font entièrement défaut, et Dieu sait, tout ce que le Canada a perdu, en population comme en trafic, faute d'une documentation suffisamment précise. Les colonies anglaises sont si nombreuses, elles suivent des politiques commerciales variant selon leurs intérêts économiques, elles ont des productions naturelles et manufacturières les plus diverses, aussi il est matériellement impossible qu'un même agent puisse se trouver dans les conditions nécessaires à une représentation sérieuse.

Mais il y a plus, si les colonies avaient des intérêts identiques, en concurrence entre eux ou avec ceux de la métropole, quelle serait la conduite du consul chargé de la défense de ces intérêts opposés ? On peut dire que les colonies seraient sacrifiées, non seulement par ignorance de leur situation, mais parce qu'il est assez naturel qu'un consul britannique ait plus de considération pour les intérêts de sa mère-patrie.

Il ne faut pas perdre de vue que le développement économique du pays exige plus qu'une représentation compétente, il veut la célérité, les relations commerciales modernes demandent la promptitude, la précision et ne peuvent s'accommoder des lenteurs d'un service de documentation se faisant par une voie indirecte. Une telle situation devrait soulever les plus vives protestations du monde des affaires. La chambre de commerce de Montréal a étudié la question et son comité a rédigé un rapport dont copie a été envoyée aux autres associations similaires, afin qu'elles exercent une action sur les pouvoirs publics en vue d'obtenir un corps consulaire canadien. Depuis, un pas a été fait, mais la question étant vitale il ne faut pas en rester là, et les associations devraient continuer à réclamer jusqu'à ce qu'elles obtiennent ce qu'elles désirent.

La question de la représentation commerciale est si importante, qu'il convient que nous nous arrêtons un ins-

ORGANISATION D'UN SERVICE CONSULAIRE CANADIEN

tant. (1) Voici à grands traits la situation existante. Il y a actuellement 20 postes de commissaires du commerce et six d'agents commerciaux remplissant un rôle analogue à celui des consuls. Plus de la moitié de ces vingt-six agents ont leur poste dans l'empire britannique, soit six en Grande-Bretagne et huit répartis en divers points, tandis qu'aucune partie de l'empire n'est représentée en Canada. Pour tous les autres pays il y a douze agents, dont six sont accrédités dans l'Amérique du Sud !

Par contre les pays étrangers ont accrédité au Canada 315 agents consulaires (2), presque tous les pays étant représentés dans la plupart des grandes villes canadiennes. Sans doute, un grand nombre ne sont que des consuls marchands, et nous verrons que l'on ne peut guère en attendre de services sérieux.

En mars 1909, le parlement a voté une loi créant un département des Affaires Étrangères. L'article 3 indique quelles sont les attributions du secrétaire d'Etat, chef de ce département. Il a la charge de toutes les communications officielles, entre le Canada et le gouvernement de tout autre pays relativement aux affaires extérieures du Canada et il est chargé de toutes autres fonctions qui pourraient être attribuées par le gouverneur en conseil, relativement aux affaires extérieures ou à la conduite et à la direction des négociations internationales ou intercoloniales, en tant qu'il appartient au gouvernement du Canada. D'après l'article 4 de la loi organique, l'administration de toutes les questions qui se rapportent au service consulaire étranger au Canada est transférée au département des affaires extérieures.

Le dernier rapport du département des Affaires Étrangères contient un acte approuvé le premier avril 1912, par lequel le conseil privé désigne le premier ministre comme secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures ; cet acte répète les principales dispositions de l'acte de 1909. Depuis, le ministre du commerce a obtenu que le gouvernement canadien nomme des agents spéciaux faisant officiellement partie du personnel des consulats britanniques.

(1) V. aussi sur cette question REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, Vol. I p. 101 sous article *l'Organisation du service consulaire canadien*.

(2) V. *Report of the Secretary of State for external affairs for the year ended March 31, 1912*, Ottawa.

Si de tels agents étaient attachés à tous les consulats britanniques ayant leur siège sur les places intéressant le Canada, ce serait déjà une grande amélioration et cela ferait disparaître le grief sérieux dont il est question plus haut. (1)

On s'aperçoit nettement que l'on s'achemine vers l'organisation d'un service consulaire canadien et quelques jalons sont déjà plantés sur ce chemin.

Dès à présent, il conviendrait d'étudier sur quelles bases pourrait être établie une législation consulaire canadienne qui pourrait être modelée sur les législations étrangères et particulièrement sur celles de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. C'est le privilège des derniers venus, de bénéficier de l'expérience des autres, de prendre modèle sur ce qu'ils ont de bon et de délaisser ce que le temps a consacré mauvais.

Quelles sont les bases sur lesquelles pourraient être établies un service consulaire canadien (2) ? Il est d'abord un principe élémentaire qu'il faut admettre, c'est qu'une législation en cette matière ne peut être uniforme ; il faut, si l'on peut dire, qu'elle soit toute d'opportunité ; elle doit varier selon les lieux, car le monde est trop vaste et les conditions trop diverses, pr spécialement quant au climat et quant au coût de l'existence, pour que les mêmes règles régissent l'entière du service. Il faut faire de la géographie consulaire, partager l'univers en cinq ou six divisions et classer en chacune d'elles les juridictions qui seraient groupées par similitude. La répartition des juridictions ne doit présenter aucune difficulté ; les conditions climatiques et le coût de l'existence sont les deux points à examiner qui prévaudraient pour le classement dans telle ou telle catégorie, et les différences de catégorie à autre se trouveraient dans le traitement.

(1) La chambre de commerce de Montréal a émis il y a peu de temps un vœu dans lequel elle disait " que des représentations devraient être faites par notre gouvernement impérial pour lui faire consentir, soit à reconnaître aux gouvernements coloniaux le droit d'accréditer eux-mêmes leurs propres agents à l'étranger ou d'élargir le cercle de son propre système consulaire de façon à y admettre nos représentants coloniaux en leur attribuant la charge de veiller exclusivement à nos propres intérêts."

(2) Il est important de remarquer qu'il n'y a aucune législation canadienne se rapportant à l'organisation de ce service qui est maintenant par une disposition budgétaire prise chaque année. Le budget pour l'année finissant le 31 mars 1913 a été de \$125,000.

LE RECRUTEMENT DES CONSULS

l'avancement et les congés. Il est de toute équité d'établir un barème tel que la rémunération de l'agent auquel on confie un poste dans un pays insalubre ou dans un pays où la vie est chère, soit supérieure à celle de l'agent auquel on confie un poste dans un pays où les conditions climatiques sont plus favorables et celles de l'existence, moins onéreuses.

Ceci étant acquis, le premier point à examiner est celui du recrutement du personnel consulaire. Tant vaut l'homme, tant vaut l'entreprise, dit-on. Cet aphorisme est vrai également en la matière et l'on peut dire, tant valent les agents, tant valent le service et ses résultats. On ne saurait donc apporter trop de soins à la question du recrutement.

Et d'abord, il convient de voir ce que l'on attend de cet agent, défenseur des intérêts commerciaux et industriels à l'étranger. Son rôle est complexe, mais la partie essentielle, qui est de loin la plus importante, au point que si elle n'existait pas, l'organisme lui-même n'aurait aucune raison d'être, c'est la création et la recherche de débouchés indispensables pour assurer le développement du commerce et des industries nationales.

" Les consuls sont des agents commerciaux, écrit M. Arutz, chargés dans les places pour lesquelles ils sont nommés, de défendre les intérêts du commerce de leur pays, de surveiller l'exécution des traités de commerce et de navigation, de protéger et d'assister les négociants et les navigateurs de leur nation, de veiller à l'exécution des lois et règlements relatifs au commerce et à la navigation et de tenir leur gouvernement au courant de tout ce qui peut intéresser le commerce de leur nation. " (1)

Laissant de côté toutes les attributions secondaires qui sont variables, selon les législations consulaires et les traités, nous n'envisagerons que la principale, que l'on retrouve dans toutes les législations : la représentation commerciale.

Pour qu'un agent, désignons-le sous le nom de consul, d'attaché commercial, de commissaire du commerce, ou sous toute autre dénomination, peu importe, remplisse son rôle d'une façon efficace, il faut qu'il soit parfaitement au

(1) V. PRÉCIS MÉTHODIQUE DES RÈGLES CONSULAIRES.

connaissant des questions économiques, ce qu'il ne peut acquérir que par une préparation spéciale. (1) Le concours pour le recrutement devrait porter sur les matières des programmes des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, appelées en certains pays " Sciences consulaires ".

Mais, comme il faut autre chose que des études pour former un bon représentant officiel, il conviendrait que les candidats admis fassent un stage (2) pendant un temps à déterminer, qui devrait être au moins de deux ans, avec un titre, celui d'élève-consul par exemple. Durant ce stage, ils seraient attachés au département des Affaires Etrangères, à l'office du commerce extérieur ou toute autre institution similaire où ils étudieraient les conditions économiques du Canada d'une façon approfondie, avant d'être accrédités à l'étranger. De plus ils seraient mis au courant des rouages administratifs et apprendraient à connaître les méthodes pratiques de documentation. On peut croire que ce système assurerait un bon recrutement et procurerait un service consulaire canadien en état de fournir des débouchés à nos produits industriels, à nos produits agricoles, à nos produits miniers et partant, du travail à nos populations laborieuses.

Après la question du recrutement, il convient de jeter un coup-d'œil sur celle de l'avancement. Il est un principe qui ne doit souffrir que de rares exceptions : l'avancement se fait sur place, depuis les grades inférieurs jusqu'aux grades supérieurs. Ce principe n'est pas généralement admis, mais on y vient et il semble étonnant qu'il ait pu en être autrement, tant cela paraît élémentaire. L'avancement sur place est réclamé avec instance, par tous ceux qui ont étudié les améliorations qui peuvent être apportées au régime des consulats. Plusieurs pays, dont l'Angleterre, ont adopté le principe et désignent même les consuls généraux pour

(1) V. REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, l'art. plus haut cité, montrant comment l'enseignement commercial supérieur procure cette préparation spéciale.

(2) Le congrès national pour la défense et le développement du Commerce extérieur tenu à Paris récemment a adopté au vote dans le même sens. " Qu'une fois nommés, les élèves-consuls et élèves vice-consuls soient, avant d'occuper un poste à l'étranger, appelés à faire un stage auprès des différents services de l'office national du commerce extérieur ; qu'en outre, ils soient astreints à suivre des conférences faites par des professionnels ou techniciens sur les diverses branches de l'industrie française et sur les centres de production métropolitains ".

L'AVANCEMENT DES CONSULS DEVRAIT SE FAIRE SUR PLACE

remplir les fonctions de ministres plénipotentiaires, ce qui est recommandable, car c'est là un couronnement de carrière, récompense de ceux qui ont servi leur pays avec distinction

En France, cette question a également retenu l'attention ; M. Paul Deschanel, étant rapporteur du budget des Affaires Étrangères, a fait remarquer combien il serait avantageux de voir les consuls poursuivre leur carrière sur place. En conséquence, il a proposé que le monde soit divisé en un certain nombre de sections, chacune d'elles comprenant les juridictions ayant un caractère similaire par la situation économique, la langue, etc. et que les agents désignés pour remplir leurs fonctions dans une des sections ne puissent passer dans une autre.

D'autre part, parmi les vœux adoptés par le congrès national pour la défense et le développement du commerce extérieur nous trouvons : " Que dès leur entrée dans la carrière, les consuls soient désignés pour telle ou telle région, dont ils seraient tenus de parler la langue et que leur avancement se fasse sinon sur place, au moins dans des régions de même langue et de même race. "

C'est un premier pas fait vers l'avancement sur place. Mais pourquoi ne pas en admettre le principe duquel on pourrait se départir dans des cas motivés, tenant compte de ce que la législation consulaire doit être toute d'opportunité ?

En Belgique, il y a quelques années, le président du conseil actuel, alors également rapporteur du budget des Affaires Étrangères, sauf erreur, défendait vigoureusement ce même principe. (1)

Cette question nous intéressait déjà il y a quelque temps quand nous écrivions, en parlant du régime consulaire belge : " il est regrettable que l'avancement sur place ne soit pas un principe absolu. Les raisons indiquées motivant les déplacements fréquents sont insuffisantes. Les vice-consuls ne sont que des stagiaires qui doivent voyager pour développer leurs connaissances, dit-on. Ce n'est pas trop s'aventurer que de dire, que ceux qui résident en trois ou quatre contrées, durant les six années que compte le

(1) V. note de la page 160.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

stage, n'ont qu'une connaissance incomplète de chacun des pays où ils ont résidé." (1)

Aujourd'hui, nous affirmons la chose avec plus d'autorité, car l'expérience nous montre qu'après un séjour de près de six ans au Canada, dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire en contact quotidien avec le monde de affaires, connaissant les langues parlées, ayant eu l'occasion de visiter les principaux centres producteurs, étudiant continuellement la vie économique du pays, à peine oserions-nous affirmer connaître cette vie économique. Que dire alors, d'un agent envoyé dans un pays où il demeure isolé, ne connaissant pas la langue parlée, y demeurant de dix-huit à vingt mois, passant successivement par six ou sept postes en dix ans ?

On objecte qu'il n'y a que les vice-consuls qui sont sujets à de fréquents déplacements, constituant pour eux un stage nécessaire à leur formation, et pour les autres, que l'on ne peut laisser indéfiniment le même agent dans les postes insalubres.

La première de ces objections tombe à faux, en raison même de ce qui est dit plus haut ; il importe, en ramenant la chose au point de vue national, pour qu'un consul canadien soit à la hauteur de sa mission, qu'il connaisse parfaitement les besoins et les ressources du Canada et du pays où il est accrédité. Ces connaissances ne s'acquièrent que par un séjour prolongé et nous ajoutons que toute son énergie sera nécessaire s'il veut bien les posséder. Allant plus loin, ajoutons encore, que la formation que l'on veut donner par ce stage est mauvaise, car il manque au jeune stagiaire la maturité voulue pour apprécier sainement les choses, surtout après un séjour dans les conditions indiquées plus haut ; de plus, et il importe d'insister sur ce point, ce qu'ils ont pu voir dans des pays où ils ne retourneront peut-être jamais, peut créer sur eux une impression fautive ; ils se figureront les connaître pour y avoir passé, or les transformations économiques sont trop rapides actuellement, pour qu'un jugement sur cette question ait une bien grande stabilité ; en ne prenant que l'exemple du

(1) BULLETIN DE L'UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE COMMERCIALE ET CONSULAIRE DE LOUVAIN, Année 1902. *Les défauts de notre organisation consulaire.*

L'AVANCEMENT DES CONSULS DEVRAIT SE FAIRE SUR PLACE

Canada, celui qui le jugerait aujourd'hui, par ce qu'il était il y a dix ans se tromperait étrangement.

Ces promenades à travers le monde occasionnent de grandes dépenses et il serait beaucoup plus avantageux de créer un plus grand nombre de postes et d'y affecter un traitement tel, que l'attention soit attirée sur la carrière consulaire afin que les jeunes gens les mieux doués acquièrent l'instruction spéciale voulue et se tournent vers elle. C'est encore un temps précieux perdu ; la vie active de l'homme n'est pas suffisamment longue pour que l'on puisse perdre des années inconsidérément. Et cependant à chaque changement de poste, nouveau séjour absolument improductif, d'une année et même plus, nouvelle étude des conditions économiques du pays. Et si l'on suppose, ce qui est souvent le cas, que la langue parlée ne soit pas connue, c'est une perte de temps bien plus grande encore, car l'agent qui a sa mission à cœur, tiendra à ce que ses renseignements soient les résultats de ses investigations personnelles. Or, pour qu'il puisse faire celles-ci dans les conditions les meilleures, il faut qu'il possède suffisamment la langue parlée. Par exemple, c'est multiplier les difficultés de la mission des agents, que de les envoyer d'un pays de langue espagnole dans un pays de langue russe, de là dans un pays asiatique et ainsi de suite. C'est leur faire effectuer un travail en pure perte. Les candidats à la carrière devraient même préparer leurs études en vue d'être accrédités dans une région déterminée, dont ils connaîtraient déjà en partie la vie économique et surtout la langue que l'on y parle, titres qu'ils devraient faire valoir en sollicitant un poste, car, nous le verrons, il serait à souhaiter que chaque agent sollicite le poste où il désire exercer ses fonctions. Cette question est si importante qu'en Angleterre un examen sur les langues usitées dans les pays du Levant, l'Orient et l'Extrême-Orient, est obligatoire pour les candidats désireux d'entrer dans la carrière et d'exercer leurs fonctions dans ces pays où l'avancement se fait sur place, la première nomination étant celle d'élève-interprète. (1) Les mêmes raisons militent en faveur de l'application de ce principe dans le reste du monde.

(1) V. les mémorandums publiés par le Foreign Office, donnant les conditions de ces examens.

Pour ce qui est de la seconde objection, il est de toute évidence qu'il ne peut être question de laisser les agents du service extérieur, dans les postes où les conditions climatiques sont défavorables, sans de justes compensations. Ceci est purement une question administrative. Nous avons affirmé que pour se rapprocher de l'idéal, la législation consulaire devrait être établie selon les circonstances, il faut faire ici application de ce principe. Les juridictions établies dans les pays ayant un climat déprimant devraient avoir de meilleures conditions de traitement. De plus, les congés devraient être plus longs ou plus rapprochés, de façon à ce que les intéressés souffrent le moins possible de l'insalubrité. En général, il devrait y avoir un consul et un vice-consul attachés aux postes de cette nature, ce qui devrait suffire pour établir un roulement.

Les congés devraient avoir une longueur et une fréquence relatives à la salubrité des postes ; les agents en congé devraient être à la disposition du département des Affaires Etrangères et occupés à l'administration centrale ; en conséquence, ils consacrerait ce temps à étudier les transformations économiques qui se réalisent si rapidement dans notre pays. Leurs études et leurs observations se partageraient donc entre le Canada et le pays où ils sont accrédités.

Ajoutons qu'aucun agent ne devrait être désigné pour un poste sans son assentiment, sans sa sollicitation même. (D) Les catégories de postes étant établies et connues avec le traitement, les conditions d'avancement et les congés de chacun d'eux, quand un poste devient vacant, les élèves-consuls, après expiration du stage obligatoire, adresseraient demandes de nomination et le département des Affaires Etrangères désignerait celui qu'il croit le mieux qualifié. L'intéressé connaît les conditions d'existence et de salubrité du poste qu'il sollicite, il sait que l'avancement se fait sur place et jamais ne doit avoir sujet de plaintes sur ces questions. Il semble infiniment préférable

(1) C'est ce qu'affirmait il y a quelques années, M. de Broqueville, actuellement premier ministre de Belgique, lors d'un débat sur le budget des Affaires Etrangères. " Nos jeunes agrées vice-consuls devraient pouvoir choisir la région où ils désireraient s'installer et y poursuivre leur carrière. " Ces paroles laissent également sous-entendre que l'avancement devrait se faire sur place.

A PROPOS DU PEU D'UTILITÉ DES CONSULS-MARCHANDS

de laisser à un agent la responsabilité du choix de sa résidence, qui sera fait selon ses goûts et selon ses connaissances, plutôt que de le fixer arbitrairement.

La question de l'avancement sur place des agents du service consulaire est donc très importante, si l'on veut que ce service donne le maximum d'efficacité. D'une façon générale, dans les milieux intéressés, on réclame cette modification comme aussi la suppression des consuls-marchands et lors de l'organisation éventuelle d'un service consulaire canadien, il serait sage de tenir compte de cette tendance.

Plusieurs législations consulaires ont institué des consuls honoraires à côté des consuls de carrière. Cette institution est-elle recommandable ? Tout est relatif et dépend des cas. (1) Les consuls honoraires, appelés aussi consuls-marchands parce que contrairement aux consuls de carrière ils peuvent exercer un négoce, peuvent rendre quelques services, mais il faut faire des réserves.

Ce que l'on peut attendre d'eux au point de vue représentation commerciale est nul ou à peu près, car généralement, si le consul honoraire est un indigène, il ne connaît rien du pays qu'il représente ; il pourra rendre quelques services d'ordre secondaire, mais cela est-il suffisant pour justifier la création d'un corps consulaire honoraire ? Il est permis d'en douter.

Ce devrait être une règle sans exception, qu'en aucun cas il ne faut admettre comme représentant un consul d'une nationalité tierce. C'est commentaire. Il serait inadmissible par exemple, qu'un citoyen du Mexique, résidant dans un pays d'Europe, y représente le Canada ? Non seulement il ne connaîtrait rien du pays qu'il représente, ce qui devrait être suffisant pour l'écarter, mais si l'industrie nationale était en concurrence avec l'industrie mexicaine, pour une fourniture quelconque, elle serait certainement sacrifiée. Pour les mêmes raisons, il est inadmissible qu'un même agent soit à la fois le représentant de deux pays. Quelque extraordinaire que cela puisse paraître, de telles situations existent, elles se sont vues, aussi convient-il de le signaler.

(1) V. A.-J. DE BRAY. *La Belgique et le Marché asiatique*, pp. 379 et suivantes, contenant un court exposé sur cette question.

A la rigueur, et ceci ne devrait encore être qu'exceptionnel, on admettrait la nomination dans un pays d'un indigène pouvant, par sa situation, être utile à nos compatriotes. Encore faudrait-il qu'il parlât du moins, une de nos langues nationales.

Pour pouvoir apprécier l'utilité des consuls honoraires, il faut diviser les places commerciales en deux catégories : les importantes et celles d'importance secondaire. En principe, il faut admettre que dans tous les centres commerciaux importants ou même d'une importance moyenne, il faut exclure les consuls-marchands, ces places doivent être laissées sous la juridiction des consuls de carrière. Le consul honoraire ne se sert de son titre que dans l'intérêt de ses affaires personnelles et souvent il ne l'aura sollicité que pour cela. Que l'on s'adresse à lui pour avoir des renseignements sur l'opportunité de créer une affaire désignée ou pour des renseignements commerciaux, si l'on reçoit une réponse, ce qui ne sera pas toujours, souvent par ignorance, elle est tardive, décourageante, à côté de la question, et parfois même, pendant ce temps, s'appuyant sur son titre, il accapare cette affaire à son profit, s'il la juge convenable. Bien mieux, qu'une affaire concurrente naisse, il fera tout pour l'étouffer, nuira à son crédit par certaines insinuations en vue de tout monopoliser. C'est donc donner gratuitement à un particulier un titre auquel sont attachés des privilèges, tels que certaines franchises, service de renseignements, documentation spéciale en raison de ses fonctions, sans compter au crédit, une confiance qu'inspire son cachet officiel, privilèges desquels il use contre tous les autres négociants. Conçoit-on dans quelle situation désavantageuse et bizarre se trouve le négociant qui, ayant une difficulté, doit soumettre son cas au consul, son concurrent, et lui exposer les secrets de ses affaires, ses sources, la teneur de ses contrats, ses prix de revient, etc. Rien que la légalisation des factures, encore en vigueur pour certains pays, est déjà un grand inconvénient.

Dans les centres commerciaux de peu d'importance et où le nombre de nos nationaux est insignifiant, qu'il y ait un consul-marchand faisant des affaires, c'est souhaitable. Mais, le jour où les intérêts de ce consul seront en

MOUVEMENT POUR LA SUPPRESSION DES CONSULS-MARCHANDS

opposition avec les intérêts canadiens, il faudrait être en mesure de supprimer, et cela sans délai, un poste devenu nuisible.

Mieux vaut n'être pas représenté que de l'être mal ; ce qu'il convient de faire, c'est de laisser au consul de carrière ayant des centres d'affaires importants dans leurs juridictions, le soin de signaler les avantages qu'il y aurait à tourner les regards de ce côté et de montrer les conditions probables de réussite. On peut être certain que les hommes d'affaires canadiens, comme ceux des régions visées, ne laisseraient pas longtemps un marché inexploité, s'il en valait la peine.

Ces graves réserves étant faites, que restet-il du service consulaire honoraire ? Peu de choses ; si peu qu'on doit reconnaître qu'il est presque toujours inutile, souvent nuisible. Ce qu'il importe de voir, ce sont les résultats effectifs et, en fait, on constatera qu'ils sont bien petits.

Les avantages que le service consulaire honoraire semble avoir procurés aux pays qui ont appelé à ces fonctions des quantités d'agents sont presque nuls. C'est la faillite des consulats honoraires. Et cela se conçoit ; hormis dans quelques centres commerciaux, où, comme nous l'avons montré les consuls honoraires font plus de tort que de bien et y trouvent leur compte au détriment des pays qu'ils représentent. L'intérêt personnel fait absolument défaut ; or, on peut avancer que "là où il n'y a pas d'intérêt, il n'y a pas d'action."

Les services que peuvent rendre ces agents ne sont que des légalisations de pièces, certains arbitrages, des renseignements à donner aux nationaux dévoyés. Si l'on reconnaissait la réalité de ces services on pourrait créer une organisation spéciale désignée sous une autre dénomination afin d'éviter toute confusion. C'est ainsi qu'en France, où il y a un fort mouvement pour la suppression des consuls-marchands, ces agents ne peuvent plus s'intituler "consuls", mais "agents consulaires" et pour la même raison, le port de l'uniforme leur a été interdit. (1)

Voici comment M. Warocqué, grand industriel belge, membre de la chambre des représentants, fondateur d'une

(1) Le départ ou le décès d'agents fournit l'occasion de la suppression de postes ; en exemple, la suppression du poste de Trois-Rivières, lors du décès du titulaire.

Ecole supérieure de commerce, l'Institut des Industriels du Hainaut, s'exprimait au sujet des consuls-marchands, au congrès international d'expansion économique de Mons, en 1905 : " Les raisons ne manquent pas pour dire que les consuls-marchands ne répondent plus aux exigences modernes. Nous reconnaissons volontiers que parmi ces agents, il y en a de très zélés, chez lesquels le souci de bien faire l'emporte sur le désir de satisfaire une ambition ou un intérêt personnel ; mais ils sont malheureusement trop rares et leurs collègues, lorsqu'ils ne sont pas animés d'un esprit mercantile ou mesquin se contenant toujours dans une inertie aussi gravement préjudiciable que d'ailleurs parfaitement compréhensible. "

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre, insistant surtout dans le cas où le consul n'est pas de la nationalité du pays qu'il représente, qu'il ne connaît pas et n'a peut-être jamais vu, car dans ce cas, il ne peut même être poussé par l'intérêt patriotique. Cela explique que partout on réclame, en même temps que l'extension du corps consulaire, la suppression des consuls-marchands.

La chambre de commerce de Londres a été très catégorique; elle a réclamé, son président en tête, la suppression immédiate de tous les consuls honoraires. Une commission nommée il y a quelque temps par le gouvernement anglais, a été moins radicale et a demandé leur suppression graduelle, et l'augmentation du nombre des consuls de carrière, ce qui a reçu un commencement d'exécution, des consuls britanniques ayant été désignés pour toutes les places commerciales importantes. (1)

Au congrès national pour la défense et le développement du commerce extérieur tenu récemment à Paris, (2) le vœu suivant a été émis : " Que le nombre de nos consulats soit augmenté dans la plus large mesure possible, afin de remplacer les agents consulaires dont l'influence et les services sont parfois insuffisants et que les fonctions d'agent consulaire soient moins souvent confiées à des étrangers. "

(1) REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, Vol. II, p. 188, Décembre 1912.

(2) BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS, Octobre, 1912.

LA RÉDACTION DES RAPPORTS CONSULAIRES

AUX États-Unis, la législation consulaire récemment modifiée (1) a supprimé les agents commerciaux. L'interdiction de faire des affaires existe pour les agents consulaires recevant un traitement supérieur à \$1000, donc pour tous en fait.

Les agents du service consulaire procurent les renseignements au moyen de rapports, dont nous exposerons en partie les inconvénients en montrant l'utilité de la création d'un office de documentation économique.

Parmi les instructions transmises aux agents par les gouvernements, on trouve fréquemment la demande d'un rapport général annuel. Un tel rapport semble superflu pour différentes raisons et ce n'est que trop souvent que l'on n'y trouve absolument rien de remarquable.

Un rapport général ayant été une première fois rédigé, un second ne sera qu'une répétition du premier, bien des choses ne se modifiant que lentement ou sont pour ainsi dire immuables, comme la situation géographique, le climat, l'organisation politique et administrative, le mouvement de la population, les centres industriels et commerciaux importants, etc. Il va de soi que les événements notables qui surviennent dans le domaine économique sont l'objet de communications immédiates et sont de cette façon répétés à leur tour dans un rapport général. Un rapport annuel bien fait est un cours de géographie économique et dans ces conditions sa rédaction est longue et perd les avantages de l'actualité pour les renseignements se trouvant dans la partie la plus intéressante. Indépendamment du temps assez long nécessaire à leur rédaction, trop souvent leur publication se fait tardivement, parfois plus d'un an après leur réception. (2)

Ce n'est pas que les rapports généraux soient dépourvus d'intérêt ; on s'explique combien il serait utile pour le Canada de posséder de tels rapports sur tous les pays, mais ce qui est répréhensible, c'est leur périodicité trop rapprochée ; il semble que le mieux serait, qu'ils soient fournis sur demande de l'administration centrale qui les réclamerait quand elle les jugerait nécessaires.

(1) La réorganisation du service consulaire américain date de 1906. De nombreuses améliorations ont été apportées de sorte qu'il est, en bien des points, au des meilleurs actuellement en vigueur. V. *REGULATIONS GOVERNING APPOINTMENTS AND PROMOTIONS IN THE CONSULAR SERVICE OF THE UNITED STATES*.

(2) V. ce qui est dit à ce sujet pp. 181 et suiv.

Il est un autre inconvénient bien plus grave. Ceux qui cherchent une documentation dans ces rapports ne peuvent que difficilement rencontrer le point précis qui les intéresse ; mais, s'ils qu'avec une classification bien établie, tous les renseignements, sur le ou les points intéressants, s'obtiennent sans que de longues recherches soient nécessaires. (1) Au lieu d'un rapport annuel, ne présentant généralement qu'un médiocre intérêt pour le monde des affaires, la réception de communications courtes, fréquentes, précises, sur une seule question à la fois, constituerait une documentation utile, consultée souvent, donnant des résultats et qui serait en somme le contenu d'un rapport général, avec cette différence, que les matières en seraient communicables sans retard et qu'elles seraient transposées par la classification dont nous recommandons l'adoption. Les fiches devraient évidemment être en double, une exemplaire pour les archives du consulat, l'autre pour l'office central qui formerait, sur tous les pays d'Amérique, une documentation économique prenant chaque année une grande extension.

Les rapports reçus par l'administration américaine sont un moyen d'apprécier le zèle, l'activité et la compétence des agents. Cette appréciation doit être encouragée par une sérieuse inspection des consulats. Trop souvent cette inspection est laissée aux légations et est sans aucune efficacité ; l'opinion générale de tous ceux qui ont quelque peu voyagé est, que l'on serait grandement surpris de la façon dont les choses se passent, si une sérieuse inspection des consulats était faite.

La législation consulaire américaine prévoit une inspection des consulats. Cinq inspecteurs sont nommés, choisis parmi les consuls généraux et tous les consulats doivent être inspectés au moins une fois tous les deux ans.

Ce n'est pas que nous recommandions plus que tout autre ce système d'inspection, dont nous n'avons pas à examiner les détails ici. Ce qu'il importe, c'est de constater que le système consulaire le plus récemment modifié a admis une inspection souvent réclamée. L'essentiel est l'admission du principe ; ajoutons que pour que l'inspection

(1) V. p. 179 ce qui est dit de l'utilité d'un office de documentation économique.

L'INSPECTION DES CONSULATS

soit effective, elle devrait être faite à l'improviste et que les inspecteurs devraient puiser à d'autres sources qu'au consulat, pour se rendre compte de la façon dont les affaires sont menées.

Nous ne pouvons évidemment songer à faire autre chose ici, que d'indiquer brièvement les grandes lignes d'une législation consulaire, semblant la meilleure au point de vue des intérêts nationaux. Il est cependant une question essentielle, qu'il est utile de toucher, celle du terme de nomination des agents. C'est un système administratif déplorable que celui connu sous le nom de "Système des déponilles", consistant à lier le sort des fonctionnaires à celui du parti politique au pouvoir. Il découle clairement de l'exposé plus haut, qu'il faut des années avant qu'un agent consulaire soit en état de rendre de réels services. En conséquence, c'est vouloir une impossibilité absolue que de prétendre créer l'organisation d'un service consulaire sans nominations à long terme, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de la retraite. Le remplacement fréquent est évidemment plus préjudiciable que le déplacement fréquent, dont nous avons montré tous les inconvénients. Les nominations et les promotions devraient être déterminées par le mérite et l'ancienneté. Sir George Murray aboutissait d'ailleurs aux mêmes conclusions pour le service public intérieur, à plus forte raison faut-il les admettre pour le service extérieur dans lequel il faut un temps assez long pour la mise au courant. (1)

La question des réformes améliorant les consulats est posée partout. C'est que partout on se rend compte de ce que le développement économique est fortement influencé par la représentation commerciale. Etant à la présidence des Etats-Unis, M. Roosevelt disait au sujet des attachés commerciaux : "Ces agents auront pour mission d'étudier les conditions d'exploitation industrielle à l'étranger et de fournir des renseignements qui seront de nature à modifier les plans actuels du commerce d'exploitation de l'Amérique. D'après moi, cette tendance qui, somme toute, ne nécessitera qu'une dépense peu importante, peut avoir d'heureuses conséquences au point de vue des relations commerciales des Etats-Unis avec l'étranger."

(1) V. *Rapport sur l'organisation du service public du Canada*, Ottawa 1913.

Pour conclure on peut croire que cela serait vrai également pour le Canada et tous les efforts de ceux qui ont à cœur l'essor industriel et commercial du peuple canadien devraient s'unir pour qu'un service consulaire canadien soit organisé à bref délai. Une commission d'études, à défaut de conseil supérieur du commerce et de l'industrie, pourrait être nommée pour étudier la question ; elle prendrait comme objectif, qu'il faut au Canada un corps consulaire composé d'hommes compétents, placés aux avant-postes, fournissant un service d'informations exactes et rapides sur les conditions économiques des peuples avec lesquels nous désirons nouer des relations, c'est-à-dire tous, sur leurs besoins, leurs produits, leur crédit, leurs tarifs douaniers, leurs voies de communication, les événements politiques et sociaux, en un mot, sur la vie économique du monde.

Si nous avons donné une extension plus grande à la partie relative au service consulaire, c'est que ce service est des plus importants par la contribution qu'il apporte à la documentation, attendu qu'il est l'organisme de documentation par excellence. Par lui, s'il est bien organisé, on apprendra ce qu'est le Canada, en tous les points du monde où il y a intérêt à ce qu'on le sache ; par lui, on apprendra au Canada ce qui se passe à l'étranger, quand il importe que nous le sachions. C'est à cause de la haute utilité d'une bonne documentation, que nous avons insisté sur la création d'une institution qui aurait pour mission de la procurer.

Les expositions. — Dans l'esprit de leurs promoteurs, les premières expositions internationales et universelles qui ont été organisées devaient être des concours auxquels devaient participer les producteurs de toutes les nations. "Par les expositions, disait Michel Chevalier, avant l'exposition de Paris de 1855, s'organise entre les nations un enseignement mutuel qui profite à toutes les parties. Dans ces grandes revues, chacun mesure les forces des autres et apprend à se les approprier." De son côté M. J. Melin disait, examinant l'opportunité d'organiser l'exposition de Paris de 1900 : "Il n'est pas douteux qu'elles donnent à l'activité productrice des nations et surtout de la nation qui les organise pour la montrer au monde dans toute

ÉVOLUTION DES EXPOSITIONS

sa force, une impulsion, un élan, une fièvre d'invention qui provoquent dans toutes les branches du travail national une émulation féconde et déterminent presque toujours un nouveau pas en avant dans la voie du progrès. "

Mais depuis les expositions ont évolué, elles sont loin d'être ce que furent les premières, luttes pacifiques de producteurs et d'inventeurs devant accélérer le progrès, et cette évolution leur a amené de nombreux adversaires. " On a pris, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, l'habitude détestable, humiliante, d'entourer le déploiement de produits industriels et des instruments de production, de toute une ceinture dorée d'établissements équivoques et puérils " et plus loin il ajoutait : " Une exposition universelle sérieuse, morale, élevée, pratique n'est plus possible ; les conditions matérielles et les conditions morales ne s'y prêtent plus. Il ne peut plus s'agir que d'une foire gigantesque, un fouillis où rien ne se peut classer avec méthode, d'où ne se dégage aucune impression intellectuelle. " (1)

Il y a sans doute une grande part de vérité dans cette opinion, mais elle nous paraît trop exclusive. La première question qui frappe l'esprit des organisateurs d'une exposition est la question financière. Telles qu'elles sont organisées, les dépenses sont énormes et les administrateurs font entrer pour une large part, dans les voies et moyens, le produit des entrées, résultat de l'affluence du gros public. Or, il faut bien le reconnaître, cette affluence n'est due qu'aux attractions que, jusqu'à un certain point, nous voulons bien appeler " établissements équivoques et puérils ". Remarquons que certaines grandes expositions ont obtenu des moyennes d'entrées quotidiennes de près de 100,000 personnes et que les jours de grande affluence, ce chiffre s'est rapproché du demi-million ! C'est là un aliment précieux pour le budget. Se plaçant à un autre point de vue, ne peut-on affirmer que dans cette foule, un grand nombre de personnes qui ne seraient pas venues sans les attractions, ont trouvé dans le cours d'une visite, matière à de nombreux enseignements ? Certaines expositions ont vu defiler successivement, et admis à des conditions spéciales, les élèves de toutes les écoles du pays, sous la conduite de leurs maîtres,

(1) *ECONOMISTE FRANÇAIS*. Décembre 1895. *Les grands inconvénients des foires universelles et la nécessité d'un remède.*

les ouvriers d'un grand nombre d'usines, sous la conduite de leurs contre-maitres ! Bien guidés et renseignés, que de leçons de choses profitables aux uns comme aux autres.

De plus, les résultats économiques des expositions sont évidents. Si des attractions existent, en général un terrain spécial leur est affecté et elles peuvent être soumises à une sévère réglementation; les autres parties peuvent être l'objet d'une classification méthodique et certainement procurer de profondes "impressions intellectuelles." Dans les galeries générales, dans les pavillons élevés par chaque nation, que de leçons précieuses pour le négociant comme pour l'industriel. A leur intention, l'exposition de Saint-Louis a inauguré la création d'un bureau de renseignements qui a donné des résultats tels, que toutes les expositions qui ont eu lieu postérieurement ont eu soin de suivre cet heureux précédent.

A côté de la constatation des progrès matériels, que de leçons également dans le domaine intellectuel et moral. L'instruction publique a largement bénéficié par l'expose des méthodes d'éducation et des résultats obtenus; on pourrait en dire autant des œuvres sociales, qui ont trouvé dans les expositions un moyen pratique pour se faire mieux connaître et apprécier, ce qui était nécessaire à leur plus grande extension.

Signalons encore que les expositions universelles ont été l'occasion de nombreux congrès nationaux et internationaux. Ces congrès ont souvent été le point de départ de réformes importantes et ont en tous cas servi à renouer les idées. Somme toute, à part quelques inconvénients que l'on retrouve dans toutes les institutions et qui sont la rançon du progrès, les expositions universelles et internationales ont largement contribué au développement de la civilisation et au bien-être de l'humanité.

Ces breves remarques générales seront complétées par quelques considérations au point de vue national, se résumant en deux points: 1. Constatation des avantages que le Canada a retirés de sa participation aux expositions étrangères. 2. Utilité qu'il y aurait d'organiser au Canada une exposition internationale et universelle.

Depuis quelques années le Canada a régulièrement participé à toutes les expositions qui ont été organisées à

PARTICIPATION DU CANADA AUX EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

l'étranger. Après Paris (1900) ce furent Buffalo (1901), Saint-Louis (1904), Liège (1905), Milan (1906), l'exposition franco-britannique de Londres (1908), Seattle (1907), Bruxelles (1910), Londres Crystal Palace (1911) et Gand qui a ses portes ouvertes en ce moment.

C'est avec raison que les pavillons élevés par le Canada ont été remarqués et qu'on a vu le public visiteur y affluer au point que l'on a dû fréquemment y organiser un service d'ordre. Dans ces pavillons qui attiraient l'attention par leur aspect extérieur attrayant, se trouvaient réunis des spécimens choisis de toutes les ressources naturelles du pays, classes avec méthode, disposés avec un goût parfait. Le Canada s'est fait la réputation d'être un organisateur de talent, en matière d'expositions. Et c'est justice. L'aspect extérieur des pavillons et leur aménagement intérieur ont toujours dénoté une étude consciencieuse des procédés de présentation et une exécution parfaite du plan conçu. Comme conséquence, les pays où des expositions ont lieu s'efforcent d'obtenir la participation du Canada, le pavillon rehaussant l'éclat et constituant une attraction. Une visite dans ce pavillon vaut un cours richement illustré de géographie économique sur notre pays.

Le visiteur le moins averti a eu son attention retenue et il est sorti avec une impression profonde, se disant que le pays qui pouvait exposer de telles choses, devait avoir une réelle puissance économique. Il a vu l'exubérance de nos productions agricoles et de celles qui en dérivent ; des collections superbes de fruits de toute nature ; il a été frappé par la diversité et la richesse de nos produits forestiers ; il s'est rendu compte de l'importance de nos productions minières ; des paysages, se terminant par des vues panoramiques, lui ont montré les ressources qu'offrent la chasse et la pêche ; le tout dispose avec à propos, formant un ensemble harmonieux, que le visiteur ne se lassait pas d'admirer. Et pour compléter son instruction, de grandes photographies et des peintures murales lui donnaient une idée de l'aspect du pays. Si l'on ajoute que des renseignements sur le Canada pouvaient être obtenus dans les bureaux (1) et

(1) Dans plusieurs expositions la province de Québec avait envoyé un délégué avec mission de renseigner les visiteurs. Une recommandation importante est celle d'envoyer dans une exposition des agents parlant la langue du pays où elle est organisée.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

que des brochures illustrées, publiées dans les principales langues, étaient distribuées à profusion et se voyaient dans toutes les mains, on se rendra compte des résultats pratiques qui ont été obtenus.

Le but des expositions a été de faire connaître le Canada et par suite de favoriser le courant d'immigration. Plusieurs ont réfléchi devant cet étalage tentateur, devant cette documentation parlante, leur disant que cette terre du Dominion, où il y a tant de place pour les générations de l'avenir, est une terre d'abondance sur laquelle il doit être bon de vivre. Aussi, on peut affirmer que le but a été atteint, le Canada est moins ignoré, ce qui ne veut pas dire qu'il soit suffisamment connu, et les expositions sont, pour une bonne part, la cause des progrès de l'émigration européenne. Comme résultat pratique, les statistiques signalent une recrudescence d'émigration suivant immédiatement les années d'exposition. (1)

Il est très difficile de mesurer par des chiffres les résultats obtenus et d'établir s'ils correspondent aux sacrifices entraînés par la participation de notre pays à ces expositions. Les statistiques accusent des progrès continus et il n'est guère possible de déterminer d'une façon précise la part de ce progrès due à la plus vivante des publicités : l'exposition. Outre une augmentation appréciable de la population il est des résultats qui échappent à l'attention et qui ne sont l'objet d'aucun relevé statistique. Comment évaluer par exemple, les capitaux importés et les conséquences qu'ils ont eues sur le développement des ressources canadiennes? Comment évaluer l'accroissement du commerce extérieur, car il faut tenir compte de ce que l'exposition est une publicité internationale, pourrait-on dire, et les résultats peuvent se faire sentir avec d'autres pays que celui où elle a son siège. Ceci est vrai également pour l'immigration.

Mais les expositions canadiennes doivent évoluer avec le développement industriel. Jusqu'à présent, c'est pour ainsi dire le gouvernement et même les compagnies de

(1) Voir les chiffres :

LE BAV. DE LA STATISTIQUE DE L'EMIGRATION BELGE	
en 1904	796
en 1906, année suivant l'exposition de Liège	1.106
en 1910	910
en 1911, année suivant l'exposition de Bruxelles	1.563

NÉCESSITÉ D'UN COMITÉ DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

chemins de fer qui trouvaient intérêt, qui ont veillé à leur organisation. Si l'on considère avec attention les expositions de 1900, 1905 et 1910, on constate une tendance marquée vers l'industrialisation, on perçoit les étapes. Aux produits naturels que seuls on voyait dans les premières manifestations de notre activité, se sont joints les produits manufacturés. Les industries alimentaires furent les premières représentées, les produits de l'élevage, la fabrication des conserves, la minoterie. Les industries du bois, la menuiserie, l'ébénisterie, la boissellerie, sans oublier d'immenses bobines de papier fabriqué avec la pulpe. Les industries minières, construction, métallurgie, ont exposé un certain nombre d'objets de fabrication nationale.

Sans doute, les pas franchis sont timides, mais cela s'explique, car on ne peut guère contester que la mission tutélaire des pouvoirs publics ne doit s'étendre jusqu'à organiser la publicité des entreprises industrielles, intérêts privés.

Nous avons vu avec quelle rapidité celles-ci prennent leur essor. Il importe qu'elles se fassent connaître, si elles veulent que leur développement se poursuive et le moyen par excellence est la participation aux expositions. L'action des pouvoirs publics et celle de l'initiative privée, devraient s'exercer parallèlement : les premiers doivent continuer à faire connaître le pays et ses ressources que nous avons montrées ; le rôle qui est dévolu à la seconde, c'est de faire connaître au monde ce que les industries canadiennes peuvent avantageusement fournir. Notre puissance industrielle devrait s'affirmer davantage : cette publicité, en la mettant en relief activerait son développement. (1)

A cette fin, il convient en tout premier lieu de jeter les bases d'un "Comité canadien des expositions à l'étranger". Tous les pays ont institué de tels comités qui se sont groupés en une "Fédération internationale des comités permanents d'expositions", ayant pour mission d'étudier dans des conférences internationales, les questions se rapportant à l'organisation des expositions. Ces questions sont par exemple, la classification à adopter dans les exposi-

(1) REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, Vol. I, p. 330. Les remarques fort intéressantes de M. le professeur L. Montpetit dans son article *Les expositions canadiennes à l'étranger*.

tions ; la réglementation de la vente, des congrès et conférences ; le transport des objets exposés au point de vue de la sécurité, de l'économie, de la douane ; les mesures à prendre pour éviter les abus et protéger les récompenses décernées dans les expositions ; les moyens à prendre pour faciliter la visite aux classes populaires ; la question d'établir une entente internationale pour limiter le nombre des expositions. Ainsi à la récente réunion qui eut lieu à Berlin, pour éviter la multiplicité des expositions, se nuisant mutuellement par des dates trop rapprochées, il a été décidé de demander aux gouvernements de n'accorder leur patronage que tous les cinq ans au plus. (1)

Un comité national des expositions à l'étranger présente le grand avantage d'assurer des participations collectives. Les frais de participation à une exposition sont généralement élevés ; par les collectivités on peut les répartir entre tous les participants et obtenir une réduction sensible des frais généraux. Il groupe les renseignements, signale les expositions dignes d'intérêt et en cas de participation, veille à l'installation d'un bureau général.

Il peut de plus remplir des fonctions analogues à celles de la commission consultative des expositions récemment instituée en France. (2)

L'activité des comités permanents des expositions est plus grande encore dans le cas où une exposition a lieu dans le pays où ils ont leur siège. Actuellement, presque tous les pays ont organisé une ou plusieurs expositions universelles et internationales et parmi eux, il y en a plusieurs qui n'ont pas l'importance du Canada et dont les progrès sont loin d'être aussi marqués. La question d'une exposition universelle à Montréal, la métropole commerciale et industrielle canadienne, a été soulevée à différentes reprises. Le projet est resté sans suite. Nous ne voulons pas rechercher les raisons regrettables de cette inactivité, nous bornant à constater la chose, à la déplorer et à mettre en évidence la perte considérable qui résulte pour le pays entier, du fait qu'au

(1) V. les comptes rendus des conférences des comités permanents, contenant des rapports sur les questions mises à l'étude. Paris 1901, Bruxelles 1908, Berlin 1912.

(2) A. MONTEUR OFFICIEL DU COMMERCE du 24 juillet 1913, contenant l'arrêté constitutif, précédé d'un rapport déterminant les conditions de fonctionnement de cette commission.

UNE EXPOSITION DU CINQUANTENAIRE

moment de son grand développement, de son remarquable essor agricole, commercial et industriel, on néglige de le faire connaître au reste du monde. Ce n'est pas ici la place pour faire ressortir les multiples avantages qui résulteraient de l'organisation d'une world's fair canadienne, bien qu'ils soient loin d'être tous connus. Est-ce donc si difficile, de mettre un instant à l'arrière plan toutes les considérations secondaires et de ne voir que l'intérêt supérieur qu'est l'intérêt du pays ? Est-ce une impossibilité de trouver un terrain d'entente sur lequel se rencontreraient toutes les bonnes volontés ? Le succès est une question d'organisation et tous les éléments se trouvent ici réunis. Nous l'avons dit, les Canadiens sont passés maîtres dans l'art d'organiser les pavillons : ils organiseraient une exposition avec le même talent. La participation de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis est pour ainsi dire certaine. Les autres pays ont trop d'intérêt à nouer des relations avec le Canada pour ne pas s'empressez de suivre. Le concours de l'étranger ne ferait certainement pas défaut d'autant plus que le Canada s'est fait remarquer et s'est créé des sympathies dans toutes les expositions étrangères.

Souvent, les pays profitent de l'anniversaire d'un événement important dans la vie nationale pour organiser une exposition universelle et internationale, commémorant ainsi cet événement. Ils convient toutes les nations à participer à ces concours, dans lesquels ils mettent en relief les progrès qu'ils ont réalisés dans tous les domaines. Ils en profitent pour ériger un monument commémoratif qui, restant après l'exposition, devient comme un jalon planté dans leur histoire, attestant de l'activité de la génération passée et invitant la génération présente et future à suivre ces traditions auxquelles on doit les progrès économiques. La confédération canadienne a été créée en 1867. C'est un point de départ. Un demi-siècle est une étape. Il serait instructif de voir le chemin parcouru. Ne pourrait-on espérer un accord, une union des bonnes volontés, qui donnerait l'exposition du cinquantenaire ! Le monument qui lui surviendrait serait le monument du cinquantenaire !

Les musées commerciaux et industriels. Ceux qui furent les premiers organisateurs des musées commerciaux et industriels ont voulu mettre à la disposition des

producteurs et des consommateurs des échantillons de produits les plus divers. C'était changer les expositions temporaires en expositions permanentes, en les ramenant à de plus modestes proportions. Comme tout organisme, il présente des avantages et des inconvénients. Parmi ceux-ci, signalons les dimensions de beaucoup de produits, car on pourrait presque dire qu'un tel musée est un "office de documentation par les choses", d'où nécessité de posséder de vastes locaux; un second inconvénient, plus sérieux, résulte de la difficulté de recueillir et de conserver les produits, dont on doit assurer le renouvellement suffisamment fréquent, pour que les collections conservent de l'actualité; des musées commerciaux n'ont pas su vaincre cet inconvénient et le chemin en a été oublié par le public habitué à voir éternellement les mêmes échantillons. Enfin, si l'on veut que le musée commercial et industriel ait d'autres résultats qu'un succès passager de curiosité, il faut qu'il ait en annexe un bureau de renseignements pouvant transmettre aux intéressés les informations qui peuvent leur être utiles, sur les prix, les conditions de paiement, de transport, les emballages, etc.

Il va sans dire qu'en règle générale, les résultats obtenus par un musée commercial et industriel seront en raison de la bonne organisation de ce service de documentation dont nous montrerons ailleurs toute l'importance. (1) Sans doute, l'organisation même du musée, c'est-à-dire la méthode qu'il faut adopter pour la formation des collections, leur classification, leur conservation, leur étiquetage, leur présentation au public, la rédaction des catalogues, les moyens à adopter pour les faire apprécier des intéressés ont également de l'importance, mais à un autre point de vue.

Les avantages sont évidents. En prenant comme exemple un musée commercial et industriel dont l'organisation se ferait en Canada, on conçoit aisément la haute utilité qu'il y aurait à faire connaître les produits naturels et manufactures indigènes. (2) À côté de cette production

(1) V. p. 179 au sujet de la création d'un office de documentation économique.

(2) Nous en profitons pour signaler à nouveau le musée commercial et industriel en voie d'organisation à Montréal. Il est à espérer que grâce au concours des producteurs, des collections suffisamment complètes pour donner une juste idée de la puissance de production canadienne, tant naturelle que manufacturée, seront exposées. Elles constituent d'ailleurs pour les intéressés une publicité de premier ordre.

LA MISSION DU MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

se trouve la production étrangère, tant des produits similaires, que de ceux dont l'industrie est ignorée au Canada. De plus, à l'aide de photographies, de cartes, de gravures, d'appareils en réduction, etc. on montre les lieux et les procédés de production et de fabrication, les appareils préventifs contre les accidents du travail, les modes d'emballages et de transport, les plans des inventions nouvelles, afin que les producteurs donnent à leur outillage les derniers perfectionnements, etc. Le classement de toutes les productions étant fait par catégories, il est intéressant de disposer les matières premières avec des spécimens montrant les diverses phases de la fabrication des multiples produits industriels.

On ne se borne pas à mettre les collections d'échantillons sous les yeux et à donner des indications techniques, on renseigne sur les cours des marchés, les mercuriales, les droits de douanes, les conditions de paiement, les frais de transport, etc.

Voilà une documentation vivante, pratique, productive. Le producteur et le consommateur y trouvent facilement leur compte. Le premier apprend à connaître les provenances des matières premières, les qualités des produits, les desirs des consommateurs étrangers et ce que les producteurs de tous pays font pour les satisfaire. Le second est renseigné à tous points de vue, sur les produits qui l'intéressent.

Comme nous l'avons fait observer ailleurs, la mission du musée commercial et industriel est double ; elle consiste à faire connaître aux négociants et aux industriels du pays et aux étrangers de passage : 1° les productions naturelles et manufacturées nationales, et particulièrement celles qui sont susceptibles de trouver des débouchés sur les marchés étrangers ; 2° les productions naturelles et manufacturées de l'étranger et particulièrement celles qui sont susceptibles de trouver un débouché sur le marché national. (1)

L'importance des avantages des musées commerciaux est telle, que tous les pays se sont attachés à procurer à leurs nationaux ce précieux organisme de documentation économique. Le premier en date est le K.K. Oester-

(1) FRANCE-CANADA. *Revue du comité France-Amérique*. Avril 1913. *Le musée commercial et industriel de Montréal et les intérêts français*.

reichisches Handelsmuseum de Vienne, créé en 1873. Les principaux sont ceux de Lille et de Rouen, pour la France; de Bruxelles et d'Anvers, pour la Belgique; l'Imperial Institute de Londres, pour la Grande Bretagne; l'Export Musterlag de Stuttgart, pour l'Allemagne; le K. Handelsmuseum de Budapest, pour la Hongrie; l'International Commercial Bureau de Philadelphie, pour les États-Unis, et bien d'autres encore, car nous ne citons ici que ceux que nous avons pu visiter. Ces musées commerciaux et industriels ont été institués sous les formes les plus diverses. Généralement, ils sont dus aux pouvoirs publics ou ceux-ci leur accordent, indépendamment de généreux subsides, un appui nécessaire pour la réunion des collections.

Le "Philadelphia Commercial Museum" est une institution qui, bien que remarquable et une des meilleures du genre, est susceptible de certaines améliorations. Elle réunit sous une même direction générale un ensemble d'organismes concourant à un même but et dont nous verrons les avantages du groupement. Indépendamment des collections d'échantillons, le Philadelphia Commercial Museum a un Bureau of Information et fait paraître diverses publications à savoir: *The foreign commercial guide*, *Commercial America* et *the Weekly Bulletin*. La bibliothèque contient un certain nombre d'ouvrages économiques ainsi que diverses publications périodiques. L'institution poursuit également un but d'éducation et à cette fin, elle dispose d'une salle de conférences, prête gratuitement ses clichés pour projections aux écoles et va même jusqu'à leur remettre des collections élémentaires de produits.

Le Musée commercial et industriel annexé à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal est le premier essai sérieux d'exposition permanente tenté au Canada. Indépendamment des résultats qui peuvent être obtenus selon ce que nous avons indiqué plus haut, il a un but éducatif dont l'importance est fort appréciée. Les étudiants de l'université commerciale montrealaise, qui dans quelques années occuperont les situations supérieures du commerce, de l'industrie, de la finance, sont en contact quotidien avec les objets exposés, apprennent à les connaître, car ils servent dans leurs études pour différents cours, tels que la technologie, l'étude des produits commerciabes, la géographie commerciale et industrielle, les moyens de

OFFICE DE DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE

transports, etc. ; ces objets sont transportés dans le grand amphithéâtre qui est contigu au musée et là on étudie les matières premières, leurs qualités, les sortes commerciales, les provenances, les procédés de fabrication, les falsifications, les altérations naturelles, les modes d'emballage, etc. ; on les analyse, on les examine au microscope et on les montre en projections.

Il est à souhaiter que l'exemple de la province de Québec soit suivi et que l'on érige dans les plus grands centres d'affaires du pays, des musées qui sont en réalité des expositions internationales permanentes.

Se rattachant au même ordre d'idées, il serait à souhaiter que les agents commerciaux du Canada à l'étranger, possèdent dans leurs bureaux quelques échantillons des produits essentiels propres à montrer la valeur économique du Canada agricole et minier, voire même industriel.

Office de documentation économique. — On peut affirmer qu'une chose essentielle pour l'homme d'affaires, c'est de posséder une bonne documentation. Être bien documenté, c'est avoir en temps utile, des renseignements qui laissent pressentir les fluctuations des cours, c'est connaître les sources, c'est savoir où et comment, à un moment donné, les placements de marchandises ou de capitaux peuvent s'effectuer dans les meilleures conditions, c'est encore connaître les faits qui peuvent avoir une répercussion sur la vie économique mondiale. On ne saurait attacher trop d'importance à une sérieuse documentation, puisque c'est par elle que l'orientation est donnée aux affaires. Mais il ne suffit pas de posséder des documents, il faut savoir les utiliser et les apprécier à leur valeur réelle (1) ce qui n'est pas toujours aisé.

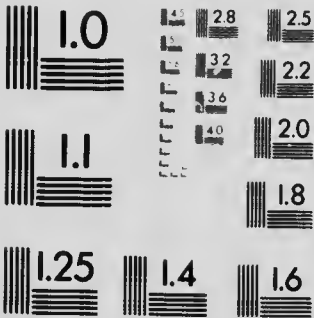
Dans tous les pays on trouve une quantité considérable de documents, dus aux pouvoirs publics ou à l'initiative privée ou encore ayant un caractère mi-officiel. En aucun, que nous sachions, n'existe un organisme spécial, ayant mission de concentrer toute la documentation économique en vue de lui donner la plus grande diffusion et lui faire rendre le maximum de son utilité. Cet organisme pourrait s'appeler " Office de documentation économique ".

(1) L'École des Hautes Études Commerciales de Montréal a institué à cette fin un cours de *Documentation économique*.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

ANSI and ISO TEST CHART No. 2



APPLIED IMAGE Inc.

265 Main Street
Rochester, New York 14609-1100
Telephone: (716) 462-7000
Telex: 940000 Applied Inc

Il ne devrait pas nécessairement être isolé ; au contraire, nous le montrerons, il existe des liens étroits entre toutes les institutions concernant à un même but : l'expansion nationale, et un tel office devrait avoir des relations suivies avec tous les autres, ne fût-ce que pour les faire connaître aux intéressés et mettre en relief les avantages qui justifient leur existence.

Il est intéressant de remarquer que la plupart des institutions créées en vue de développer le trafic international, atteignent leur but par des publications auxquelles elles s'efforcent de donner la grande diffusion. C'est certes un puissant moyen de propagande et de vulgarisation ; malheureusement, ces publications sont éparées et échappent trop souvent à l'attention des intéressés, malgré les efforts qui sont faits pour porter les renseignements économiques à leur connaissance. Si un organisme spécial avait pour mission de concentrer tous ces renseignements et documents, d'établir une classification générale, de donner les communications qui lui seraient demandées, il est certain que ceux qui seraient désireux de posséder une bonne documentation s'y adresseraient. Point n'est besoin d'entrer dans de longs exposés pour démontrer la haute valeur d'une telle institution et les services qu'elle rendrait à l'intérêt général.

Il y a lieu d'observer qu'un tel office ne devrait pas se borner à recueillir les seuls renseignements ayant un caractère officiel, rapports consulaires, communications des conseillers du commerce extérieur et autres documents ayant un caractère administratif. Ce sont sans doute là d'excellents éléments d'informations, mais il faut faire appel aux efforts de l'initiative privée et il convient de les compléter par d'autres, extraits de publications commerciales et industrielles périodiques, voire même par une bibliothèque d'ouvrages économiques.

Les rapports transmis par les consuls à leurs gouvernements sont loin d'être suffisants pour de multiples raisons. Les consuls ne sont pas toujours en situation de donner des renseignements bien exacts ; les sources où ils puisent leurs renseignements sont incertaines. Pour s'en convaincre, il suffit d'ailleurs de consulter les rapports con-

cernant le Canada. A la suite de renseignements extraits intégralement des documents officiels canadiens, on y trouve quelques appréciations qui pèchent contre l'exactitude et nous pourrions en donner de nombreux exemples ; ces erreurs se produisent surtout quand les consuls sont l'objet de fréquents déplacements, car il est de toute évidence que ce n'est pas une résidence de quelques mois dans un pays, qui permet de donner des appréciations judicieuses sur la situation économique de ce pays. (1) Il y a mieux, si l'on consulte des rapports consulaires de différents pays, on constate de flagrantes contradictions ! Elles sont le résultat de la situation signalée plus haut ; on conçoit que les informations recueillies à la hâte, sans confirmation par des investigations personnelles et surtout sans indication de sources, n'aient qu'une médiocre valeur documentaire. Il faut ajouter que trop souvent, on dirait que la rédaction des rapports est faite en vue de fournir un certain nombre de pages et c'est en vain que l'on y cherche des renseignements ayant un caractère pratique, ou s'il y en a, ils sont enfouis dans un fatras de renseignements sans importance, de descriptions fastidieuses, rendant la consultation si malaisée que les intéressés ne peuvent qu'exceptionnellement les trouver et y renoncent dans la plupart des cas. En supposant que ce soit une possibilité, la modification de cet état de choses présente de grandes difficultés et demanderait en tout cas un long laps de temps, car c'est une question d'éducation et de formation du personnel consulaire. Enfin, la documentation procurée par les renseignements officiels n'est pas exempte du reproche généralement fait à tout ce qui a le caractère officiel : la lenteur administrative. La périodicité des publications oblige l'attente ; si plusieurs rapports sont reçus et forment une matière trop considérable pour un fascicule, le surplus doit attendre son tour d'insertion. C'est ainsi que l'on a vu des communications paraître un an et plus, après la date de leur rédaction. En notre siècle, la rapidité des transactions ne s'accorde guère avec ces lenteurs. Un grand nombre d'informations, telles que celles qui sont relatives au cours des marchés, aux adjudications, etc., ne peuvent pas souf-

(1) Voir ce que nous disons plus haut sur cette question, pp. 156 et suiv.

frir de retard ; il faut qu'elles soient précises, exactes, rapides, si l'on veut qu'elles donnent les résultats pour lesquelles elles sont données.

Tels sont les principaux reproches, très fondés, qui sont généralement adressés aux documents dus aux services consulaires et que l'on constate, si l'on passe ces documents en revue.

Aux Etats-Unis, le *Department of Labor and Commerce* publie les *Monthly Consular Reports* dont les points essentiels sont publiés avec assez de rapidité, hebdomadairement et même plus fréquemment.

En Angleterre, les *Diplomatic and Consular Reports* publiés par le *Board of Trade* paraissent moins rapidement et un index annuel, très bien compris, facilite les recherches.

Pour l'empire allemand, les rapports *Berichte des Ausland* sont publiés dans le *Deutsches Handels Archiv* et les recherches sont également facilitées par un index bien conçu.

En France, les *Rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires* sont publiés comme annexes au *Moniteur officiel du Commerce* ; chaque année une table des matières est publiée.

En Belgique, le *Ministère des Affaires Etrangères* publie en fascicules le *Recueil consulaire* et de même les Pays-Bas font paraître, comme supplément aux *Handelsberichten*, l'*Economische Verslagen van Nederlandsche diplomatieke en consulaire aambtenaren*.

Au Canada, le *Department of Trade and Commerce*, publie le *Weekly Report*, qui n'est pas exempt des reproches signalés, indépendamment de ce que, par suite du nombre restreint d'agents, on ne trouve de rapports que sur quelques pays. Peut-être pourrait-on émettre le vœu de voir ces documents en français.

Malgré le souci évident d'échapper aux reproches adressés à la documentation consulaire et les efforts faits à cette fin, les gouvernements ne parviennent pas à faire tirer au commerce et à l'industrie, tous les profits qu'ils pourraient obtenir d'institutions aussi utiles que les services consulaires et pour lesquels ils s'imposent de grands sacrifices.

En effet, dans tous les pays, les rapports que nous venons de signaler forment annuellement un ou plusieurs gros volumes, et nonobstant l'ingéniosité des index et des tables de matières, les recherches sont un véritable labeur, souvent infructueux pour les raisons exposées. Que de fois n'a-t-on pas déploré l'indifférence des négociants et industriels et le nombre réduit de lecteurs prenant connaissance du contenu des rapports consulaires ! Ils ne s'en sont détournés qu'après avoir constaté l'inutilité de leurs efforts et cette réputation d'inutilité s'est malheureusement bientôt créée et généralisée, de sorte que les rapports contenant des renseignements intéressants échappent également à l'attention. Mais sans aucun doute, si les négociants et industriels avaient la certitude de trouver une documentation de valeur, rapide et se bornant à contenir d'une façon précise des renseignements pratiques et utiles, ils s'y adresseraient avec ferveur.

Des instructions ont été données aux agents pour que leurs rapports ne contiennent que des renseignements pratiques, nous avons vu les raisons pour lesquelles il ne peut en être ainsi. Des mesures ont été prises également pour mettre le public plus rapidement au courant par la publication d'extraits en des revues spéciales, qui sont plus répandues indépendamment de ce qu'elles sont plus fréquemment publiées. Ce sont les *Weekly* et même les *Daily consular reports* aux Etats-Unis ; le *Board of Trade Journal* en Angleterre ; le *Moniteur officiel du commerce* en France ; le *Bulletin commercial* en Belgique ; le *Handelsberichten* en Hollande ; etc. Même par ces organes spéciaux, le but n'est pas toujours atteint, en raison de la même indifférence.

C'est ainsi que bien des améliorations ont été apportées, sans cependant que l'on parvienne à surmonter les difficultés s'opposant à une meilleure utilisation de toute cette documentation.

Un "office de documentation économique" bien organisé obvierrait aux inconvénients, dont les principaux seulement ont été signalés. Un tel office aurait pour mission d'analyser les rapports dès leur réception, d'en extraire les renseignements intéressants, de prendre des compléments d'informations, de s'assurer des sources, de les classer, de les conserver à la disposition des intéressés. Ce tra-

vail effectué, il serait donc en mesure de remettre à bref délai, des renseignements précis aux intéressés, qui, sachant que l'office leur procure une sérieuse documentation, ne manqueront pas de s'y adresser. La classification de l'office étant bien établie, un producteur peut par exemple, se rendre compte de la situation, à divers points de vue, d'un commerce ou d'une industrie dans un pays déterminé, être renseigné sur les quantités de produits consommés, importés ou expédiés, les lieux de provenance et de destination, les probabilités des récoltes, les inventions nouvelles, les cours des marchés, les mercuriales, les adjudications, les cours du fret, les sinistres maritimes, en un mot les renseignements multiples dont l'homme d'affaires avisé sait tirer parti, sans devoir consulter de nombreux volumes, consultation dont nous avons vu les inconvénients.

Outre les renseignements fournis par le déponillement des rapports des agents officiels, quels qu'ils soient, l'office de documentation économique devrait recueillir tous les renseignements économiques qui lui en paraissent dignes et particulièrement ceux émanant des agents officiels des autres pays, en vue de les corroborer et de voir s'ils concordent.

Il serait superflu d'indiquer ici avec détails les bases sur lesquelles un office de documentation économique pourrait être institué. Un certain nombre de divisions distinctes, à multiplier suivant les nécessités, pourraient être établies selon les catégories d'informations et elles seraient à leur tour subdivisées selon les exigences de la classification. Celle-ci pourrait être analogue à celle adoptée par l'Institut International de Bibliographie, dont les méthodes documentaires sont établies de façon à présenter beaucoup de clarté, ce qui est indispensable, pour que le bureau de renseignements puisse effectuer son travail avec célérité et exactitude. Au fond, le travail d'un office de documentation économique aurait une grande analogie avec celui d'agences de découpages de journaux établies dans les principaux pays. Au premier abord, il semble que le chaos doit régner dans un tel recueil. De nombreux exemples montrent comment devrait se faire le classement des documents, qui ne doivent naturellement subir aucune transformation avant d'être classés dans un ou plusieurs répertoires. Il est

de toute évidence également qu'il faut exclure toutes les généralités, tous les renseignements élémentaires au point d'être suffisamment connus ; dans ces conditions, il est même des rapports consulaires dans lesquels il n'y aurait rien ou bien peu à reprendre. En certains cas, si les renseignements donnés comportent plusieurs pages et ont une telle étendue qu'ils ne peuvent être donnés en communication sur un seul document, on y renvoie les intéressés. Ce sera par exemple pour signaler la publication d'une monographie sur une industrie, résultat d'enquêtes officielles, d'autant plus que les travaux de l'espèce contiennent fréquemment d'intéressantes illustrations.

Pour être complète, la documentation économique ne doit pas contenir exclusivement les renseignements ayant des rapports immédiats avec le commerce et avec l'industrie. Elle doit recueillir tout ce qui exerce une influence directe ou indirecte sur la vie économique. Il faut renoncer à donner la nomenclature des renseignements pouvant trouver place dans les répertoires, car si on y réfléchit, on constate qu'il est bien peu de choses qui se soustraient à l'activité économique. Sans doute, toutes n'ont pas la même portée pratique, toutes ne sont pas utiles au même degré, mais toutes doivent être répertoriées, un intérêt spécial pouvant exister selon le point de vue auquel elles peuvent être envisagées.

Il y a lieu d'observer que quelques institutions se rapprochent par leur but d'un office de documentation, comme les bureaux de renseignements annexés aux musées commerciaux et industriels, créés sous divers noms. Mais toutes ces institutions n'étendent pas leur action aussi loin et d'une façon aussi complète que nous voudrions le voir. Tous les pays ont institué des bureaux d'informations qui, bien qu'ayant beaucoup d'analogie dans leur organisation, ont eu des résultats plus ou moins heureux. La valeur de ces organismes dépend tout naturellement de l'activité et de la compétence de ceux qui les dirigent ; ceux-ci doivent non seulement mettre les bureaux de l'office en état de renseigner d'une façon précise et rapide, mais aussi et surtout, savoir provoquer la curiosité des intéressés, leur remettre des renseignements dont ils ne se doutent pas de l'existence, de façon à ce que cette documentation trouve la meil-

leur utilisation. Pour mémoire, voici les principales de ces institutions : l'Office national du commerce extérieur en France ; the Commercial Intelligence Branch of the Board of Trade en Angleterre ; le Musée commercial de Bruxelles, aujourd'hui Bureau de renseignements, en Belgique ; the International Commercial Bureau de Philadelphie, pour les Etats-Unis ; el Centro de Informacion commercial de Madrid, en Espagne ; le K.K. Oesterreichisches Handelsmuseum de Vienne, en Autriche ; le K. Handelsmuseum de Budapest, en Hongrie.

Des bureaux de renseignements dus à l'initiative privée existent également ; bien qu'ils poursuivent un but de lucre, ils peuvent être d'une grande utilité. Certains éditent d'intéressantes publications périodiques et des annuaires. Parmi ceux-ci, un modèle du genre est le "German Export Guide" publié en quatre ou cinq langues et répandu à profusion par l'Hanseatischer Export-Verlag. Il contient, indépendamment de quantité d'indications utiles, de nombreuses monographies sur les industries allemandes, classées par catégories, à la suite desquelles se trouvent les annonces et la liste des producteurs.

L'office de documentation aurait donc pour mission :

1° de faire une vaste enquête économique, permanente, universelle puisant ses renseignements aux sources les plus diverses, et de porter le fruit de ces enquêtes à la connaissance du public qui en tirerait parti.

2° de déponniller toutes les communications, en extraire les renseignements utiles, les classer d'une façon méthodique et les conserver.

3° de donner à ces renseignements la plus grande diffusion en transmettant, par tous les moyens, les informations à ceux qui sont désireux de se documenter.

Un point intéressant à examiner est celui de la mise en contact du public avec l'Office de documentation le renseignant. La chose n'est pas aisée en raison de ce que trop souvent, le public ne sait pas d'une façon suffisamment précise ce qu'il désire. Dans les communications verbales, l'office emploiera des fonctionnaires expérimentés, qui s'adressant aux chercheurs, comprendront ce qu'ils désirent, leur donneront même davantage, car il existe bien des renseignements utiles dont l'existence est insondée ; en

AMÉLIORATIONS A APPORTER A LA DOCUMENTAT. ACTUELLE

bien des cas, ces fonctionnaires auront à montrer aux intéressés la façon de procéder et ils mettront en même temps en relief les avantages pratiques de l'institution.

Outre les informations verbales, d'autres peuvent être remises par correspondance. Les résultats sont plus difficilement atteints par ce procédé, aussi dans la mesure du possible, faut-il encourager les intéressés à venir prendre eux-mêmes les renseignements qu'ils désirent dans les bureaux de l'office.

Enfin, certains chercheurs désireux d'être informés d'une façon précise, rapide, continue peuvent s'entendre avec l'office, pour recevoir la documentation qui les intéresse dès qu'elle se présente et s'adressent ensuite à l'office s'ils le jugent bon.

Actuellement, les hommes d'affaires canadiens qui désirent se documenter, peuvent obtenir des renseignements mais en général, ils ne savent où s'adresser et ce qu'ils reçoivent est très incomplet. Ce n'est pas qu'un sérieux effort ne soit fait, mais l'offre et la demande ne se rencontrent pas, de sorte qu'une partie de cet effort est stérile. Ainsi le ministère du commerce publie une liste des producteurs et exportateurs canadiens. (1) Cette liste, en premier lieu peu connue, est sèche, sans indication de l'importance des firmes signalées et néglige totalement une partie appréciable du commerce extérieur, l'importation. Bien d'autres publications existent encore, et nous en avons signalé plusieurs dans le cours de ce travail, mais elles n'ont pas la diffusion qu'elles devraient avoir, malgré les efforts consciencieux des fonctionnaires qui en ont la charge. Les raisons ne sont autres que les difficultés que nous avons montrées et qui ne pourraient être vaincues que par la création d'un organisme de documentation, centralisant tous les renseignements ayant quelque valeur économique.

L'essor commercial et industriel du peuple canadien a fourni bien des exemples que nous avons signalés, des résultats que l'on peut attendre de l'action des pouvoirs publics combinée avec celle de l'initiative privée. Voici un terrain nouveau sur lequel ces actions pourraient s'exercer

(1) THE EXPORT DIRECTORY OF CANADA, containing a *list of Canadian manufacturers, producers and exporters*, Ottawa, 1912.

et avoir des conséquences dont le court exposé qui précède montre toute l'importance.

Office de statistique. — Parmi les documents administratifs qui contribuent à alimenter les répertoires d'un office de documentation, il faut signaler les statistiques. En général, les renseignements statistiques ont un caractère officiel, en raison de ce que les pouvoirs publics disposent des moyens d'investigation que les particuliers n'ont pas : les ressources pécuniaires et l'autorité. Malgré leur caractère officiel, il faut beaucoup de circonspection et ne pas accorder un trop grand crédit à la documentation basée sur certaines statistiques. Trop souvent les relevés ne sont qu'accidentels, la statistique n'ayant qu'un intérêt secondaire dans l'observation et l'on conçoit que de nombreuses inexactitudes doivent se glisser, sans que l'on y attache aucune importance. C'est presque toujours le cas pour les statistiques commerciales qui souffrent de ce qu'elles sont faites par les administrations douanières, dont la mission principale est de s'occuper des intérêts du fisc. Les règles qui président aux relevés et par suite aux publications, varient selon la politique commerciale des différents Etats, de sorte qu'il n'y a aucune harmonie, il n'y a aucune unité ce qui rend impossible la comparaison entre les résultats et amène la constatation d'innombrables erreurs. Sans doute, c'est là, question internationale et question suffisamment importante pour retenir l'attention des Etats et depuis plusieurs années, l'Institut international de Statistique poursuit une vigoureuse campagne, afin d'uniformiser les statistiques mondiales, source précieuse de documentation.

Un cinquième congrès international des chambres de commerce tenu récemment à Boston, un vœu a été émis priant le gouvernement belge d'inviter sans retard les vingt-deux Etats qui ont envoyé des délégués à Bruxelles, en 1910, à conclure à bref délai une convention. Cette conférence avait décidé de faire en sorte que les Etats établissent, en dehors de leur statistique commerciale, une nomenclature nouvelle groupant les marchandises importées et exportées sous la double indication du poids et de la valeur. De plus, le vœu était émis de voir créer un bureau international de la statistique du commerce, chargé de centraliser toutes les communications utiles pour donner au

UTILITÉ D'UNE COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE

commerce mondial un aperçu annuel d'abord, pour devenir semestriel et même mensuel ensuite, du mouvement commercial des différents pays du globe, rédigé conformément au groupement des marchandises adopté par la conférence.

Trop fréquemment l'on constate de flagrantes contradictions dans les publications statistiques d'un pays. Elles proviennent de ce que les divers départements faisant des relevés, le font dans des buts différents et ne s'occupent que du but poursuivi par eux, mais la cause principale est l'ignorance de la technique statistique, d'où il résulte que le travail manque de méthode.

Actuellement, les statistiques canadiennes ne sont pas toutes des modèles de clarté. Les divers services ont été créés au fur et à mesure des besoins, sans méthode uniforme, et l'on pourrait montrer par des exemples multiples qu'elles sont très perfectibles. On devrait prévoir la création d'un office central de statistique étendant ses ramifications dans les divers départements ministériels, afin qu'il y ait de l'uniformité dans l'exécution du travail concentrant les renseignements recueillis, les exposant systématiquement à l'aide de méthodes appropriées aux statistiques à faire connaître. (1) On pourrait peut-être souhaiter la création d'une commission centrale de statistique ayant une mission analogue à celle qui fonctionne dans les principaux pays.

La création d'une commission centrale de statistique serait intéressante, non seulement au point de vue de la documentation économique, mais en raison de la place que la statistique occupe dans la science gouvernementale. En général, une telle commission est composée d'un certain nombre de personnalités occupant un rang distingué dans la science, (2) auxquelles sont adjoints des fonctionnaires des divers départements ministériels, ayant la partie statistique dans leurs attributions.

La mission de cet organisme s'explique ; il établit un plan général des statistiques du pays, donne avis sur les

(1) Remarquons en passant, que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal est le premier établissement d'instruction supérieure du pays, ayant organisé un cours de *Statistique générale et appliquée*. Ce cours a un double but, apprendre à dresser les statistiques et apprendre à s'en servir.

(2) Les membres de la commission, hormis le secrétaire, n'ont d'autre rétribution que des jetons de présence.

procédés de relèvement, de déponillement et d'exposition statistique à employer varient selon les espèces, (1) veille à ce que tout double emploi soit évité tant dans les recherches que dans les publications, s'occupe de publications et en prend même la direction effective. D'une façon générale cette commission prend toute les initiatives qui sont de nature à introduire l'unité et à améliorer les statistiques.

Il nous paraît qu'une telle commission devrait relever du gouvernement fédéral, mais nous ajoutons que tous les gouvernements provinciaux devraient en avoir une similaire, ayant une importance aussi grande, car si certaines questions échappent à leur compétence, il en est d'autres par contre, qui sont de son ressort et desquelles le gouvernement fédéral n'a pas à s'intéresser.

Mais ce qu'il faudrait, par exemple, c'est que ces commissions soient intimement liées, qu'elles aient un plan d'ensemble, qu'elles ne travaillent pas isolément en s'ignorant. Il y aurait là un organisme intéressant à établir; on peut pressentir qu'il en résulterait de sérieux progrès, non seulement par une documentation qui guiderait du fait qu'elle montrerait où et comment on marche, mais par une émulation aiguillonnée par une documentation interprovinciale comparative.

Une commission a été nommée récemment et a proposé de nombreuses améliorations dans un intéressant rapport. (2) Sans demander la création d'une commission centrale, elle réclame un office central. L'un implique l'autre et il va sans dire qu'une commission aurait pour premier soin de demander la constitution d'un bureau de statistique, organisme indépendant qui trouverait dans la commission un conseil éclairé, du fait même de sa composition. La commission centrale assurerait le bon fonctionnement du bureau central en lui traçant les voies.

La proposition de créer une conférence interprovinciale est excellente. Nous allons un pas plus loin, en suggérant la création d'une commission centrale près de

(1) Cette partie de la technique statistique consistant en l'exposition est importante, car c'est la mise en contact avec le public. V. ce que nous en disons dans la REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE, Vol. II, p. 239, dans notre article *L'exposition graphique des statistiques*.

(2) REPORT ON DEPARTMENTAL COMMISSION OF THE OFFICIAL STATISTICS OF CANADA. OTTAWA, 1913.

UTILITÉ DE L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

chaque gouvernement provincial et nous ajoutons que des membres pourraient être délégués à la commission centrale fédérale et constituer ainsi le lien indispensable à l'entente. Le gouvernement de la province de Québec désireux d'avoir à sa disposition tous les renseignements procurés par le relèvement des faits, a décidé la création d'un bureau de statistiques provinciales.

Les autres suggestions (1) relatives aux réformes à apporter aux différentes statistiques sont toutes très recommandables et nous soulignons l'agrandissement de l'annuaire du Canada et le choix judicieux des fonctionnaires appelés à dresser les statistiques. (2)

Ces améliorations proposées pour les publications statistiques du commerce international feront, le jour où elles seront réalisées, une documentation, auxiliaire précieux guidant l'industrie et le commerce, ainsi que la législation qui y est relative.

L'éducation économique. — De tous les facteurs de l'expansion économique, le plus important, celui sans lequel les autres ne peuvent exister ou ne peuvent que languir, c'est l'instruction. L'instruction est la matière première du progrès. C'est elle qui procure l'intellectualité nationale. Si cette intellectualité est faible, tous les facteurs d'expansion seront fatalement en dessous de leur tâche. Tous les organismes dont nous avons montré sommairement le fonctionnement et d'autres encore, ne peuvent produire les résultats que l'on en attend, sans des hommes ayant la compétence voulue pour leur donner l'impulsion qui leur convient. Après avoir montré tous les fruits produits par l'éducation M. G. Blondel constate que "les résultats que l'Allemagne a obtenus, elle les doit en grande partie à ces méthodes scientifiques, qui l'ont amenée peu à peu à une exploitation rationnelle de ses chemins de fer, à l'application des tarifs mieux étudiés, à une étude attentive des courants commerciaux, à un aménagement excellent de ses cours d'eau et de ses canaux." (3) La question

(1) V. le rapport cité pp. 24 et 25.

(2) REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, V. notre article Vol. I, p. 228, *L'enseignement de la Statistique*, exposant la question à divers points de vue.

(3) L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE ALLEMAND, chap. III, § 11, *L'éducation*, p. 317.

de l'enseignement joue donc un rôle plus important que toute autre question.

La vie économique de l'Etat ne peut être normale, que si tous les organes constitutifs sont sains, bien développés, appropriés à leurs fonctions. Ces organes sont eux-mêmes composés de groupements d'individus, chaque groupement ayant sa mission. Chaque individu est une valeur, une force à l'état latent, qui ne deviendra effective que par l'éducation, car sa productivité sera en raison de son développement intellectuel, de son habileté professionnelle. D'autre part, la nation n'étant qu'une collectivité d'individus, sa valeur sera relative à la valeur des individus composant cette collectivité.

Le problème de l'instruction est donc le problème le plus grave qui puisse s'imposer à l'attention.

Au Canada, on mène dans la province de Québec à laquelle nous bornerons nos observations, le système d'éducation a les défauts que nous reprochons à l'ensemble des institutions économiques : il n'y a pas de plan d'ensemble, aucune coordination n'existe entre les différentes branches de l'enseignement. Les écoles ont été créées et ont été modifiées au fur et à mesure des nécessités, quand on l'a jugé bon, au hasard des circonstances, sans souci dans la formation des programmes, de ce qui existait et de ce qui aurait dû exister pour répondre aux besoins.

L'œuvre de l'éducation devrait former un tout comparable à un arbre. Le tronc représente l'enseignement primaire, uniforme; les branches-mères symbolisent l'enseignement secondaire, ayant en différents points des bifurcations; enfin, les bifurcations de ces branches représentent l'enseignement supérieur, avec des ramifications aussi nombreuses que les spécialisations universitaires. Actuellement certaines de ces ramifications existent sans avoir les attaches voulues au tronc qui doit leur apporter la sève, aussi elles végètent.

Il nous plaît de constater de récents progrès. Ils sont continus et marqués. Des institutions améliorées récemment, des institutions nouvelles, ont mis en lumière certaines lacunes et de louables efforts sont faits pour les combler. Il reste sans doute beaucoup à faire, comme dans tous les pays d'ailleurs, mais l'œuvre de l'instruction est œuvre

CE QU'EST L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

exigeant du temps. Reprenant notre comparaison, l'arbre n'atteint pas sa pleine croissance en quelques années, il faut qu'on le veille, qu'on le soigne, qu'on l'améliore et ajoutons que si par malheur des branches sont devenues tortueuses, il sera souvent plus difficile de les redresser, que de faire une greffe nouvelle. Le livre publié par le regretté E. Bouchette, contient dans son ensemble diverses appréciations et suggestions relatives à l'instruction dans le Canada français. La plupart des idées émises méritent de retenir l'attention. (1)

Certes, ce n'est ici la place d'indiquer, ne fut-ce qu'à grands traits, ce que devrait être un système d'éducation. Ce n'est même que dans ses grandes lignes que nous examinerons l'éducation économique qui nous intéresse au premier chef, étant donné son influence sur l'essor industriel et commercial. C'est pour cette raison qu'il importe de la mettre au premier plan. Tous ceux qui ont étudié la vie économique d'un pays et qui ont recherché les moyens de donner plus d'intensité à cette vie, ont recommandé comme première mesure à adopter: "développement de l'enseignement professionnel, industriel et commercial". (2)

C'est à l'éducation économique qu'il faut appliquer ce qu'a dit Jules Simon: "Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier des peuples; s'il ne l'est pas encore, il ne tardera pas à le devenir." Avengle celui qui contesterait la vérité de ces paroles! L'instruction qui nous occupe est celle qui fournit les forces vives de la nation. Or, le "primum vivere, deinde philosophari", n'a jamais été plus d'actualité que de nos jours. Ce sont le commerce et l'industrie, sous différentes formes, l'agriculture n'étant qu'une industrie, qui donnent la vie économique aux nations. Celles qui ne progressent pas resteront à l'arrière-plan ou même, comme le montre l'histoire, disparaîtront de la carte politique du monde. C'est donc l'existence de la nation qui est en jeu. Pour assurer cette existence, il faut procurer aux jeunes énergies l'éducation économique, don-

(1) L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DU CANADA FRANÇAIS. V, principalement les chap. V et suivants.

(2) V, entre autres les auteurs cités dans notre introduction. *Idem* les vœux émis à de nombreux congrès: expansion économique, commerce extérieur, chambres de commerce, etc.

mant une formation à ceux de qui la nation doit vivre. C'est logique puisqu'il faut vivre d'abord. (1)

L'éducation économique est l'enseignement technique envisagé sur toutes ses faces. Il débute forcément par l'enseignement secondaire, l'enseignement primaire devant être commun à tous.

Il comprend l'enseignement professionnel et industriel donné dans toutes les écoles appelées techniques et étant la préparation à l'exercice d'un métier.

Il comprend encore l'enseignement scientifique et commercial préparant ceux qui doivent occuper des emplois dans le commerce et l'industrie, ayant de plus des sections pour ceux qui se proposent d'aborder des études universitaires (2) d'ordre technique, quelles qu'elles soient.

Enfin, il comprend l'enseignement supérieur, représenté par les Ecoles polytechniques, les Ecoles des Hautes Etudes commerciales, les écoles agricoles, forestières, de marine, de brasserie, des textiles, d'architecture, des arts appliqués et autres.

L'éducation économique tient donc une large place dans les systèmes d'instruction moderne. Les pays qui l'ont comprise et se sont occupés de la question scolaire en la modernisant ont trouvé les résultats attendus. "Les Allemands n'ont pas à regretter la peine qu'ils se sont donnée, dit M. G. Blondel dans un intéressant petit ouvrage sur la question qui nous occupe, si à leurs victoires militaires, ils ont ajouté de brillantes victoires industrielles, ces succès sont, dans une large mesure, la conséquence de l'organisation remarquable de leur enseignement et des directions fécondes qu'ils ont imprimées à la jeunesse". (3)

Les Allemands ont fait école; les raisons de leurs succès ont été recherchées et les pays qui tiennent les premiers rangs et dont les progrès avaient été un instant

(1) V. LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE de janvier 1913, contenant un art. de M. G. Munier; *Nécessité d'une éducation économique*.

(2) Observons en passant qu'il ne nous paraît pas que les spécialisations doivent se faire trop tôt. Il semble préférable de pouvoir aiguiller le plus tard possible, dans une direction déterminée, afin que des changements puissent encore se faire sans retour en arrière, même après avoir commencé les études universitaires. Il est de toute évidence que des modifications ne sont possibles après une année d'université, que quand il s'agit d'études ayant une certaine analogie.

(3) L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE DU PEUPLE ALLEMAND, p. 2.

moins rapides, ont voulu combattre avec les mêmes armes. Partout, aujourd'hui, on détourne la jeunesse studieuse des professions dites libérales ; à l'encontre de ce qui se faisait autrefois, les jeunes gens les mieux donés sont orientés vers les carrières des affaires, plus intéressantes, plus lucratives, les résultats étant proportionnés à l'effort, à l'esprit d'initiative, aux capacités.

C'est ce qui a amené la question vivement controversée des études modernes. Sans méconnaître la valeur de la culture dite classique, on admet généralement qu'étant donné le caractère de l'évolution contemporaine, il faudrait réduire le nombre de ceux qui la reçoivent. " Les enquêtes que j'ai entreprises, dit M. G. Blondel, me permettent d'affirmer qu'une partie notable des élèves de nos lycées et nos collèges, la moitié au moins, y a perdu un temps précieux à faire du grec et du latin, à s'occuper de travaux exclusivement littéraires, sans être initié à aucun degré de la vie industrielle et commerciale contemporaine. Non seulement il ont perdu leur temps, mais ce qui est plus grave, ils ont été entraînés dans une direction fautive qui a paralysé certaines qualités naturelles d'initiative ou d'énergie ". (1) Et il ajoute plus loin, après avoir montré que les Allemands sont convaincus de l'importance de leur organisation pour la prospérité de la patrie, " des hommes de haute valeur, ayant reçu eux-mêmes une bonne culture littéraire, m'ont avoué qu'ils se demandaient maintenant si l'étude du latin, du grec, de la littérature ancienne était vraiment salutaire pour la formation de l'esprit, si elle contribuait à tremper les caractères autant qu'on l'a jusqu'ici prétendu. "

Une appréciation plus sévère est celle de M. Jules Lemaître. " Un bachelier ès lettres moyen, a-t-il écrit, c'est un brave jeune homme qui ne sait ni latin ni grec, mais qui en revanche, ne sait pas mieux les langues vivantes, ni la géographie, ni les sciences naturelles. Nous avons des bacheliers qui sont des prodiges de néant. "

" En Allemagne les réformateurs se sont tout d'abord préoccupés, dit M. Blondel, de détourner une partie des jeunes gens des études proprement littéraires pour les orienter du côté du commerce et de l'industrie. On créa des

(1) L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE DU PEUPLE ALLEMAND. V. la préface.

écoles ayant des programmes d'enseignement moderne et les établissements d'enseignement classique furent entraînés dans le mouvement et durent accorder une plus grande place dans les programmes à l'histoire, à la géographie, aux langues vivantes et aux sciences. "

Au début la réforme a rencontré de vives résistances; petit à petit elles se sont inclinées devant les résultats et de plus en plus l'école allemande s'inspire des nécessités modernes. Voici une statistique montrant la situation actuelle : (1)

POPULATION SCOLAIRE EN ALLEMAGNE

ETATS	TOTALE	AVEC LATIN (<i>Gymnase.</i>)	SANS LATIN (<i>Realschule, etc.</i>)
Prusse.....	7,213,163	120,142	133,238
Bavière.....	1,156,221	22,512	17,521
Saxe.....	777,549	6,597	13,921
Wurtemberg.....	569,419	6,920	19,022
Alsace-Lorraine.....	333,988	5,162	6,625
Bade.....	360,587	5,487	12,796
Totaux	10,410,927	164,720	263,123

" Quel est, écrit M. le professeur Lebrun commentant cette statistique, l'enseignement qui est le plus de nature à influencer la mentalité générale d'un peuple dans son mouvement scientifique ? Serait-ce l'enseignement greco-latin donné à 164,720 personnes annuellement ? Ne serait-ce pas plutôt celui qui atteint la totalité de la population scolaire, c'est-à-dire 10,410,927 personnes annuellement ? " Et plus loin il ajoute : " Les humanistes allemands sont beaucoup plus avisés que les nôtres. Ils ont conscience que s'ils ne suivent pas cette culture nouvelle, s'ils n'essaient pas de la comprendre, s'ils ne mettent pas leurs élèves en situation de se l'assimiler plus tard et de la pénétrer dans la vie publique, ils devront renoncer définitivement à vouloir la diriger. "

C'est ce qu'a très bien réalisé le R. P. J. Verest, qui est une autorité en la matière, quand il a rédigé pour le congrès d'expansion économique mondiale de Mous, un rapport sur " la nécessité de réorganiser le programme des

(1) Empruntée à la brochure LATINS OU GERMAINS, de M. le professeur H. Lebrun, de l'université de Gand

QUELQUES OPINIONS SUR LES HUMANITÉS MODERNES

humanités anciennes, dans le but de préparer les jeunes gens à l'expansion économique."

Dans le même congrès, M. G. Kirth, l'éminent professeur belge, s'écriait : " Je suis un classique. Je suis fils du classicisme, mais l'expérience de la vie m'a converti. Le modernisme entre en triomphateur dans les écoles. Les humanités anciennes aboutissent-elles à leur but ? Non, mille fois non ! Je voudrais que le législateur fournisse aux vives nouvelles l'occasion de se produire, de les faire contrôler par voie d'expérience libre, que l'on pût ainsi montrer la valeur éducative du système que nous proposons ; qu'un collège du système préconisé, champ d'expérience pour l'avenir pût être créé et que ses élèves fussent mis sur le même pied que ceux qui suivent le système légal. Le critérium de la supériorité sera l'expérience." Et il émit un vœu dans ce sens.

A vrai dire, l'expérience existe ailleurs et il est loisible d'en écouter les leçons.

L'enseignement moderne, par l'étude des progrès scientifiques récents, est jugé propre à la formation ; M. Seignobos estime que " l'évolution des sociétés civilisées s'est accélérée à un tel point depuis cent ans, que pour l'intelligence de leur forme actuelle, l'histoire de ces cent ans, importe plus que celle des dix siècles antérieurs." (1)

De son côté, Monseigneur le Recteur de l'Institut catholique de Paris s'est exprimé ainsi : " Il est incontestable que le développement des sciences, de l'industrie et du commerce, sous toutes leurs formes exige que la masse de nos contemporains reçoive un solide enseignement moderne pratique. Je demande donc que cet enseignement qui a justement pour but de préparer aux carrières agricoles, industrielles et commerciales, soit libéralement répandu dans le peuple français."

Sur cette question M. Poincaré partage le même avis : " Nos deux enseignements classiques, a-t-il dit, orientent aujourd'hui nos écoliers vers ce qu'on est convenu d'appeler les professions libérales, les carrières administratives, judiciaires, militaires ; or, pourquoi n'y aurait-il pas dans un grand nombre de lycées et collèges, aussi bien

(1) INTRODUCTION AUX ÉTUDES HISTORIQUES.

que dans les écoles primaires supérieures, un enseignement professionnel agricole, industriel, commercial, un enseignement qui fut apte à développer davantage les facultés actives et qui préparât les jeunes gens plus immédiatement à la vie moderne ? ”

Se plaçant sur un terrain plus pratique un ancien président de la chambre de commerce de Paris, estime que “ les professions de médecin, d'avocat, de notaire, d'avoué, n'offrent pas toujours à ceux qui s'y adonnent des ressources suffisantes pour vivre. De là, la nécessité d'orienter les esprits de nos jeunes gens vers de nouvelles carrières. Pour les y préparer, il est absolument nécessaire de modifier les programmes actuels. ”

En 1906, le gouvernement belge a nommé une commission pour l'étude des améliorations qu'il conviendrait d'introduire dans l'organisation de l'enseignement moyen du degré supérieur. Cette commission est composée de personnalités du monde de l'enseignement moyen et universitaire, ainsi que de fonctionnaires du ministère des Sciences et des Arts, ayant l'instruction publique dans ses attributions. Dans la séance plénière du 24 février 1913, le R. F. Macaire, de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, a prononcé un discours dans lequel il a mis cette question sur son véritable terrain et il disait entre autres choses : “ L'enseignement moderne est un enseignement qui s'impose et s'imposera de plus en plus, malgré qu'on en ait, parce qu'il répond à une nécessité des temps. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce qui se passe dans le monde entier. Que ce soit sympathie ou résignation, il faut bien lui faire bon visage. De plus en plus, j'en ai la conviction, c'est cet enseignement qui formera aux carrières pratiques : industrie, commerce, colonies, etc. Il faut s'emparer du courant et le diriger au lieu de le contrecarrer, il faut le rendre bon, sur l'empêcher de nuire. C'est pour n'avoir pas compris cela partout, que nous sommes à cet égard en situation d'infériorité vis-à-vis d'autres pays qui ont franchement encouragé et organisé le nouvel enseignement. Je suis intimement persuadé qu'une des meilleures besognes, à côté d'autres d'ailleurs, que nous avons à réaliser au sein de cette commission, si nous voulons vraiment être utiles au

pays, c'est d'organiser fortement les humanités modernes (1). "

Cette question de l'enseignement ayant été vivement controversée durant ces dernières années, il serait possible de multiplier les citations du même genre. De nombreux exemples ont démontré que la formation intellectuelle peut parfaitement s'obtenir par l'étude de la langue maternelle et des sciences. A part quelques intransigeants, on est d'accord sur ce point.

Ici au Canada, la pose de la première pierre de l'école technique de Montréal a été l'occasion de différentes déclarations dont on se souvient et qu'il convient de retenir. L'éducation économique du pays réclame un vigoureux coup de barre vers les études modernes ; elle demande impérieusement de nombreuses énergies. Les professions libérales ont eu jusqu'ici trop d'attraits pour notre jeunesse, on dirons mieux, pour ceux qui avaient charge de diriger cette jeunesse. Il s'agit de changer l'aiguillage et de donner une direction plus conforme aux besoins du pays, d'orienter la jeunesse intelligente et studieuse vers les carrières qui sont les sources de sa vie.

D'où vient que l'on dirige vers les études classiques tant de jeunes gens qui ne devraient pas y être. L'inspecteur général de l'enseignement technique estime que " trop souvent on place des enfants dans des lycées ou des collèges, non par suite d'un choix judicieux et réfléchi, mais par vanité ou amour-propre ; on tient avant tout, à ce qu'ils fassent leurs études classiques. Et ce qu'on voit trop souvent au bout de l'expérience, c'est que la vanité du père a sacrifié l'enfant et qu'incapable de devenir un négociant distingué, faute des études nécessaires à cette profession le rhétoricien l'était tout autant de devenir un bon avocat ou un bon professeur, pour n'avoir fait qu'imparfaitement celles qui pouvaient le conduire à cette destinée. "

Cette préférence s'explique par une mesure malheureusement appliquée en certains pays, et ici l'on remarque plus ou moins la même tendance. Cette mesure décriée, que tous les jeunes gens n'ayant pas les aptitudes voulues

(1) V. ANNALES DE LA COMMISSION DE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN DU DEGRÉ SUPÉRIEUR. Le discours du R. F. Macaire a été publié en extrait dans une brochure: *Les humanités modernes*.

pour les humanités anciennes, doivent être dirigés vers les humanités modernes. C'est taxer celles-ci d'infériorité, leur jeter le discrédit et faire tourner les regards des parents, souvent fort mauvais juges quand il s'agit de leurs enfants, vers les humanités anciennes, puisque si l'on en croit cette mesure, on y réunit tout ce qui est quelque peu donné. L'erreur a été reconnue, mais la mauvaise impression laisse encore des traces, malgré l'exemple des parents les mieux avisés dirigeant résolument leurs enfants vers les études modernes, les préparant et les armant pour les carrières nouvelles. Cette mesure regrettable a eu un effet désastreux ; les élèves les mieux dotés suivant les classiques ont donné des résultats que l'on n'a pas pu obtenir de ceux suivant les modernes, d'autant plus que, comme le remarque avec raison le R. F. Macaire, les meilleurs professeurs sont employés à l'enseignement classique. (1) Et l'on en a tiré cette fausse conclusion, que les humanités anciennes sont supérieures et donnent une meilleure formation que les modernes. Il faut observer que c'est là un effet qui doit disparaître avec la cause le produisant.

Pour conclure sur ce point, il est hors de doute qu'un essai loyal montrerait que les humanités modernes donneraient une formation générale équivalente et on pourrait même dire meilleure, si leur organisation était réellement pratique. Il faudrait pour cela que les sections modernes ou scientifiques reçoivent des élèves aussi bien dotés et aussi bien préparés que ceux qui sont destinés aux études classiques ; que les programmes des modernes soient méthodiquement ou scientifiques reçoivent des élèves aussi bien dotés et consacrent à leur étude le même nombre d'années ; enfin, que les professeurs enseignant dans les sections modernes aient autant d'érudition que ceux enseignant dans les classiques.

Comme conséquence, il découle naturellement la mise sur le même pied des humanités anciennes et modernes pour l'admission aux universités et aux écoles supérieures.

Il n'est pas absolument nécessaire de faire passer tous les jeunes gens dans le même moule. Ce qu'il importe, c'est que ceux qui abordent les études su-

(1) V. discours cité, p. 46.

NÉCESSITÉ DE RÉFORMER LES HUMANITÉS MODERNES

périeures aient une formation générale telle, qu'ils puissent tirer le plus large profit de ces études. Sur ce point, il y a accord absolu. Du moment où la formation générale est suffisante, il doit y avoir faculté d'aborder les études universitaires, quel que soit le moyen suivi pour acquérir cette formation.

Il est à souhaiter que le jeune homme qui a commencé ses humanités, modernes ou anciennes, sans trop savoir à quoi il se destinait, puisse prendre une décision au moment d'entrer à l'université. Cette décision est grave puisque tout son avenir en dépend, aussi il semble peu sage de la prendre trop tôt, avant que le goût et les aptitudes ne se soient réellement dessinés. Les parents donneraient pleine approbation à une réforme du genre. Que de fois n'en avons-nous entendu dire: "Je désire que mon fils fasse telles études, mais je voudrais qu'il puisse choisir la carrière qui lui conviendra quand le moment sera venu."

Le système fonctionne dans plusieurs pays, dont l'Allemagne et le résultat obtenu est concluant. Les classiques sont moins mais mieux suivis. Il y a une meilleure adaptation des activités aux nécessités contemporaines. Depuis quelques années seulement les humanités modernes donnent accès à toutes les facultés et ce n'est que récemment que la théologie leur a ouvert les portes. La proportion des étudiants qui y sont arrivés par les études modernes est de 11 p. c. Le R. F. Macaire estime cette proportion énorme étant donné que les études modernes ont eu à s'organiser. (1) Peut-être la mesure est-elle excessive, mais en tous cas, si la majeure partie de ceux qui se destinent aux facultés continuent à suivre les cours classiques, il n'est pas équitable d'interdire l'accès de ces facultés.

(1) Statistique extraite du discours cité;

POPULATION DES FACULTÉS PRUSSIENNES EN 1912.

FACULTÉS	GYMNASE	REAL GYMNASE	OBERRREALSCHULEN	TOTAL
Théologie.....	1,679	9	—	2,688
Droit.....	4,452	932	380	5,764
Médecine.....	3,613	876	363	4,852
Philosophie.....	7,319	2,682	2,027	12,028
Total	18,062	4,499	2,770	25,331
Moyenne p. c.	71	18	11	100

tés à ceux qui ont une formation suffisante, acquise par la voie des modernes. Une bonne culture générale, préparatoire à l'enseignement supérieur, peut certainement s'obtenir par l'étude sérieuse de la langue maternelle et des sciences. Les études classiques sont un autre moyen, aboutissant à la même fin, quoi que puissent en penser certains humanistes. C'est pour eux, qu'exprimant sa surprise, Mousigneur de Harlez disait : " Pour les partisans de vieux programmes, il n'existe qu'une méthode pour apprendre le français, c'est l'étude du grec et du latin. " Le R. F. Ma-caire, donne une citation bien précise à cet égard. " Sans doute, toutes les branches du programme apportent leur part à l'édification de la personne intelligente et morale, mais l'initiation suprême, celle de laquelle toutes les autres dépendent, c'est l'acquisition de la langue maternelle. Des conditions de pureté, de noblesse, de tact, d'élévation d'âme, avec lesquelles la langue maternelle aura été enseignée, je dirais presque révélée à l'adolescent, dépendra en grande partie le niveau de son intelligence et de son sens moral. C'est la langue maternelle qui donne à la parole future l'empreinte définitive de la raison et du cœur. " (1)

D'après le " *Pedagogisches Archiv* ", l'empire allemand aurait compté en 1911, 524 gymnases et 81 progymnases ; 223 realgymnases et 65 realprogymnases ; 167 écoles supérieures et 441 écoles réales. En Bavière et en Prusse, comme le montre la statistique ci-dessus, la population scolaire est plus grande dans les gymnases ; toutefois cette situation ne peut être attribuée à une prédilection pour l'enseignement classique. Elle résulte de ce que les études classiques ont eu jusqu'en ces derniers temps, le monopole dans ces Etats. La moyenne du nombre des élèves est de 281 dans les gymnases et 302 dans les écoles réales.

On ne peut méconnaître la haute portée éducative des études classiques et les observations qui précèdent ne peuvent aucunement leur porter atteinte. On a peut-être été loin en Allemagne et nous partageons l'avis du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques quand il dit : " Je suis partisan des études clas-

(1) Discours cité.

BUT DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

signes, particulièrement du latin, non pas étudié par tout le monde ; je regrette ces études, pour ceux qu'un enseignement professionnel pratique préparerait mieux à ce qui doit être leur tâche dans la vie." Les nouvelles nécessités économiques réclament l'éducation économique. On doit faire des efforts persévérants, pour que la masse de la génération de demain reçoive cette éducation.

La lutte pour les débouchés exige un enseignement technique développé et a modifié les conditions du travail dans l'industrie contemporaine. Le travail doit maintenant avoir une organisation scientifique. Déjà les perfectionnements apportés aux machines ont permis sa division ; par l'instruction, par le développement de la machine humaine, si l'on peut dire, on pourra réduire l'effort intellectuel ou musculaire, afin d'avoir un plus grand rendement avec le même effort. Dans une certaine mesure, le système Taylor permet cette organisation scientifique. C'est à l'école professionnelle ou industrielle qu'appartient cette œuvre éducatrice ; c'est là que les jeunes travailleurs pourront acquérir l'habileté et la capacité qui doit se traduire par une augmentation de ce rendement, car ce que produit un outillage varié avec les aptitudes de ceux qui l'emploient.

Cette école fait appel aux jeunes gens désireux de s'utiliser le plus rapidement possible, à ceux qui veulent apprendre un métier. Apprendre et connaître son métier, voilà ce qui fait le plus défaut ! Combien ils sont rares ceux qui connaissent leur métier. La crise de l'apprentissage a produit partout de déplorables effets (1) ; elle est survenue pour des raisons multiples et c'est l'école industrielle qui doit la dénouer. (2)

Cet enseignement doit être à la fois pratique et théorique. Il donne l'habileté professionnelle en même temps qu'un ensemble de connaissances générales. Il a donc pour résultat la formation d'ouvriers d'élite, qui pourront devenir de bons contre-maitres, voire même d'excellents patrons. Il est très variable, étant relatif aux besoins des

(1) V. L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET L'APPRENTISSAGE, conférence de M. G. Blondel, publiée en brochure. V. le rapport du même au congrès national pour la défense et le développement du commerce extérieur de France.

(2) GERMAN INDUSTRIAL EDUCATION AND ITS LESSONS FOR THE UNITED STATES, par H. Bookwith. Publication de l'United States Bureau of Education. V. p. 135 *suggestions for our industrial training.*

régions eux-mêmes déterminés par la nature des industries qui y ont leur siège.

Cette haute utilité n'a pas échappé au gouvernement canadien. Il a nommé une commission chargée d'examiner ce que le pays possède actuellement comme établissements d'éducation technique, comme aussi de voir les méthodes, les systèmes, et les résultats obtenus dans les principaux pays. Au moment où nous écrivons ces lignes la commission a terminé son travail, et bien qu'elle n'ait publié qu'un rapport préliminaire de la première partie (advance copy of part I) (1) déjà on peut se rendre compte des résultats considérables qui pourront être obtenus. Nous déplorons cependant deux choses dont nous nous rendons compte d'après la table des matières. La première c'est qu'il n'y soit pas question d'enseignement commercial. Celui-ci est cependant, à ses divers degrés, un enseignement nettement technique. Il a simplement une technicalité différente de celle de l'enseignement professionnel. L'enseignement commercial et l'enseignement professionnel forment un tout constituant l'enseignement technique. Ce sont deux organes vitaux intimement liés, et nous le montrerons plus loin, (2) l'un ne peut bien vivre sans l'autre. La chose est tellement vraie, qu'en certains pays, les écoles techniques et polytechniques, les écoles de commerce et les écoles des Hautes Etudes commerciales relèvent du ministère de l'Industrie et non du ministère de l'Instruction. Peut-être objectera-t-on que la commission n'avait pas dans ses attributions l'examen de cette partie de l'enseignement technique se rapportant au commerce, (3) Dans ce cas, le travail important fourni par la commission, appelle un travail correspondant sur l'enseignement commercial et il est à souhaiter qu'une commission examine, sans retard, pour cet enseignement ce qui a été examiné pour l'enseignement industriel.

Nous constatons de plus que dans le rapport de la commission il n'est nullement trace de ses investigations en Belgique. C'est là une lacune regrettable, car on ne peut oublier que la Belgique possède un ensemble d'institutions

(1) ROYAL COMMISSION ON INDUSTRIAL TRAINING AND TECHNICAL EDUCATION. Report of the commissioners, Ottawa, 1913.

(2) V. p. 207. A certains égards le commerce est même plus important.

(3) Les écoles d'agriculture, de navigation, de pêcheurs ont cependant retenu son attention.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN BELGIQUE

des plus remarquables, qu'elle a été des premières à organiser l'enseignement technique et a apporté beaucoup de soins à son perfectionnement, ce qui se conçoit, étant donné (1) le rôle de l'éducation économique et l'influence qu'elle exerce sur le développement.

La statistique suivante, montrant les progrès de l'enseignement technique en Belgique durant les quatre dernières périodes décennales, ne doit pas être commentée :

ANNÉES	NOMBRE		SUBVENTIONS OFFICIELLES
	D'ÉCOLES	D'ÉLÈVES	
1880	99	11,151	550,900
1890	265	22,741	
1900	496	39,539	1,318,620
1910	703	57,286	2,431,301 (2)

Cette statistique montre une augmentation extraordinaire du nombre des élèves. En fait, partout on a compris les services rendus par cet enseignement.

En début il n'en fut pas de même, c'est pourquoi dès 1893, la Prusse posa la question de l'obligation scolaire. (3) L'idée n'a pas été admise sans opposition, mais petit à petit un courant s'est formé et aujourd'hui, dit M. G. Blondel, " elle est acceptée par les Allemands avec d'autant plus de facilité qu'ils sont convaincus que c'est grâce au développement de l'enseignement technique sous toutes ses formes, que le nouvel empire est devenu une puissance de premier ordre. " (4)

Aux États-Unis, on a suivi avec attention les progrès réalisés par l'Allemagne sur le terrain de l'enseignement

(1) V. RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN BELGIQUE, publié par l'Administration de l'enseignement industriel et professionnel du Ministère de l'Industrie et du Travail. Deux forts volumes. Bruxelles, 1912. Nous y relevons, qu'indépendamment d'un certain nombre d'écoles qui sont entièrement à la charge de l'État ou à charge de particuliers, il existait en 1910, 703 institutions recevant les subsides de l'État. V. aussi plusieurs numéros de la REVUE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE contenant un art. de M. P. Anglès : *L'Enseignement technique en Belgique*.

(2) Les dépenses totales ont été de 5,727,903 francs.

(3) Il s'agissait de l'obligation pour tous les jeunes ouvriers de suivre des cours du soir de 13 à 18 ans.

(4) L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE DU PEUPLE ALLEMAND. Ouv. cité.

technique. Là aussi, avec l'esprit pratique qui caractérise l'Américain, on a compris que plus le travailleur sera instruit, plus la productivité sera grande, et conséquemment, que plus il y aura d'écoles, plus grande sera la puissance industrielle du pays. On s'est parfaitement rendu compte de la part prise par l'éducation dans l'essor industriel et commercial, aussi les efforts des États, des villes, des particuliers tendent à la conserver, à l'améliorer, à la rendre toujours mieux appropriée aux nécessités. Les publications du bureau d'éducation économique, c'est-à-dire industrielle, commerciale, agricole, forestière, etc. sont l'objet de la plus soigneuse attention. En ce moment même, une vaste enquête est faite et les résultats sont portés à la connaissance des intéressés par voie de circulaires. (1) Les consuls sont chargés de signaler toutes les mesures qui sont prises à l'étranger en matière d'éducation économique; de ces enquêtes sont faites et récemment le Bureau of Education publiait l'intéressante étude déjà signalée de M. Beckwith. (2)

Nous avons montré comment le Canada devient industriel. En fallait-il plus pour que l'on y aborde la question de l'enseignement technique? La province de Québec prit position, en créant les remarquables écoles techniques de Montréal et de Québec. Elles sont un succès par le nombre d'élèves et par les résultats obtenus. Une visite des ateliers en action et l'exposition des travaux des élèves suffisent pour convaincre.

Les autres provinces ne manqueront pas de suivre l'exemple de Québec et d'instituer chez elles des écoles dont les avantages sont évidents. La législature de la province d'Ontario a voté à la session de 1911, "The industrial education Act" (3). La "commission on industrial training

(1) L'United States Bureau of Education publie une série de bulletins illustrés très intéressants, tels que *Industrial Education in Columbus, Prison Schools, the teaching of modern languages in the United States, Vocational instruction in High Schools, Standards and Tests for measuring the efficiency of schools or systems of schools, A Trade School for Girls, Bibliography of industrial, vocational and Trade Education, A comparison of public education in Germany and in the United States* et autres ayant des titres non moins suggestifs.

(2) GERMAN INDUSTRIAL EDUCATION AND ITS LESSONS FOR THE UNITED STATES. Washington, 1913.

(3) V. INDUSTRIAL CANADA d'avril 1913, Part, *Industrial Education in Ontario*, avec le sous-titre "Schools and classes for industrial, technical and Art education are now established or being established in important centres of the Province."

UNION ENTRE L'ENSEIG. INDUSTRIEL ET L'ENS. COMMERCIAL

and technical education" a fait d'excellentes suggestions que les provinces accepteraient certainement avec empressement. (1) L'Etat de Québec ne s'arrêtera vraisemblablement pas là et il s'attachera de plus à encourager, par voie de subsides, les écoles techniques que l'initiative privée pourrait organiser et qui se trouveront dans les conditions voulues. Le Shawinigan Technical Institute a ouvert ses portes récemment avec un programme des mieux conçus. C'est un exemple à suivre. Il faudrait que des écoles s'élèvent sur tous les points de la province, formant les jeunes ouvriers, leur donnant un apprentissage selon les nécessités des régions et fournissant une main-d'œuvre habile.

L'enseignement industriel et l'enseignement commercial ne peuvent être séparés. Il y a une solidarité complète entre l'industrie et le commerce. (2) Il ne suffit pas de produire, il faut vendre. Il est même nécessaire, avant de produire, d'avoir la certitude de vendre et ceux qui jettent les bases d'industries nouvelles ont comme premier souci, la recherche des débouchés. Les meilleures industries disposant de la meilleure des mains-d'œuvre, sont condamnées à disparaître le jour où les marchés sont fermés à leurs produits. Au contraire, que la science du commerçant procure des débouchés nouveaux, le travail industriel trouve un regain d'activité. En examinant la question de plus près, on constate que par suite des concentrations, l'industrie se commercialise de plus en plus, même l'industrie agricole n'est pas exempte de cette commercialisation. Avant même que l'industrie produise, la science du commerçant doit intervenir pour l'achat du matériel de fabrication et des matières premières, deux choses de la plus haute importance, si l'on veut que le produit manufacturé soit de bonne qualité et soit rémunérateur. Que l'on ne perde pas de vue que l'industrie manufacturière ne peut exister sans une sérieuse organisation commerciale. On n'oserait insister sur des choses d'une telle évidence, si l'on ne constatait que trop souvent on oublie, dans les discussions économiques, que le commerce a plus d'importance que l'industrie, que l'ensei-

(1) Winnipeg a déjà pris l'initiative de créer une école technique au coût de \$700,000.

(2) Plusieurs écoles supérieures de commerce donnent le grade d'ingénieur commercial.

gnement commercial moyen et supérieur demande plus d'attention que l'enseignement industriel moyen et supérieur. (1)

M. Paul Delombre, ancien ministre du commerce de France, président de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles supérieures de commerce, l'a nettement fait ressortir quand il a dit au congrès du commerce extérieur : " Sans la prospérité du commerce que deviendraient les finances publiques ? Sans l'expansion des affaires françaises et la conquête pacifique de débouchés nouveaux qu'advierait-il de la production nationale elle-même ? "

" L'ingénieur aura beau déployer tout son talent, ajoute M. Cheysson, pour améliorer l'outillage, la qualité, le rendement et pour diminuer le prix de revient ; ses efforts resteraient impuissants si à côté de lui on achète mal les matières premières et si l'on vend mal les produits finis, si on lui donne à fabriquer des objets désavantageux, si l'on ne sait pas conserver les anciens débouchés et en conquérir de nouveaux, en un mot si la direction commerciale vient paralyser la direction technique. "

" L'industriel, dit M. E. Waxweiler, a besoin de cet homme nouveau, rouage essentiel des affaires modernes, l'ingénieur commercial. (2) " Nous irons plus loin, en disant qu'en bien des cas, l'ingénieur commercial est devenu l'industriel en raison de la prééminence de son rôle. Ceux qui ont conçu les grandes entreprises ont rarement été des ingénieurs, mais souvent, ils ont largement utilisé la science de ces derniers.

La supériorité du rôle du commerce est nettement mise en évidence par l'histoire économique des Etats-Unis et par celle du Canada. Nous avons montré comment le Canada est seulement en voie de s'industrialiser, ce qui n'a pas empêché son commerce de progresser d'une façon remarquable. C'est en raison de ce que, dans un pays riche, il peut se faire un commerce actif de produits naturels. La puissance économique, et partant la puissance politique donnant la prospérité qui engendre les Arts, les Lettres, les

(1) V. plus haut ce qui est dit au sujet de la Royal commission on industrial and technical education.

(2) REVUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE, mai 1904, dans l'art. *La concurrence américaine et le rôle de l'ingénieur commercial*.

INDISPENSABILITÉ DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Sciences, a comme source les produits du sol et ceux du sous-sol qui peuvent déjà être l'objet d'un trafic. (1) Le travail perfectionné par l'enseignement technique transforme ces produits naturels en produits manufacturés et leur donne une importance plus value, pourvu que les hommes d'affaires trouvent un placement pour ces produits.

La vie économique réclame, comme chose indispensable, une préparation spéciale pour l'homme d'affaires. Et il est particulièrement remarquable que ceci soit universel. Voici quelques opinions que nous avons rappelées déjà (2) et dont on devrait se souvenir. M. G. Hanotaux, qui a pris un intérêt particulier à toutes les œuvres d'expansion française après son passage au ministère des affaires étrangères, a écrit : " Ce n'est un secret pour personne : les carrières libérales sont encombrées ; c'est ce qui motive la poussée en quelque sorte instinctive, qui porte les enfants d'aujourd'hui, hommes de demain, vers les carrières commerciales. Le mouvement universel est là ; c'est un vent puissant qui passe sur eux. Mais, voilà ! il importe de s'y préparer de bonne heure par des études spéciales et surtout pratiques. Le temps pressé, le commerce exige maintenant un apprentissage intellectuel, comme il y avait jadis l'apprentissage manuel. "

M. J. Siegfried, qui s'est dévoué durant sa vie au développement de l'enseignement commercial français, a fait observer que " les pays qui ont été les précurseurs dans l'enseignement commercial, en ont été récompensés par l'avance qu'ils ont prise sur leurs concurrents dans le développement de leur commerce mondial, mais on peut dire qu'aujourd'hui la nécessité de l'enseignement commercial à tous les degrés est unanimement reconnue. Les nations qui, autrefois, croyaient orgueilleusement être trop supérieures pour en avoir besoin, font en ce moment les plus grands efforts pour rattraper le temps qu'elles reconnaissent avoir perdu ; celles qui sont conscientes de la puissance commerciale qu'elles y ont puisée, en poursuivent le perfectionnement et l'achèvent. "

(1) V. le diagramme p. 60 montrant la part importante prise par les produits naturels dans nos exportations.

(2) V. REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, Vol. I, p. 4, notre article " *L'enseignement commercial au Canada*. " V. aussi la notice sur l'enseignement de l'école des Hautes Études Commerciales de Montréal. Les programmes des cours sont analogues à ceux des Facultés de Commerce des autres pays, avec adaptation au milieu.

En Angleterre, l'enquête faite il y a quelques années sur la situation économique (1) peut se résumer par ce passage extrait d'un livre bleu : " En matière d'instruction, nous sommes faibles vis-à-vis de nos concurrents, non seulement pour l'instruction professionnelle et technique, mais aussi pour l'instruction commerciale, pour les langues étrangères, pour la géographie. Si notre commerce a grandi, c'est malgré notre ignorance et non pas à cause de notre connaissance des besoins et des ressources du monde. " Et M. Asquith de dire : " Le plus grand danger qui nous menace, réside surtout dans ce fait que nous nous laissons distancer en matière d'instruction. "

En Allemagne, nous avons signalé à différentes reprises combien on apprécie l'éducation économique, combien on a le souci de faire des hommes rompus aux affaires. A l'inauguration de l'école des Hautes Etudes Commerciales de Berlin, (2) le ministre du commerce s'est exprimé ainsi : " Pour exceller dans la science commerciale, il faut des connaissances solides et un enseignement social. Il faut non pas un enseignement sec et aride, mais un enseignement harmonieux et fécond, emprunté aux branches les plus diverses et auquel l'étude de l'économie sociale donne un couronnement de philosophie. "

Le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes de Leipzig estime que " toute notre activité économique exige, que les jeunes gens destinés aux carrières commerciales et industrielles soient mis en possession d'une instruction technique, non seulement limitée aux choses de leur état, mais d'une instruction approfondie ; la civilisation moderne exige qu'ils soient munis d'un bagage scientifique aussi perfectionné que possible pour la vie publique et pour leur profession. " " On se conviendrait, partout de plus en plus, ajoute son collègue de Cologne, que celui qui se destine au grand commerce ou qui est destiné à devenir le chef responsable d'une entreprise importante, a besoin de cette habileté que l'on acquiert par une pratique sans cesse renouvelée, mais

(1) V. le livre LA POLITIQUE PROTECTIONNISTE EN ANGLETERRE, dans lequel M. G. Blondel donne des renseignements sur cette enquête et la campagne impérialiste de Chamberlain.

(2) Cette école a été créée par la Chambre de Commerce de cette ville. Elle a dépensé environ un million de piastres pour son organisation et assume la charge de son entretien.

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUPÉRIEUR DANS LE MONDE

qu'il lui faut bien plus encore cette compréhension exacte des phénomènes variés de l'économie mondiale que l'on ne peut acquérir qu'à l'école supérieure."

Ici encore, il faut se tourner vers l'exemple allemand. L'enseignement commercial est venu après l'enseignement industriel, mais on s'est rendu compte de toute l'importance qu'il y a à donner une bonne formation aux employés, et à donner un enseignement universitaire à ceux qui doivent être les chefs d'entreprises et porter la responsabilité de la vie économique du pays. Aussi, actuellement il y a des centaines d'écoles de commerce (*handelschulen*), six écoles des Hautes Etudes (*handelshochschulen*) et dix écoles de perfectionnement (*fortbildungsschulen*), toutes très fréquentées, tant par les jeunes gens que par les jeunes filles.

Dans les autres pays, l'enseignement commercial aux divers degrés est l'objet de la plus vive sollicitude (1). Voici ce que nous écrivions, il y a quelque temps, à ce sujet: "Tous les pays qui sont à la tête des nations ont organisé des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, ils se sont imposés des sacrifices, et convaincus de l'importance des résultats pour l'avenir, ils s'attachent à les développer encore et à orienter la jeunesse vers les carrières plus fructueuses du commerce et de l'industrie. Nous voyons l'Angleterre qui avait bondé l'enseignement technique, s'élancer dans cette voie, désireuse de rattraper le temps perdu; la France, faire de sérieux efforts pour maintenir chez elle un nombre élevé d'Ecoles des Hautes Etudes Commerciales; la Belgique, ce petit pays qui est de loin le premier du monde pour le chiffre relatif de son commerce, être également le premier pour le nombre relatif de ses écoles commerciales supérieures; l'Allemagne, attribuer son remarquable essor économique à son enseignement technique et prenant toutes les mesures en vue de l'élever encore; les Etats-Unis, attacher à l'éducation technique une importance telle que cet enseignement semble prendre la plus grande part dans l'éducation générale; et aiguisés par le stimulant de l'exemple, des pays comme l'Autriche, la

(1) V. l'ensemble des BULLETINS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, contenant une série d'études sur l'état actuel de l'enseignement commercial dans les principaux pays.

Hongrie, l'Italie, les pays Scandinaves, la Grèce, la Suisse, la Russie, et d'autres encore, désireux d'amener le bien-être chez eux, d'être mieux armés pour la lutte économique, n'ont pas hésité à faire entrer pour une large part l'enseignement des sciences commerciales, dans l'éducation générale." (1) Ajoutons que la Roumanie vient de suivre l'exemple et qu'un projet de loi, prévoyant la création d'une Ecole des Hautes Etudes commerciales a été présenté récemment au parlement. (2)

Aux Etats-Unis, nous avons montré toute l'importance que l'on attache aux œuvres éducationnelles. M. O. Buyse, chargé par le gouvernement belge de faire une enquête sur l'enseignement technique en Allemagne et aux Etats-Unis, a publié des ouvrages d'un haut intérêt. (3)

Le rapport annuel publié par le gouvernement montre que l'instruction est en haute estime aux Etats-Unis. Les rapporteurs se sont attachés à exposer ce qui est réalisé dans les principaux pays en matière d'éducation, ce qui permet d'instructives comparaisons. (4)

En Belgique, (5) M. C. Granix, qui fut ministre d'Etat, disait en parlant de l'enseignement commercial supérieur que "la formation à tous les degrés d'hommes instruits des choses du commerce et de l'industrie apparaît comme une garantie de notre prospérité économique."

(1) V. BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL de décembre 1908, notre art. *Ecoles des Hautes Etudes Commerciales*.

(2) V. LE MOUVEMENT ECONOMIQUE du 1er mars 1913 contenant le texte du projet de loi et l'exposé des motifs.

(3) METHODES AMERICAINES D'EDUCATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE. Livre VI. Chapitre II. *Importance de l'éducation commerciale par l'école aux Etats-Unis*.

(4) REPORT OF THE COMMISSIONER OF EDUCATION FOR THE YEAR ENDING JUNE 1912. Washington, 1913. Le vol. I contient plusieurs chapitres se rapportant à l'enseignement commercial et industriel.

(5) Le ministère de l'industrie et du travail de Belgique subventionne seize établissements du degré supérieur et quatre musées:

- 3 écoles d'arts et métiers;
- 3 écoles de brasserie et de distillerie;
- 6 écoles supérieures de commerce;
- 1 école supérieure de marine;
- 1 école supérieure des mines;
- 1 école supérieure des textiles;
- 1 institution de cours normaux d'enseignement technique;
- 4 musées d'enseignement industriel et professionnel.

Les écoles du degré supérieur réunissent 1100 élèves et 236 professeurs. En 1910, les dépenses totales ont été de 790,266 francs dont 526,816 couverts par des subventions de l'Etat.

M. le chanoine Von Chenegem, ancien directeur de l'École supérieure de commerce de Mons, a publié en volume (1) une série de discours qui sont à relire de temps en temps. Détachons quelques titres suggestifs de ces discours, que nous pourrions appeler à l'appui de nos observations : Les commerçants de l'avenir ; l'expansion économique mondiale au début de XXe siècle ; quelle doit être l'orientation des études du monde moderne des affaires ; quelle formation faut-il exiger des jeunes gens qui abordent ces études nouvelles ; du rôle des diplômés en sciences commerciales et consulaires ; l'étude du Droit, de la Statistique et de la Science financière dans le haut enseignement commercial ; l'éducation morale de l'homme d'affaires moderne.

Le congrès international d'expansion mondiale de 1905 a fourni à M. C. Van Overbergh l'occasion de rédiger un travail auquel plus d'une leçon se dégage. (2) Les questions d'éducation, formatrice des individus, sont envisagées sur toutes les faces. Le sommaire du chapitre de l'enseignement commercial supérieur contient, entre autres choses : Importance extrême au point de vue expansionniste, les programmes auront une base scientifique et seront conçus de façon à produire des hommes éclairés possédant une forte culture.

Au Canada, l'enseignement commercial se transforme ; plusieurs académies commerciales ont été créées récemment, car il convient de porter l'attention également sur l'enseignement commercial moyen. L'enseignement commercial supérieur est représenté par l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal. (3) Et ici aussi, en présence de l'initiative prise par le gouvernement de la province de Québec, les autres provinces ne resteront pas inactives. Voici déjà que l'exemple est suivi, Toronto étant en voie d'organiser à son tour une semblable institution.

L'importance de l'enseignement technique, et nous entendons par là l'enseignement commercial et l'enseigne-

(1) LES COMMERCANTS DU XXe SIÈCLE. Namur, 1911.

(2) LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT, 2 forts volumes, par M. C. Van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

(3) REVUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE, Vol. 1, p. 1. Notre article *L'enseignement commercial au Canada*.

ment professionnel ou industriel, demande impérieusement une législation interventionniste. Certes, l'initiative privée peut et doit faire quelque chose, et elle le fait, mais ce sera toujours insuffisant et de plus, elle ne manquera pas de réclamer l'appui des pouvoirs publics. Ceux-ci doivent le lui accorder sans réserves, car il n'y a aucune raison plausible, pour que l'on ne fasse pas pour la formation des jeunes gens du Canada, ce que l'on fait pour celle des jeunes gens des autres pays.

Par la création de plusieurs institutions, la province de Québec a donné un élan considérable à l'essor de l'éducation économique et le gouvernement fédéral l'a suivi dans cette voie, en nommant la commission d'études de l'enseignement technique. Celle-ci a fait des suggestions qui, si elles reçoivent une sérieuse mise en application, paraissent devoir porter l'enseignement technique canadien au niveau de celui qui existe dans les pays où il est le plus en honneur. Observons à nouveau qu'il est indispensable de considérer l'enseignement commercial, cette branche de l'enseignement technique, et de prendre les mêmes mesures à son égard.

Quant aux œuvres créées dans la province de Québec, le moment n'est pas venu de les juger. Elles sont à peine nées. Déjà cependant on entrevoit combien elles seront fructueuses pour le pays, surtout si l'on s'inspire des résultats obtenus ailleurs. Mais il faut les voir avec plus de recul. Si dans l'avenir un historien s'impose la tâche d'écrire l'histoire économique de la province de Québec, il aura à les apprécier à leur juste mérite, à montrer la part qu'elles auront prise dans le développement économique du pays. En sus de leur propre valeur éducative, elles auront montré d'une façon évidente les lacunes de notre système d'éducation et en contribuant à faire disparaître ces lacunes, relevé le niveau général de l'instruction, tout en lui donnant une impulsion plus conforme aux intérêts du pays.

L'éducation économique tient une place importante dans ce travail. On en comprendra les raisons. Que le problème du développement économique soit envisagé de n'importe quelle façon, sa solution sera uniquement et toujours : l'instruction.

Dans son livre "L'empire des affaires" Carnegie donne un conseil : "Soignons la fabrication de l'intelligence". Rien n'est plus juste. Ce n'est que par l'activité intellectuelle que l'on peut attendre des résultats féconds. Mais pour soigner cette fabrication, il faut des écoles, beaucoup d'écoles, et il faut beaucoup de monde dans ces écoles.

Commission permanente d'étude des moyens d'expansion. — Nous n'avons certes pas la prétention de passer en revue tous les organismes qui pourraient concourir à l'expansion économique nationale ; les exemples qui nous viennent de l'étranger sont multiples, au point que telle œuvre serait encyclopédique. Nous n'avons même pas dit tout ce qu'on aurait pu dire, sur ceux d'entre eux que nous avons jugé bon devoir signaler.

Plusieurs de ces organismes n'existent pas au Canada ou n'y existent qu'à l'état embryonnaire ; ils doivent retenir l'attention et les résultats qu'ils donnent ailleurs doivent inciter à les imiter, en les adaptant à notre milieu.

D'autres existent, mais ne rendent peut-être pas tous les services que l'on pourrait en attendre. Ils ont été créés successivement, au fur et à mesure qu'on en a senti l'utilité et de là ils manquent de cohésion. D'une façon générale, on fait la même constatation, si on étudie le fonctionnement des institutions que possèdent les différents pays, en vue d'assurer leur expansion commerciale et industrielle. L'ensemble des institutions économiques devrait former un tout homogène ; chacune d'elles devrait être comme le rouage d'un mécanisme auquel une mission déterminée est assignée ; on devrait trouver là une application nouvelle de la division du travail, évitant les déperditions de forces, les doubles emplois trop nombreux dans l'état de choses actuel. Leurs efforts devraient être coordonnés de façon à ce que leur activité s'exerce avec accord, en suivant un plan d'ensemble. Dans l'exposé du fonctionnement de quelques-unes de ces institutions, nous avons vu qu'en dernière analyse elles ont un même but et à plusieurs reprises il a pu sembler, avec raison, que l'action qu'elles exerçaient devait être concurrente. Le double emploi aurait paru plus évident encore, si nous avions exposé le but poursuivi et l'œuvre réalisée par un plus grand nombre de créations.

C'est la conséquence, même pour les institutions officielles, de ce qu'elles ont été organisées au hasard des circonstances et des besoins, à des époques différentes, par des personnes envisageant les choses différemment et par suite, effectuant leurs travaux en s'ignorant.

Et cependant il faut reconnaître qu'elles font de grands efforts pour donner satisfaction. Il y a quelque temps, le " Department of Trade and Commerce " a envoyé la circulaire suivante, montrant qu'il est animé des meilleures intentions :

" I have the honour to inform you that, with a view to the further extension of Canadian trade abroad, the Department of Trade and Commerce desires to seek the co-operation and assistance of Canadian exporters and manufacturers. The undersigned, therefore, invites those interested to give the Department the benefit of their views, with the hope that suggestions may be offered which will not only add to the usefulness of the Department, but will tend to promote Canadian trade.

The Department therefore request that suggestions may be received to the following questions, after having been given due consideration :

(a) What would you advise should be done to increase the export trade of Canada ?

(b) What improvement or change do you think desirable in the compilation of the trade statistics published by this Department ?

(c) Can you suggest any improvement in the collection and publication of commercial information received from the Trade Commissioners ?

As far as possible the suggestions should be accompanied by statements showing the reasons therefor. Should there be any general information which it may be thought desirable to communicate to the Department and which is not covered by the above questions, the information will be welcome."

Nous ignorons si le département a reçu des suggestions pratiques. Nous doutons qu'elles aient pu être accompagnées de considérations bien fondées. Ce n'est pas qu'il n'y ait rien à dire, c'est plutôt parce qu'il y a trop à dire.

LIENS UNISSANT LES DIVERSES INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES

Les intéressés se rendent facilement compte de ce qui leur manque et trop peu compte de ce qu'il faudrait faire pour leur procurer ce qui leur manque. Le commerce des produits naturels s'accroît et l'industrie naît ; pour les deux les débouchés sont indispensables et toutes les mesures qui pourraient les leur procurer devraient être adoptées. Ces mesures comprennent un ensemble d'organismes que le commerce extérieur réclame.

En fait, toutes les institutions créées en vue de développer le trafic international devraient être intimement liées, car elles se touchent en plusieurs points ; une étroite coopération devrait être établie entre toutes et il est de la plus haute importance que l'on fasse le nécessaire pour que cette coopération existe.

Ainsi les " Bureaux de Renseignements " sont le plus souvent des annexes des " Musées commerciaux et industriels ". Ceux-ci devraient être en relations suivies avec les " Offices nationaux du Commerce extérieur ", qui sont aidés dans leur mission par les " Conseillers du commerce extérieur " et par les " Chambres de Commerce ". Nous avons vu les attaches de celles-ci avec les " Conseils supérieurs du commerce et de l'industrie, " avec les " Ministères du Commerce ". Les agents du " Service consulaire " devraient avoir des rapports suivis pour l'échange de renseignements avec plusieurs des institutions citées. Comme nous l'avons montré, l' " Enseignement commercial et technique " à tous les degrés, et même l'enseignement général, devraient avoir des programmes établis de façon à donner une formation conforme aux exigences modernes. L' " Office de Documentation économique " concentrerait les publications émanant de presque toutes les autres institutions et, comme l' " Office de Statistique ", aurait pour mission de renseigner et de se documenter à la fois. D'autres, très nombreuses, existent encore, tantôt officielles, tantôt privées, et il serait aisé de démontrer l'utilité qu'il y aurait à les voir unies, collaborant à une même œuvre.

L'essor industriel et commercial du peuple canadien dépendra des mesures qui seront prises pour accroître la production agricole et industrielle et des mesures qui seront prises pour assurer des débouchés indispensables à cette production toujours croissante.

Les institutions économiques ont cette double tâche. Pour qu'elles la remplissent avec avantage, il importe que leur organisation soit aussi parfaite que possible. Pour résoudre cette question importante nous voudrions voir créer une "commission permanente d'étude des moyens d'expansion". Cette commission aurait pour devoir d'étudier les bases sur lesquelles ces institutions devraient être établies, de déterminer les attributions de chacune d'elles, les relations qu'elles devraient avoir entre elles et avec certaines autres dues à l'initiative privée. C'est en instituant un bureau central de direction, et s'il serait possible d'obtenir une conception d'ensemble d'une vaste organisation établie sur un plan méthodique, permettant de tirer le meilleur parti des œuvres créées et à créer, en vue du développement économique du pays. Cette commission pourrait se composer d'un nombre assez élevé de personnalités notoirement compétentes et se subdiviser en sections s'intéressant spécialement à telle ou telle institution, et ayant des délégués à une section centrale.

Si l'on tient compte de ce qu'il suffit d'améliorer des institutions existantes, de leur donner plus de cohésion, de bénéficier de l'expérience des autres pour les organismes nouveaux, on admettra que c'est d'une réalisation peu difficile.

C'est une sage politique que celle qui consiste à veiller à ce que l'on possède et à l'améliorer ; c'est pourquoi il est à souhaiter que les quelques pages de ce travail qui sont relatives aux institutions économiques amènent des suggestions qui pourraient être fructueuses et contribuer à l'essor industriel et commercial du peuple canadien.

L'AVENIR ECONOMIQUE

SOMMAIRE. — Exposé des résultats de la première décade du XXe siècle. — Les perspectives d'avenir.

Les observations qui précèdent demandent de brèves conclusions. Ce que l'on a appelé l'éloquence des chiffres nous a largement servi. En se pénétrant bien de cette éloquence, en faisant même la part de l'exagération, on doit convenir que le Canada est bien plus avancé aujourd'hui que les Etats-Unis ne l'étaient il y a un siècle. L'exposé des statistiques est un regard jeté sur le passé faisant ressortir les progrès réalisés dans tous les domaines. Bien peu de pays ont eu un essor commercial et industriel aussi rapide et ont été l'objet de transformations économiques aussi profondes. Mais ce serait une grave erreur de croire que l'effort peut se ralentir et qu'il ne reste plus rien à faire. S'il est vrai que l'on s'est trouvé en face de difficultés inhérentes à tous les débuts, il est vrai aussi que le maintien de la situation acquise et les développements de l'avenir réclameront une activité plus grande. Le Canada a pris un essor remarquable, mais les progrès futurs seront plus difficiles à réaliser que ne le furent les progrès passés; toutefois ils seront aidés par l'expérience d'un siècle, si fécond en découvertes scientifiques devenues le patrimoine de l'humanité.

L'examen des immenses ressources nationales et des progrès relativement faibles, obtenus jusqu'à présent a fait prononcer à Sir Wilfrid Laurier, les paroles que nous avons prises pour épigraphe. Peut-être ont-elles amené le sourire sur certaines lèvres, mais la réflexion et les faits ont montré qu'elles sont fondées. Notre but était de montrer que le fait de voir le XXe siècle le siècle du Canada est une possibilité. Le parallèle établi, à un siècle de distance, entre les Etats-Unis et le Canada, a permis de constater que celui-ci a pris une sérieuse avance. Nous l'avons montré dans le cours de ce travail, qui comme il est dit dans l'introduction, n'a d'intérêt que par la réunion de statis-

tiques diverses disséminées et qui ont intérêt à être rapprochées. Elles constituent un faisceau de faits, donnés sous une forme numérique, ayant l'avantage de mieux fixer les idées et ayant une probabilité assez grande pour servir de base à des commentaires et à des prévisions d'avenir. C'enx-là ont montré d'une façon évidente que la première décade du XXe siècle a donné au Canada un développement économique plus considérable que la première décade du XIXe aux Etats-Unis. Les prévisions d'avenir ont elles-mêmes les plus grandes probabilités de réalisation, en raison des exemples que fournit l'histoire universelle.

La courbe des progrès continuera-t-elle sa marche ascendante ? Ce n'est pas douteux. Rien ne fait prévoir l'arrêt de l'essor signalé. Tout fait pressentir les plus belles perspectives d'avenir. Nous avons montré que le Canada possède une population croissant plus rapidement qu'en n'importe quelle partie du monde, les ressources agricoles les plus diverses, les richesses minières les plus recherchées, un outillage économique déjà bien développé et retenant toute la sollicitude, un commerce progressif, des industries de plus en plus nombreuses, des forces hydrauliques ne demandant qu'à être utilisées. Et tout cela n'est qu'à l'état d'ébauche ; c'est à peine dégrossi et ne représente qu'une partie infime de ce que le Canada économique peut devenir. C'est le début de l'évolution.

Pour que l'essor constaté se poursuive il est indispensable de fournir au pays tout l'arsenal des armes utilisées dans les luttes économiques. Ces luttes appelées parfois pacifiques sont, hélas ! souvent plus meurtrières que les luttes sur les champs de batailles ! Malheur à ceux qui seraient insuffisamment armés ! Nous avons montré, dans le chapitre des institutions économiques, comment un ensemble d'organismes peut procurer au commerce et à l'industrie, ces armes qui doivent aider à vaincre dans la lutte pour les débouchés nécessaires à leur expansion.

Le mouvement expansionniste naît du développement économique des nations et croît lorsque leur activité intérieure est trop intense. Elles doivent alors jeter les yeux au-delà des frontières, afin d'y dépenser l'excès de leurs forces. Le Canada est arrivé à ce point. Voici que son

commerce extérieur dépasse le milliard. A la paisible agriculture est venue s'adjoindre une industrie turbulente. Les conséquences ont été la surproduction, la nécessité d'exporter, une activité commerciale fébrile, une augmentation de la fortune publique ayant fait naître des besoins de luxe et de confort et aussi l'âpre lutte.

Le XX^e siècle promet plus de bouleversements que en précédents, qui tiendra cependant une place importante dans l'histoire économique du monde. Ces bouleversements seront universels, tant sur le terrain politique qu'économique et l'Amérique du Nord en aura sa part.

Le "Department of the Interior" des Etats-Unis a publié une carte (1) montrant pour chaque décade, depuis 1790, le déplacement du centre manufacturier et celui du centre de population. Combien il serait intéressant de dresser un tel cartogramme en prenant toute l'Amérique du Nord comme champ d'observations ! Ce centre de gravité économique qui s'est déplacé régulièrement, s'éloignant de plus en plus de la côte de l'Atlantique, se serait sensiblement rapproché du 15^e. Il se pourrait même que la mise en valeur du Dominion le fasse se fixer au nord de ce méridien. Quelle sera sa direction dans l'avenir ? Les événements politiques et économiques peuvent modifier la face des choses d'une façon bien inattendue. Laissant ceux-là de côté, il faut signaler parmi ceux-ci le percement de l'isthme de Panama. Toutes les conséquences de l'œuvre de de Lesseps ne peuvent être prévues. Qui sait si l'activité qui en résultera vers l'Amérique centrale n'aura pas pour effet de déplacer ce centre vers les Etats du Sud, le trafic devant s'y porter au détriment des Etats du Nord. Et dans cette éventualité, en considérant tout le continent, la puissance économique du Canada, deviendrait le contrepois maintenant ce centre dans la partie nord de l'Amérique.

Nos contemporains qui verront le milieu du XX^e siècle, auront l'avantage de vivre le chapitre qui sera peut-être le plus important de l'histoire du Canada, laquelle en est à ses commencements. C'est le passage de l'enfance à

(1) STATISTICAL ATLAS OF THE UNITED STATES. Twelfth census, 1900. Ces centres se trouvent pour la population dans l'Indiana et pour les industries dans l'Ohio.

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN

l'adolescence. Ils verront ce pays prendre rang parmi les grandes puissances. Ils seront les artisans et les témoins d'un développement économique qui s'annonce, que la première décade du siècle montre évident. Ils rendront hommage à ceux qui, prévoyant que ce siècle serait son siècle, ont concentré toute leur énergie pour que par l'instruction et le travail, le pays trouve le progrès et la prospérité.

